BUHR A

a39015 01807591 4b

Digitized by Google

Digitized by Google

10 Volume 5

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

BIBLIOTHÈQUE CHOISIE.

SOUVENIRS

DE LA

MARQUISE DE CRÉQUY.

Digitized by Google

IMPRIMERIE DE J.-B. GROS,
Maison de la Reine Blanche.

Digitized by Google

—R. GRIS.
a Reine Bande

Digitized by Google

PARIS. — IMPRIMERIE DE J.-B. GROS,
Rue du Foin-St.-Jacques, Maison de la Reine Blanche.

Digitized by Google

ROS,
ne Blanche.

Digitized by Google

Madame de Maulévrier

Marquise de Créquy

Digitized by Google

Cousin, Maurice

SOUVENIRS

DE LA MARQUISE

885

DE CRÉQUY

DE 1710 A 1803.

Nouvelle édition

REVUE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE.

TOME PREMIER.

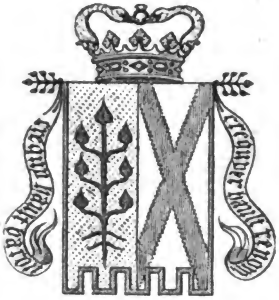

PARIS,
H.-L. DELLOYE, ÉDITEUR,
13, PLACE DE LA BOURSE.

1840.

Digitized by Google

Digitized by Google

SOUVENIRS

DE LA MARQUISE

DE CRÉQUY

DE LOUIS XIV, DE LOUIS XV

Troisième Série

MÉMOIRES, CHRONIQUES ET CORRESPONDANCE

TOME PREMIER

PARIS,
H.-L. DELLOYE, ÉDITEUR
13, PLACE DE LA BOURSE.

1840

TEUR.

phiques ont
riosité et de
ien peu qui
que les *Sou-*
uy.
dire, n'avait
e réunion de
apprécier ce
ons offriront
rait à ses suc-
plant ses dix
istoire moins
s que le siècle
fourni de ri-
particuliers,
chroniques et
s, enfin à
istoire

Digitized by Google

Digitized by Google

AVIS

DU LIBRAIRE-ÉDITEUR.

Depuis que les ouvrages biographiques ont obtenu une si large part de la curiosité et de l'attention publiques, il en est bien peu qui les aient excitées au même degré que les *Souvenirs de la Marquise de Créquy*.

C'est que personne, il faut le dire, n'avait été mieux servi par une heureuse réunion de circonstances pour observer et apprécier ce XVIIIe siècle, dont les révélations offriront long-temps encore un si vif attrait à ses successeurs. En effet, si (en exceptant ses dix dernières années) il a légué à l'histoire moins de faits éclatans ou remarquables que le siècle précédent, combien n'a-t-il pas fourni de riches matériaux aux mémoires particuliers, aux peintures de mœurs, aux chroniques et même aux recueils d'anecdotes, enfin à tout ce que l'on peut appeler l'*histoire intime* d'une nation.

Digitized by Google

Versailles et Paris formaient à cette époque deux mondes différens, et il était rare et difficile de se trouver également bien placé pour saisir la physionomie de *la cour et de la ville*. Tel fut le privilége de Mme de Créquy, dont le rang, la haute naissance et la noblesse de caractère lui donnaient accès dans les palais, en même temps qu'ils attiraient dans ses salons toutes les illustrations contemporaines. Tout venait poser devant elle; il ne s'agissait plus que de savoir peindre, et comme la grande Dame était une femme judicieuse et spirituelle, la tâche se trouva facile pour son pinceau fidèle et brillant.

Quoique l'esprit fût pour Mme de Créquy *une autre dignité*, elle eut en outre l'avantage de ne point être comptée parmi les femmes-auteurs du dernier siècle, encore moins parmi les femmes-philosophes, double initiation aux cotteries du temps, qui eût pu compromettre son impartialité et influencer ses jugemens. Elle n'avait point ambitionné cette renommée factice, cette gloire sous conditions, qui souvent devient un joug pesant. Il lui fut permis d'écrire pour elle, et non dans l'intérêt d'un parti : c'est ainsi que l'on écrit pour l'avenir.

Ajoutons que dût-on admettre, ce que jusqu'ici l'on n'a fait que supposer, qu'il a fallu

Digitized by Google

parfois compléter des récits, suppléer à des lacunes, développer quelques détails dans ces piquans *Souvenirs,* on reconnaîtrait sans doute que la plume qui s'en serait chargée était bien digne d'une pareille mission. C'eût été en quelque sorte écrire sous la dictée, sinon de la voix, du moins de l'esprit et des traditions de leur auteur.

Les *Souvenirs de Mme de Créquy* ont eu chez nous une de ces réussites bien rares, où la vogue et l'estime réunissent, pour un même livre, leur faveur et leurs suffrages. Trois éditions de l'ouvrage, publiées en France dans l'espace de trois années, ont été rapidement enlevées. Pour constater cette fois un véritable succès *européen,* il en a paru deux versions en Angleterre, et une excellente traduction en Italie. Enfin, la contrefaçon Belge en a fait deux éditions, tirées chacune à cinq mille exemplaires, et, suivant son usage, en a inondé l'Allemagne aux dépens de la librairie française et de la correction du texte original. Jamais ces pirates de terre n'avaient tenté une spéculation plus lucrative.

Ce livre si curieux était devenu tout à fait introuvable dans les magasins de nos libraires. L'édition que nous faisons paraître va le reproduire avec de nombreuses améliorations; l'écrivain spirituel et très-habile, auquel on

Digitized by Google

en doit la première publication, a fait de celle-ci l'objet d'un travail nouveau, consciencieux et soigneusement approfondi. Quelques erreurs de l'ingénieuse Marquise ont été rectifiées ; les notes intéressantes jointes à sa narration ont été considérablement augmentées et ajouteront ainsi plus d'un trait piquant aux portraits ainsi qu'aux premiers tableaux que l'auteur avait tracés. Le texte de l'ouvrage a été soumis à une révision complette. Nous devons donc espérer que, sous tous les rapports, cette édition, d'un format élégant et commode, sera bien accueillie par les nombreux admirateurs de Mme de Créquy, c'est-à-dire par les lecteurs anciens et nouveaux de cette *exhibition d'un siècle*, ainsi que l'ont nommée les traducteurs anglais.

Digitized by Google

AVIS DE L'ÉDITEUR.

Renée-Charlotte-Victoire de Froullay de Tessé, Marquise de Créquy, de Heymont, de Canaples et d'Ambrières, était une des femmes de son temps les plus renommées pour la supériorité, les grâces naturelles et l'originalité de son esprit. Il est aisé d'en juger par les mémoires où ses contemporains nous ont parlé d'elle.

Madame de Créquy est morte à peu près centenaire, à Paris, où elle avait eu le courage de braver les dangers de la révolution et les exigences du parti de l'émigration. Elle habitait un hôtel de la rue de Grenelle-Saint-Germain, qu'elle avait acheté à vie du Marquis de Feuquières, il y avait de cela soixante et dix ans lorsqu'elle est morte. On voit dans ses manuscrits qu'elle était, surtout depuis quarante ans, dans un état de santé *déplorable*, et c'est à ceci qu'elle attri-

Digitized by Google

bue le *bon marché* de cette acquisition, dont elle avait la malice de s'applaudir, et dont elle a profité jusqu'à sa mort.

La fameuse princesse des Ursins écrivait de Rome, en 1722, à la Duchesse de la Trémouille, sa nièce : « La jeune Marquise de » Créquy m'a semblé principalement à dis- » tinguer, en ce qu'elle est ici véritablement » Grande-Dame, honnête femme d'esprit, » fort originale en ses propos, et régulière » personne en toute sa conduite. »

Jean-Jacques Rousseau disait d'elle que c'était *le catholicisme en cornette et la haute noblesse en déshabillé.*

Parmi les autorités plus rapprochées de notre âge, nous pourrions parler de la curiosité que la réputation de Madame de Créquy inspirait à Napoléon, et de sa considération pour elle ; mais nous nous bornerons à citer ici l'autorité du chantre des *Jardins* et de l'*Imagination*. On sait combien M. Delille était bon juge en matière d'esprit, de bon goût et d'amabilité sociale. La lettre suivante de l'abbé Delille au vicomte de Vintimille est datée de 1788, et fait partie de la riche collection d'autographes de M. l'abbé de Tressan.

« Je vous rends mille grâces, Monsieur le » vicomte, pour la manière toute aimable

Digitized by Google

» avec laquelle Madame la marquise de Cré-
» quy vient de me recevoir, ou de m'ac-
» cueillir, pour mieux dire. J'ai trouvé cette
» femme célèbre entourée de si grands per-
» sonnages que je n'ai pu trouver le moment
» de lui présenter ma requête; mais elle a
» bien voulu me faire inviter à dîner pour
» jeudi prochain, et vous imaginez bien
» que je ne *l'oublierai pas*. J'ai trouvé à
» l'hôtel de Créquy Monseigneur le duc de
» Penthièvre et Madame la princesse de
» Conti, ce qui m'a prodigieusement embar-
» rassé, parce que j'ignorais tout-à-fait com-
» ment il fallait se comporter à côté des
» princes et princesses du sang. La maîtresse
» de la maison s'est peut-être aperçue de mon
» inquiétude; et, quoiqu'il en soit, elle m'a
» tout de suite tiré d'embarras, en disant à
» son valet de chambre, à haute voix, mais sans
» aucun air d'intention marquée : *Donnez un*
» *fauteuil à M. l'abbé Delille*. Vous avez la
» bonté de trouver que j'entends les choses à
» demi-mot, et j'espère que je n'aurai fait au-
» cune gaucherie; je suis véritablement *émer-*
» *veillé* de Madame de Créquy. Elle est douée
» d'un esprit si vif et si piquant que je n'avais
» rien vu ni rêvé de semblable. Son juge-
» ment est solide et consciencieux sur tous
» les sujets. Elle est pourvue d'une faculté

Digitized by Google

» d'observation qui doit avoir été redoutable
» aux gens ridicules ainsi qu'aux malhonnê-
» tes gens, et c'est ainsi que je m'explique sa
» réputation de sévérité malicieuse. Enfin,
» elle me paraît avoir au suprême degré le
» talent de bien raconter sans longueurs et
» sans précipitation : talent qui se perd et
» qui semble avoir été le privilége du siècle
» passé. »

Un jugement si favorable ne sera pas démenti par les mémoires de cette dame, où l'on trouvera notamment une curieuse correspondance de Voltaire avec Madame de Créquy, relativement au cordon noir de Saint-Michel et à l'érection de sa terre de Ferney en marquisat, qui auraient fait, dit l'auteur d'OEdipe et du Dictionnaire philophique, *la gloire et la joie de sa triste vie!* Les lettres originales de Voltaire doivent avoir été délivrées au feu baron de Breteuil, héritier de Madame de Créquy, et elles doivent appartenir aujourd'hui à Madame la duchesse de Montmorency, petite-fille de M. de Breteuil. Quelque temps avant sa mort, la marquise de Créquy avait disposé du manuscrit de ses Souvenirs, qui forment treize cahiers assez volumineux, en faveur d'un parent de son fils, lequel était mort de vieillesse plusieurs années avant sa mère.

Digitized by Google

L'auteur avait destiné ces mémoires à l'instruction du jeune Tancrède-Adrien-Raoul de Créquy, son petit-fils, qui mourut longtemps avant son aïeule. C'est à lui qu'elle adressait la parole en les écrivant. Madame de Créquy revient souvent sur les erreurs biographiques ou généalogiques qu'elle a remarquées dans le Dictionnaire de Moréri, par exemple, au sujet de l'âge de son père et relativement à l'époque de sa première ambassade à Venise, au sujet du nom de famille et des prénoms de sa mère, au sujet de la date de son mariage avec M. de Créquy, etc. Elle se plaint aussi de ce que l'auteur ou compilateur d'un autre dictionnaire généalogique, appelé *La Chesnaye-des-Bois*, a copié mot pour mot cet article de Moréri, qui, dit-elle, avait été fait par un *manœuvre*, et ne mérite aucune sorte de créance. Elle a observé que, dans l'édition de 1759, il est question de plusieurs actes qu'on y voit datés de 1762 et 1763; et si plusieurs dates indiquées par Moréri étaient exactes, il s'ensuivrait que Madame de Créquy n'aurait eu que huit à neuf ans de plus que son fils. Au reste, la fausseté de ces dates se trouve pleinement démontrée dans le factum du marquis de Créquy, fils de l'auteur, contre la famille *Lejeune de la Furjonière*, laquelle avait pris subitement le

Digitized by Google

nom et les armes de Créquy, qu'elle fut obligée de quitter à la suite d'un long procès et par arrêt du parlement de Paris. Madame de Créquy rapporte que cette famille avait fondé sa prétention sur ce que ses armes étaient *un Créquier*, pièce d'*armoiries parlantes* qui constitue les armes de la maison, de la ville et du duché de Créquy. Les Lejeune avaient avancé qu'ils tiraient leur origine de Raoul, sire de Créquy, IIIe du nom, et surnommé *le Jeune;* mais il fut prouvé que ce héros de la croisade était mort en Palestine sans avoir été marié. Madame de Créquy ajoute qu'il fut également démontré, par son fils, que les Lejeune étaient provenus d'un valet-de-chambre-tapissier du roi Louis XII, qui leur avait conféré la noblesse : ce qui lui fait dire assez plaisamment que le seul rapport qu'on ait jamais pu trouver entre les Créquy et leurs adversaires, c'est que les uns *gagnaient des batailles*, tandis que les autres *faisaient des siéges*. Elle dit également que la protectrice de MM. Lejeune était la comtesse de Soucy, née Lenoir, et que, suivant l'usage du temps, elle avait signé ses lettres de recommandation pour eux *Lenoir Soucy*. Enfin, ce procès généalogique est pour l'auteur un intarissable sujet de plaisanteries nobiliaires, d'épigrammes héraldi-

Digitized by Google

ques et de sarcasmes aristocratiques. En entrant ici dans un pareil détail, on ne saurait avoir l'intention de raviver des contestations surannées contre une famille qui subsiste encore et qui survit à la maison de Créquy, dont il paraît qu'elle persiste à garder le nom; on a voulu seulement avertir que certaines dates indiquées par Moréri et reproduites par *La Chesnaye-des-Bois* étaient non seulement inexactes, mais complètement erronées.

L'éditeur de cet ouvrage est trop désintéressé dans cette publication pour avoir pris la peine d'y faire un *discours préliminaire;* il se contentera de reproduire ici une observation qu'on vient d'adresser à l'auteur de *Jacques II à Saint-Germain,* et qui provient d'un littérateur aussi distingué pour la solidité de son jugement que pour l'agrément de son esprit. « Toutes les femmes âgées sont, » aux yeux de M. Capefigue, comme des meu- » bles absolument hors de service. Il en parle » comme on ferait d'une tapisserie déchirée » ou d'une porcelaine écornée, avec mépris, » presque avec colère, ne concevant pas » qu'elles puissent conserver la moindre im- » portance sociale. M. Capefigue n'a-t-il donc » jamais rencontré de ces douairières qui, de- » venues par leur esprit et leur expérience du

Digitized by Google

» monde, la puissance des salons, font auto-
» rité en matière de goût, d'usage et de con-
» venance, et forcent ceux qui les écoutent
» à oublier le temps qui semblerait les avoir
» elles-mêmes oubliées ?

» Jamais les grâces qui caractérisent la
» femme *vraiment femme* ne passent, seu-
» lement elles changent de place. A mesure
» qu'elle avance dans la vie, cet agrément des
» formes qui nous enchante, ces lignes si lé-
» gères, ces teintes si douces et si suaves,
» toutes les grâces de la femme enfin émigrent
» du corps à l'esprit. Jeunes, c'est par les yeux ;
» âgées, c'est par les oreilles qu'elles nous
» captivent, et l'on ne cesse de les regarder
» avec plaisir que pour les écouter avec un
» intérêt mêlé de respect. »

Digitized by Google

A MON PETIT-FILS

TANCRÈDE RAOUL DE CRÉQUY,

PRINCE DE MONTLAUR.

Mon cher Enfant, c'est à vous que je destine et que j'ai légué tous les papiers qui se trouveront chez moi, après moi, et qui finiront, si je continue d'écrire ainsi que je l'ai fait jusqu'à présent, par former plusieurs volumes de mémoires.

Vous les publierez si vous le voulez, et ceci me paraît sans inconvéniens, parce que je suis bien assurée de n'avoir dit que la vérité, et que la vérité me paraît toujours bonne à faire connaître. Vous êtes le dernier de votre maison, mon Enfant; ainsi vous êtes un enfant doublement précieux pour nous. Vo-

Digitized by Google

tre père est continuellement occupé de son régiment, de ses gouvernemens et de ses devoirs de grand officier de MADAME. Mme votre mère est dans état de santé si déplorable, qu'il est à craindre qu'elle ne puisse travailler à votre instruction avec autant de suite et d'utilité qu'elle voudrait sûrement pouvoir le faire, et que je l'aurais désiré pour vous. Je suis déjà bien vieille, et je ne me porte pas beaucoup mieux que ma belle-fille; ainsi pourrai-je vous manquer d'un moment à l'autre, et c'est pourquoi j'ai voulu vous faire profiter de mon expérience du monde en rédigeant et réunissant pour vous quelques observations sur les choses et les personnes de mon temps; ce que j'ai fait équitablement et consciencieusement, restez-en bien assuré.

Je crois inutile de vous recommander la *fidélité* pour le Roi; c'est une obligation dont vous aurez le sentiment et que vous aurez dans le sang, pour ainsi dire, mais ce que je vous recommande, c'est la *soumission* pour vos souverains; car alors vous ne courrez aucun risque de leur avoir manqué de fidélité; ce qui pourrait arriver, sans cela, dans les troubles politiques qui sont à prévoir, et où je crains, malheureusement, que vous soyez appelé à figurer. Je vous recommande le respect envers les Princes du Sang

Digitized by Google

Royal, à moins pourtant que leur conduite ne soit coupable et scandaleuse ; car alors c'est principalement à la Haute Noblesse qu'il appartient de leur infliger la punition du mépris qu'ils ont mérité.

Ce que je vous recommande par-dessus toute autre chose, mon cher petit-fils, c'est de vous maintenir inébranlablement dans la foi chrétienne et catholique. Soyez assuré que tous les incrédules ne sont que des ignorans, et que tous les impies sont des gens vicieux. On a toujours une mauvaise raison pour ne pas croire à la religion catholique, ce qu'il ne faut pas confondre avec le tort de ne pas la pratiquer exactement. S'il arrivait que les préoccupations du jeune âge ou l'enivrement des passions vous éloignassent des pratiques religieuses, ne laissez pas le philosophisme vous aveugler, fermez-lui l'entrée de votre ame ; ne laissez pas s'introduire un filou dans le sanctuaire de votre conscience, dans le trésor de votre foi, de votre jugement et de votre raison, à la faveur des ténèbres et pendant un moment de trouble.....

Il est assez connu que les Français sont un peuple vaniteux, mais j'ai remarqué que la plupart d'entre eux mettent leur vanité à n'avoir jamais agi d'une manière inconséquente ; et chez nous, tout aussitôt qu'on a

Digitized by Google

fait une mauvaise action, on ne manque jamais de se faire une mauvaise maxime. Aussitôt qu'un écolier a des amourettes, il ne veut plus dire ses prières, et quand une femme a des torts envers son mari, elle tâche de ne plus croire en Dieu. En Italie, en Espagne, on pèche autant qu'en France, et pour le moins, à ce qu'il m'a semblé; mais on y sait ce qu'on fait, du moins; et comme on y garde la foi, il y a toujours du remède; les orages des passions bouleversent les cœurs, mais ils n'atteignent jamais les croyances; les opérations du jugement n'en souffrent point; l'expiation succède à l'erreur, et la moralité du reste de la vie n'en est pas détruite. Le feu des mêmes passions s'éteint bientôt dans le vide et le néant du cœur humain, qu'un amour infini, l'amour de Dieu, peut seul remplir et satisfaire, ainsi que vous l'éprouverez certainement. Pourvu qu'on n'ait pas le jugement faussé par une incrédulité systématique, on acquiert inévitablement l'expérience et le dégoût des affections passionnées, on se laisse attirer par l'action de Dieu : et dans ces autres pays où les passions ne s'attaquent pas aux croyances, on n'entend jamais parler ni d'un vieillard dissolu, ni d'une vieille femme irréligieuse, ce qui m'a toujours paru les deux choses du monde les plus odieu-

Digitized by Google

ses et les plus misérables de la société française.

Dans tous les dangers de mort que vous pourrez courir, et dont je me sens déjà navrée d'avance et par une juste prévision, mon pauvre Enfant! réclamez toujours la protection paternelle et céleste de votre auguste aïeul, le Roi Saint Louis, de qui vous avez l'insigne honneur d'être issu directement par votre octaïeule, Anne de Bourbon-Vendôme. Je vous exhorte encore à réclamer souvent les suffrages et l'intercession de cette Bienheureuse grand'mère (1), à qui vous devez une partie si notable de votre grande fortune, et surtout à qui vous devrez, comme nous, un si riche trésor de bons exemples et d'édification. Vous n'êtes pas encore dans l'âge où vous pourrez profiter de mes observations, cher Prince; mais vous y trouverez plus tard un témoignage assuré de la tendre affection de votre bonne aïeule.

VICTOIRE DE FROULLAY.

(1) Sainte Jeanne de Chantal.

Digitized by Google

Il est superflu que je parle ici de la maison de Créquy, puisque sa généalogie se trouve partout, et notamment dans l'HISTOIRE DES GRANDS-OFFICIERS DE LA COURONNE DE FRANCE; mais voici le tableau filiatif de la descendance de la B. de Chantal, pour mon petit-fils le Prince de Montlaur.

I. La Bienheureuse Jeanne-Françoise Frémiot, qui fut l'amie de Saint François de Sales, et qui fonda l'ordre de la Visitation, avait épousé Christophe de Rabutin, Baron de Chantal et de Pleumeray, dont elle eut pour fils,

II. Celse-Bénigne de Rabutin, Baron de Chantal, etc.; lequel épousa Marie de Coulange, dont il eut pour fille unique,

III. Marie de Rabutin, Baronne de Chantal et de Pleumeray, Dame Haute Justicière, Châtelaine et Patronne de Bourbilly, Suilly, Trans et autres lieux; laquelle épousa Henry, Marquis de Sévigné, Maréchal des camps et armées, Gouverneur de Fougères, etc.; de qui fut issue,

IV. Françoise-Marguerite de Sévigné, mariée à François-Jules Adhémar de Monteil, Comte de Grignan, Lieutenant-Général en Provence et Chevalier des ordres du Roi; lesquels ont laissé pour fille et pour unique héritière,

Digitized by Google

V. Pauline-Adélaïde Adhémar de Monteil de Grignan, Marquise de Sévigné, Comtesse de Grignan, Baronne de Chantal et de Pleumeray, Dame de Montélimart en Provence, de Bourbilly en Charollais, du Buron, de Saint-Pœer en Bretagne, etc.; laquelle avait épousé Louis-Charles, Marquis de Simiane et d'Esparron, dont elle a eu pour fille,

VI. Françoise de Chantal-Pauline-Delphine de Simiane, Marquise de Sévigné, Comtesse de Grignan, Baronne de Chantal et autres lieux; laquelle étant veuve de Jean-Baptiste, Marquis de Castellane, opéra le retrait féodal et linéager du Comté de Grignan, et laquelle épousa Joseph-Gabriel-Tancrède de Félix, Marquis du Muy, Premier maître-d'hôtel de Madame la Dauphine (lequel était frère aîné de feu le Maréchal du Muy, Ministre de la guerre, et l'intime ami du Dauphin Louis IX). Il est provenu de leur mariage et pour fille unique,

VII. Marie-Anne-Thérèse de Félix du Muy, Marquise du Muy et de Sévigné, Comtesse de Grignan, Baronne de Chantal et de Pleumeray, de la Raynarde et autres lieux, femme de Charles-Marie, Sire & Marquis de Créquy, Heymont, Blanchefort, Canaples, etc.; lesquels ont eu pour unique héritier,

VIII. Tancrède-Adrien-Raoul-Joseph-Marie de Créquy, Prince de Montlaur, Marquis du Muy et de Sévigné, Comte de Grignan, Baron de Chantal, à qui je dédie ces mémoires.

Digitized by Google

« Vous auriez bien dû penser que dans ces cahiers que
» j'ai donnés à lire à Mme de Tessé, parce qu'elle m'en
» avait priée cent fois, il ne pouvait se trouver une seule
» ligne ni un seul mot qui pût scandaliser, je ne dirai
» pas seulement une honnête jeune femme, mais même
» une jeune demoiselle! Ne me connaissez-vous donc
» pas, mon pauvre cousin!.... »

(Lettre de la Marquise de Créquy au Comte de Tessé.)

Digitized by Google

NÉCROLOGIE.

(Journal des Débats.)

26 pluviôse an XI. Mardi 15 février 1803.

« Madame Renée-Caroline de Froullay, » veuve de Louis-Marie de Créqui, vient de » mourir à Paris, âgée de 98 ans. Sa piété » édifia les disciples de l'Évangile; sa charité » nourrit les pauvres; et, jusqu'à la fin de sa » vie, elle a conservé, par une espèce de pro- » dige, cette chaleur féconde d'imagination, » cette étendue, cette jeunesse de mémoire, » cet éclat d'esprit et cette profondeur de » pensée qui l'ont toujours rendue l'admira- » tion et les délices des hommes les plus dis- » tingués, en tout genre, de la capitale et des » pays étrangers. Ses amis les plus assidus et » les plus intimes, dont elle n'a cessé de pleurer » la perte, furent M. le Bailly de Froullay, son » oncle, et M. de Penthièvre. Ces noms ré- » veillent le souvenir de toutes les vertus, et » viennent nous avertir qu'il est inutile de » continuer l'éloge de leur illustre amie.

Digitized by Google

» Pleine de jours, de bonnes œuvres et de
» gloire, Madame de Créqui a terminé une
» carrière bien longue aux yeux du monde,
» bien courte aux yeux de ses fidèles amis,
» qui tous auraient voulu pouvoir lui faire
» part de leurs années, et reculer pour elle
» les bornes de la vie humaine. »

AVIS DE L'ÉDITEUR.

M. l'Abbé de Boulogne, depuis Évêque de Troyes, s'était empressé d'envoyer à son journal cet article nécrologique, qui ne renferme rien d'inexact, excepté sur l'un des prénoms, l'âge de Mme de Créquy, et l'orthographe des noms propres. Du reste l'Évêque de Troyes nous a dit que ces légères imperfections n'existaient pas sur tous les exemplaires du même journal, dont il n'avait pu revoir et corriger l'épreuve avant la fin du premier tirage.

Digitized by Google

SOUVENIRS

DE LA MARQUISE

DE CRÉQUY.

CHAPITRE PREMIER.

Naissance de l'auteur. — Son éducation. — Sa famille paternelle. — Une abbaye royale. — Une Abbesse bénédictine. — Les paysans de Normandie. — Le suicide au couvent. — L'assassin *cul-de-jatte*. — Le pâtre sorcier. — Mademoiselle des Houlières. — La bête du Gévaudan.

Si je ne craignais de commencer les mémoires d'une vie sérieuse et qui n'a pas été sans dignité, par une sorte de déclaration grotesque, je vous dirais que je suis née je ne sais quand, ce qui pourra sembler incroyable et qui n'en est pas moins l'exacte vérité.

Ma mère était morte une heure avant ma naissance, tandis que mon père était sur la frontière

Digitized by Google

d'Allemagne, à la tête de son régiment Royal-Comtois, et vous pouvez bien imaginer qu'au milieu du trouble qui s'ensuivit au château de Montflaux, on eut autre chose à penser qu'à me faire enregistrer à la sacristie de la paroisse, où, du reste, quarante ans plus tard, il n'y avait encore aucune espèce de registre pour tenir l'état civil (1). Le vicaire inscrivait le nom du baptisé sur une feuille volante, et quand on venait lui demander un acte de naissance, il en donnait quelquefois l'original, afin d'économiser son écriture et le papier marqué. Je suppose que le chapelain de ma mère avait eu la précaution de m'ondoyer : mais comme il était mort l'année suivante, on n'en savait rien du tout ; ce qui fit que la Coadjutrice de Cordylon, ma tante, eut soin de me faire baptiser, *sous condition*, lorsqu'on m'envoya près d'elle à l'âge de sept à neuf ans. Il avait été convenu que ce serait notre cousine, la Princesse des Ursins, qui serait ma marraine, et je n'en ai jamais su davantage au sujet de cette affinité sacramentelle.

Il faut vous dire aussi que l'ancien intendant de nos terres du Maine avait été frappé de paralysie quelques jours avant celui de ma naissance, et que mon père étant resté prisonnier pendant dix-sept

(1) Le château de Montflaux, chef-lieu du comté de ce nom, érigé en 1649, en faveur de Charles de Froulay de Tessé, Grand Maréchal des logis de la maison du Roi Louis XIV, et Chevalier de ses ordres, est situé dans la paroisse et châtelainie de Saint-Denys-lez-Gâtines, au diocèse du Mans.

(Note de l'Éditeur.)

Digitized by Google

mois, sans recevoir aucune nouvelle de sa famille, de ses amis, ni de ses gens d'affaires, il n'avait appris la mort de ma pauvre mère qu'en débarquant au château de Versailles, où le Maréchal de Tessé, son oncle, lui conseilla discrètement de s'aller mettre en deuil. On a calculé par après, mais à peu près, que ma naissance devait avoir eu lieu dans les derniers jours de l'an 1699, ou dans le courant de l'année suivante, ou dans les premiers jours de 1701; mais c'était une supputation qui n'importait guère à mon père, attendu que la *notoriété publique* et la *possession d'état* suffisaient toujours, me disait-il; et du reste, il ne s'agissait que d'une fille!....

Tout ce que je me rappelle de ma première enfance, c'est qu'on m'avait logée dans une tourelle du château de Montflaux, où j'avais grand froid l'hiver et grand chaud l'été. On m'avait donné pour me soigner et me servir, deux femmes avec un vieux laquais borgne, et j'avais une telle frayeur de cet homme-là, qu'on l'empêchait d'entrer dans mon appartement. L'intendant de mon père imagina de le remplacer par un mulâtre, et je crois véritablement qu'il avait médité de me donner des convulsions et qu'il avait entrepris de me faire mourir au profit de mon frère. Au lieu de cela, c'est moi qui suis devenue son héritière, et c'est le cas d'observer que l'homme propose et Dieu dispose.

Ma famille se composait alors d'une religieuse, sœur unique de mon père, et de ses frères, au nombre de quatre. C'est à savoir de M. l'Évêque du Mans, qui était un digne et saint Prélat (il avait refusé d'abandonner son siége du Mans, pour de-

Digitized by Google

venir Archevêque et Archicomte de Lyon, ce qui comporte la dignité Primatiale des Gaules, avec cent mille écus de rente). Venait ensuite le Commandeur, depuis Bailly de Froulay, lequel était un habile et valeureux officier de marine (1). On disait, de mon oncle, qu'il ne pouvait plus retourner à Malte, sous peine d'y être décapité, pour avoir insulté le Grand-Maître, Don Raymond de Pérellos, auquel il avait arraché les clés du Saint-Sépulcre, que cette Altesse éminentissime portait suspendues, suivant la coutume, à sa ceinture magistrale. Le successeur de Don Raymond, qui fut un autre Castillan, Don Manuel de Vilhéna, poursuivit longtemps la vengeance d'un pareil outrage auprès de la cour de France, et ce fut avec acharnement; mais le Roi Très-Chrétien laissa les Chevaliers Maltais se débattre là dessus, à l'écart de son gouvernement, et ne voulut jamais sévir contre le Commandeur de Froulay, qui n'en parvint pas moins à l'un des premiers bénéfices de son ordre, et des plus riches de

(1) Mme de Créquy signait toujours *Froullay*, mais il est à remarquer qu'elle n'employait jamais que pour sa signature l'ancienne orthographe de son nom de famille. L'éditeur de ses mémoires est en possession d'une lettre du Duc de Croüy d'Havré, contemporain de Mme de Créquy, lequel y parle de la maison de *Croüy* et de son château d'*Havré*, tandis que sa lettre est signée *Croy de Havrech*. Il en est ainsi dans les lettres du Prince et du Comte de Horn; lorsqu'ils parlent de leur famille, ils écrivent son nom *à la mode française*, et n'en signent pas moins *Hoorne*, comme on écrit le nom de cette ville en dialecte Wallon. Sans parler ici des Princes de Brunswyck, qui signent toujours *Braounschweich*, il y aurait à citer mille autres exemples de la même coutume. (*Note de l'Éditeur.*)

Digitized by Google

sa langue. Arrivait après mon oncle le Bailly, un Abbé-Commandataire de Notre-Dame de Vallemonts, lequel était Aumônier du Roi, mais voilà tout. Ensuite un autre Abbé de Froulay, Chanoine et Comte de Lyon, qui mourut jeune, et dont je ne saurais vous dire autre chose, sinon qu'il n'aimait pas les limandes. Il disait un jour à ma grand'mère, avec l'accent d'une aversion méprisante : — Vous pouvez être assurée que s'il n'y avait au monde qu'une limande et moi, le monde finirait bientôt ! C'était ma tante la Coadjutrice, qui était la plus jeune de la famille, et c'était la meilleure et la plus spirituelle personne du monde, aussi bien que la plus régulière et la plus aimable professe de l'ordre de Saint-Benoît. J'avais, en outre, mon père qui ne songeait qu'à mon frère le Marquis de Montflaux, ce qui ne veut pas dire qu'il y songeât continuellement. Enfin, nous avions eu le bonheur de conserver Madame la Marquise Douairière de Froulay qui était la seconde femme de mon grand-père et dont j'aurai l'occasion de vous parler souvent. Celle-ci demeurait à Paris, et je ne l'ai connue qu'à l'époque de mon mariage.

Je ne vous parlerai pas ici de la branche aînée de notre maison, parce que le Maréchal de Tessé, la Maréchale et MM. leurs fils, ne quittaient presque jamais Versailles, à moins que ce ne fût pour aller à Marly, Fontainebleau, Compiègne ou Choisy-le-Roi, pendant les voyages, à dessein d'y faire leur cour (1).

(1) René III, Sire de Froulay, Comte de Tessé, Marquis de Châteauneuf, de Beaumanoir et de Lavardin, Vicomte de Beau-

Digitized by Google

venir Archevêque et Archiduc de Lyon, ce qui comporte la dignité Primatiale des Gaules, avec cent mille écus de rente. Venait ensuite le Commandeur, depuis Bailly de Froulay, lequel était un habile et valeureux officier de marine (1). On disait, de mon oncle, qu'il ne pouvait pas retourner à Malte, sous peine d'y être décapité, pour avoir insulté le Grand-Maître, Don Raymond de Perellos, auquel il avait arraché les clés du Saint-Sépulcre, que cette Altesse éminentissime portait suspendues, suivant la coutume, à sa ceinture magistrale. Le successeur de Don Raymond, qui fut un autre Castillan, Don Manuel de Vilhena, poursuivit longtemps la vengeance d'un pareil outrage auprès de la cour de France, et ce fut avec acharnement; mais le Roi Très-Chrétien laissa les Chevaliers Maltais se débattre là dessus, à l'écart de son gouvernement, et ne voulut jamais sévir contre le Commandeur de Froulay, qui n'en parvint pas moins à l'un des premiers bénéfices de son ordre, et des plus riches de

(1) Mme de Créquy signait toujours *Froullay*, mais il est à remarquer qu'elle n'employait jamais que pour sa signature l'ancienne orthographe de son nom de famille. L'éditeur de ses mémoires est en possession d'une lettre du Duc de Croüy d'Havré, contemporain de Mme de Créquy, lequel y parle de la maison de *Croüy* et de son château d'*Havré*, tandis que sa lettre est signée *Croy de Havrech*. Il en est ainsi dans les lettres du Prince et du Comte de Horn; lorsqu'ils parlent de leur famille, ils écrivent son nom *à la mode française*, et n'en signent pas moins *Hoorne*, comme on écrit le nom de cette ville en dialecte Wallon. Sans parler ici des Princes de Brunswyck, qui signent toujours *Braounschweich*, il y aurait à citer mille autres exemples de la même coutume. (*Note de l'Éditeur.*)

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICH

[illegible] Abbé commendataire de Notre-Dame de Vallemont, [illegible] de Roi, mais [illegible] Duc de Pienles, [illegible] Comte de Lyon, qui mourut jeune, et dont je ne saurais vous [illegible] quand il n'aurait pas les [illegible] grand'mère, avec l'accent d'une [illegible] souveraine. Vous pouvez donc comprendre que il n'y avait au monde qu'une famille en nous, le monde [illegible] Mais c'était ma tante la Chevalière, qui était la plus jeune de la famille, et c'était la meilleure et la plus spirituelle personne du monde, aussi bien que la plus régulière et la plus aimable prieure de l'ordre de Saint-Benoît. J'avais, en outre, mon père qui ne songeait qu'à mon frère le Marquis de Montlaux, ce qui ne veut pas dire qu'il y songeait constamment. Enfin, nous avons eu le bonheur de conserver Madame la Marquise Donatienne de Créquy-Lay qui était la seconde femme de mon grand père et dont j'aurai l'occasion de vous parler souvent. Elle ci demeurait à Paris, et je ne l'ai connue qu'à l'époque de mon mariage.

Je ne vous parlerai pas ici de la branche aînée de notre maison, parce que le Maréchal de Créqui, la Maréchale et MM. leurs fils, ne quittaient presque jamais Versailles, à moins que ce ne fut pour aller à Marly, Fontainebleau, Compiègne ou chez le Roi, pendant les voyages, à dessein d'y faire bon cour (1).

(1) René III, Sire de Créqui, Comte de Crécy, Marquis de Châteauneuf, de Beaumanoir et de Lavardin, Vicomte de Beau

Digitized by Google

Sans compter deux Demoiselles de Froulay, nos tantes à la mode de Bretagne, qui avaient épousé (je n'ai jamais su pourquoi), deux Messieurs de Breteuil, et dont j'aurai l'occasion de vous parler plus tard, nous avions aussi deux arrière-grands-oncles,

mont, de Trans et de Nogent, Châtelain de Varnye, Baron d'Aulnay, Lessart, Fresnoy-sur Sarthe et autres lieux, Grand d'Espagne de la première classe, Duc Romain, Noble Génois et premier Baron du Maine, Maréchal et Grand-Fauconnier de France, Colonel-Général des Dragons, Général des Galères de France et Chevalier des ordres du Roi, Chevalier de l'ordre insigne de la Toison d'Or et de l'ordre royal de Saint-Jacques-porte-Glaive, Grand'Croix de l'ordre militaire et hospitalier de Saint-Jean Jérusalem de Malte, Conseiller du Roi en tous ses conseils, son ancien Ambassadeur auprès du Saint-Siége Apostolique, Gouverneur du Maine et Grand-Écuyer de la Reine.

Sa mère était l'héritière de cette ancienne et chevaleresque maison de Beaumanoir *bois-ton-sang,* qui descendait du fameux héros breton de la bataille des Trente. La grand'mère du Maréchal était la belle et fameuse Marie d'Escoubleau de Montluc, laquelle était fille du Marquis d'Alluye et de Jeanne de Foix, Princesse de Chabannais et de Carmaing. Excusez-nous du peu, s'il vous plaît, comme aurait dit Mme de Luxembourg.

Mon oncle est mort en 1725, au couvent des Camaldules, où il s'était retiré depuis plusieurs années. Il avait le Régent, la régence et surtout la cour du Régent en abomination. Il ne sortit de sa retraite que pour assister au sacre du Roi Louis XV, où il eut l'honneur de porter sa main de justice. Il est fort inutile de réfuter ici plusieurs mensonges dont cet envieux et venimeux Duc de Saint-Simon s'est rendu coupable envers le Maréchal de Tessé, qui n'en était pas moins un grand capitaine, ainsi qu'un des plus vertueux et des plus illustres personnages de leur temps. Je n'ai pas besoin de vous dire, et vous verrez partout combien il était renommé pour la délicatesse et l'agrément de son esprit.

(Note de l'Auteur.)

Digitized by Google

qui étaient hauts dignitaires de la religion de Malte, et qui ne sortaient guère de leurs seigneuries bénéficiales. Un d'eux, qui était Grand-Prieur de l'ordre, est pourtant venu mourir à Paris, à l'âge de cent deux ou trois ans, si ce n'est de cent quatre; car il n'avait pas non plus d'acte baptistaire, et même on ne se souvenait pas s'il était né à Marseille ou à Montgeron près Paris; c'était l'un ou l'autre, mais il ne savait lequel des deux, et n'en avait jamais eu le moindre souci (1).

Le comte de Tessé, père de mes grands-oncles, avait été Chevalier d'honneur de la Reine Marie de Médicis, et peu s'en fallut que le Cardinal de Richelieu ne lui fît trancher la tête à cause de sa *partialité* pour cette princesse; c'est l'expression dont se servait le G. Prieur; car avant toute chose, il avait à ménager le respect de la couronne, et ne paraître pas désapprouver la conduite du Roi Louis XIII à l'égard de la Reine sa mère. Il était curieux à écouter sur les derniers Valois, dont il savait des histoires incomparables, et notamment sur le compte

(1) La notoriété publique et la possession d'état! disaient toujours mes grands parens. — Qu'est-ce que nous avons à faire de leurs extraits de baptême? Est-ce qu'ils nous prennent pour des paysans?.... Les auteurs de *Dictionnaires généalogiques* me font toujours rire avec leurs airs d'assurance pour l'exactitude des dates et prénoms! Je vous assure et vous préviens qu'à l'exception de l'excellent ouvrage du Père Anselme, il n'en est pas un autre en France à qui l'on puisse s'en rapporter et se confier sur la généalogie d'aucune famille française; mais aussi celui-là fait-il le plus grand honneur à l'exactitude ainsi qu'à l'intégrité de ce savant personnage. *(Note de l'Aut.)*

Digitized by Google

de la Reine Marguerite. Il paraît que le Comte de Tessé avait été le serviteur passionné de cette reine des fleurs d'automne, laquelle avait au moins vingt ans de plus que lui ; ce que son fils nous expliquait galamment et discrètement à la manière de Brantôme et du Décaméron de l'autre Marguerite, en nous enjoignant de n'en jamais parler qu'entre nous, afin de ne pas *obscurcir la gloire* et compromettre la réputation de la première femme d'Henri IV (1).

En dehors de ce qui s'était passé dans sa famille, mon oncle ne savait aucune chose et ne se souvenait de rien qui fût arrivé depuis l'année 1690 ; de sorte qu'il ordonnait qu'on allât demander, par exemple,

(1) Voici des vers élégiaques qui sont peu connus, et que La Monnoye s'est avisé d'attribuer au Père Desportes, Aumônier de la Reine Marguerite; mais je tiens du Duc de la Vallière et du Marquis de Paulmy qu'ils ont été composés par elle-même, ainsi qu'il appert d'un manuscrit de la bibliothèque de Paulmy, où l'on voit des ratures avec plusieurs variantes et des corrections, écrites de la propre main de cette aimable et spirituelle Princesse.

Cette brillante fleur de l'arbre des Valloys,
En quy mourut le nom de tant de puissans Roys!
MARGUERITE, pour qui tant de lauriers fleurisrent,
Pour qui tant de bouquets chez les Muses se fisrent,
A veu fleurs et lauriers sur sa teste seicher,
Et par un coup fatal les Lys s'en destacher.
Las! le cercle royal dont l'avoist couronnée,
En tumulte et sans ordre, un trop prompt hymenée,
Rompu du mesme coup, devant ses pieds tombant,
L'a layssée comme un arbre écymé par les vents.
Espouse sans espoux, et royne sans royaulme,
Vaine ombre du passé, triste et noble fantosme,
Elle a traisné depuis les restes de son sort,
Et veu jusqu'à son nom périr advant sa mort.

(Note de l'Auteur.)

Digitized by Google

des nouvelles de M. de Louvois, dont il attendait toujours la grand'croix de Saint-Louis, ou bien de Mademoiselle de Lenclos, qu'il avait beaucoup aimée. Le Président d'Ormesson, qui était un subtil et pointilleux personnage, avait essayé de lui faire entendre que le Marquis de Louvois, l'ancien ministre, ne vivait plus depuis l'année 1691, et que la célèbre Ninon devait être morte en 1706, je crois. Mais ils se brouillèrent dans la discussion qui s'ensuivit, et c'est un résultat dont nous fûmes charmés, attendu que ce vieux d'Ormesson nous avait toujours semblé le plus ennuyeux des parlementaires. Le Grand Prieur envoyait aussi quelquefois chercher M. Fagon pour le consulter sur son manque de forces ou son défaut d'appétit. On lui répondait toujours qu'il était mort la veille, et il recommençait le lendemain. Il ne manquait jamais d'écrire au Révérend Père Le Tellier, pour le complimenter sur la nouvelle année, et ce qu'il y a de plus curieux, c'est qu'il lui demandait encore l'assistance de ses conseils et de ses prières, contre des tentations qui n'étaient pas du tout celles de son âge..... Ce n'était pas une affaire de rabâcherie décrépite; car il entrait dans les détails les plus juvéniles et les plus résolument exprimés; mais comme ces lettres confidentielles avaient une sorte de caractère sacramentel, il avait été convenu qu'on les brûlerait dorénavant sans les ouvrir, et c'est une décision qui me fit de la peine. Sur toute autre chose antérieure à ladite année 1690, il était resté d'une raison parfaite et parlait toujours comme un bon livre. Il a fini sans aucunes souffrances, en nous disant de le recomman-

Digitized by Google

der aux prières de son ami, le grand Bossuet, lequel était enseveli dans les caveaux de sa cathédrale de Meaux, il y avait déjà treize ou quatorze ans lorsque mon oncle mourut, en 1719. J'étais âgée, pour lors, de seize à dix-huit ans. Nous allons rétrograder de quelques années.

Entre sept et neuf ans, on m'avait conduite en litière à l'abbaye de ma tante, où je me trouvai d'abord un peu dépaysée, parce que je n'entendais et ne parlais que le patois manceau. Je n'avais jamais vu mon père, et la première fois que j'ai vu mon frère, il avait au moins dix-huit ans. Je n'ai jamais pu savoir depuis, ni qui l'avait élevé, ni ce qu'il était devenu pendant tout ce temps-là. Mon père me disait en riant que j'étais bien curieuse, et que c'était l'affaire de l'Evêque du Mans, qui s'était chargé de pourvoir à la bonne éducation de son neveu, dont il avait fait un jeune seigneur accompli. Enfin, mon frère se fit annoncer à l'abbaye de Montivilliers, où je le vis arriver en grand équipage avec une suite nombreuse et dans une parure éblouissante. C'était un garçon bien fait avec l'air assuré, qui ressemblait, trait pour trait, à cette belle figure du pasteur de Coustou, qui se trouve au coin de la terrasse de la Seine, auprès de la grille d'entrée sur le parterre des Tuileries. On aurait dit que c'était là son portrait, en antécédence et par prévision du sculpteur. J'avais donc un frère ! un frère aimable et charmant ! j'avais enfin le bonheur de le voir ; je le dévorais des yeux que j'avais remplis de larmes ; et lorsqu'il m'embrassa tendrement, j'étais bien heureuse en vérité ! Je me souviens qu'il

Digitized by Google

me demanda quel était mon âge ; et quand je lui répondis naturellement que je n'en savais rien, il me dit avec un grand sérieux qu'il ne fallait jamais se moquer de son frère aîné. Le Marquis resta huit jours à l'abbaye pour assister au sacre de ma tante, qui venait de quitter son monastère de Cordylon, diocèse de Bayeux, pour venir succéder à la Princesse Marie de Gonzague au gouvernement de cette noble et puissante église de Montivilliers, qui ne compte pas moins de cent vingt-huit clochers seigneuriaux, soumis à sa crosse et relevant de sa tour suzeraine. Après la Princesse de Guémenée, la Marquise de Nesle, et l'Abbesse de Fontevrault, l'Abbesse de Montivilliers est assurément la plus grande dame de France !

C'était notre oncle du Mans qui vint consacrer sa sœur, et je fonctionnai d'office à la cérémonie, en y portant, sur un carreau de satin violet, le Missel de Madame. Mon frère me donna la preuve de son excellent cœur, en m'assurant, avec un air de bonté naïve et de résolution déterminée, pourtant, que si je ne voulais pas être Bénédictine, il ne souffrirait jamais qu'on m'y forçât. — Hélas ! répondis-je, est-ce qu'on pourrait vouloir que je fusse *Bernardine?* il me semble que j'en mourrais de chagrin ! Il n'est rien de tel que l'ordre de Saint Benoît, et je ne veux jamais entrer dans aucune autre congrégation que celle de Cîteaux ! — Mais ce n'est pas de cela qu'il est question, répliqua-t-il, et je pensais que vous aimeriez peut-être autant vous marier?... C'est une supposition qui me parut assez déraisonnable, et qui pourtant me revint souvent à l'esprit, à cause de cela, peut-être?

Digitized by Google

Je crois bien que dans une portion de ma famille, et du vivant de mon frère, on n'aurait pas mieux demandé que de me voir prendre le voile; mais on avait, dans ma tante l'Abbesse et mon oncle l'Évêque, affaire à deux personnages qui n'entendaient pas composition sur les obligations de conscience et sur le chapitre de la vocation religieuse. M. du Mans avait toujours un œil ouvert sur toutes les professions qui devaient survenir dans les couvens de son diocèse, afin d'en écarter les pauvres filles intimidées par leurs familles, ou circonvenues par la captation des béguines, et ma tante avait fait sortir de son cloître une jolie novice qu'elle avait dotée pour aller épouser un Chevau-léger, parce qu'ils se mouraient d'amour. C'était une de nos parentes appelée Mademoiselle de Charette. Le jeune officier et sa novice étaient le neveu et la nièce de la Baronne de Montmorency, qui voulait absolument encloitrer cette pauvre fille, et qui l'a déshéritée pour la punir d'avoir épousé son cousin, parceque celui-ci n'était qu'un Cadet de la maison de Clisson! Cette raisonnable et charitable Baronne était janséniste, convulsionnaire, et l'amie intime du fameux Diacre Pâris, qu'elle assistait dans ses œuvres pies, et près duquel elle allait travailler continuellement à tisser de la grosse toile, et garnir des sabots avec de la peau de mouton; tellement qu'elle en avait la peau des mains racornie, rougeâtre et durillonnée comme celle d'un manouvrier (1).

(1) Marie-Madeleine-Gabrielle de Charette, Marquise de Monthebert, de Charette et de Saint-Soliac, femme d'Anne-Léon,

Digitized by Google

Madame de Montivilliers avait à s'occuper du régime ecclésiastique et de la direction temporelle de cette maison, qui avait été privée d'Abbesse pendant plusieurs années, à cause du refus d'admission d'une Dame Hornet de Boisville, que les religieuses ne voulurent jamais recevoir en cette qualité : ceci pour plusieurs motifs, et notamment parce que l'anoblissement de la famille de cette Demoiselle de Boisville était par trop récent. La Cour ne voulut pas opposer la puissance à la résistance en matière de discipline conventuelle, et surtout contre des filles de qualité dont on avait violé les priviléges ; on suivit les voies judiciaires, et la Couronne perdit son procès contre ces Bénédictines, pardevant le Parlement de Rouen qui débouta le *Seigneur-Roi*. Ma tante avait encore à maintenir la

Baron de Montmorency, Chevalier des ordres du Roi, lequel était chef de cette famille, et le grand-père de M. de Montmorency qu'on vient de créer Duc-nompair. Elle était veuve en premières noces de Henry-François de Bretagne et d'Avaugour, Comte de Vertus, Pair de France et premier Baron de Bretagne.

(Note de Mme de Créquy. 1759.)

Mme de Montmorency avait encore eu pour mari le père du Duc de Sérant d'aujourd'hui. Elle était de la même maison que le Chevalier de Charette de la Contrie, officier de la marine royale et Chevalier de Malte, lequel est à la tête des armées royales en Bretagne. C'est une famille d'ancienne chevalerie, et qui n'est point sans illustration ; car on voit que la dignité de Grand-Sénéchal-d'Épée du Comté de Nantes a été possédée par MM. de Charette à titre héréditaire, et pendant plusieurs générations. Leur nom s'écrivait anciennement *Chareste*, et c'est celui d'une vieille Châtelainie du Diocèse de Tréguier, de laquelle ils sont provenus. *(Note de Mme de Créquy. 1794.)*

Digitized by Google

répression de quelques abus à l'intérieur ; et de plus, elle avait à défendre au dehors l'indépendance de sa juridiction monastique, ainsi que les droits féodaux de son siége ; ce dont elle s'acquittait avec conscience et vigilamment. Enfin, comme elle ne voulait pas avoir la fatigue et la responsabilité de faire surveiller des pensionnaires, elle n'admettait dans son abbaye que ses parentes, et je n'avais pour compagnes que les deux sœurs du Duc d'Harcourt, dont l'une a épousé le Comte de Créquy-Cléry, et dont l'autre est devenue Visitandine à Caen. L'aînée, Mademoiselle de Beuvron, était une aimable et jolie personne, à qui j'espère que son mari n'aura pas rendu justice, en la faisant emprisonner par lettre de cachet. La cadette, qu'on appelait Mademoiselle de Châtellerault, n'était pas à beaucoup près aussi gracieuse que sa sœur. Lorsque j'appris long-temps après qu'elle venait de mourir en odeur de sainteté, j'en fus surprise et je n'ai pas demandé de ses reliques. Il y avait, en outre, à l'abbaye, une couvée de Demoiselles d'Houdetot, qui étaient toujours habillées en même étoffe de serge de la même couleur, et qui se tenaient toujours disposées comme les tuyaux d'un buffet d'orgues, en rang d'âge et par étage de taille; mais comme elles étaient des orgueilleuses qu'on élevait par charité, et surtout comme elles étaient des sottes, on ne les admettait presque jamais dans la petite cour de MADAME, et je n'avais aucune relation familière avec elles. Mademoiselle de Châtellerault disait que c'étaient les œuvres de la mère Gigogne, en sept volumes, et l'Abbesse avait appris qu'elles passaient régulièrement deux ou trois heures par jour

Digitized by Google

à compter réciproquement leurs taches de rousseur.

Ma tante me fit très-bien instruire de ma religion, et me fit soigneusement étudier l'Histoire sacrée et profane, la théologie *usuelle*, ce qui n'était pas alors sans utilité pour se prémunir contre les nouveautés du jansénisme; la géographie, ce qui va sans dire, ainsi que la mythologie; les généalogies françaises et autres; enfin le blason, la langue italienne et la meilleure littérature de notre temps. J'avais une mémoire parfaite, et j'étais d'une application satisfaisante. Je voulus absolument apprendre le latin, à l'exemple de ma tante, qui le comprenait suffisamment, ainsi que presque toutes les dignitaires de sa congrégation; mais bien qu'on m'ait voulu donner la réputation d'une femme savante, je vous dirai que je n'ai jamais été meilleure latiniste qu'un écolier de troisième, à ce qu'il m'a semblé. Et quant à la science du grec, dont on m'a bien voulu faire honneur, je vous dirai que je n'en ai jamais possédé que ce qu'on en peut acquérir toute seule, en lisant et en apprenant par cœur le *Jardin des Racines grecques*. C'est tout ce qu'il en faut pour comprendre les nouvelles nomenclatures qui sont forgées par les pédans, et je vous conseille bien de ne pas perdre votre temps à faire l'analyse et la synthèse de cette langue morte. Je voulus encore apprendre à lire les vieilles écritures; je passais tous les jours une heure ou deux dans une grande salle de l'abbaye, où l'on conservait les anciens contrats, et j'y déchiffrai deux vieilles chartes qui firent gagner un procès à Mesdames de Montivilliers, contre l'évêque de Coutances, lequel procès durait depuis 130 ans. Enfin, j'avais toujours le nez dans les vieux

Digitized by Google

livres, dans les gros livres, et je lisais des dictionnaires et des antiphonaires quand je n'avais pas autre chose à ma portée.

Je me souviens qu'il y avait dans la chapelle où les Abbesses étaient inhumées, deux superbes lampes, dont l'une était d'un beau travail d'orfèvrerie gothique, enrichi de pierreries sur un fond d'or : celle-ci brûlait continuellement, tandis que l'autre, qui était en argent ciselé, n'était allumée presque jamais. Comme je voulais toujours me rendre compte de toute chose, et que j'allais toujours questionnant chacun, j'appris que la lampe gothique avait été fondée vers l'an 1200, et qu'elle avait été dotée en *bled*, ce qui pouvait fournir à son entretien pendant toute l'année ; tandis que l'autre, qui n'avait été fondée qu'en 1550, ne pouvait plus être allumée que pendant quatre mois sur douze, attendu qu'elle avait été dotée en *numéraire*. Voilà de quoi faire un beau chapitre d'économie politique : j'ai toujours oublié d'en parler à M. Turgot.

J'allais souvent prier et méditer dans cette chapelle sépulcrale, au milieu des tombes, des épitaphes et des effigies de ces pieuses et nobles filles, à qui ma tante avait succédé. J'y restais souvent des heures entières au déclin du jour, et c'était sans éprouver jamais aucun sentiment de frayeur ou d'inquiétude. Il me semblait que j'étais en famille avec toutes ces Abbesses de Montivilliers, et, soit dit en passant, je n'ai jamais eu peur des morts, à moins qu'ils ne fussent du sexe masculin, ou que je pusse les soupçonner d'avoir manqué de dévotion pendant leur vie.

L'apparition *visuelle* ou la communication *auriculaire* d'un mort, à qui Dieu permettrait de se manifester à nous, pour demander des prières, est une persuasion qui n'a rien de déraisonnable de la part des catholiques, attendu que nous croyons au purgatoire ainsi qu'à l'application des indulgences puisées dans les mérites surérogatoires de J.-C. et des saints, et les suffrages de l'Église universelle. Mais, dans l'opinion des protestans, qui croient à la prédestination pour le salut ou pour les peines de l'enfer, indépendamment des prières et des bonnes œuvres, la croyance aux Revenans devrait paraître une illusion mensongère, une extravagance, et j'ai pourtant remarqué que les protestans sont toujours préoccupés de visions, de révélations, de revenans et d'apparitions beaucoup plus que nous. Puisque les protestans décédés ne sauraient profiter des prières de leurs co-sectaires, pourquoi les protestans vivans voudraient-ils que Dieu permît à leurs défunts de se manifester à des personnes qui ne prient jamais pour les morts? Dieu ne saurait suspendre l'ordre des choses établies par lui même, à moins que ce ne soit dans une intention de miséricorde pour ses élus; ainsi les huguenots qui se croient visionnaires, ont un tort de plus que certains catholiques qui sont trop crédules, c'est-à-dire qu'ils osent attribuer à Dieu des actes d'inconséquence et de puérilité *tortionnaire*, ainsi qu'on dirait en termes de pratique. Dieu nous avait créés à son image, mais nous le lui rendons bien, disait Fontenelle.

Il est quelques traits particuliers aux protestans d'Allemagne, que je ne saurais passer sous silence,

Digitized by Google

et qui vous les feront distinguer au premier coup d'œil. C'est un mélange inoui de vide et d'informe; de mielleux, d'arrogant et de niais; de mystique, d'érotique et de germanique enfin, qu'on trouve inconcevable et qui ne saurait s'exprimer. Ces hommes qui rejettent les dogmes du catholicisme, admettent toutes les superstitions connues. Dans une même tête, on trouve amassées les opinions de Pythagore et la philosophie de Kant; le pyrrhonisme de Voltaire et la croyance aux enchantemens; la plus ridicule exaltation pour les temps gothiques et pour la chevalerie, avec une âpreté révolutionnaire et toute la sécheresse du philosophisme; ils sont impies, si vous leur demandez les œuvres du chrétien; mais vous les trouvez toujours catholiques dans tous leurs poèmes et dans toutes leurs compositions littéraires. La morale de Lycurgue y paraît à côté de celle d'Épicure. Ils ne veulent pas croire aux miracles de Saint-Jean-Népomucène, mais ils ne doutent pas que les magnétiseurs ne chassent les démons, et qu'un sorcier de Marbourg ne fasse danser les morts. Erasme disait : « Il y aura toujours quel-« que chose de niais dans tout ce qui viendra des « protestans! »

Il est à considérer pourtant qu'en Allemagne, on voit présentement des ministres protestans, des princes philanthropes, et des savans renommés, qui professent ouvertement la magie; et ce n'est pas seulement l'Allemagne protestante qui nous présente aujourd'hui ce phénomène de l'impiété. Dans les temps extraordinaires, l'extraordinaire soulève ses voiles, et l'un des secrets du jugement de Dieu contre ceux

qui rejettent le royaume du ciel, consiste peut-être à les laisser pénétrer dans les secrets du royaume des ténèbres.

— Vous me semblez une étrange fille, me disait l'Abbesse, et comment se fait-il que vous restiez si tard et si tranquillement dans nos caveaux?

— Mais, ma Tante, comment pourrait-on s'effrayer de saintes ames! et que voudriez-vous que me fissent des Abbesses, si ce n'est de me donner leur bénédiction? Oh! si c'était des Chevaliers, des Écuyers ou des Moines que je n'aurais jamais ni vus ni connus, j'en aurais certainement des frayeurs extrêmes! Mais je n'ai pas voulu prendre au sérieux l'histoire de la grande d'Houdetôt, qui m'a dit avoir reçu un fameux coup de crosse....

— Et de qui donc?

— Mais.... de Madame de Gonzague...., un jour qu'elle avait approché de sa tombe....

— Voilà encore une belle ânerie de Mademoiselle d'Houdetôt, répondit ma tante, et c'est précisément une statue qui n'a pas la crosse à la main! Je ne dis pas si c'était son bréviaire, qu'elle aurait bien dû lui jeter à la tête!.... Mais voyez donc l'irrévérence et la maladresse de cette invention, et voyez un peu la belle menteuse!.... Je vous défends d'écouter ses histoires et d'aller jamais causer avec elle!

J'éprouvais dans cette imposante chapelle un sentiment de rêverie mélancolique, avec des momens d'un attendrissement ineffable et comme une sorte de saisissement respectueux et doux, en pensant que c'était dans cette enceinte si paisible, si noblement

Digitized by Google

décorée, et si bien à l'abri de toute profanation, que reposeraient les restes chéris et vénérés de ma tante, ma bonne et chère tante! BEATAM RESURRECTIONEM EXPECTANS.— Ah oui! m'écriai-je, en laissant tomber des flots de larmes, que j'essuyais bientôt, avec des élans de joie céleste et de félicité radieuse; ah oui! la résurrection réunira tous ceux qui se seront endormis dans la même foi, dans la même espérance et dans le culte sacré du même tombeau! le seul tombeau qui n'aura rien à rendre à la résurrection (1)!

Il y avait sur un sarcophage de marbre noir, isolé sur le pavé de la chapelle et placé sur une estrade de trois marches, à la hauteur d'un cercueil, il y avait une belle figure couchée, qu'on attribuait, dans l'obituaire du couvent, à Jean Goujon, le fameux statuaire, et qui représentait une jeune Abbesse de Montivilliers, de la famille de Montgommery. Elle était morte à 19 ans, portait son épitaphe, où l'on voyait aussi qu'elle avait été MALHEUREUSE ET PERSECUTÉE PAR CEUX QUI CONNURENT LA BONTÉ DE SON COEUR ET QU'ELLE AVAIT COMBLÉS DE SES BIENFAITS. PRIEZ POUR SES ENNEMIS, disait-on pour elle, à la dernière ligne de cette inscription.

Le sculpteur avait introduit autour du doigt annulaire de la main droite, qui retombait et se détachait sur la moulure du sarcophage, il avait introduit, par une incision dans le marbre, l'insigne abbatial, c'est-à-dire l'anneau que cette jeune reli-

(1) St. Grégoire-le-Grand.

Digitized by Google

gieuse avait porté de son vivant, et qui, suivant la prescription du rituel, était orné d'une pierre violette. Il en était ainsi de sa croix pectorale, qui paraissait tomber d'un ruban violet, au moyen d'une incrustation en lames de *feldspath*, admirablement bien appliquées. Sa véritable crosse d'or était portée par une figure de génie voilé, qui la tenait haute et à deux mains, derrière et au-dessus de la tête de la figure principale, à qui tous ces enroulemens de feuilles d'acanthe, de découpures fleuronnées, et de perles d'or formaient comme une sorte de couronnement du style le plus noble et le plus gracieux. Il n'y avait en marbre blanc que le visage, les mains, les avant-bras et les pieds nus de la statue, dont le grand voile et la robe de chœur à vastes manches, étaient en beau marbre noir. Je n'ai jamais vu de draperies si légères et si largement exécutées. Je me rappelle aussi qu'elle avait sous la tête un coussin de porphyre impérial (c'est-à-dire du plus beau violet), lequel était encadré d'un riche ornement en vermeil ciselé, pour imiter un galon d'arabesques avec ses glands d'or. Ce beau monument du siècle des Valois ne laisse rien à désirer pour la conception ni pour l'exécution. J'ai toujours aimé pardessus tout les compositions du temps de la renaissance, à qui je ne trouve ni la froideur de l'antique, ni la gaucherie du gothique, ni l'afféterie grimacière et tourmentée des monumens d'aujourd'hui. Celui dont je vous parle est un des plus anciens, et peut-être le premier ouvrage de ce grand sculpteur. J'ai vu long-temps après, dans la Romagne, et surtout dans la Toscane, plusieurs tombeaux dont les disposi-

Digitized by Google

tions et l'ajustement avaient quelque chose d'analogue à celui-ci.

J'avais conçu pour cette image et pour la personne qu'elle représentait, un sentiment de prédilection singulière entre toutes ses sœurs de la tombe ; et, lorsque j'étais sans témoins, je ne sortais jamais de la chapelle sans avoir été lui baiser la main. J'y mettais toutefois de la nuance et du scrupule avec une grande délicatesse de conscience ; car, lorsque je ne me croyais pas, à ce qu'il me semblait, en *état de grâce*, quoique assurément, et grâce à Dieu ! mes péchés de ce temps-là ne fussent que des fautes purement *vénielles*, je n'osais pas appliquer ma bouche sur la belle main de marbre, et je me bornais à baiser l'anneau de Madame, à l'exemple des sœurs-converses et des clercs-minorés.

Un soir, je crus sentir qu'elle avait remué sous mes lèvres (la bague et non pas la main, Dieu merci !), je pensai qu'elle n'était pas assez solidement scellée, et pour m'en assurer, je la saisis par son chaton d'améthyste qui donnait prise, attendu que la pierre en était grande et saillante..... ; la bague se détacha brusquement et me resta dans la main.... ! Jugez de ce que j'éprouvai lorsque j'entendis subitement un bruit de sandales qui se dirigeaient du même côté de la chapelle ?....

C'était une vieille religieuse qui venait à pas lents, pour s'agenouiller et faire sa prière auprès du tombeau d'une autre Abbesse, qui était morte en odeur de sainteté, et qui s'appelait Madame d'Hautemer (grande maison normande qui n'existe plus) ; mais pour ne pas m'embarrasser dans une explication

Digitized by Google

qui l'aurait peut-être scandalisée, j'emportai l'anneau que je n'ai jamais rendu. Ma tante à qui je ne manquai pas d'en faire ma coulpe et de confier les pratiques de mon culte pour la défunte, avait commencé par exiger la restitution de cet insigne, en me disant que ce serait une sorte de larcin; mais j'en fus si désespérée, et je lui trouvai de si bonnes raisons, par analogie avec le culte des reliques, qu'on se distribue par fragmens sans s'embarrasser d'autre chose, ce qui est bien autrement personnel aux saints du Paradis qu'un morceau de pierre ou de métal..... enfin, je procédai si logiquement, et surtout si tendrement, que Madame de Froulay finit par consentir à me laisser la bague de Madame de Montgommery, en exigeant seulement qu'elle fût remplacée par une autre absolument semblable, et que j'eusse à la payer de mes propres deniers, afin d'en agir avec le plus d'équité possible. A la vérité, cette indulgente et parfaite personne eut la bonté d'augmenter ma petite pension, de manière à ce que je n'en souffrisse pas et que *mes pauvres* ne s'en ressentissent point. Lorsque la bague de remplacement fut arrivée de Rouen, où Madame de Montivilliers n'avait pas manqué de la faire bénir par son Archevêque, afin d'y faire appliquer les indulgences, elle eut grand soin de la faire sceller devant elle, A PERPÉTUITÉ, pour cette fois-ci, croyait-elle et nous pareillement. On ferma les grilles de la chapelle, et sans entrer dans aucune explication imprudente ou superflue, ma tante me signifia que je n'y retournerais plus, de peur de *m'enrhumer*.

Il y avait dans le trésor et la sacristie de cette

Digitized by Google

grande abbaye, des vases sacrés et des reliquaires, des dyptiques et des manuscrits du moyen âge, ainsi que des joyaux gothiques et des paremens d'autel d'une richesse et d'une curiosité merveilleuses. En m'informant, ou pour mieux dire, en m'affligeant de ce qu'on les eût anéantis pendant la révolution, j'appris avec étonnement que les gens du pays s'étaient bien gardés d'en détruire la moindre chose. Ils s'étaient partagé toutes ces richesses après les avoir soustraites aux autorités révolutionnaires, ensuite ils en firent une pacotille qu'ils expédièrent aux colonies espagnoles et portugaises, où toute la cargaison s'est très-bien vendue. Dans aucune autre province de France, on ne se serait avisé d'une combinaison pareille; et presque partout ailleurs, on a tout brisé sans aucun profit pour les propriétaires ou les spoliateurs. Au reste, Messieurs les Anglais avaient fait absolument la même chose à l'époque de leur prétendue réformation religieuse; ils ne détruisirent, en fait d'images et d'objets de notre culte, que ce qu'ils ne pouvaient transporter en France, en Espagne, en Italie et dans tous les autres pays catholiques, où ils établirent des bazars de crucifix et de toutes sortes d'ornemens d'église. Ils avaient même eu la précaution de conserver et de nous apporter les *Dateries-bullaires* et les *Authentiques* de Rome, qui s'appliquaient aux reliques qu'ils nous vendirent dans le diocèse du Mans. (On ne leur permettait pas d'exposer en vente les calices ni les ostensoirs, non plus que les patènes et les saints-ciboires, à ce que j'ai vu dans mon vieux Corroset.) Les Normands sont toujours animés d'un esprit de

Digitized by Google

calcul et d'un amour du profit, qui me les rend insupportables! Les Normands sont aux autres Français ce que les Anglais sont au reste des Européens. On me dira tout ce qu'on voudra sur les bienfaits du négoce et le génie du commerce, c'est tout ce que j'éprouve de plus antipathique et tout ce que je connais de plus bas. J'aime cent fois mieux le pillage et la destructrion par la violence et l'aveuglement, que le sacrilége et la conservation par un calcul de trafic et d'industrie mercantile. Aussi bien, disais-je toujours à ce bon M. Turgot que *Joseph vendu par ses Frères* avait été le premier exemple et le modèle de toutes les transactions commerciales.

Les huissières et leurs valets de porte, qui demeuraient en dehors de la clôture, avaient permis à un pauvre mendiant de se retirer toutes les nuits dans une espèce de casemate qui se trouvait sous la haute et large voûte par où l'on entrait dans la première cour de l'abbaye. C'était un malheureux homme qui n'avait ni bras ni jambes : une pauvre femme inconnue, jeune et presque jolie, disait-on, venait le chercher tous les matins sur une espèce de brouette, et puis on l'établissait sur le bord du grand chemin pour y solliciter la charité des passans. On leur donnait le pain, la soupe et du cidre de l'abbaye, mais le plus souvent ils ne les consommaient point.

Il avait été commis deux assassinats sur la même grande route; le tribunal de l'Abbesse avait instrumenté sans rien découvrir, et la terreur en était répandue dans tout le pays. On proclama des monitoires, on fit des processions générales, on vint demander des prières publiques à l'abbaye; il n'est

Digitized by Google

rien de tel que les paysans normands pour avoir peur des voleurs et pour ne vouloir jamais s'exposer à leur poursuite et à leur ressentiment—*y sont comme une légion d'Saatans! y sont anescouâdés; j'nôsrions point les asticoter; nos pon-miers sont en pleine terre et nos mésons coucheue d'hors!* voilà ce qu'ils *chantaient* pour répondre aux sommations du Sénéchal de Montivilliers, et l'on n'en trouva pas un qu'on pût decider à faire le guet ou la patrouille pendant la nuit. En attendant, ma tante reçut une lettre du Procureur-général de Normandie, qui la prévenait de se tenir en garde, et qui lui parlait de la découverte d'un projet de complot dirigé contre la caisse ou la sacristie du couvent. L'intendant de Rouen nous envoya une brigade de maréchaussée pour nous garantir des voleurs, ce qui fut bien malheureux pour Mademoiselle d'Houdetôt qui s'était éprise d'une tendre passion pour le brigadier, car on la renvoya chez ses parens, où elle reçut, nous dit-on, de fameux coups de crosse.

L'esprit contumacier, cauteleux, la finesse entortillée de ces paysans de Normandie ne me sont jamais sortis de l'esprit : avec leur accent traînant et sournois, on dirait toujours qu'ils dissimulent et qu'ils ergotent : il me semble encore les entendre parler de surgits, de cauquets, d'exploits signifiés et de *témoins-gnages*. Ils sont régis par d'étranges coutumes, à la vérité! Quand un paysan du voisinage a l'envie de vous escamoter une haie, par exemple, il arrive de nuit avec deux témoins, ce qui n'est pas difficile à trouver en Normandie; il y coupe un arbre, sur votre fossé; on l'enterre ou

Digitized by Google

on l'emporte, afin qu'il n'y paraisse pas ; ensuite il vous attaque en justice, en disant que la haie n'est pas à vous, par la raison qu'elle est à lui. Ses témoins sont tous prêts à déposer qu'il y a fait ou fait faire une coupe de bois à telle époque, et si, par ignorance ou par négligence, vous ne l'avez pas fait poursuivre avant l'expiration de l'année pour le bois qu'il vous a volé, vous pouvez être assuré que vous perdez votre procès et que la haie lui reste en propriété. Comment voudriez-vous qu'avec de pareilles lois dans un pays si fertile et si plantureux, les malheureux paysans ne devinssent pas des fripons, ou tout au moins des chicaneurs?

Je me souviens que dans une de mes promenades champêtres avec Mesdemoiselles d'Harcourt, je dis à une petite Normande de six à sept ans d'aller me chercher un mouchoir que j'avais oublié dans la cabane de son père, qui était un *nourrisseux* de bestiaux, et chez qui nous étions entrées pour boire du lait. Elle me répondit : — *Mam'zelle, vous seriez p'têtre ben en peineue de l'prouvée?*—J'ai des témoins, lui dis-je, avec l'air triomphant, mais la petite Pimbêche sut bien nous faire entendre comme quoi le témoignage de Mesdemoiselles d'Harcourt ne me servirait peut-être pas en justice, attendu qu'elles n'avaient pas l'air d'être *filles majeures*.

Une autre fois, ma tante avait fait amener devant elle un vieux pâtre que tout le monde accusait de maléfices, et notamment d'avoir ensorcelé tous les moutons d'un vassal de l'abbaye. — Malheureux, lui dit ma tante, est-il possible que tu sois assez abandonné de Dieu, des Anges et des Saints, pour

Digitized by Google

avoir envie de faire des sortiléges?—*Ma fine, Madameue, j'm'en aideue quand j'peue!* — Alors, répliqua l'Abbesse, je vois que si tu n'es pas véritablement sorcier, ce n'est pas faute de malenvie; ainsi je vais te faire condamner par mes justiciers à passer huit jours en prison, et si tu continues, je t'enverrai pardevant le parlement de Rouen, qui condamne au feu les maléficiers, et les fait brûler tous vifs, écoute bien ceci! — Vous n'aurez point cette peine-là, dit-il, *j'ai fini mon temps.* On apprit le lendemain matin qu'il s'était étranglé dans son cachot. Il fallut instruire ce procès criminel, et laisser pendant cinq jours et cinq nuits cet odieux cadavre dans les prisons de l'abbaye, ce qui nous faisait une horreur abominable! On n'évoqua pas son affaire au parlement, ce qui va sans dire, et en exécution de la sentence de la cour abbatiale, on le fit enlever sur une espèce de claie, faite avec des branchages dépouillés de leurs feuilles, couché sur le ventre et côte à côte avec un chien mort; ensuite on le fit traîner sur cette claie, par un âne (en ayant soin que les pieds de l'homme fussent attachés à la queue de la bête), jusqu'au gibet seigneurial de l'abbaye, où les valets du bourreau l'enfouirent sous la potence avec le corps du chien. Voilà comme on procédait alors contre les suicides, mais comme il y avait déjà quelques germes d'hostilité contre les autorités ecclésiastiques, les frondeurs et les esprits forts du Cotentin prétendirent que le sorcier de Montivilliers n'aurait pas dû être traîné sur la claie comme un suicide, et que c'était lui avoir fait injure et injustice, attendu, certaine-

ment, que c'était le diable qui lui avait tordu le col (1).

(1) Il paraît que, depuis la révolution, le suicide est considéré dans un certain monde comme un exploit honorable et mémorable! Quelque temps après le retour du Baron de Breteuil à Paris, lequel arrivait d'émigration, j'eus la contrariété de me rencontrer chez lui avec cette ingrate et indigne Mme Campan, qui avait eu la témérité, pour ne pas dire l'insolence, de se présenter chez cet ancien Ministre du Roi Louis XVI. Je la retrouvai là telle qu'elle avait toujours été dans son poste de femme de chambre de la Reine, c'est-à-dire, effarée, bourgeoise affectée, comédienne ignoble et maladroite. Elle se mit à raconter sensiblement la glorieuse et généreuse fin d'une de ses sœurs, qui s'était jetée par sa fenêtre afin de ne pas être condamnée par les tribunaux révolutionnaires, et pour empêcher son bien d'être confisqué : ce qui aurait occasionné la ruine de ses chers enfans, disait l'autre, avec un air de suffisance et d'admiration qui me parut d'un ridicule intolérable. — Mme Campan, lui dis-je, votre sœur aurait dû laisser à sa famille l'exemple d'une autre conduite et d'une résignation plus chrétienne. Je trouve que son affection pour ses enfans ne s'est manifestée que par une sorte de prévoyance bien matérielle, et si ses filles avaient toute autre envie que celle de se tuer par amour pour l'argent, qu'est-ce qu'elle aurait à leur faire dire, et qu'est-ce que vous leur pourriez dire en son nom? Si vous parlez d'une action pareille avec approbation devant vos pensionnaires, cela doit faire de petites filles joliment élevées!... Elle me regarda, me reconnut et n'osa pas me répliquer. *(Note de l'Auteur.)*

Sans vouloir établir et formuler une opinion sur la sévérité du jugement porté par l'auteur, on trouve effectivement dans les *Mémoires de Mme Campan*, qui n'ont été publiés qu'après la mort de Mme de Créquy, le même récit, avec les mêmes circonstances relatives à la mort de Mme Auguié. On est obligé de convenir qu'elle y parle du suicide de sa sœur avec un ton de sensiblerie factice et d'admiration scandaleuse.

(Note de l'Éditeur.)

Digitized by Google

Un soir d'automne, après dix heures sonnées, ce mendiant, qui n'avait ni bras ni jambes et dont je vous ai parlé, n'était pas rentré dans sa casemate : on supposa que la femme qui prenait soin de lui avait négligé de le ramener à son gîte. Les huissières attendirent charitablement jusqu'à dix heures et demie, ce que voyant la Sœur-Cellerière, elle envoya demander les clés pour les porter, suivant l'usage, à la Mère Prieure, qui les déposait scrupuleusement sous son oreiller, et qui était une Demoiselle de Toustain (J'ouvre une parenthèse à propos de celle-ci, pour vous dire qu'elle avait fait émailler sur la boule dorée de son bâton Priorissal, la devise héraldique de sa famille : TOUS-TEINTS-DE-SANG, ce que ma tante avait trouvé déplacé sur un pareil insigne de profession religieuse et de fonction pastorale. — Ma chère fille, avait-elle dit à la Mère Prieure, un *cri-de-guerre* est toujours malséant pour une épouse de Jésus-Christ ! ce dont la Mère Prieure ne lui savait pas bon gré, et ce dont il résulta qu'elles n'étaient pas trop bien ensemble). Au lieu des clés de l'abbaye, qu'elle attendait, on rapporta d'étranges nouvelles à Mme de Toustain. Un riche et vigoureux fermier venait d'être attaqué sur la grande route ; il avait assommé de sa *marotte* un des assassins que les cavaliers de maréchaussée venaient d'amener avec son complicè à la porte de la voûte ; ils demandaient qu'on leur ouvrît celles de la prison pour y déposer les deux coupables, et, finalement, on sollicitait pour le fermier la permission de passer le reste de la nuit dans la première cour d'enceinte, afin de ne pas l'exposer à retomber entre les

Digitized by Google

mains d'autres voleurs. Mme la Prieure avait fait répondre qu'il était trop tard. On fut réveiller Mme l'Abbesse, qui fit ordonner d'ouvrir toutes les portes qui pourraient être désignées par le brigadier, en dehors des limites claustrales; mais la vieille Bénédictine s'opiniâtra si fortement dans sa *règle*, et se retrancha si bien dans ses *constitutions*, que ma tante se vit obligée de se lever pour aller lui prendre les clés dont elle ne voulait pas se dessaisir. Comme une Abbesse de Montivilliers n'est pas rigoureusement astreinte à la clôture, ma tante, qui était parfaitement charitable et courageuse, crut devoir sortir jusque dans la première cour, et ce fut avec un cortége convenable à sa dignité, toutefois. Elle avait un porte-croix qui la précédait entre deux acolytes qui tenaient des cierges; elle était suivie par une douzaine d'Assistantes, en voile abattu et les mains croisées sur la poitrine; enfin toutes les sœurs converses du monastère étaient rangées autour de leurs Dames, avec leurs grandes chappes grises et portant de longues torches allumées, dans ces belles verrines gothiques qui représentent les armoiries des abbayes royales en vitraux de couleur, et qui servent pour les processions nocturnes autour du cloître. Je n'ai rien vu dans les nouveaux romans qui fût aussi *romantique* que cette scène nocturne, et qui fût aussi *pittoresque*, surtout.

Madame de Montivilliers fit d'abord ouvrir les portes de la prison, ce que toute autre personne n'aurait osé faire en dépit de la Prieure. Elle fit donner un asile et des cordiaux à ce brave métayer. Elle fit examiner, par son chirurgien, l'individu blessé

Digitized by Google

qui était un homme habillé en femme, et l'on apprit alors du fermier que l'autre criminel était cet infernal mendiant qu'on abritait sous le porche de l'abbaye, et qui se trouvait là, devant nous, sur une civière, en attendant qu'on le jetât dans un cachot, comme il l'avait si bien mérité ! C'était le torse d'un géant dont on aurait coupé les quatre membres, à la réserve d'une espèce de moignon qui ressemblait à un restant de bras. Sa tête me parut d'une grosseur démesurée. Il avait des plaies et des plaques de fange sur toute la peau ; il en avait dans sa crinière et dans sa barbe revêche. Les haillons dont il était couvert étaient profondément souillés d'une boue fétide et sanglante, et l'on voyait flamboyer au milieu de toutes ces Nonnes, de ces torches bénites et ces transparens féodaux, les yeux de ce meurtrier, les deux yeux verdâtres les plus sinistres et les plus scélérats qu'on ait jamais rêvés dans le cauchemar le plus affreux... Quand elle eut tout disposé pour la sûreté générale avec méthode et discernement, prudence et présence d'esprit, Madame de Montivilliers leva son voile, et tout le monde se mit à genoux pour recevoir sa bénédiction.

Comme je m'étais introduite en fraude avec les Assistantes de Madame, je fus mise en pénitence pour trois jours, c'est-à-dire exilée de l'Abbatial et dans une cellule éloignée, où l'on ne me donna pour toute compagnie qu'une Sœur-Économe qui était sourde comme un tapis, et qui parlait toujours sans discontinuer sur les différentes manières de conserver les œufs et de faire sécher les haricots. On n'a jamais imposé de pénitence aussi bien calculée pour la pu-

Digitized by Google

nition d'une petite fille impatiente et curieuse ! Je restai trois fois vingt-quatre heures sans apprendre aucune nouvelle de nos voleurs. Ma tante se divertissait beaucoup d'avoir imaginé cette punition-là.

On avait trouvé dans cette cave, où couchait l'estropié, plusieurs lames de grands couteaux ou de poignards, ainsi qu'un rouleau de 60 louis d'or, qu'il avait caché sous des fagots. On trouva parmi ses guenilles un reliquaire en filigrane, appartenant à Mademoiselle de Beuvron, un *Agnus-Dei*, deux hosties et des ciseaux d'or, avec une grande quantité de cheveux de toutes les nuances de couleur, ce qui fit supposer qu'il aurait eu des intelligences avec quelque personne à l'intérieur du couvent, où, depuis l'arrivée de ma tante, on avait mis toute les religieuses, les novices et les pensionnaires, en *coupe réglée*. On n'a jamais découvert comment il avait fait pour se procurer de nos cheveux, que nos sœurs converses faisaient toujours vendre à la foire de Guibray, au profit de la confrérie du Saint Rosaire ; mais tout donne à penser qu'il voulait s'en servir pour nous faire quelques maléfices. On fit brûler sur-le-champ les deux hosties, dans la frayeur qu'elles ne fussent consacrées et pour les mettre à l'abri de toute profanation.

Il est résulté de ce long procès qu'à dix heures du soir, le 4 novembre 1712, cet homme, étant placé sous un arbre et sur le bord du grand chemin, avait demandé l'aumône, avec une voix piteuse et suppliante, à ce même fermier qui revenait de la foire de Caen, et qu'il lui avait demandé notamment de vouloir bien s'approcher *tout contre,*

Digitized by Google

afin de pouvoir laisser tomber dans un chapeau que le mendiant avait à terre et devant lui, la petite pièce ou les petites pièces de monnaie qu'il pourrait lui destiner. On y voyait à peine, mais on découvrit après coup qu'au moyen de ce qui lui restait de son avant-bras, le mendiant avait fait manœuvrer une longue perche qu'il tenait le long de son corps, et qui aboutissait, par en haut, à une espèce de bascule ou d'assommoir en planches, qui était caché dans les branches de l'arbre et qu'il avait fait s'abattre et tomber rudement sur la tête du métayer. C'est alors que parut le jeune homme habillé en femme, qui commença par donner deux coups de couteau au cheval du fermier, mais à qui celui-ci paya si bien son compte qu'il était déjà mort avant d'arriver à l'abbaye. Le métayer était accouru à toute bride à Montivilliers pour y chercher la maréchaussée qui chargea les deux assassins sur la même brouette, et qui nous ramena cette belle capture au milieu de la nuit. Comme on publia des monitoires ecclésiastiques, les enfans du pays furent déposer qu'ils avaient eu connaissance de plusieurs turpitudes exécrables entre ces deux scélérats, dont il a paru que l'un devait être le père de l'autre, qui avait une figure de femme. Le parlement ne manqua pas d'évoquer son procès, qui se termina par la découverte de plusieurs vols accompagnés de meurtre, et qui finit par le supplice de la roue. On avait remarqué que cet homme avait un accent et des locutions particuliers aux Lorains; mais comme on ne put jamais s'assurer quel était son nom, ni le lieu de sa naissance, on le fit exécuter sur le théâtre

Digitized by Google

de ses derniers crimes, c'est-à-dire à Montivilliers, où il mordit le bourreau auquel il emporta les deux premières phalanges d'un doigt qu'il broya de ses dents comme une hyène, et qu'il avala. On nous dit qu'il était si fortement charpenté que le bourreau avait eu de la peine à lui briser la poitrine. Il injuria jusqu'à son dernier moment ce même exécuteur qu'il avait mordu, en lui reprochant son inexpérience et sa maladresse, et disant que *ce n'était pas la première fois qu'il avait été roué vif*. Pendant ce temps-là, tout le monde était en prières à l'abbaye pour obtenir que le bon Dieu lui fît miséricorde. On n'en a jamais su davantage au sujet de ces deux criminels.

Nous fûmes agréablement distraites de toutes ces tristes impressions de crimes et de supplice, dont nos pauvres cœurs étaient flétris, par l'arrivée de Mademoiselle des Houlières, à qui ma tante avait offert un asile, et fait ajuster un appartement commode à l'abbaye (1).

— Ma toute aimable, lui dit Mme l'Abbesse en l'embrassant :

« J'ai fait, pour vous rendre
» Le destin plus doux,
» Ce qu'on peut attendre
» D'une amitié tendre..... »

Ce qui parut une heureuse application de cette char-

(1) Antoinette de Lafon de Boisguérin des Houlières. Elle est qualifiée, dans un de ses brevets de pension dont j'ai conservé le titre original : « Fille de Messire Guillaume de Lafon de Bois-

Digitized by Google

mante idylle où feue Mme des Houlières avait imploré pour ses enfans et ses agneaux la protection du Roi Louis-le-Grand. Je me souviens qu'elle était restée sous le coup d'un attendrissement et d'une admiration sans bornes pour Madame de Montespan, qu'elle avait vue mourir naguère avec les sentimens du repentir et de la dévotion la plus édifiante (1). J'ignorais absolument que Mme de Montespan, notre parente, eût aucun scandale à réparer; mais, comme il résultait de la conversation de Mlle des Houlières avec ma tante que notre cousine était la mère d'un fils du Roi qui s'appelait M. le Duc du Maine, j'avais de la peine à m'expliquer pareille chose. Je sentais bien qu'il ne fallait demander

guérin, Écuyer, Seigneur des Houlières et du Valelos, Lieute-
» tenant du Roi ès ville et citadelle de Dourlens, et de Noble
» Dame Antoinette du Lyger de Lagarde, son épouse. »

Mlle des Houlières avait remporté le grand prix de poésie à l'Académie française, en l'année 1687, et n'est morte qu'en 1718. Sa pension fut supprimée après la mort du Roi Louis XIV, et l'on ne put jamais obtenir pour elle aucun bienfait de M. le Régent, qui ne s'embarrassait guère des honnêtes filles. Elle a conservé jusqu'à sa mort une rente de 400 livres sur la manse abbatiale de Montivilliers, comme aussi deux autres pensions de 300 livres chacune, que lui faisaient M. l'Evêque du Mans et Mme la Marquise de Froulay, notre grand'mère. *(Note de l'Aut.)*

(1) Françoise-Athénaïs de Rochechouart-Mortemart, Surintendante de la maison de la Reine, laquelle avait épousé, en 1663, Louis-Henry de Pardaillan de Goudrin de Saint-Lary de Bellegarde d'Antin de Nogaret de la Valette de Foix d'Astarac et d'Épernon, Marquis de Montespan, etc. et laquelle était morte, aux eaux de Bourbon, en 1709, âgée de 66 ans.

(Note de l'Auteur.)

Digitized by Google

aucun éclaircissement à ce sujet; car on avait l'air de passer là-dessus comme sur des charbons ardens, et toute mon inquiétude était de ne pouvoir jamais découvrir le mot de cette énigme.

A propos de Mlle des Houlières, je vous dirai que cette illustre et vertueuse personne était le modèle achevé de la véritable et parfaite civilité gentilhomière. Elle était prévenante avec discrétion, naturelle avec réserve, respectueuse avec dignité, familière avec une mesure exacte. On entrevoyait qu'elle avait dû souffrir de la mauvaise fortune; mais ce qui vous apparaissait visiblement à son air de sécurité douce et fière, c'est qu'elle ne s'était jamais trouvée dans aucun rapport d'assistance ou de protection qu'avec les gens les plus nobles et les plus délicats. Cette réunion de simplicité courageuse et de résignation modeste ne se retrouve plus dans les caractères. Les nobles qui deviennent pauvres, aujourd'hui, sont en révolte contre leur pauvreté et dans un état d'irritation haineuse contre les grands seigneurs; ce qui fait, par un mouvement équitable et d'instinct naturel, que les riches sont dans un état permanent de contrainte, de défiance et de répulsion contre les pauvres, à moins qu'ils ne soient des mendians résignés à leur malheureux sort. C'est un effet de l'orgueil philosophique et de l'irréligion qui nous submergent et finiront par nous abîmer dans un océan d'amertume. On nous dit à cela; — Tant pis pour les pauvres! — Hélas! tant pis pour les riches, et surtout pour les plus riches et les plus nobles, ainsi qu'il est aisé de le prévoir! A tout prendre, c'est aussi la faute des grands seigneurs

Digitized by Google

qui protégent le philosophisme, qui s'isolent du reste de la noblesse, et qui se contractent dans leurs intérêts personnels. On n'aurait jamais pu trouver jadis un pauvre gentilhomme ou une seule fille de condition, que les princes et la haute noblesse eussent eu la barbarie, l'impolitique ou la négligence d'abandonner à l'humiliation, aux souffrances et aux tentations de la pauvreté !

Mlle des Houlières arrivait de votre province où elle était allée passer quelque temps auprès de la malheureuse châtelaine de Canaples (1), et comme elle avait été témoin de toutes les extravagances de votre pauvre oncle, elle avait peine à s'en taire devant nous. (On était loin de savoir alors que j'épouserais un Seigneur de la maison de Créquy.)

Imaginez qu'au château de Canaples il était interdit de servir à manger aux heures habituelles des repas, de sorte qu'on allait déjeûner, goûter ou collationner, comme on voulait, pourvu qu'on n'appelât pas cela dîner ou souper, dans une espèce de réfectoire où le buffet se trouvait garni, tant bien que mal, avec des pâtés de loutre qu'on fabriquait à Wrolland, et des jambons d'ours que M. de Canaples faisait venir de ses plantations du Canada. Il ne pouvait endurer les tourne-broches, qu'il appelait une invention des bourgeois et des financiers. Le

(1) Julie de Commerfort, femme d'Adrien-Hugues de Créquy, Comte de Canaples et Vidame de Tournay. Il était veuf en premières noces de Charlotte de Rohan-Guéménée, sœur du Cardinal Armand-Jules et de la Comtesse de Brionne dont il est souvent parlé dans la suite de ces Mémoires. *(Note de l'Éditeur.)*

Digitized by Google

rôti se fabriquait chez lui comme au XIIIe siècle, au moyen d'une roue tournante et à claire-voie, dans laquelle on enfermait un gros chien qui s'y démenait comme un diable, et qui finissait toujours par en enrager. Vous n'avez pas d'idée de la consommation de caniches et de mâtins qu'on faisait dans cette cuisine. La Comtesse était obligée de se faire servir par un heiduque ou par des laquais, ce qui fait qu'elle s'habillait et se déshabillait toute seule. Il avait chassé toutes ses femmes, en disant que c'étaient les femmes de chambre qui donnaient des puces aux chiens. Mlle des Houlières ne tarissait pas sur toutes les folies de ce pauvre Comte.

C'était pendant son séjour à Canaples que la bête du Gévaudan, qu'on suivait à la trace du sang depuis son passage à Marjevols, et qu'on poursuivait inutilement depuis quatre mois, vint s'établir et se terrer dans le vieux cimetière du Freschin, où elle faisait des dévastations les plus dégoûtantes (M. de Buffon avait arrangé, long-temps après, que ce devait être une hyène d'Afrique, échappée d'une ménagerie ambulante qui se trouvait pour lors à Montpellier; mais, d'après la description que nous en fit Mlle des Houlières, qui l'avait vue, je suis persuadée que ce devait être un loup-cervier). Cette horrible bête avait dévoré les deux enfans du capitaine des chasses de votre oncle, lorsque celui-ci prit la détermination d'aller se poster à l'affût dans le cimetière du Freschin, où cette bête immonde allait se réfugier toutes les nuits, en s'élançant par-dessus les murailles. Il est assez connu que ce fut le

Digitized by Google

même Comte de Canaples qui la tua d'un coup d'espingole (1).

M. de Canaples aurait bien voulu que Mlle des Houlières, qui était la dixième Muse de son temps, lui fît quelque pastorale sur ce sujet-là, — et je voudrais aussi, disait-il, que ce fût sur l'air :

« Mon aimable boscagère,
« Que fais-tu dans ces vallons ? »

C'est alors que Mlle des Houlières se mit à l'œuvre pour lui composer cette fameuse chanson qui consiste en deux vers de huit syllabes. — Quand on les a répétés jusqu'au bout de la mesure, nous disait-elle avec enjouement, on n'est pas moins satisfaite et moins avancée que si la strophe avait été complètement et régulièrement finie; écoutez plutôt, mes Révérendes Mères :

« Elle a tant mangé de monde,
« La bête du Gévaudan !
« Elle a tant mangé de monde,
« La bête du Gévaudan !
« Elle a tant mangé de monde !.....

(1) Ne confondez pas cette bête avec un autre monstre affamé qui parut long-temps après, et à qui on donna le même nom de *bête du Gévaudan*, quoiqu'il arrivât des montagnes de Navarre. La même chanson recommença son tour de France, et M. Grimm écrivit à ses illustres correspondans que l'auteur de cette complainte était M. Mettra, le fameux nouvelliste de la Petite-Provence. Vous pouvez juger par ceci des renseignemens qu'il prenait et du mérite des observations qu'il adressait à ses cours du Nord. (*Note de l'Auteur.*)

Digitized by Google

Ce qu'elle recommençait je ne sais combien de fois, tout en poursuivant son air de l'*Aimable boscagère*, jusqu'à la chute et la fin de sa période musicale. (Vous vous rappellerez peut-être, en lisant ceci, que Mlle Dupont, votre berceuse, vous chantait précisément la même complainte, et qu'elle en usait toujours de la sorte, en guise de somnifère et pour le service de votre clinique.) Apprenez donc, mon Enfant, que cette chanson populaire est la sœur des *Nymphes de Thrace* et l'œuvre d'une Fille de Mémoire!

Mademoiselle des Houlières avait la bonne grâce et la sincérité de nous faire observer que ces deux méchans vers de complainte avaient obtenu beaucoup plus de faveur publique et de succès que non pas ses autres poésies les plus ingénieuses et les plus soigneusement élaborées.

Digitized by Google

CHAPITRE II.

Suite de l'éducation de l'auteur.—Madame l'Intendante.—Une mystification.—Ses suites funestes.—Une Princesse du sang. — Un pélerinage. — Le mont Saint-Michel. — Les dames bretonnes.

Il arriva non loin de Montivilliers, à la même époque, un événement que je ne crois pas inutile à vous rapporter, ne fût-ce que pour vous prémunir contre certains passe-temps auxquels on se livre quelquefois à la campagne, entre personnes de mauvais goût. Je veux parler de ces espèces de divertissemens qui consistent à se *jouer des tours*, et se *faire des farces*.

Un jeune conseiller au parlement de Normandie, appelé M. de Martainville (et nouvellement marié), avait réuni dans son château une vingtaine de personnes qui devaient y passer les vacances, et dans le nombre il y avait plusieurs officiers des garnisons voisines (1).

On y perçait les murailles et les plafonds pour y faire jouer des ficelles qu'on avait attachées à vos ri-

(1) David-Etienne le Veneur de Martainville, Chevalier, Seigneur et Patron dudit lieu, Baron de Francheville, Conseiller du Roi en sa Cour de Parlement de Normandie, etc.; mort en 1777, étant veuf d'Angélique-Émiliane Turgot, Dame du Quesnoy, de Malipierre, de Rouville, d'Orville et autres lieux.
(Note de l'Auteur.)

Digitized by Google

deaux et vos couvertures : on y creusait des trous cachés sous l'herbe, afin d'y faire tomber les cavaliers pêle-mêle avec leurs montures, ce qui devait être fort agréable pour les cavaliers ! On y mettait du sel dans votre café, du piment dans votre tabac, du jus de coloquinte aux bords de votre gobelet, de la poix de Bourgogne à vos chemises, et du crin haché dans vos draps de lit. Vous imaginez bien qu'il y avait des grenouilles et des écrevisses dans tous les lits du château ? C'est une idée fondamentale en fait de mystification provinciale, et c'est toujours, m'a-t-on dit, la première idée qui vient à l'esprit de ces charmans espiègles de campagne. Toujours est-il qu'on ne pouvait aller visiter les jeunes mariés sans se trouver assailli par cette joie grosse d'attrapes et de brutalités impertinentes, ce qui faisait de leur château comme une sorte d'écueil et de rescif malencontreux pour toute la noblesse du voisinage.

Le Martainville et sa conseillère attendaient chez eux la veuve de l'Intendant d'Alençon, qui s'appelait Mme Hérault de Séchelles, qui s'en allait tout doucement aux eaux de Baréges, en voyageant à très-petites journées, et qu'ils avaient suppliée de venir se reposer pendant quelques jours à Martainville. Il est bon de vous dire qu'elle était en convalescence d'une fluxion de poitrine, qu'elle avait soixante mille livres de rente, et que les Martainville étaient ses principaux héritiers. C'était du reste une vieille femme de robe, infiniment douillette, exigeante et susceptible à l'excès. C'était une de ces véritables *intendantes* qui sont adulées par la société d'une ville de province, et qui ne prennent jamais la peine de relever

Digitized by Google

leurs cartes au *Reversis;* d'où vient que le Cardinal de Fleury disait toujours au jeune Roi qui jouait sans y penser : — *Madame l'intendante, c'est à vous à relever les cartes* (1)....

— Ah ça, disaient les Martainville à toute cette volée de corneilles et d'étourneaux, n'allez pas faire des folies pendant la relâche et la station de notre tante de Séchelles! Soyez bien sages et bien sérieux, Messieurs et Mesdames! et n'oubliez pas que c'est une parente à succession!

On avait fait déménager je ne sais quelle Présidente, afin d'ajuster le plus bel appartement pour cette illustre valétudinaire. On avait placé dans la chambre qu'on lui destinait tous les petits meubles les plus commodes, ainsi que les chinoiseries les plus charmantes et les plus jolies porcelaines de Saxe de la maison. On avait soin de lui maintenir continuellement bien cuite à point et bien chaude au bain-marie, une poularde au gros sel, avec des pigeons bouillis à l'orge-mondée et des cailles aux laitues; sans compter les œufs frais dans de l'eau froide, et du vin d'Alicante dans de l'eau tiède; enfin la cuisine et la livrée des Martainville étaient restées sous les armes pendant plus de huit jours; et Madame l'Intendante n'arrivait pas!.... On com-

(1) Anne Turgot, Dame de la Chesnaye, veuve de César-Auguste Hérault, Chevalier, Seigneur de Séchelles et du vicomté de Saint-Marc, Conseiller du Roi Louis XIV en son Conseil d'Etat, et son Intendant de justice, police et finances en la généralité d'Alençon. Le fameux révolutionnaire Hérault de Séchelles était l'arrière-neveu de ce magistrat. *(Note de l'Aut.)*

Digitized by Google

mençait à s'en inquiéter dans la famille, et le reste de la compagnie s'en impatientait. Il est à savoir aussi que le maître du château n'avait jamais vu cette tante de sa femme, et que celle-ci n'avait pas revu sa vieille parente depuis l'âge de cinq à six ans, ce qui fit naître l'envie d'organiser *une attrape*.

Il se trouvait dans la troupe facétieuse un petit M. de Clermont d'Amboise, lequel aurait bien voulu m'épouser quelques années après, soit dit en passant, mais la reconnaissance que je lui dois ne saurait m'empêcher de vous dire que c'était un vilain petit chafouin jaune (1). On imagina de le déguiser en vieille dame; un autre jeune officier devait s'habiller en femme de chambre, et sur toute chose, on avait eu grand soin de dissimuler les préparatifs de ces déguisemens, qui ne devaient être connus que de trois à quatre personnes, mais qui furent divulgués par une femme de chambre à un godelureau de la société. On organisa ruse contre ruse, et l'on s'arrangea pour mystifier les mystificateurs; ainsi, tandis qu'on était aux aguets pour les accueillir en les houspillant et les bousculant de la plus belle manière, arriva la véritable Intendante, sur laquelle on se précipita comme une avalanche, à laquelle on arracha sa mantille à falbalas, son collet monté, sa cornette avec sa perruque, enfin qu'on maltraita si cruellement, que la chose en fait horreur à penser! La mal-

(1) Jean-Baptiste-Louis de Clermont d'Amboise, Marquis de Resnel et de Montglas, Comte de Chéverny, etc. Il épousa, en 1722, Henriette de Fitz-James, fille ainée du Maréchal-Duc de Berwick, et Dame du Palais de la Reine. *(Note de l'Auteur.)*

Digitized by Google

heureuse en était si mortellement saisie, qu'elle ne pouvait crier ni proférer une seule parole ; mais dans ce qu'elle entendit, il y eut des révélations perfides... — *Vilaine autruche! — Ennuyeuse Intendante! — Vieille tante à succession!... — Ah! tu veux aller aux eaux pour faire languir tes héritiers! — En voilà des eaux minérales! en voilà des douches!...* Et c'étaient des taloches et des seaux d'eau de puits qui lui tombaient sur le corps au milieu d'un vacarme affreux. Après un quart d'heure de pareils sévices et des plus mauvais traitemens (elle était tombée sous les coups, et restait gisante sur le pavé du vestibule), on s'aperçut qu'elle ne donnait aucun signe de vie; on approcha des lumières, on ne reconnut point le petit de Clermont, et ce qui résulta de l'investigation, c'est que la pauvre femme était presque morte...

Chacun s'enfuit du château, à la réserve de ses parens qui s'arrachaient les cheveux, et qu'elle ne pouvait envisager sans éprouver un sentiment de terreur et d'horreur profondes! Elle en mourut le troisième jour, et comme elle n'avait jamais fait aucunes dispositions testamentaires, il se trouva que son héritage était naturellement ouvert au profit des Martainville, ce qui les compromit dans l'opinion publique et pardevant leurs confrères du parlement, au point qu'on informa judiciairement sur cette abominable méprise, et que M. de Martainville se vit obligé de se défaire de sa charge. Comme il était rempli d'honneur, et que sa femme était la délicatesse même, ils ne voulurent toucher absolument rien de la succession de Mme de Séchelles, qu'ils abandonnèrent à leurs collatéraux. Ils vendirent

Digitized by Google

quelque temps après leur beau manoir de Martainville, et même ils en quittèrent le nom pour celui de leur Baronnie de Francheville, que leur famille porte encore aujourd'hui. Mme de Maintenon a dit que le *bon goût* suppose toujours un *grand sens;* et c'est la moralité de cette anecdote.

Ma tante reçut à peu près à la même époque une visite, honorable si l'on veut, mais dont elle se serait bien passée, vu le caractère épineux et la maussaderie coutumière de Madame la Princesse de Conty (1). On avait envoyé son Altesse Sérénissime aux bains de mer, parce qu'elle avait été mordue par un de ses chats qui fut suspecté d'hydrophobie. En s'en retournant à Versailles, elle vint passer les fêtes de la Pentecôte à Montivilliers, et je me souviens qu'elle m'y baisa sur le front en me disant : — *Bonjour, Cousine;* avec le même air et du même ton qu'un autre aurait dit : — *Le diable t'emporte!* Je me rappelle aussi que pendant la grand'messe, elle y fit une scène à l'officiant qui venait lui présenter la patène à baiser. — *Allons donc!* lui cria-t-elle avec une voix rude et en repoussant le vase sacré que le prêtre tenait à la main : — *Allons donc! Comme vous!.... Comme vous!* poursuivit-elle aigrement; ce dont notre malheureux chapelain resta tout abasourdi. L'Abbesse, qui siégeait en grande cérémonie

(1) Marie-Thérèse-Agnès de Bourbon-Condé, morte en 1732, étant veuve de François-Louis de Bourbon, Prince de Conty et de la Roche-sur-Yon, Duc de Mercœur, Comte de la Marche et Prince du sang royal de France, lequel était mort en 1709.

(Note de l'Auteur.)

Digitized by Google

sur son estrade, en souffrait tout aussi visiblement que ce pauvre prêtre, et comme la scène se passait au guichet de la communion, qui séparait le sanctuaire du chœur des religieuses, ce qui fait que la princesse était de notre côté de la grille, et l'officiant en dehors, ma tante me fit signe de venir m'agenouiller à ses pieds, et par suite de l'explication qu'elle m'y donna, le plus brièvement possible, je m'en fus dire au prêtre au travers de la grille, et en latin, ce qui m'avait été prescrit par ma tante, c'est-à-dire que les Princes et Princesses du sang royal de Saint-Louis ont le privilége de baiser la patène *en dedans*, comme les ecclésiastiques et non pas *à l'envers*, ainsi que le commun des fidèles. Notre pauvre Aumônier était demeuré tellement stupéfait de cette algarade qui lui survenait en habits sacerdotaux au milieu du saint sacrifice de la messe, qu'il ne pouvait comprendre ce que je venais de lui dire, ce qui m'obligea de le répéter en français. Alors il retourna sa patène, et quand elle eut été baisée brusquement par la vieille Princesse, elle se mit à crier en se retournant de mon côté : — *Merci, ma petite chatte!* Si vous pouvez tirer quelque moralité de cette anecdote-ci, je ne demande pas mieux.

Ce serait peut-être ici l'occasion de vous parler d'une prérogative des Rois très-chrétiens, lorsqu'ils reçoivent la Sainte-Eucharistie. Le Roi choisit et désigne l'hostie qu'il doit consommer, ce qu'il fait en la touchant du bout du doigt, sur une large patène où le célébrant lui présente autant d'hosties consacrées, qu'il y a eu de Rois de France depuis Clovis. Un autre usage immémorial est aussi de ne

Digitized by Google

rien faire brûler dans l'encensoir avec lequel on rend hommage au Roi de France, qu'on n'encense jamais qu'avec du feu, sans parfums ; mais on en met incontinent après pour l'hommage de l'encens qu'on rend à la Reine. Il paraît que la première de ces deux coutumes remonte au règne de Louis-le-Débonnaire, qu'on supposait devoir être empoisonné par une hostie ; et quant à l'autre coutume, on la rapporte assez généralement à l'aversion du Roi Philippe-le-Bel pour l'odeur et la fumée de l'encens, qui le faisaient tomber en défaillance.

Ecoutez notre pélerinage au Mont Saint-Michel.

L'Abbesse de Montivilliers avait une obligation conventuelle à remplir, en exécution d'un vœu qui datait d'une de ses devancières, Agnès de Normandie, tante de Guillaume-le-Conquérant, laquelle obligation consistait à visiter *une fois* l'église du Mont-Saint-Michel *in periculo maris*. Cette abbaye du Mont-Saint-Michel est du même ordre et de la même congrégation que celle de Montivilliers. Les deux monastères avaient été richement dotés par les ancêtres de cette Princesse Agnès, et notamment par le Duc de Normandie, Guillaume *Longue-Épée*. Ces deux églises royales avaient eu longtemps pour Vidames et pour Avoués-porte-glaive héréditaires, les Sires de Mâlemains, Grands Maréchaux de cette province ; de plus, l'Abbé du Mont-Saint-Michel et l'Abbesse de Montivilliers sont restés Proto-Custodes de l'ordre de Saint-Michel, dont ils possèdent encore aujourd'hui les mêmes colliers que leurs prédécesseurs avaient reçus du Roi Louis XI ; enfin,

Digitized by Google

l'Abbé du Mont-Saint-Michel est conseiller-né de l'abbaye de Montivilliers, qui porte les armoiries de cette communauté masculine, accolées avec les siennes en signe d'alliance, ce qui donnait matière à d'innocentes et d'éternelles plaisanteries, et ce dont il résultait une sorte d'union fraternelle entre les deux abbayes, qui s'appelaient réciproquement *insigne et vénérable Sœur.*

On fit rafistoler un vieux coche avec lequel la défunte Abbesse, Madame de Gonzague, avait fait le même pélerinage, qui dura long-temps, parce qu'elle profita de l'occasion pour aller voir à Paris sa tante la Palatine (1), et pour aller faire une visite à son autre tante la Reine douairière de Pologne qui se tenait à Cracovie (2). Elle avait imaginé que son voyage de Pologne ne serait qu'une promenade de douze à quinze jours; mais comme elle ne voulait aller coucher que d'abbaye de bénédictines en abbayes de bénédictines, à partir de son ancien couvent de Notre-Dame de Montmartre, elle en eut

(1) Anne de Gonzague de Mantoue de Montferrat de Clèves et de Nevers, femme d'Edouard de Bavière, Prince palatin du Rhin, morte en 1684. Elle est assez renommée pour son esprit, par ses intrigues du temps de la Fronde, et surtout par la beauté de son oraison funèbre. *(Note de l'Auteur.)*

(2) Louise-Marie de Gonzague, fille de Charles de Gonzague, duc de Nevers et puis duc de Mantoue. Elle avait épousé, en 1645, Ladislas Jagellon, Roi de Pologne, et se remaria, en 1649, avec le Roi Jean-Casimir Jagellon, frère de son premier mari. Elle était sœur de la Princesse Palatine, et mourut en 1667. *(Note de l'Éditeur.)*

Digitized by Google

pour quatre mois de route, avec autant pour le retour ; et ce qu'il y eut de charmant, c'est qu'elle ne voulut jamais rester plus de quarante-huit heures auprès de sa tante, en disant qu'elle avait absolument affaire à Montivilliers.

Toutes ces princesses de la maison de Nevers étaient d'étranges créatures !

Elle avait dit ensuite à ses Nonnes de Montivilliers qu'ayant été s'héberger dans un couvent des états d'Autriche, elle y trouva deux gaillardes de Princesses-Abbesses qui la menèrent à la comédie, ce qui ne fait pas la moindre difficulté dans ce pays-là. Il arriva que les deux religieuses normandes qui lui servaient d'acolytes, et qui n'avaient jamais rien vu de plus éclatant qu'un maître-autel au salut de la Fête-Dieu, furent tellement éblouies d'édification céleste, en apercevant la majesté de l'Opéra, qu'elles se mirent à genoux en entrant dans la loge. Une de ces bonnes vieilles Dames était encore vivante pendant mon séjour à Montivilliers. Je me souviens qu'elle était de la maison de Mathan, laquelle est une des plus anciennes et des notables familles de la duché de Normandie. Tout ce qui l'avait le plus frappée dans son voyage, c'est qu'elle avait vu, sur l'enseigne d'une hôtellerie, des armes qui ressemblaient aux siennes. Elle avait fini par s'y résigner, mais elle avait eu bien de la peine à mettre au pied du crucifix cette mortification-là.

Touchant l'interdiction des spectacles et des comédiens de Paris, si l'on en croyait les criailleries de Voltaire et les déclamations de M. Diderot *ore*

Digitized by Google

rotundo (1), on croirait vraiment qu'ils sont excommuniés *fulminenter ex cathedrâ*, et que l'église de Paris les jette en pâture aux feux sataniques, avec des anathèmes et des éclats d'animadversion furibonde. Je suis étonnée qu'une erreur pareille ait pu s'accréditer parmi les gens du monde, et surtout parmi des gens d'église. Ce n'est pas seulement l'église de Paris qui sévit contre les comédiens, c'est le parlement de Paris qui les réprouve et les excommunie ! Ce parlement qui juge en pays de *droit écrit*, c'est-à-dire en nous appliquant les lois de l'ancienne Rome, a toujours traité les comédiens de sa juridiction d'après la loi romaine en vertu de laquelle les *histrions* sont tenus pour *infâmes*. Les cours souveraines du ressort et du diocèse de Paris ne reçoivent jamais le témoignage des comédiens, attendu que leur serment serait invalide; ils ne sont pas habiles à devenir tuteurs, on ne leur accorde pas la faculté de recevoir un legs ; on ne les admet pas à pouvoir tester, etc. Que voudrait-on qu'eussent fait les anciens Évêques de Paris, à côté d'une jurisprudence aussi dégradante, aussi périlleuse à la moralité des individus qui viennent en affronter de propos délibéré, de gaieté de cœur et gaillardement, les conséquences et la pénalité flétrissante? Les anciens Évêques ont interdit à ces malheureux Parias du droit romain l'usage des sacremens de l'église ro-

(1) Fréron disait un jour de Diderot que c'était *un chien de plomb qui avait une mâchoire de pierre de taille.*

(Note de l'Auteur.)

Digitized by Google

maine, et ceci par charité pour eux, dans un temps où la privation des sacremens pouvait imposer un frein puissant et salutaire ; mais la chose a toujours eu lieu sans aucune autre marque de réprobation que celle de la censure pastorale, et sans aucune fulmination d'anathême. La preuve en est qu'on leur administre l'absolution pénitencielle avec la communion, tout aussitôt qu'ils veulent rentrer dans la loi civile qui régit la totalité des autres justiciables du parlement de Paris. Les philosophes, amis et alliés naturels des comédiens, devraient bien nous dire pourquoi c'est toujours à M. l'Archevêque, et jamais au parlement de Paris, qu'ils s'en prennent? Ils répondent à cela que l'église de Paris devrait changer sa coutume. Mais le premier devoir de l'église est d'éviter le scandale en ayant l'air d'encourager la corruption. Les comédiens sont devenus ou sont restés une sorte de gens la plus abjecte et la plus méprisable du monde. Que les demoiselles de la comédie commencent par réformer leurs habitudes vicieuses ; que les hommes de théâtre ne soient plus adonnés à la crapule, et puis qu'ils s'en aillent présenter une requête au Roi, séant en son conseil. C'est la marche que les encyclopédistes auraient dû leur indiquer, et c'est la seule marche qu'il y ait à suivre.

Jusqu'à la réformation des mœurs parmi les comédiens, je ne pense pas que les Archevêques de Paris doivent les traiter différemment qu'ils ne l'ont fait jusqu'ici.

Don Luc d'Achéry rapporte qu'au XIe siècle les moines de Ferrières, au diocèse de Sens, ne savaient

Digitized by Google

comment s'y prendre pour arriver jusque dans une ville de Flandre appelée Tournay? Les moines de Saint-Martin de Tournay, qui étaient des plus doctes, savaient très-bien qu'il existait une abbaye de leur ordre, appelée Ferrières, mais ils ne savaient non plus où la trouver? Une affaire qui leur était commune les obligea de se rechercher pour communiquer ensemble : les deux abbayes se mirent en quête l'une de l'autre, et ce fut après deux années de recherches et d'informations que les moines de Ferrières finirent par découvrir le moyen de s'orienter de manière à parvenir jusqu'au domicile de leurs confrères de Tournay. La présente citation vous arrive à propos d'un Magnat de Hongrie qui s'appelait le Comte-Suprême d'Esterhazy, et dont nous rencontrâmes la femme à l'abbaye de Saint-Étienne de Caen. Elle arrivait d'Angleterre où son mari l'avait déposée pour y prendre les eaux minérales de Bath, tandis qu'il était allé poursuivre le cours de ses voyages. Elle nous dit, en fort bons termes, du reste, que son mari, qui parlait très-bien plusieurs langues, ne savait écrire ni en hongrois, ni en allemand, ni en français, ni dans aucune autre langue qu'en latin, ce qui l'embarrassait assez pour le moment (la Comtesse-Suprême), attendu qu'elle venait de recevoir une lettre dans laquelle son mari lui mandait d'aller le rejoindre à LUGDUNUM, où il resterait à l'attendre jusqu'à la fin de l'été. Ma tante osa lui faire espérer qu'en s'adressant à M. le Gouverneur ou M. l'Intendant de Lyon, elle était bien sûre de s'y procurer l'adresse et d'y trouver la résidence de M. le Comte-Suprême; mais la Hongroise, qu'elle

Digitized by Google

était, se mit à nous énumérer tous les *Lugdunum* de la Carte de *Peuttingher* et de l'Itinéraire d'Antonin ; c'était Leyde (*Lugdunum Batavorum*), Lansberg, Lens, Langres, Laon, Lans-le-Bourg et jusqu'à Lons-le-Saulnier, sans préjudice du *Lugdunum Rhodanusium, prima sedes Galliæ*, dont lui parlait ma tante ; de sorte qu'elle y renonçait, et qu'elle allait s'en retourner *tout droit* en Hongrie. Je n'ai pas dit *toute seule*, par la raison que le Marquis d'Hautefeuille *corculum erat prædictæ Comitissæ*, et que c'était lui qui la déroutait en lui signalant avec tant d'érudition tous les *Lugdunum* dont les anciennes Gaules étaient parsemées. Il en avait découvert de trente à quarante, et c'était le cas d'appliquer à la géographie ce que le père Cotton disait à du Plessis-Mornay sur la Théologie : « qui n'est point science bonne à toute » sorte de gents, pour ce que les sots s'en embestent » et les méchants s'en empirent (1). »

(1) Je n'ai jamais pu concevoir ce que ce pouvait être que des Comtes-Suprêmes qui sont vassaux d'un Roi de Hongrie, et qui sont arrière-vassaux de l'Empereur, qui n'est lui-même qu'un monarque électif ? Il n'est pas à supposer que ce soit à raison d'une grande illustration d'origine, car on sait que la maison d'Esterhazy n'est pas originairement illustre.

Une autre qualification germanique qui m'a paru singulière, est celle de l'aîné des Rhyngraves. Son appellation d'Altgrave a peut-être quelque chose d'imposant au-delà du pont de Kelh ; mais la traduction ne lui profite pas. J'ai rencontré dans mon voyage en Italie ce *Vieux-Comte* de Salm avec sa *Vieille-Comtesse*, qui n'étaient pourtant pas trop âgés l'un portant l'autre, car ils n'avaient que trente-sept ans à partager entre eux deux.

Tous les souverains germaniques et toutes les chancelleries alle-

Digitized by Google

En arrivant sur les terres de la Baronie de Genest, qui appartiennent aux moines de Saint-Michel, nous y trouvâmes un envoyé de ces révérends pères qui attendait leur *insigne et vénérable sœur* de Montivilliers, à laquelle il ne manqua pas d'indiquer certaines choses indispensables pour la régularité de son pélerinage. A partir de là, Madame l'Abbesse et ses deux assistantes devaient garder le silence le plus absolu (ce qui ne m'en plaisait pas mieux); lorsque nous fûmes arrivées sur le bord de la Grève, ma tante descendit de son grand coche pour faire à pied le reste du trajet. C'était, à ce qu'il me semble au-delà d'une petite ville appelée Pontorson, et c'était à l'endroit de la côte qui se trouve le plus rapproché du Mont-Saint-Michel. Si l'on descendait sur la grève au-dessous d'Avranches, aussitôt qu'on aperçoit le Mont, la traversée serait de beaucoup plus longue; cette route est souvent impraticable à cause des fondrières et des sables mouvans; et, du reste, elle est toujours très-dangereuse.

Il me semble que nous marchâmes environ pendant une heure sur une plage sablonneuse et ferme, toute parsemée de coquillages, ayant à droite les côtes vertes et boisées de la basse Normandie, à notre gauche, l'Océan breton qui n'était pas moins paisible et moins bleu que le ciel; et, en face de nous, un

mandes font encore une étrange bévue lorsqu'ils emploient en français le mot *actuel* au lieu d'*actif*. On s'est moqué, pendant tout un hiver, à Paris, des cartes de visite de M. *le Comte de Beust, Chambellan actuel du feu Roi de Pologne, Électeur de Saxe.*

(Note de l'Auteur.)

Digitized by Google

immense rocher pyramidal, dont la base est entourée de hautes murailles crénelées, avec des tours en saillie. Les flancs du rocher sont incrustés de petits édifices gothiques, entremêlés avec des pins, des figuiers, des lierres et des chênes-verts, et la montagne est couronnée par une masse de bâtimens de la construction la plus mâle; au-dessus desquels on voit dominer une basilique imposante avec son campanite et ses beffrois aigus. Le pinacle de l'édifice est d'un travail si riche, et néanmoins si léger, qu'on n'a jamais rien vu de pareil, à moins que ce ne soit dans ces gravures anglaises qu'on pourrait appeler de *belles infidèles*, ainsi que les traductions de Perrot d'Ablancourt. On voyait reluire au sommet de ce pinacle une grande statue dorée qui représente l'Archange Saint Michel, et qui tournait sur un pivot d'après la direction des vents. On nous dit que le mouvement et l'agitation de cette image, dont l'épée flamboyante a l'air de défier et d'écarter la foudre, avait quelque chose de prodigieux pendant les orages et dans cette région des tempêtes. On nous a montré le manuscrit d'une prophétie de l'Abbé Richard de Toustain, qui présidait la ruine de son abbaye lorsque la même statue serait renversée (1).

Je laissai nos bonnes religieuses réciter leurs litanies des SS. Anges, tandis que je ramassais des coquilles et de petits cailloux roulés de mille cou-

(1) Cette image, qui datait du douzième siècle et qui avait été érigée par l'abbé Rainulfe de Villedieu, a été pulvérisée par un coup de tonnerre en l'année 1788. *(Note de l'Éditeur.)*

Digitized by Google

leurs les plus éclatantes. J'ai reconnu longtemps après que ces matériaux étaient des fragmens de porphire, de jaspe rubané, de serpentin d'Égypte, d'agate, et d'autres matières orientales, qui doivent avoir été chariées sur les côtes de l'Armorique par les courans diluviaux. Je crois qu'on n'en trouve jamais dans la Manche, ni dans les autres Méditerranées. En arrivant aux pieds des remparts, on nous y montra sur le sable, deux gros canons formés avec des barres de fer assujetties par des cercles, en nous disant que les Anglais avaient honteusement abandonné ces deux pièces d'ancienne artillerie, dans leur dernière entreprise contre le Mont-Saint-Michel. Il est à remarquer honorablement pour l'ordre de Saint Benoît que ces ennemis de la France ont toujours échoué dans la même tentative, ce qui s'explique aisément par le courage et la fidélité des assiégés lorsque la plage est à sec; car il est absolument impossible d'approcher du Mont lorsque la mer est revenue sur la grève. Le plan du sol de l'anse n'est pas incliné du côté de la pleine mer, d'où vient que la barre du flux arrive sur cette grève toute plate, non pas en roulant, s'avançant et s'élevant insensiblement comme une grève inclinée, mais par une irruption terrible et par une barre de vagues écumantes qui renversent, bouleversent, et qui détruiraient en dix minutes une armée du roi Pharaon. Quand la mer est haute, elle se brise toujours avec tant de furie contre la base du Mont, qu'il ne faut pas songer à s'y pouvoir servir d'une embarcation quelconque, et c'est au point qu'il ne se trouve pas

Digitized by Google

même un seul bateau pêcheur dans le petit hâvre du Mont-Saint-Michel. Il en résulte que les habitans de l'abbaye et ceux de leurs vassaux qu'on appelle les Montois, ne sauraient communiquer avec la terre ferme que pendant la moitié de leur vie, et qu'ils se trouvent le reste du temps en état de réclusion forcée, ce qui se reproduit infailliblement lorsque la nuit arrive, ou pour peu qu'il y ait du brouillard.

La petite ville du Mont-Saint-Michel ne se compose que d'une seule rue qui gravit en serpentant sur le flanc méridional de la montagne, et qui conduit par des marches entaillées dans le roc, jusqu'au portique de l'Abbaye, d'où l'on aperçoit une seconde ligne de fortifications supérieures, admirablement édifiées en grands blocs de granit. Nous y fûmes reçues par le Prieur conventuel, à défaut d'Abbé régulier, parce que le siége de cette abbaye royale était ce qu'on appelle *en commande*. Énorme abus, qui consiste à disposer de ce qui n'est pas à soi! L'Abbé-Commandataire du Mont-Saint-Michel était alors je ne sais quel Aumônier du Roi, qui touchait *sine curâ* les 28,000 livres de rente appartenant à la Manse abbatiale; aussi la conversation roula-t-elle presque toujours sur le même sujet pendant les 72 heures de notre *hébergement* à l'hospice des pélerins, et ce ne fut pas sans gémissemens réciproques entre l'Abbesse de Montivilliers et ses congréganistes.

Non loin de l'hospice où nous étions logées, se trouvait la prison d'état, qui ne renfermait que

Digitized by Google

deux prisonniers ; savoir : un vieux Chevalier d'O, qu'on soupçonnait d'avoir tué sa nièce à coups d'épée (1), (quand on disait qu'il était *à moitié* fou, le Prieur ajoutait charitablement qu'on lui faisait tort de *l'autre moitié*). Je crois me souvenir que l'autre captif était un chanoine de Bayeux qui ne pouvait s'empêcher de faire de la fausse monnaie : c'était une idée fixe, une sorte de rage, une maladie véritable. Je me souviens très bien aussi du local où l'on avait tenu renfermé le *gazetier hollandais ;* mais je n'ai jamais compris comment Madame de Sillery avait osé publier (quarante ans après) que c'était une *cage de fer,* et qu'elle avait été démolie par son élève, le Duc de Chartres (2). C'était une grande chambre dont le plancher supérieur était soutenu par des poteaux, et je ne vois pas ce que M. le Duc de Chartres y pouvait démolir sans y faire tomber le plancher sur sa tête ? C'est assurément une bonne œuvre que de chercher à faire valoir un prince français, mais encore faudrait-il s'astreindre à ne dire que la vérité. Mme de Sillery n'y faisait pas tant de façons, parce qu'elle avait affaire

(1) Nicolas-Brandelis-Joseph de Bailleul d'O, Chevalier des ordres de Saint-Lazarre et du Mont-Carmel, mort au Mont-Saint-Michel, le 4 janvier 1729, ainsi qu'il appert du nécrologe de ce monastère. *(Note de l'Auteur.)*

(2) La Comtesse de Genlis, alors Marquise de Sillery.

Louis-Philippe d'Orléans, 11e du nom, alors Duc de Chartres, successeur et fils aîné de Louis-Philippe Égalité.

(Note de l'Éditeur.)

Digitized by Google

à des lecteurs qui n'avaient rien à lui répondre, et parce qu'on n'avait encore entendu parler d'aucune personne qui fût allée visiter l'abbaye du Mont-Saint-Michel, pas plus que l'église de Brou-lez-Bourg en Bresse, ou le château royal de Chambord, que je ne vous en recommande pas moins comme étant les trois choses les plus curieuses du royaume.

J'ai toujours mieux aimé les vieilleries que les antiquités, et j'ai toujours aimé l'architecture gothique avec prédilection, mais comme l'intérieur de la clôture nous était interdit à cause de notre sexe, je ne pus voir que l'église, la salle des chevaliers de l'ordre de Saint-Michel, et l'entrée du cloître de l'abbaye, dont on nous entr'ouvrit la porte afin que nous y puissions jeter un coup d'œil *indiscret*.—La curiosité *tempérée* n'est qu'un péché véniel, et vous pourrez l'effacer en mangeant une bouchée de pain bénit, nous disait gaîment le Père hospitalier, Dom Charles de Courcy, lequel était le *caractère enjoué*, l'Amilcar de sa communauté; savant personnage, au reste, et grand chartrier s'il en fut jamais!

Le Mont-Saint-Michel est un lieu qui défie la description. J'y suis retournée vingt ans plus tard avec M. de Créquy, votre grand père, pendant son inspection générale sur les côtes de Bretagne et de Normandie, mais à cause de ce même empêchement qui tenait à la clôture, tout ce que je pourrai vous en dire ne sera qu'à titre d'indication préparatoire et d'encouragement.

L'église abbatiale est un bel édifice du douzième siècle, avec des groupes de colonnes élancées et des

Digitized by Google

roses de vitraux bien épanouies. Le maître-autel, qui recouvre la châsse de Saint Paterne, Évêque d'Avranches, est entièrement revêtu d'argent massif, ainsi que le tabernacle et ses gradins, qui supportent une belle figure émaillée de l'ange exterminateur. Benvenuto Cellini n'a jamais rien produit de plus éclatant, de plus poétiquement chimérique et de plus finement ciselé que la figure du dragon qui s'enroule et se débat sous les pieds de l'Archange. On voit à la naissance de la voûte, autour du chœur et de l'absyde, les armoiries coloriées avec les noms de tous les gentilshommes de Normandie qui militèrent avec Guillaume-le-Conquérant pendant les années 1066 et 1067. Il est aisé d'y vérifier qu'il ne reste guère de ces anciennes familles en Angleterre. On nous y parla mystérieusement d'une singulière entreprise de corruption, tentée par un duc de Sommerset, à dessein de faire ajouter à ces inscriptions-là, celle du nom de *Seymour* ou *Saint-Maur*, qui, faisait-il dire, avait été primitivement celui de sa famille, et qu'il aurait désiré voir figurer parmi les compagnons de Guillaume-le-Conquérant, afin d'autoriser la prétention qu'il en avait. Cette injurieuse proposition fut accueillie comme elle méritait de l'être, et vous pensez bien que les Seymour en ont été pour leurs frais d'ambassade au Mont-Saint-Michel. Il fallait bien être le petit-fils d'un pédant parvenu, tel que le tuteur d'Édouard VI, pour imaginer qu'on pourrait faire inscrire UN FAUX, à prix d'argent, par des religieux catholiques et par des gentilshommes français, dans une église de France, dans le sanctuaire d'une abbaye royale !...

Digitized by Google

La salle des chevaliers de l'ordre est une immense et superbe galerie, à quatre rangs de piliers gothiques, et dont la voûte est richement ornée de rosaces tombantes. On y voit les trophées héraldiques de tous les Chevaliers de l'ordre du Roi, depuis sa création par Louis XI, jusqu'à l'institution de celui du Saint-Esprit, par Henri III. Les casques et les cimiers des Chevaliers sont placés sur la sommité de leurs stalles, dont ils forment les couronnemens, et tout cela produit, de chaque côté de la galerie, une longue file de bannières, d'écus blasonnés, de casques, voiles de casques flottans, pennons, cimiers et lambrequins découpés, qui brillent de dorure, et de toutes couleurs, et qui produisent un effet admirablement noble et pittoresque. On dirait que toute la pompe féodale de la vieille France s'est réfugiée dans cette belle galerie du Mont-Saint-Michel.

Le cloître est formé par des colonnettes en granitelle variée, qui sont ajustées vers la pointe des ogives avec des sculptures en marbre imitant parfaitement des nœuds de cordage; et je crois me rappeler que la partie centrale du cloître est formée par une large citerne où viennent aboutir toutes les eaux pluviales du monastère. On les conserve avec sollicitude, attendu qu'il n'existe pas une seule goutte d'eau potable, à une distance plus rapprochée que celle de deux à trois lieues. Tous les fardeaux pesans, tels que les sommes de grains, les barriques pleines et les charges de combustibles, sont introduits dans l'intérieur de l'abbaye par une machine à roue qui les fait monter et glisser péniblement sur

Digitized by Google

une fraction de rocher poli; mais la pente en est tellement raide, et cette ouverture aux murs du couvent se trouve à une telle hauteur, qu'on y reste en pleine sécurité sur les *introductions* ou les *évasions,* ce qui fait que l'arcade en reste ouverte, indifféremment et continuellement pendant le jour et pendant la nuit. On a conservé la mémoire d'un prisonnier... (*Il se trouve ici plusieurs lignes qui sont devenues indéchiffrables.*) On voit de l'autre côté du nord, cette prodigieuse muraille appelée la *merveille* (*Lacune d'une page*)... et l'on rejetait au Comte de Montgommery qui vigilait au pied du mur, et qui attendait impatiemment son tour pour être hissé le dernier de sa troupe, ainsi qu'il est du devoir d'un chef prudent; on lui rejeta par les machicoulis, vous disais-je, une trentaine de cadavres affublés chacun d'une robe de bénédictin, ce qu'il prenait pour des moines, tandis que c'étaient ses propres soldats à qui l'on avait tranché la tête. Quand son tour de monter fut arrivé, il se trouva prisonnier du Père Abbé, qui le retint en captivité jusqu'après l'abjuration d'Henri IV.

Un effort de construction qui n'est pas moins merveilleux que cette muraille, est une réunion de quatre immenses piliers gothiques, qui supportent une voûte sur laquelle ont été bâtis le rond-point du sanctuaire et la base du grand clocher; lesquels ne portent point d'aplomb sur le rocher principal, et sont édifiés en dehors de son plateau. Il n'y a que des Moines et des Bénédictins qui puissent avoir entrepris et fait exécuter une conception si savante et si grandiose! On parle toujours de la *Dyploma-*

Digitized by Google

tique des bénédectins français, de l'*Art de vérifier les dates,* etc., mais il m'a toujours semblé que le *grand œuvre* des Bénédictins était leur abbaye du Mont-Saint-Michel !... (1).

A quelques centaines de toises du Mont, on aperçoit une sorte d'îlot sablonneux qui reste à fleur d'eau, et qui s'appelle Tombelène. On y voit les débris d'une construction gigantesque en quartiers de roches brutes, et la tradition rapporte que c'était un sépulcre pour les Druides. C'est là que se trouve aujourd'hui le cimetière des religieux et des Montois.

Au pied de la montagne et du côté de l'occident, il y a sur la pointe d'un roc une petite chapelle de la Sainte Vierge, où les navigans affluent toujours en arrivant de leurs voyages au long-cours. La

(1) Depuis le départ des religieux, en 1792, l'abbaye du Mont-Saint-Michel a subi les dégradations les plus affligeantes. L'hospice des pélerins et l'hôtel abbatial ont fini par s'écrouler. On a cru devoir *utiliser* l'église, en la distribuant en *ateliers,* qui sont construits à plusieurs étages dans toute la hauteur de ce noble édifice. On n'a voulu réserver pour l'usage du culte que le chevet du chœur, où l'on est assourdi par le bruit des limes et celui des coups de marteau. Le cloître est également *utilisé* par d'infâmes constructions qui le divisent en grandes salles de travail et en petites cellules. La plupart de ces belles arcades ont été bouchées et maçonnées jusqu'à la clé de l'ogive. On a rempli de gravois cimenté les machicoulis des remparts. On a rasé les créneaux pour élever de petites murailles exhaussées et destinées à masquer la vue des prisonniers. Enfin, on a fait abattre le grand clocher pour *utiliser* la plate-forme de la tour majeure, et la statue dorée du protecteur archangélique s'y trouve remplacée par un télégraphe. *(Note de l'Éditeur.)*

Digitized by Google

chapelle est bâtie de cailloux roulés par l'Océan ; les parois et la voûte, à l'intérieur, sont toutes couvertes de branches de corail, de mamelons d'ambre, de prismes d'aigue-marine et de coquillages éclatans recueillis sur tous les rivages connus et rapportés par de pieux matelots. L'autel est un quartier de roche à qui l'on a laissé les aspérités d'un écueil, et dans le pourtour, on voit suspendus, comme *ex voto,* des ancres de sauvetage et des chaînes de captif.

Nous y vîmes arriver une longue file de marins bretons échappés d'un naufrage; ils marchaient deux à deux, le capitaine à leur tête, avec les pieds nus, en chemise et la corde au cou. Le Père hospitalier fut les recevoir sur la grève, et les conduisit silencieusement à la chapelle. Des mères et des épouses de matelots absens suivaient le cortége avec un air de tristesse et de dévotion. On s'agenouilla devant l'image de la bonne Vierge, on y chanta l'*Ave maris stella,* et puis l'équipage s'en vint déjeûner à l'abbaye, après avoir raconté le danger qu'il avait couru sur des côtes lointaines, et le vœu qu'il avait fait à Notre-Dame de Bon-Secours.

Tous les Ducs de Normandie et tous nos Rois, leurs suzerains, n'avaient jamais manqué, depuis Philippe-Auguste, à visiter la sainte montagne *in periculo maris;* et Louis XV est le premier Roi de France à qui l'on n'ait pas fait accomplir ce pélerinage. La prophétie de l'Abbé Richard paraît annoncer les plus grands malheurs à la postérité du Roi, *qui non rogaret et honoraret B. Archangelum Patrouum Regni Franciæ, in tabernaculo suo,* et ceci

Digitized by Google

jusqu'à la troisième génération. Nous verrons si l'abbé Richard de Toustain n'est pas un faux prophète? Mais sa malheureuse prévision n'a rien d'incroyable, en voyant l'audacieuse insolence de nos écrivains et la tolérance de notre Garde-des-sceaux (1)!

J'allais oublier de vous dire que, pendant notre séjour à l'hospice du Mont-Saint-Michel, il y vint deux filles de qualité, qui nous arrivaient à pied du fond de leur Quimper-Corentinois. C'est ainsi qu'on entreprend et qu'on exécute les pélerinages dans ce pays-là. L'une était Mademoiselle de Querohent de Coëtanfao de Locmaria, dont la mère était l'héritière du Connétable de Clisson, et l'autre Mademoiselle de Kervenozaël de Lanfoydras, qui jouait du tympanon comme une fée Janvrile, et qui savait son nobiliaire sur le bout du doigt. Ces deux jeunes personnes étaient en possession (comme toutes les femmes de leur pays) d'un esprit inconcevablement vif et piquant, judicieux, délibéré, naturel et pleinement débarrassé de toute ligature conventionnelle. Une politesse exacte; mais de phrases à compliment, pas un mot, ce qui n'en valait que mieux. C'était justement le contrepied de la noblesse de Normandie,

(1) M. de Malesherbes avait toujours dit qu'il fallait laisser imprimer en France les mauvais livres, parce que, sans cela, ils nous viendraient de l'étranger, et que le commerce de la librairie pourrai en souffrir. M. de Malesherbes avait fait des plaies mortelles à la religion, à la dignité de la couronne, à la paix de l'État : s'il a beaucoup souffert, il avait grandement à réparer, soit dit sans rancune. *(Note de l'Auteur. 1795.)*

Digitized by Google

qui se recherche et s'écoute parler en voulant toujours singer le bel air de Paris. Mademoiselle de Querohent nous dit que la noblesse de Basse-Bretagne ne voulait jamais porter les deuils de cour, à moins que ce ne fût pour un prince de la maison de Bourbon, ce qui me parut assez raisonnable. Elle avait un neveu de son nom qui fut créé Duc héréditaire en 1730, mais il fut arrêté pour prêter son serment, par je ne sais quel scrupule et quelle formalité qui se rattachait aux franchises de sa province, dont il exigeait le maintien, d'où vint qu'il en resta simple Marquis. On ne concevait pas chose pareille, à Versailles; et quand il y vint ensuite pour monter dans les carrosses en vertu de ses preuves de 1399, qui n'étaient pas difficiles à faire pour lui, on apprit qu'il avait été chargé d'y solliciter l'exécution du contrat de mariage de Louis XII avec la Duchesse Anne de Bretagne. Je vous assure que les Bretons sont de singuliers personnages et d'aimables gens! Mesdemoiselles de Querohent et de Kervenozaël avaient pour escorte un Ecuyer, et de plus deux *filles de chambre et de condition,* suivant la coutume de Basse-Bretagne. Elles s'asseyaient devant leurs maîtresses qui les faisaient manger avec elles, tout comme au bon vieux temps de leurs Ducs Judicaël et Nominoé. Les deux suivantes avaient nom Mesdemoiselles de Louisgrif et de Kercorngru. Quant à l'Ecuyer, véritable cruche à cidre, il était Fouesnel, s'il vous plaît! Fouesnel de nom et d'armes, et Fouesnel dans l'ame! Il était sorti d'une de *ces carrossées de Fouesnels* qui venaient toujours s'échouer aux Rochers pendant la tenue des états. Il était le propre neveu de cette vilaine du Plessix-d'Argentré, à qui Madame de Gri-

Digitized by Google

gnan ne pouvait s'empêcher d'appliquer des soufflets, ce qui faisait dire à la mère du Plessix par votre grand'mère de Sévigné. — *Voyez donc ces petites comme elles se jouent !...* Il avait vu Madame de Sévigné *souventes fois,* mais on n'en pouvait rien tirer ni rien apprendre ; il en parlait absolument comme il aurait pu faire de Mme des Nétumières ou de Mme de la Botardais, lesquelles étaient les deux *principalités* de son canton. Il paraît même que la Seigneurie de la paroisse de la Botardais mouvait directement de la Duché de Penthièvre, et qu'elle avait droit de *moyenne-justice.* Je n'ai jamais su d'où relevait la Tour de Sévigné, ni votre Chatellenie du Bûron ? Mais vous serez toujours à lieu de vous le faire dire par vos procureurs fiscaux, à l'âge et à l'époque où vous en devrez prêter foi et hommage. Je désire que votre Marquisat de Sévigné ne relève que de la Tour du Louvre, et j'espère que vous n'aurez jamais que le Roi pour suzerain (1).

(1) Tancrède-Adrien-Raoul de Créquy, Prince de Montlaur, et petit-fils de l'auteur, qui lui adresse toujours la parole dans la première partie de ces Mémoires, était, comme on l'a vu par le tableau généalogique qui se trouve au commencement de cet ouvrage, l'héritier de la maison du Muy, et par là de celles de Simiane, de Grignan, de Sévigné et de Rabutin-Chantal. On y voit que Marie-Anne-Thérèse de Félix du Muy, mère du jeune Tancrède, était devenue Comtesse de Grignan, Marquise de Sévigné, Baronne de Chantal, etc., du chef de son aïeule Pauline Adhémar de Monteil de Grignan, Comtesse de Simiane, laquelle était la fille et l'unique héritière de Françoise de Sévigné, Comtesse de Grignan, l'héritière et la fille unique de Marie de Rabutin-Chantal, Marquise de Sévigné. (*Voyez* les MÉMOIRES ET CONSULTATIONS *pour la Citoyenne Decréquy, née Defélix-Du-*

Digitized by Google

muy, contre le Citoyen Jean-Baptiste-Louis-Joseph Defélix-Dollières-Desaintmesme, aujourd'hui le Général Dumuy.) Paris, vendémiaire an 11 de la république. C'est au Général du Muy que les tribunaux révolutionnaires avaient adjugé la terre de Grignan, dont il a fait abattre le château.

(Note de l'Éditeur.)

Digitized by Google

CHAPITRE III.

Mort du Marquis de Montflaux, frère de l'auteur. — L'étiquette pour les deuils. — La Duchesse de Berry, fille du Régent. — Voyage à Paris. — Première entrevue de l'auteur avec le Comte de Froulay, son père. — L'hôtel de Breteuil. — La Marquise de Breteuil-Sainte-Croix. — Le Baron et la Baronne de Breteuil-Preuilly. — Le Commandeur et la Comtesse de Breteuil-Charmeaux. — La cassette du Commandeur. — Sa mort. — Émilie de Breteuil, depuis Marquise du Châtelet. — Lettre de Madame de Maintenon. — Ses armoiries. — Le Maréchal et la Maréchale de Thomond. — La cour d'Angleterre à Saint-Germain. — Première dispute avec Voltaire. — Pressentiment vérifié.

J'eus le malheur de perdre mon frère qui venait d'épouser la fille unique du Maréchal de la Mothe-Houdancour (1). Ma belle-sœur n'avait pas eu d'enfant, et ceci devint un bonheur pour moi, parce

(1) Jeanne-Gabrielle-Euphémie-Constance de la Mothe-Houdancour, Marquise de la Mothe en Valois et d'Houdancour en Brie, Duchesse de Cardonne en Catalogne et Grande d'Espagne de la première classe. Etant veuve de mon frère, Charles-Eléazar de Froulay, cette grande héritière avait épousé Charles de Ronault, Marquis de Gamaches, de Cayeux, de Pomponne et de Saint-Vallery. Elle est morte en 1787, et c'est aujourd'hui le Duc de Médina-Cœli qui est en possession de son Duché de Cardonne et de ce majorat catalan. *(Note de l'Auteur.)*

Digitized by Google

qu'il en résulta que j'épousai M. de Créquy avec lequel j'ai passé trente années d'un bonheur sans nuages et sans pareil ! Si je n'étais pas devenue une riche héritière, mon mariage avec M. de Créquy n'aurait vraisemblablement pas eu lieu, parce que toutes vos terres de famille étaient accablées d'hypothèques : votre grand-père aurait été obligé de s'allier à quelque famille de finance, ce qui n'était jamais arrivé dans votre maison, et ce qui l'aurait tellement contrarié qu'il aurait bien pu ne s'y décider jamais et ne se pas marier du tout (1).

Pour en revenir à mon frère, il était mort de la petite vérole, qui était venue se compliquer avec les suites d'une affreuse blessure qu'il avait reçue à l'armée du Maréchal de Villars, où il commandait l'ancien régiment de mon père, Royal-Comtois, et c'était dans les premiers jours de l'année 1715. Ma tante de Montivilliers avait eu la précaution de me faire préparer à cette triste nouvelle, en conséquence de ma tendresse pour mon frère et par suite des ménagemens que demandait mon âge, ce qu'on fit durer de quatre à cinq mois, et ce qui fut pour moi

(1) Voici les titres domaniaux et féodaux que Madame de Créquy portait de son chef et qu'elle prenait dans ses actes juridiques : *Marquise d'Ambrières et Comtesse de Montflaux, Baronne de Gastines-les-sept-Tours, Dame Haute-Justicière, Châtelaine et Patronne de Saint-Denys-lez-Gastines, de Vignaulx-le-Froullay, de Marolles, de Montchévrier, du Tremblay, Launay-sur-Sarthe, Avrigny, Jossigny, Saint-Solaine et autres lieux ; Grand'Croix de l'Ordre de Malte ;* et puis, suivaient les qualifications qui lui provenaient, en communauté, du chef de M. de Créquy.

(Note de l'Éditeur.)

Digitized by Google

comme si j'avais vu mon pauvre frère se consumer progressivement et s'éteindre à la suite d'une maladie de langueur. J'en avais porté le grand deuil sans m'en douter, parce que l'époque de sa mort avait concordé avec celle de Madame la Maréchale de Tessé, dont il nous fallut porter le *deuil de mère,* attendu que son mari était le chef de notre maison. C'est un usage auquel on n'aurait pas manqué dans ce temps-là. Tous les gens de qualité prenaient le deuil de père, à la mort de l'aîné de leur famille dont ils n'étaient quelquefois cousins qu'au vingtième degré. C'était une sorte d'assujettissement qui témoignait noblement de la dignité des races, et c'était une manifestation de coutume salique que les parvenus n'osaient pas singer. Voilà surtout ce qui m'a fait regretter et désapprouver qu'on ne l'observât plus aussi généralement et rigoureusement qu'autrefois. Il est assez connu que ce fut la Duchesse de Berry, fille du Régent, qui fit diminuer de moitié la durée de tous les deuils possibles; mais je vous puis assurer qu'à l'exception des courtisans du Palais-Royal et des familiers du Luxembourg, où logeait cette indigne princesse, personne ne voulut adopter une innovation qui sembla fort impertinente avant la majorité du Roi; et encore, il est à remarquer que depuis son insertion dans les *Colombats*, la noblesse d'Artois, de Bretagne, de Bourgogne, de Languedoc et de Dauphiné, n'a jamais voulu se conformer à ce programme de la Duchesse de Berry. J'ai toujours remarqué que c'est dans les *pays d'états* qu'on tient le plus fortement aux anciennes coutumes; et vous verrez que c'est dans les mêmes pays

Digitized by Google

d'états que le gouvernement du Régent a trouvé le plus de sévérité. S'il avait succombé à la tentation d'*hériter* de la couronne de France, il était bien prévenu d'une opposition vigilante et formidable, à Grenoble, à Toulouse et principalement à Rennes, où le parlement aurait fait proclamer l'aîné des petits-fils de Louis XIV, en dépit des renonciations et au mépris des stipulations d'Utrecht, en vertu du droit de primogéniture et la loi salique à la main. La *fidélité* du Régent n'a pas été si généreuse et si méritoire que nous l'ont dit ses historiographes; mais voilà que je fais de la politique, en oubliant que je ne suis qu'une pensionnaire; et comme Louis XIV est encore vivant, ce n'est pas le moment de vous parler de la minorité de son petit-fils et de la régence de son neveu.

Vers le mois de novembre 1715, ma tante me dit avec un air de précaution qui me donna matière à penser, que j'allais aller passer l'hiver à Paris, mais que je reviendrais à l'abbaye lorsque j'aurais fait connaissance avec ma grand'mère de Froulay. Je pleurai beaucoup en nous séparant, c'était bien la moindre chose; et je partis en chaise de poste avec une femme de chambre et deux postillons que mon père avait envoyés de Paris pour m'escorter. Nous arrivâmes après six jours de voyage, et l'on me fit descendre à l'hôtel de Froulay, rue Saint-Dominique, où je trouvai mon père que je n'avais vu de ma vie et qui me reçut comme si nous nous étions quittés la veille. Mon père avait la figure la plus aimable, il était d'une aménité facile et d'une grâce charmante. Il me dit qu'il allait me conduire

Digitized by Google

et m'établir auprès de ma tante, la Baronne de Breteuil, parce que la Marquise de Froulay, ma grand'-mère, passait sa vie sur la route de Paris à Versailles. Il ajouta qu'elle aurait pourtant la bonté de prendre son temps pour me présenter dans *certaines maisons;* ensuite il me recommanda d'avoir à m'observer soigneusement devant MM. de Breteuil, parce que c'était une famille extrêmement susceptible sur tout ce qui pouvait être dit contre la noblesse de robe. Mon père me fit servir une panade aux confitures, et nous voilà partis pour l'hôtel de Breteuil, qui donnait et qui donne encore aujourd'hui sur le jardin des Tuileries; situation qui me parut tellement ravissante que j'en éclatai de joie, ce qui fit dire que j'étais *naturelle au possible.* Cette jolie maison n'est composée, comme vous savez, que de huit à neuf pièces à chaque étage, mais toutes les chambres y sont décorées et dorées avec un luxe miraculeux, et voici comment les appartemens s'y trouvaient répartis entre les Breteuil. La Marquise de Breteuil-Sainte-Croix occupait le rez-de-chaussée dont elle avait réservé deux ou trois pièces pour sa mère, la Maréchale de Thomond, laquelle était Surintendante de la Reine d'Angleterre et sœur aînée de la Maréchale de Berwyck. La mère et la fille avaient un magnifique logement dans le château neuf de Saint-Germain, et celui qu'on leur donnait à l'hôtel de Breteuil n'était censé qu'un bâton de juchoir à Paris. Ma tante la Baronne (de Breteuil-Preuilly) habitait le premier étage de son hôtel avec son mari, dont la bibliothèque avait usurpé trois salles. Le second n'était

Digitized by Google

occupé que par la Comtesse-Douairière de Breteuil-Charmeaux, mon autre tante, laquelle était la sœur aînée de la Baronne, et née de Froulay tout aussi bien que sa sœur et moi. Celle-ci ne partageait son bel appartement avec personne, et trouvait que les Breteuil n'en faisaient jamais assez pour elle. Le troisième étage était habité par le Commandeur de Breteuil-Chantecler, lequel donnait à loger à l'Évêque de Rennes (Messire Auguste de Breteuil-Fontenay), lorsque celui-ci croyait avoir affaire à Paris, ce qui ne manquait pas d'arriver souvent. Enfin les cinq enfans de ma tante la Baronne occupaient le quatrième étage; et ma cousine Émilie, qui devint ensuite la Marquise du Châtelet, fut obligée de me céder son appartement qui donnait sur les Tuileries. On la relégua dans trois petites chambres qui s'ouvraient sur le cul-de-sac Dauphin, ce qu'elle ne m'a jamais pardonné, soit dit en passant. Vous voyez que je me trouvais transplantée tout au plein milieu de cette famille de Breteuil, et quand la recommandation de mon père me revenait à l'esprit, il me semblait que j'étais dans un buisson d'épines. Cependant je m'observai si bien sur le chapitre de la noblesse de robe, que j'en pris une sorte d'habitude inébranlable. C'est de là que m'est arrivée la bonne coutume de ne jamais rien dire sur ces familles du second ordre avant d'avoir eu la précaution de regarder autour de moi, comme on fait pour les cheveux roux et les bossus.

M. de Breteuil était un vieux robin qui ne parlait jamais que de son père, le Contrôleur-Général, à qui l'on avait toujours dit — Monseigneur. — Mais,

Digitized by Google

Monseigneur.... — Comment se fait-il, Monseigneur?.... Vous étiez bien sûres de voir arriver un Monseigneur à la suite de toutes ses mémorations paternelles. Il avait la rage et la manie des fonctions et de la titulature au point de conserver des charges les plus minimes et les plus mal appliquées sur un homme tel que lui. Il avait ensuite le ridicule d'en faire mentionner les qualifications dans tous ses contrats. Par exemple, il avait reçu en paiement d'un de ses créanciers la finance d'un brevet de secrétaire du Roi qu'il aurait dû revendre, et il avait reçu en paiement d'une autre dette une charge de lecteur de la chambre de S. M., qu'il avait eu soin de garder pour lui, de sorte qu'il était qualifié tout à la fois dans un même acte, Baron de Breteuil et de Preuilly, Premier Baron de Touraine et secrétaire du Roi; d'ancien Ministre plénipotentiaire de S. M. et de Lecteur de sa chambre; de Conseiller du Roi en tous ses conseils et d'Introducteur des Princes étrangers auprès de S. M. Ce qui composait un salmigondis risible et dont sa famille était au désespoir. Il aimait beaucoup la littérature et les gens de lettres, et du reste il était bon moliniste. C'était là son beau côté.

L'aînée de mes tantes, Marie-Thérèse de Froulay (la Comtesse du second), était une douairière assez pimpante, vaniteuse, exigeante et personnelle à l'excès. Elle affichait un souverain mépris pour la magnificence qui nous entourait à l'hôtel de Breteuil, ce qui ne l'empêchait pas de n'en jamais sortir qu'en carrosse à six chevaux, avec un piqueur en flèche et quatre laquais en grande livrée. Le Baron,

Digitized by Google

dont la vanité ne s'étalait que sur des grosses de notariat, disait toujours que l'équipage de sa belle-sœur avait l'air d'une fête de Pâques, et du reste il ajoutait régulièrement 24 mille francs d'étrennes aux 56 mille francs qu'il avait à lui payer pour son douaire et son préciput. Elle avait sept femmes de chambre, dont une ou deux la veillaient toujours pendant la nuit, afin de la préserver des apparitions et de la défendre contre les revenans. De toutes les peureuses que j'ai connues, c'était certainement la plus susceptible d'effroi. On ne l'aurait pas fait rester toute seule dans la garderobe de sa sœur, parce qu'il y avait sur le parquet une peau de tigre dont elle avait une frayeur mortelle. Ladite Comtesse de Breteuil ne mangeait pour tout potage à son déjeûner et son dîner qu'une panade à l'orgeat, et jamais elle ne soupait chez elle, ce qui fait qu'elle avait plus de fortune à dépenser qu'il ne lui fallait raisonnablement. Mais ceci ne la consolait point de ne pouvoir aller faire sa cour à Versailles; aussi finit-elle à quarante-sept ans par épouser le vieux Marquis de la Vieuville, attendu qu'elle en devait obtenir les entrées du cabinet, parce qu'il avait été Chevalier d'Honneur de la feue Reine Marie-Thérèse; voilà ce qui la décidait, nous disait-elle, et j'imaginai que les soixante mille écus de rente du vieux Marquis n'y gâtaient rien. C'était un des cœurs de femme les plus secs, une des cervelles les plus arides et des têtes les plus vides dont j'aie entendu résonner le creux.

Ma cousine Émilie, qu'on appelait alors Mademoiselle de Preuilly, et non pas Mademoiselle de

Digitized by Google

Breteuil, afin de la distinguer de sa cousine, qui est devenue Madame de Clermont-Tonnerre (1), ma cousine Émilie avait trois ou quatre ans de moins que moi, mais elle avait cinq à six pouces de plus. Son ami Voltaire a fait imprimer qu'elle était née en 1706, à dessein de la rajeunir de quatre ans, mais elle était née le 17 décembre 1702, ce qu'il est aisé de vérifier à la sacristie de Saint-Roch. C'était un colosse en toutes proportions. C'était une merveille de force ainsi qu'un prodige de gaucherie : elle avait des pieds terribles et des mains formidables : elle avait déjà la peau comme une râpe à muscade; enfin la belle Émilie n'était qu'un vilain cent-suisse, et pour avoir souffert que Voltaire osât parler de sa beauté, il fallait assurément que l'algèbre et la géométrie l'eussent fait devenir folle. Ce qu'elle avait toujours eu d'insupportable, c'est qu'elle avait toujours été pédante et visant à la transcendance en fait de compréhension, tandis qu'elle embrouillait tout ce qu'on lui mettait en mémoire et qu'elle en faisait une manière d'hochepot indigestible. Par exemple, elle nous demandait un soir avec un air moitié distrait et moitié préoccupé, ce qui était sa mine habituelle, et en rejetant son régime et son nominatif à la fin de ses phrases, ce qui était sa manière de procéder grammaticalement,

(1) Marie-Anne-Julie Le Tonnelier de Breteuil de Trésigny, femme de Charles-Henry, Comte de Clermont en Viennois et Connétable héréditaire du Dauphiné, Duc de Tonnerre, Marquis d'Espinac, etc. Elle est morte en couches, en 1767, âgée de 56 ans. *(Note de l'Auteur.)*

Digitized by Google

elle nous demanda lequel des deux il fallait tenir pour assuré, ou que Nabuchodonosor avait été changé en bœuf, ou que le Prince Chéri avait été métamorphosé en oiseau? — Mais, ni l'un ni l'autre, lui dit sa mère. — J'ai pourtant vu dans la Bible.... — Vous n'avez rien vu de pareil à cela dans la Bible, lui dit ma tante qui n'omettait jamais de la chapitrer et de la tancer vertement. Allez me chercher la Bible où vous avez trouvé de si belles choses. « *La raison du roi s'aliéna, il s'enfuit dans les « champs où il paissait l'herbe à la manière des brutes : « ses cheveux s'alongèrent comme des plumes d'aigle, et « ses ongles devinrent crochus comme ceux des vau- « tours!....* » Où donc voyez-vous là que le roi Nabuchodonosor ait été changé en bête? Je vois bien qu'il était devenu fou, mais il n'est pas question qu'il fût devenu bœuf. Souvenez-vous que c'est une imagination de sœur tourière ou de femme de chambre.

Voilà comme elle avait étudié, la docte Émilie, et c'est ainsi qu'elle avait retenu toutes choses. Je comprends bien que M. de Voltaire ait eu la fantaisie de la faire passer pour une savante; mais je n'ai pu m'expliquer comment M. Clairaut, qui était rude et sévère, avait eu cette complaisance-là. Nous disions toujours qu'elle avait dû lui donner de l'argent, et nous n'avons jamais ouï parler du *génie sublime* et du *profond savoir* de Madame du Châtelet sans éclater de rire. Voltaire était cruellement tourmenté de mon expérience et de mon incrédulité sur ce chapitre.....

Digitized by Google

« Écoutez-moi, respectable Émilie :
» Vous êtes belle; ainsi donc la moitié
» Du genre humain sera votre ennemie.
» Vous êtes bonne et vous serez trahie ! »

— Vous voyez bien, mon cher Voltaire, que vous dites que notre cousine est devenue bonne et belle à l'âge de 48 ans, et c'est une supercherie qui saute aux yeux ! Comment voulez-vous qu'on puisse vous croire, lorsque vous dites qu'elle est devenue savante?...

— Mais, Madame, elle m'avait mis le pied sur la gorge pour me faire parler de sa beauté. Elle aurait fini par m'étrangler, on voit bien que vous ne la connaissez pas.....

— Allons, M. de Voltaire, ne tombons pas dans les familiarités : tout ce que je puis vous accorder sur la Marquise du Châtelet, c'est qu'elle est plus habile et plus exigeante que vous.

J'aurai souvent l'occasion de vous reparler de la divine Émilie, de ses bons amis Voltaire et Saint-Lambert; et surtout de mon neveu, le Duc du Châtelet, qui, grâce à Dieu, n'aurait jamais été d'un naturel aussi confiant et aussi patient que son bonhomme de père (1).

(1) Florent-Louis-Marie du Châtelet-Lorraine, Sire et Comte, Marquis et Duc du Châtelet, Prince de Vauvillars et du Saint-Empire-Romain, Marquis de Trichasteau, Comte de Lomont, etc. Il avait eu un frère qui mourut dans son enfance. Leur sœur, Marie-Gabrielle du Châtelet a épousé Don Alfonse Caraffa, neveu du Pape Paul IV et Duc de Montanégro. Le quatrième et dernier

Digitized by Google

Ce que je vous dirai du Commandeur de Breteuil, et de l'Évêque de Rennes, grand-maître de l'Oratoire et de la chapelle royale, c'est que ce dernier était une véritable linotte mitrée. L'autre avait dans l'humeur une habitude de tristesse mâle et profonde. Il était sobre de paroles, indulgent pour ses domestiques, et d'une sévérité prodigieuse à l'égard de son aumônier. Il était pour sa famille et pour ses amis comme une espèce d'énigme, et lorsqu'il sortait à pied de l'hôtel de Breteuil, enveloppé dans sa cape et la tête couverte de sa carapousse, on s'y mettait aux fenêtres pour le voir passer en le suivant des yeux, et puis chacun se regardait avec un air de curiosité craintive et sombre. Je n'ai jamais su comment expliquer la singulière impression qu'il nous faisait éprouver. Le Commandeur avait une cassette remplie de papiers qu'il adressa le 18 avril 1714 au Roi Louis XIV. Il accompagna le valet de chambre qui la portait jusqu'à Versailles, il revint tout seul à Paris et fut trouvé mort dans son lit, le 20 avril suivant. Il avait brûlé la veille une grande quantité de lettres, ainsi qu'un portrait de Monsieur, frère du Roi, dont on trouva les débris dans l'âtre de sa cheminée.

On avait déjà supposé *bien des choses* à l'époque de la mort de Madame, Henriette d'Angleterre. On parla beaucoup de la mort du Commandeur de Breteuil et des dispositions qui l'avaient précédée, mais

enfant de leur mère a très-bien fait de ne pas venir à bon terme, attendu que M. du Châtelet ne l'aurait pas reconnu.

(Note de l'Auteur.)

Digitized by Google

il est vraisemblable qu'il avait fini naturellement. Ses funérailles eurent lieu dans la chapelle de l'ordre de Malte au Temple avec une grande solennité, et ce fut M. de Belsunce, Évêque de Marseille, qui prononça son oraison funèbre, en présence de tous les princes du sang, à qui le Roi avait fait ordonner de s'y trouver.

Je me souviens que Madame de Maintenon écrivit à ma tante un billet fort aimable à cette occasion-là. Il n'était signé que de ce nom de domaine, sans aucun titre et sans prédécession de son nom d'Aubigné ; je me souviens aussi qu'il était cacheté aux armes d'Aubigné sans couronne de Marquise et sans accollement des armes de MM. Scarron qu'elle aurait dû porter en *communauté*, ce qui témoignait assez combien son état civil et nobiliaire était dans l'exception. La famille de son premier mari, Paul Scarron, n'avait pourtant rien d'ignoble : son origine remontait par titres vérifiés à l'année 1383, et ce fut seulement au milieu du XVIe siècle qu'elle avait abandonné la profession des armes pour entrer dans la magistrature. Mon père avait connu plusieurs personnages de cette famille qu'il estimait considérable, et c'était notamment Pierre-Paul Scarron, Évêque et Prince de Grenoble en 1666 ; Jean-Marie Scarron, Marquis de Vaures et doyen des Conseillers de grand-chambre à la même époque ; enfin Catherine Scarron de Vaures, laquelle était femme du Maréchal-Duc d'Aumont, Gouverneur de Paris, Chevalier des ordres et Capitaine des gardes-du-corps de Louis XIV. C'est à raison du roman comique et des facéties de Paul Scarron que son nom

Digitized by Google

vous apparaît aujourd'hui sous un faux jour burlesque, mais vous pouvez compter qu'au XVIIe siècle il ne pouvait et ne devait produire aucune impression de la même nature. Ce que je me rappelle aussi, c'est qu'à la même époque toutes les personnes qui reçurent la Gazette de Leyde y trouvèrent imprimée sur un petit papier l'épigramme suivante, qu'on avait eu soin de leur envoyer de Hollande avec ce journal.

» Cette fameuse banqueroute
» Que fait Louis en sa déroute
» Remplit bien la barque à Caron !
» Il est si pauvre en son vieux âge,
» Qu'on craint que la veuve Scarron
» N'ait fait un mauvais mariage. »

Cette brutalité de quelque mauvais Français, protestant réfugié, fut accueillie par des éclats d'animadversion patriotique et d'indignation *filiale*, on pourrait dire; car jamais le grand Roi n'avait paru si grand et ne fut si profondément vénéré qu'au milieu de ses douleurs de famille et du malheur de ses armes.

Milady Laure de Breteuil, autrement dite la Marquise de Sainte-Croix, était une Pairesse britannique infiniment polie, quoiqu'elle fût de grande naissance, ce qui n'est pas plus commun l'un que l'autre dans ce pays-là; mais elle avait toujours un air mal à son aise et guindé, parce qu'elle se voulait toujours maintenir à califourchon sur les prétentions celtiques de la tribu royale des O'Bryen et des Princes de Thomond dont elle était l'héritière. Son père,

Digitized by Google

qui devint Maréchal de France, et sa mère, qui était Surintendante de la cour d'Angleterre à Saint-Germain, étaient deux fervens jacobites et deux émigrés de mauvaise humeur. La Maréchale de Thomond m'a pourtant dit une jolie chose, une fois dans sa vie, et c'était qu'au moment de s'embarquer à la suite de cette malheureuse Reine d'Angleterre, Marie de Modène, elle avait promis à une vieille tante qu'elle laissait en Irlande, et qui s'appelait Milady Stuart, de lui donner des nouvelles de leur cousin le Roi Jacques, et de lui bien détailler de quelle manière on allait recevoir les Stuart à la cour de Versailles. Elle se contenta d'envoyer à sa tante un feuillet de ses heures, où se trouvait le commencement du psaume; « *Dixit Dominus Domino meo : sede* « *à dextris meis, donec ponam inimicos tuos scabellum* « *pedum tuorum.* » Rien n'était plus exactement bien appliqué que ce premier verset de nos vêpres. Plût à Dieu que l'application du deuxième verset se fût réalisée contre cet abominable Guillaume de Nassau, à qui j'ai gardé depuis mon enfance un sentiment d'exécration méprisante et d'horreur patriotique qui ne s'est jamais affaibli! Il me semblerait, et je ne sais plus si j'ai rêvé que le Maréchal et la Maréchale de Thomond, qu'on appelait alors Milord et Milady O'Bryen de Clare, avaient encore une autre fille qui aurait épousé le Duc de Praslin?

Avant d'en finir avec les Breteuil et leurs alliés, il me reste à vous parler de la personne la plus judicieuse, la mieux instruite et la plus affectueuse de la famille; c'était une des femmes les plus attachantes et les plus intéressantes à bien observer que j'aie jamais

Digitized by Google

connues. Voilà pourquoi j'ai voulu vous la garder, comme on dit vulgairement, pour la bonne bouche.

Gabrielle-Anne de Froulay, Baronne de Breteuil et de Preuilly, était renommée pour sa beauté. Sa figure était de celles qui vous frappent, qu'on n'a vues qu'une fois, et qu'on prévoit ne retrouver jamais. Son teint était une véritable merveille d'éclat naturel et de fraîcheur. Elle avait les cheveux absolument de couleur cendrée, les sourcils noirs, les yeux gris d'un aigle, l'air doux, spirituel et singulièrement imposant. Elle était naturellement sérieuse, et je ne crois pas qu'on l'ait jamais vue sourire, autrement que par condescendance, ou par un mouvement de tendresse en regardant ses enfans, qui étaient les plus charmantes créatures du monde, à l'exception de la gauche Emilie, bien entendu. Elle était prodigieusement instruite, et les deux parties du savoir où ma tante excellait, étaient surtout la théologie et l'astronomie. Elle se raillait souvent de son goût pour les deux sciences les plus masculines, disait-elle, puisqu'elles étaient les plus élevées. Je crois bien que Madame du Châtelet n'a jamais su d'astronomie que ce que sa mère en avait laissé tomber dans la conversation devant elle. Ma tante était passionnée dans ses affections, incapable d'éprouver la haine, impuissante pour la moquerie, inaccessible à la vanité. Sa prévoyance et sa clairvoyance étaient admirables. Son caractère était solide et calme. Enfin, pour qui la retrouvait à 33 ans après l'avoir vue à 15, elle ne paraissait ni beaucoup plus sensée, ni beaucoup moins jolie. Avec de si hautes et si charmantes qualités, ma tante avait

Digitized by Google

néanmoins des imperfections singulières. C'était d'abord une espèce de culte de latrie sans pratiques et sans dévotion pour les volontés de son mari, qui consistait à faire obéir scrupuleusement ses enfans et ses domestiques à toutes les ordonnances du Baron de Breteuil, lesquelles étaient toujours contradictoires et le plus souvent inexécutables. C'était ensuite un orgueil maternel établi principalement sur ce que ses enfans avaient l'avantage d'appartenir à notre maison, honneur dont elle ne songeait aucunement à se faire la moindre part, non plus qu'à tirer le moindre parti de vanité pour son propre compte, ayant épousé tous les Tonnellier possibles en prenant le nom de son mari.—Comment voudrait-on, me disait-elle un jour; que je ne fusse pas restée bienveillante et reconnaissante pour M. de Breteuil, qui m'a préservée de la *guimpe* en m'empêchant de sécher d'ennui derrière les grilles d'un cloître? C'est à lui que je dois le bonheur d'être mère. Il a parfois des volontés singulières et j'en conviens; mais il est de mon devoir de m'y conformer sans murmurer et d'y faire obéir les autres autant que je le puis. Ma très bonne et bien aimable tante avait en outre une croyance superstieuse à certains pressentimens; et quand ces pressentimens avaient ses enfans pour objet, et qu'on entreprenait de la contrarier dans les résolutions qui s'ensuivaient, cette femme, ordinairement si paisible et si soumise, lançait alors un coup d'œil à son mari, comme un éclair de détermination despotique, en lui disant : —Pensez-vous donc, Monsieur, que la mère de vos enfans ne puisse pas avoir autant d'instinct naturel

Digitized by Google

et de prévision que la mère de vos poulets? Est-ce que vos poules ont eu besoin que vous ayez aperçu le milan pour s'inquiéter et s'agiter sur leur couvée?.... La puissance du regard, si ce n'est la justesse de la comparaison, produisait un effet magnétique; et son mari lui répondait avec un air de résignation : — Allez, Madame, allez vous établir dans une auberge auprès du collége de la Flèche, parce que vous avez rêvé que votre fils allait avoir des convulsions. Pour cette fois là, ma tante avait deviné bien juste, et nous la vîmes revenir huit à dix jours après avec son second fils, qu'elle avait arraché du collége et des portes de la mort en lui faisant avaler des flots de suc de laitue, ce dont personne ne s'était encore avisé contre les convulsions. Le petit cousin dont je vous parle était le père du Baron de Breteuil, lequel est aujourd'hui Ministre de la maison du Roi. Vous ne sauriez ignorer qu'il a marié sa fille unique au Comte de Goyon-Matignon, ce dont il n'est provenu qu'une fille qui vient d'épouser le fils aîné du Duc de Montmorency. Si nous avions le malheur de vous perdre, ce serait Mme de Montmorency qui deviendrait ma principale héritière, et c'est une sorte de profit que je ne lui désire en aucune façon (1)!

(1) Le petit-fils et le fils de l'auteur étaient morts avant le Baron de Breteuil, grand père de Madame la duchesse de Montmorency, laquelle a recueilli l'héritage de Madame de Créquy, en 1833, époque de la mort de Madame de Matignon, sa mère.

(Note de l'Editeur.)

Digitized by Google

CHAPITRE IV.

La civilité puérile et honnête (édition de Poitiers). — M. de Fontenelle. — Le marquis de Dangeau. — Le vieux Duc de Saint-Simon. — Jean-Baptiste Rousseau. — Démenti que l'auteur donne à Voltaire. — Le Maréchal d'Ecosse. — La Marquise douairière. — Visite à Saint-Cyr. — LE ROI. — Madame de Maintenon. — La Duchesse du Maine. — Le *God save the king* à Saint-Cyr.

Ma tante me trouvait assez instruite ; mais elle avait jugé que l'usage du couvent ne pouvait suppléer à celui du monde. Vous allez voir que Mme de Breteuil était la personne la plus savamment et la plus exactement polie, ce qui m'a toujours étonnée, car elle n'était sortie du Prieuré de Sainte-Madeleine-en-Dunois que pour épouser un mari dont le rang et la profession ne lui permettaient pas d'aller prendre le bel air et les habitudes de Versailles. Elle débuta par me faire lire *la Civilité puérile et honnête :* c'était l'ancienne édition de Poitiers, pleine de niaiseries ; mais l'intelligente personne avait la prudence et l'attention d'y faire ma part avec celle du temps, en rejetant le fatras et les ridiculités sur les usages et les coutumes surannées de l'époque où l'auteur avait écrit. Par exemple, on y disait qu'il fallait éviter de cracher dans la poche de son voisin

Digitized by Google

et qu'il ne fallait pas se moucher à table avec sa serviette ; qu'il ne fallait jamais se peigner dans les églises, et surtout qu'il se fallait bien garder de faire le signe de la croix *derrière son dos*, parce que c'est *incivil* pour le Saint-Sacrement. — Vous voyez bien, me disait-elle, que les *Muguets* du temps du feu Roi Louis XIII avaient déjà pris la mode des longs cheveux, et qu'ils portaient des démêloirs dans la poche de leur habit ; ce dont les vieilles gens n'ont pas encore perdu l'habitude. On dit populairement « faire le signe de la croix derrière son dos », à propos des écoliers qui jettent leurs mains par dessus leurs épaules en faisant avec précipitation le signe de notre salut, ce qui ne laisse pas d'être une irrévérence ; et quant à ne pas se moucher avec sa serviette, il est encore à désirer que certains gentilshommes de province, à commencer par le Comte et le Chevalier de Montesquiou, prennent le précepte en considération, car ils essuient leurs nez avec la nappe, et c'est une saloperie qui fait mal au cœur. — *Brisez votre pain sans le couper au couteau ; cassez toujours vos coquilles d'œufs ;* et pourquoi donc cela, ma tante? — C'est parce qu'on ne vous sert que du pain tendre, et que la croûte en est friable et légère. J'ai toujours pensé que, s'il était permis de couper son pain, on n'y saurait mettre assez de précautions, et qu'on risquerait d'en faire sauter des particules incommodes et très aiguës dans les yeux de ses voisins ou sur la gorge de ses voisines. Quand vous laissez des coquilles d'œufs sur de la vaisselle plate et qu'un valet vient les enlever, comment ne craignez-vous point qu'elles ne roulent sur vos habits ?.....

Digitized by Google

J'ai su depuis que ma tante en agissait de la sorte avec moi pour ne pas discréditer dans mon esprit une foule de prescriptions utiles et de sages recommandations qu'on trouve dans ce même livre. Il y a tel protocole ou telle formule d'égards qui a fait honneur à ma parfaite éducation et qui ne s'était imprimé dans mon esprit que moyennant la lecture de la *Civilité puérile et honnête*. Toujours est-il qu'ayant vécu jusqu'à dix-neuf ans si loin du monde, ayant épousé un homme qui ne pouvait la faire présenter à la cour, et se tenant toujours chez elle, ma tante de Breteuil avait acquis au plus souverain degré la pratique et la théorie de la politesse avec l'usage du plus grand monde ; et c'était depuis la forme d'un placet au Roi jusqu'à la différente manière de prononcer le MONSEIGNEUR pour un Évêque ou pour un Prince du sang. Elle s'attachait à me prouver que chaque lieu commun de la politesse avait toujours un motif agréable pour les autres, un but raisonnable en lui-même, ou tout au moins une origine historique et respectable. Au reste, elle avait une manière de professer tout-à-fait exempte de futilité, de prétentions pédagogiques et de pédanterie; c'était sa façon, et voilà pourquoi je l'écoutais avec confiance et plaisir. J'ai vécu soixante et quinze ans de plus que cette excellente et sage personne, et je n'ai jamais eu rien à réformer sur tout ce qu'elle m'avait appris.

Il y a pour les enfans bien nés, et surtout pour les garçons, des habitudes de famille que rien ne saurait remplacer. — Donnez votre place à Monsieur. — Allez baiser la main de votre tante. —

Digitized by Google

Une autre fois, mon enfant, disait-elle à son fils aîné, vous ne vous asseyerez pas sur un fauteuil, en cercle comme un Seigneur, et plus près de la cheminée que M. le Curé de Saint-Sulpice. Je n'aime pas non plus que vous alliez porter des tasses ou des verres de liqueur à la compagnie. C'est un empressement qui tient du bourgeois, et les habitudes bourgeoises ne valent pas mieux que les habitudes populaires; c'est une variété dans l'espèce, et c'est seulement une autre manière d'être gauche avec de la prétention de plus. Lorsque vous allez vous trouver tout seul à votre ménage de garnison, où votre père a décidé que vous auriez un maître-d'hôtel, ainsi qu'un cuisinier avec une maison montée, n'oubliez pas d'en faire les premiers honneurs aux ecclésiastiques : d'abord, c'est un hommage à rendre à la religion, mais c'est aussi parce que le clergé est chez nous le premier ordre de l'État. La règle des parlementaires qui brouillent toute chose en voulant tout compasser, ce serait que les Cardinaux fussent assimilables aux Maréchaux de France, les Archevêques aux colonels-Généraux, les Évêques aux Brigadiers des camps et armées; et ce serait aussi que les Abbés crossés et mitrés n'eussent que le rang de colonel ou de capitaine de vaisseau, tandis que ces MM. de la robe établissent leurs Présidens de cours souveraines au niveau des Ducs et Pairs. Laissez dire la Magistrature, et ne contestez jamais la prééminence du clergé de France sur la noblesse. C'est à cause de cela que j'ai fait servir aujourd'hui M. le Vicaire de Saint-Roch avant le Comte de Froulay, quoique cet abbé fût allé s'as-

Digitized by Google

seoir au bas de la table et malgré que votre oncle ait le cordon bleu. Il est bon d'ajouter à l'expression de ces théories que ma tante savait très-bien s'en relâcher dans la pratique, et par après, elle m'a dit souvent qu'il ne fallait jamais présenter aux enfans que des idées simples et générales, en laissant aux difficultés qu'ils auront à tourner et à l'expérience de la vie, le choix des exceptions. Le Roi vous aura fait ministre, ou la finance vous aura fait millionnaire, grand bien vous fasse, et dînez deux fois! Mais si, dans votre enfance, on n'a pas appliqué votre attention sur le choix des formules, vous ne saurez jamais prendre garde à rien. Vous appellerez le Roi Très-Chrétien *Votre Majesté;* vous direz *Votre Altesse Royale* à des fils de France, et vous montrerez par là ce que vous dissimulez inutilement, c'est à savoir que vous n'avez pas été bien appris.

La société intime de l'hôtel de Breteuil se composait tout au plus d'une vingtaine d'habitués dont le couvert était mis journellement pour le souper suivant l'usage du temps et l'hospitalité de cette opulente et généreuse maison. Pour vous en donner une idée sommaire, il est suffisant de vous dire que mon oncle et ma tante avaient, seulement à Paris, quarante-quatre domestiques. M. de Fontenelle y venait souper régulièrement tous les jeudis (1). Il

(1) Bernard le Bovier, Ecuyer, Sieur de Fontenelle, secrétaire perpétuel de l'Académie royale des sciences, né à Rouen en 1657, mort à Paris en 1757, âgé de cent ans moins trois mois. Il était

Digitized by Google

était alors âgé d'environ 45 ans, mais on n'aurait jamais supposé qu'il en eût plus de 36. C'était un grand et bel homme de cinq pieds huit pouces, de la plus régulière et la plus agréable figure, avec l'air doux et fin. Il avait une physionomie candide et gaie surtout. Il avait été l'homme du monde le mieux fait, et bien qu'il eût pris l'habitude de marcher voûté, il y avait encore dans sa démarche et tous ses mouvemens une grâce noble et décente; enfin toute sa personne était d'une aménité courtoise et tout à fait particulière. Je vous puis assurer que Fontenelle était la bienfaisance et la charité même; il donnait tous les ans pour les pauvres, au curé de sa paroisse, environ le quart de son revenu, et je n'ai jamais compris qu'on ait pu l'accuser d'égoïsme et d'insensibilité. Il a conté devant moi cette ridicule histoire des *asperges à l'huile;* mais c'était comme venant d'arriver à je ne sais quel docteur de Sorbonne, et c'est quarante ou cinquante ans après que Voltaire a eu la perfidie de la reproduire comme si Fontenelle en avait été le héros. — Comment peut-on vous accuser de manquer de sensibilité, mon cher et bon Fontenelle? lui disait un jour ma tante. — C'est parce que je n'en suis pas mort encore, répondait-il en souriant. Il avait la plus grande confiance et la plus tendre estime pour les fraises. Il avait eu régulièrement toute sa vie la fièvre au printemps. — Si je puis arriver jusqu'à

neveu de Pierre Corneille et le parent éloigné de Mademoiselle de Scudéry. *(Note de l'Auteur.)*

Digitized by Google

la saison des fraises... Il a eu le bonheur d'y parvenir 99 fois, et c'est à l'usage des fraises qu'il a toujours rendu grâces de sa longévité. Je pourrais vous citer une foule de choses charmantes à propos de Fontenelle; mais on les a déjà recueillies, et je tâcherai toujours de ne vous rapporter rien de ce que vous pourrez avoir appris par ailleurs. Je vous dirai seulement une anecdote que Voltaire répétait souvent, et que Fontenelle racontait aussi, ce qui est d'une autre autorité pour moi que celle de Voltaire. La Fontaine étant bien malade et venant de recevoir ses derniers sacremens, demandait à sa bonne amie, Mme Cornuel (c'est la même dont parle Mme de Sévigné), s'il ne serait pas convenable et bien à propos qu'il se fît porter sur un tombereau, en chemise et les pieds nus, avec la corde au cou, jusque devant le portail de Notre-Dame, où il serait censé faire *amende honorable* pour ses contes? — Il faudra seulement me trouver quelqu'un pour porter ma torche, car je n'aurai pas la force de la soutenir, et j'aimerais assez que ce fût un des grands laquais de notre voisin le Président Nicolay? — Tenez-vous tranquille et mourez tranquille, mon bon homme, lui répondait la vieille Cornuel. Vous avez toujours été bête comme une oie. — C'est bien vrai, reprenait La Fontaine, et c'est bien heureux pour moi! J'espère que le bon Dieu va me faire miséricorde à cause de cela. Ne manquez pas de dire à tout le monde que j'ai péché par bêtise et non par malice; ce sera toujours moins scandaleux, n'est-il pas vrai? — Veux-tu bien me laisser tranquille et mourir en paix! s'écriait l'autre.... Le Chevalier de

Digitized by Google

la Beslière avait dit à Fontenelle que le confesseur de La Fontaine et tous les assistans avaient fini par en rire aux éclats, et que les dernières paroles du *bon homme* avaient été ceci : « Je vois bien que je » suis devenu plus bête que le bon Dieu n'est saint, « et c'est beaucoup dire! »

Le Marquis de Dangeau venait quelquefois souper à l'hôtel de Breteuil, mais il était ligaturé dans une telle discrétion que je ne saurais véritablement que vous en rapporter, sinon qu'il était pour moi le plus inquiétant personnage de la terre, et que j'avais toujours la frayeur de faire ou dire en présence de lui quelque chose qu'il aurait désapprouvé. On disait alors qu'il écrivait ses mémoires, et quand je les ai vu paraître, ils ne m'ont semblé ni plus intéressans ni moins insignifians que leur auteur. Le Marquis de Dangeau n'avait pas moins de vanité que d'ambition ; mais comme sa vanité n'avait rien d'offensif et son ambition rien d'hostile, on s'en moquait un peu, si vous voulez, mais c'était sans intention dénigrante, et d'ailleurs on estimait en lui la véracité, la bienveillance et la parfaite sûreté du caractère. Quand il reçut le collier du Saint-Esprit, il en pleurait de joie pendant la cérémonie; et quand le Roi, qui s'en divertissait, lui délégua sa grande-maîtrise de l'Ordre de Saint-Lazare, il en prit une grosse fièvre de nerfs, en résultat de son émotion.

« La noblesse, Dangeau, n'est point une chimère... »

On est fâché que ce soit à lui que Boileau Despréaux se soit adressé pour afficher une si belle

Digitized by Google

découverte. Mme de Montespan racontait que ce même Dangeau lui avait dit une fois, en signe de noblesse, — je veux être *décapité*, si.... au lieu de — je veux être *pendu!* ce qui dit pourtant beaucoup plus et vaut beaucoup mieux en fait d'imprécation gentilhommière! Philippe de Courcillon, Marquis de Dangeau, Comte de Merle et de Civray, Vicomte de Saintré, Baron de Sainte-Hermine, Saint-Amand, Bressuire et autres lieux, Chevalier des Ordres du Roi, Chevalier d'honneur de Madame la Dauphine, Grand-Maître des Ordres Militaires et Hospitaliers de Notre-Dame du Mont-Carmel et Saint-Lazare de Jérusalem, Gouverneur de Touraine et Conseiller d'état d'épée, l'un des quarante de l'Académie française, etc., est mort à Paris en 1720, âgé de 86 à 87 ans, car c'était encore un de mes contemporains qui n'avait jamais eu d'acte de naissance et qui ne savait pas trop bien son âge? Poursuivons ma *biographie* des contemporains, comme on dit aujourd'hui.

Le vieux Duc de Saint-Simon, qui nous venait seulement en visites et qui ne soupait jamais hors de chez lui, afin de ne jamais rendre à souper, fabriquait aussi des mémoires, et comme il a protesté, moi présente, et plus de cent fois, qu'il n'en était rien du tout, vous pouvez juger l'estime que je fais de sa véracité! C'était un vilain corbeau malade, desséché par l'envie, dévoré d'ambition vaniteuse, et toujours perché sur sa couronne de Duc. Jean-Baptiste Rousseau comparait ses yeux à *deux charbons éteints dans une omelette*, et la trivialité de cette comparaison n'ôte rien à sa vérité. Je me souviens que

Digitized by Google

deux jours après mon mariage, il attacha sur moi ses deux petits yeux sataniques, en me disant de ses lèvres serrées et de sa bouche plate comme un coup de sabre, qu'il me complimentait avec justice et sincérité, parce que M. de Créquy était un homme *de bonne maison.* Je trouvai la formule impertinente, et je me rappelai fort à propos qu'il avait mal parlé de la naissance de MM. de Breteuil, que je faisais profession d'honorer. Je lui répondis qu'il avait acquis bien de l'indulgence, attendu que MM. de Créquy n'étaient plus titrés comme Ducs, et ceci, GRACE A DIEU ! On n'a jamais vu d'agitation corporelle et de contraction faciale à l'égal de ce que ceci lui fit éprouver. On aurait dit qu'il allait tomber en convulsion !...

Le véritable nom de M. le Duc était Louis *Le Borgne,* dit de Rouvroy et même de *Vermandois,* ce qui en aurait fait une manière de Prince. C'était son père qui avait été créé Duc par une inconcevable imagination du Roi Louis XIII, et c'est à cela que leur famille a dû son illustration. Il appert de l'*Histoire des grands-Officiers* du Père Anselme, qui est le livre des livres, qu'en tendant leur corde généalogique autant que possible, ils n'ont jamais pu se guinder au-delà d'un *Mathieu le Borgne*, dit de Rouvroy (à ce qu'ils supposent, et bien qu'il ne soit pas qualifié seigneur de ce fief), lequel Mathieu le Borgne vivait à la fin du quatorzième siècle. On voit qu'il n'y a pas là de quoi faire les superbes, mais l'orgueil est comme un général prudent qui renforce la garde aux postes faibles. Après avoir affiché la plus grande austérité de principes, l'auteur des mé-

Digitized by Google

moires de Saint-Simon a fini par devenir un des conseillers les plus intimes de M. le Régent, ce qui dénote au moins une grande souplesse de caractère. Mme de Bassompierre, sa petite-fille et son unique héritière, a vendu au Roi Louis XV le manuscrit de ses mémoires. Ils appartiennent aux archives des affaires étrangères, et l'on dit qu'ils sont écrits dans un esprit si déloyal et si outrageant qu'il ne sera jamais possible de les publier en entier. Ce Duc de Saint-Simon, dont la postérité se trouve éteinte, était né, je crois bien, sous le règne de Louis XIII ou peu s'en fallait; et comme il n'est mort qu'en 1755, il a eu le temps de forger bien des calomnies et d'écrire bien des mensonges.

Jean-Baptiste Rousseau, qui avait la figure d'un Silène et la tournure d'un vigneron, venait aussi quelquefois *dîner* à l'hôtel de Breteuil, et non pas *souper*, ce qui n'aurait pas été de convenance. On était transporté de ses odes, et mon oncle l'avait pensionné de 600 livres que nos cousins lui faisaient payer en Flandres, après son exil et son procès, dans lequel Saurin s'était conduit avec la dernière indignité. Voltaire a dit, je ne sais pourquoi, dans son épître à Mme du Châtelet :

« Ce vil Rufus, que votre illustre père
» Avait tiré du sein de la misère,
» Et que j'ai vu, serpent envenimé,
» Mordre le sein qui l'avait ranimé. »

Si Voltaire a pu voir ceci, c'est à lui tout seul, car ce malheureux poète lyrique, que j'ai toujours cru fort injustement condamné, écrivit encore de

Digitized by Google

Bruxelles aux enfans de mon oncle, son bienfaiteur, environ huit jours avant sa mort (celle du poète), en leur exprimant sa reconnaissance et ses derniers vœux, de la manière la plus respectueuse et la plus attendrissante. En fait de supercheries de la part de M. de Voltaire, j'en aurai bien d'autres à vous citer!

Milord-Maréchal, pourquoi ne vous dirais-je rien de Milord-Maréchal, puisque toutes les personnes qui vous parleront de l'affection qu'il m'avait inspirée, seront obligées de convenir que nous avons toujours été parfaitement respectables aux yeux l'un de l'autre? Milord-Maréchal, je n'écrirai jamais ce nom-là sans émotion, était, lorsque je le vis chez mon oncle, un bel Écossais de 24 ans, sensé, sensible et sérieux. Il arrivait d'Angleterre avec une mission des jacobites anglais près des réfugiés, et c'était à l'hôtel de Breteuil qu'il avait des entrevues politiques et qu'il donnait ses rendez-vous aux Ducs de Perth et de Melfort, ses oncles. Si vous voulez avoir une idée de sa figure, vous pouvez regarder ce charmant portrait du beau Caylus, favori de Henri III, dont vous avez hérité du Connétable de Lesdiguières et qui se trouve encore parmi nos tableaux dans son cadre de vermeil incrusté d'améthystes. (Soit dit en parlant de ce portrait, que Henri III l'avait oublié dans son oratoire à Chenonceaux, et que ce fut la Reine Louise de Vaudémont, sa veuve, qui en fit présent au Connétable). Le jeune Lord devint amoureux de votre grand'mère, qui était alors une jeune fille, et qui n'était pas non plus dépourvue d'agrémens, à ce qu'on disait autour d'elle. Nous commençâmes par nous regarder avec

Digitized by Google

une surprise inquiète, avec intérêt, ensuite avec émotion. Nous nous écoutâmes ensuite parler sans pouvoir prendre sur nous de nous adresser la parole, et puis nous n'osions plus parler du tout en présence l'un de l'autre parce que la voix nous tremblait d'abord, et finissait bientôt par nous manquer. En définitive, il me dit un jour à propos de rien : — Si j'osais vous aimer, me le pardonneriez-vous? — J'en serais charmée! lui répondis-je.... Nous retombâmes tout aussitôt dans un profond silence, en nous regardant le plus souvent possible, avec un air de félicité parfaite, et nous continuâmes à nous regarder sans nous parler pendant six semaines ou deux mois, avec un ravissement toujours nouveau.

Ma tante avait trouvé bon qu'il me donnât quelques leçons de langue espagnole, et non pas anglaise, en vérité! car personne ne se serait avisé d'apprendre l'anglais dans ce temps-là, non plus qu'aucune autre langue au nord de soi. Les gens du nord apprenaient le français, mais les Français n'apprenaient jamais que la langue italienne ou le castillan. On se tournait tout naturellement du côté du midi, du bon vin, du beau soleil et des climats prospères, ainsi que les barbares et les conquérans. C'est un penchant naturel et raisonnable, à mon avis. Le Maréchal de Tessé disait souvent que l'étude ou la science des langues *vivantes* doit être réglée d'après la mappemonde, et que ce doit être une affaire de latitude. Comme les nations qui tendent ou prétendent à la parfaite civilisation sont bien aises de connaître l'histoire et la littérature des pays qui leur sont méridionaux, et qui ont été civilisés les

Digitized by Google

premiers, ils ne manquent jamais d'en apprendre les langues, tandis qu'ils n'estiment et n'apprennent point les dialectes qui se trouvent derrière eux. Ainsi l'on voit que la plupart des nobles russes savent parler toutes les langues de l'Europe, y compris la polonaise, tandis que les gentilshommes polonais parlent tous les dialectes européens, à l'exception du moscovite qui est à leur septentrion. En Allemagne, on n'apprend pas plus le polonais que le russe, mais il n'est pas un Allemand bien né qui ne sache le français, l'italien, l'espagnol et quelquefois même l'anglais, tandis qu'il n'est rien de si rare que de trouver un Espagnol ou un Italien qui se soit donné la peine d'apprendre la langue française et surtout l'anglaise. Mesdames de Maintenon, de Lafayette, de Sévigné, de Montausier, de Villars et de Caylus, peuvent être considérées comme les modèles de la parfaite éducation suivant l'ancienne méthode; elles ne savaient assurément pas un mot d'allemand ni d'anglais, mais elles n'avaient pas manqué d'apprendre l'espagnol et l'italien, et même de les bien apprendre, ainsi qu'il appert de leurs œuvres (1).

Milord Georges parlait l'espagnol et l'italien tout aussi bien que le français, c'est-à-dire en perfection. Il venait s'asseoir sur un pliant derrière le mien, car une demoiselle de mon temps ne s'installait jamais sur une chaise à dossier, et sur un fau-

(1) Je voudrais qu'il en fût ainsi de mes nièces du Châtelet et de Lauzun, qui mâchent de l'allemand et qui sifflent de l'anglais que personne ne saurait comprendre. *(Note de l'Aut.)*

Digitized by Google

teuil encore moins. Comme les leçons qu'il me donnait ne se prenaient jamais que dans le grand salon de l'hôtel de Breteuil, sous les yeux de ma tante et en présence de vingt personnes, il ne fut pas raisonnable à ma cousine Émilie d'en paraître offusquée, et ceci ne manqua pourtant pas d'arriver.

Milord Georges m'avait traduit en français, et suivant la méthode anglaise, en vers blancs, c'est-à-dire sans rimes et non pas sans raison, comme vous allez voir, un charmant quatrain que son père avait fait pour lui, et que je vous applique souvent dans ma pensée :

» Quand vos yeux, en naissant, s'ouvraient à la lumière,
» Chacun vous souriait, mon fils, et vous pleuriez.
» Vivez si bien, qu'un jour, à votre dernière heure,
» Chacun verse des pleurs et qu'on vous voie sourire. »

Il me racontait un soir avec assez d'enjoûment l'aventure d'une riche héritière hollandaise qui s'était enfuie avec un Anglais orangiste, et dont les parens venaient de faire mettre dans les journaux de Londres, que, si elle ne voulait pas revenir auprès de sa famille désolée, ils la priaient au moins de leur renvoyer la clé de leur boîte à thé qu'elle avait emportée; ce qui me fit rire, et ce qui fit supposer à Mlle de Preuilly que nous nous moquions d'elle, à qui nous ne pensions pas. Émilie en fit ses remarques d'envieuse, et ceci décida le jeune Lord à faire sa proposition de mariage, qui fut sur-le-champ soumise à mon père, à ma grand'mère (dont je vous parlerai tout à l'heure) et à ma tante de Breteuil-Charmeaux, la poltronne, qui se mit à jeter

Digitized by Google

les hauts cris parce que le Maréchal d'Écosse devait être protestant! Je n'en avais pas eu l'idée! Ce fut une révélation subite et si poignante pour moi que je n'y saurais penser, encore aujourd'hui, sans frémissement et sans compassion pour la souffrance qu'elle me fit éprouver. On apprit qu'il était calviniste : il le dit lui-même, et le ciel est témoin que je n'éprouvai pas alors une minute d'hésitation. Je refusai la main de Milord-Maréchal, et deux jours après il était reparti pour son pays, où sa douleur et ses entreprises *inspirées par le désespoir*, écrivait-il à ma bonne tante, avaient eu pour effet de le faire condamner à l'échafaud. Voilà, mon cher enfant, la seule inclination de ma vie qui n'ait pas été pour M. de Créquy, avec qui, du reste, j'ai eu la bonne foi d'en causer en toute sincérité.

Lorsque nous nous sommes revus, le Maréchal et moi, après tant d'années de séparation et d'apparent oubli, nous fîmes une découverte dont nous fûmes tous deux également surpris et touchés. Nous n'avions jamais cessé de penser l'un à l'autre; nos cœurs avaient été si profondément pénétrés, qu'ils en étaient restés remplis d'un sentiment douloureux d'abord, et puis infiniment doux. Il paraît que, pour aimer à tout jamais, il n'est rien de tel que de s'être aimé véritablement et d'en être restés là. On n'avait pas eu le temps de montrer ses défauts, on n'a pas souffert des imperfections l'un de l'autre; on est resté réciproquement dans une illusion que l'expérience n'a pu détruire; on s'est complu dans une idée de perfection qui vous sourit toujours avec une douceur ineffable; et quand on vient à se retrouver ensemble

Digitized by Google

à l'autre extrémité de la vie, quand on se revoit sous des cheveux blanchis avec sagesse et dignité, on éprouve alors une émotion si tendre, si pure et si solennelle, qu'on n'y saurait certainement comparer aucun autre sentiment, aucune autre impression de l'humanité. Cette visite que me fit le Maréchal d'Écosse eut lieu en présence de Mme de Nevers, qui en fut émue jusqu'au fond des entrailles. Vous étiez né, mon cher petit-fils, et le Maréchal était devenu septuagénaire. — Écoutez, me dit-il, écoutez les seuls vers français que j'aie jamais faits, et peut-être les seuls vers de reproche qu'on ait jamais faits pour vous.

» Un trait lancé par caprice
» M'atteignit dans mon printemps.
» J'en porte la cicatrice
» Encor sous mes cheveux blancs.
» Craignez les maux qu'amour cause,
» Et plaignez un insensé
» Qui n'a point cueilli la rose,
» Et que l'épine a blessé. »

Il était tombé sur sa joue vénérable, et de ses yeux si fiers, une ou deux larmes.....

— Allez-vous déjà retourner auprès du Roi de Prusse? lui dis-je; serons-nous séparés pour toujours, et ne vous convertirez-vous point? — Je suis et serai des vôtres après comme avant ma mort, me dit-il avec une simplesse admirable. Je vous ai trop aimée pour n'avoir pas embrassé votre religion, cette religion à qui vous avez eu la force de sacrifier?..... Mais poursuivit-il en souriant, je suis devenu catholique, et bon catholique, en esprit et en vérité!.....

Digitized by Google

Cette affirmation d'un si noble vieillard a fait la douceur et la joie du reste de ma vie.

Milord Georges Keith d'Athry était Maréchal héréditaire et premier Comte et Pair du royaume d'Écosse. Il était Chevalier de la Jarretière et Grand'-Croix de l'Aigle-Noir. On voit imprimé partout, d'après Dalembert, qu'il était né en 1685; mais il m'a dit souvent qu'il était né le 3 décembre 1686. Il a fini sa vie à la cour et dans l'intimité du Roi de Prusse en 1778. La mémoire de Milord-Maréchal me sera toujours honorable et chère. Mais voilà que je néglige étrangement la chronologie dans mon récit, car il y a bien loin de 1714 à 1756, autant qu'il m'en souvient. C'est ici l'occasion de vous prévenir que je ne me refuserai jamais la liberté de faire une excursion sur le temps futur, non plus que la commodité d'employer la parenthèse. Excusez-moi pour les divagations, et surtout passez-moi l'usage de la parenthèse; je vous demande grace pour mes parenthèses.

Il est temps d'en venir à ma grand'mère de Froulay qui postillonnait et courait perpétuellement de Paris à Versailles et de Versailles à Paris, parce que l'Abbé de Sainte-Geneviève était malade à Paris, et parce que la Chancelière était malade à Versailles, de sorte que, huit ou dix jours après mon arrivée, on n'avait pas encore pu la rencontrer chez elle afin d'y procéder à ma présentation. — Mademoiselle de Froulay! s'écria-t-elle en m'apercevant, est-il possible que je ne l'aye pas encore vue? J'en suis honteuse et malheureuse!.... Ensuite elle me vint embrasser et me fit une révérence infiniment polie, sans me

Digitized by Google

faire asseoir, attendu que la Duchesse d'Uzès l'attendait au bas de l'escalier pour aller savoir des nouvelles de leur Génovéfain. Il en guérit, et la Chancelière de Ponchartrain en mourut, ce qui fut pour ma grand'mère un *fameux débarras*, comme dit le peuple. Elle était costumée comme au temps de la Fronde, avec cinq rangs de cornettes empoissées. Elle avait un habit ouvert ajusté de millerets sur un bas de robe en toile d'argent où l'on voyait toutes les bêtes de l'arche en broderies de relief. On aurait dit la Duchesse de Longueville, et je n'en pouvais détacher mes yeux (1).

Ma grand'mère ne manqua pas d'arriver deux jours après à l'hôtel de Breteuil pour me rendre ma visite, et pour se concerter afin de me mener à Versailles, où l'on trouvait indispensablable que j'allasse rendre mes devoirs au Maréchal de Tessé. Il ne venait presque jamais à Paris, et il avait déjà témoigné le désir de me voir en s'étonnant de ce qu'on ne m'avait pas encore présentée à lui, notre chef salique. Il fut convenu que nous irions à Versailles aussitôt qu'on aurait pu rejoindre mon père, à qui

(1) Je vous avais déjà dit que mes grands parens étaient morts avant l'époque de mon entrée dans le monde : ainsi, toutes les fois que je vais parler de ma grand'mère, il est question de Julie-Thérèse Grimaldi des princes de Salerne et de Monaco, Marquise douairière de Froulay. Je crois vous avoir déjà prévenu que j'avais pris l'habitude de l'appeler ma grand'mère, quoiqu'elle ne fût que la deuxième femme de mon aïeul, Philippe-Charles, Marquis de Froulay, Gouverneur du Maine, etc. En outre, elle aurait toujours été notre proche parente, car elle était nièce du maréchal de Tessé, aîné de notre famille. *(Note de l'Aut.)*

Digitized by Google

ma tante de Breteuil en voulait parler préliminairement comme de raison, mais de son côté, mon père habitait Versailles et ne revenait à Paris que pour y toucher barre et s'en retourner en courant : enfin ce projet-là ne put être effectué que sept à huit jours plus tard.

Le Maréchal de Tessé me parut très affligé de la mort de sa femme, dont il nous parla les larmes aux yeux (1). L'appartement de mon oncle faisait partie de celui de Madame la Dauphine (Duchesse de Bourgogne), dont il avait été le Grand-Écuyer. C'était un beau logement de sept à huit grandes pièces sur le parterre de la Roseraye qui mène aux grands escaliers de l'Orangerie. Je ne crois pas que les courtisans de ce temps-là se fussent accommodés des nids-à-rats et des galletas où nous voyons établis ceux d'aujourd'hui ; mais c'est à votre père à vous parler de son logement dans les combles de Versailles, à titre de grand-officier de Madame, je vous avouerai que je n'ai jamais compris sa résignation.

La défunte Maréchale était proche parente de Mme de Maintenon, attendu que leurs grand'mères, à toutes les deux, étaient des Demoiselles de Vivonne, et de plus, ma grand'mère était la filleule de Louis XIV et de Marie Mancini, ce dont il résultait que mon grand-oncle et ma grand'mère étaient

(1) Marie-Françoise-Athénaïs-Angélique d'Aubert d'Aulnay de Ville-Hardouin. Plusieurs dictionnaires la font mourir en 1709 et le 30 mars, afin qu'il n'y manque aucun détail. Elle a vécu trois ans plus tard et n'est morte que le 30 mai 1714. Les généalogistes n'en font jamais d'autres. *(Note de l'Auteur.)*

Digitized by Google

traités par ce prince et par Mme de Maintenon, avec une familiarité particulière. Le Maréchal nous dit que celle-ci ne désapprouverait sûrement pas la liberté qu'il allait prendre de me conduire à Saint-Cyr où Mme de Maintenon s'était rendue le matin pour y passer la journée, et où, du reste, Mme de Froulay avait toujours eu ses entrées personnelles. Nous dînons, nous allons faire une courte prière à la chapelle, à dessein de me montrer l'édifice. Je n'ose pas espérer qu'on me fasse voir le reste du château, parce qu'il n'aurait pas été bienséant, et je le sentis de moi-même, que je débutasse en ce lieu-là comme une sorte de béyeuse ou de provinciale étonnée; enfin nous descendons par les degrés de l'Orangerie, où nous attendait le carrosse du Maréchal, et nous voila sur la route de Saint Cyr.

Au bout de sept à huit minutes, l'équipage est arrêté subito, et voici des laquais à nos livrées qui se mettent à ouvrir les deux portières, et à en abattre les marche-pieds avec précipitation. — C'est le Roi, nous dit mon oncle; et il nous fit descendre sans nous presser, parce que ses gens étaient assez bien dressés pour que le temps n'y manquât pas.

Le carrosse du Roi n'était escorté que par trois mousquetaires en soubreveste et par autant de Chevau-légers. Il était, suivant l'ordinaire, attelé de huit chevaux; il y avait deux Pages aux coquilles du devant, quatre derrière, et le fond des livrées de France était encore en velours d'un bleu d'azur, au lieu d'être en drap d'un vilain bleu foncé comme aujourd'hui. (C'est Louis XV auquel on doit rapporter cette triste innovation, laquelle est d'autant moins

Digitized by Google

facile à s'expliquer que ce Prince-là n'a jamais fait rien par économie.) Le Roi Louis XIV était tout seul au fond de son carrosse, et dès qu'il nous aperçut, le carrosse et le cortége s'arrêtant aussitôt comme par enchantement, S. M. baissa la glace de sa gauche, duquel côté nous étions; ensuite elle se découvrit pour nous saluer avec une aménité remplie de considération. — Voilà donc le Roi? ce grand Roi! m'écriai-je, les larmes aux yeux. — Ajoutez ce bon Roi, ce Roi malheureux, reprit le Maréchal, avec un accent douloureux et sombre.

En arrivant à Saint-Cyr, nous traversâmes d'abord une grande pièce où se trouvaient le service d'honneur et les pages de S. M., qui s'était allée promener dans les jardins du couvent avec M. l'Évêque de Chartres et quelques autres seigneurs que je n'aperçus point.

Madame de Maintenon se tenait dans une chambre haute, lambrissée de chêne, sans peinture, et meublée tout uniment en point de Bergame. Devant chacun des siéges, il y avait un carreau de tapisserie pour mettre sous les pieds, parce qu'il n'y avait pas même un grand tapis sur le parquet, tant l'ameublement était simple. Mme de Maintenon me fit approcher pour me baiser au front; elle me regarda de l'œil le plus intelligent et le plus doux; ensuite elle se remit à causer avec sa voisine, et j'allai m'asseoir à côté de ma grand'mère, qui me dit que c'était Mme la Duchesse du Maine. — La belle-fille de Mme de Montespan? lui dis-je entre haut et bas, mais pas assez bas pour que mon oncle de Tessé ne l'entendît point. — Mon Dieu! comment se fait-il que vous parliez ici de semblable chose?

Digitized by Google

me dit le Maréchal, au plus près possible de mon oreille, et tout frémissant d'appréhension. Ma grand'-mère en était restée confondue!.... — Allons, me dis-je, il n'y faut plus songer; la naissance de ce Duc du Maine est un mystère que je n'éclaircirai jamais, n'y pensons plus.

Mme la Duchesse du Maine n'était pas précisément folle et n'etait pas complètement bossue, mais elle avait dans la taille ainsi que dans le jugement ce qu'on pourrait appeler *un tour d'épaule*. Elle était ce jour-là mal ajustée pour son âge, au moyen d'un habit treillisé de feuilles de vigne en velours noir sur un fond d'or, avec des profusions de perles d'or, en collier, en bracelets, en ceinture, en agrafes et sur ses cheveux.

Le reste de la compagnie n'était composé que du vieux Dangeau et de Mmes de Noailles, de Montchevreuil et de Caylus, qui ne paraissaient pas jeunes et joyeuses, il s'en fallait de beaucoup. On entendit sonner une cloche; Mme de Maintenon se leva, elle nous fit une profonde révérence et nous la suivîmes à l'église où l'on allait donner le salut. Je remarquai, chemin faisant, qu'elle était noblement et modestement vêtue d'une belle étoffe à dessins nattés de couleur feuille morte et d'argent. Elle était coiffée de cornettes, et sa mantille était d'une seule barbe en point, doublée de violet. Madame la Duchesse du Maine et Mme de Maintenon se faisaient une politesse à toutes les portes, où celle-ci passait toujours la première, après un léger simulacre de refus ou d'hésitation qui n'excédait jamais un quart de seconde. Il était impossible de se

Digitized by Google

tirer d'affaire avec plus d'exactitude et moins d'embarras qu'on n'en mettait de part et d'autre à cette petite manœuvre.

A peine étions-nous entrés dans la tribune dite des Évêques, que nous vîmes paraître le Roi dans la tribune royale qui se trouvait en face de l'autel. Il était entré son chapeau sur la tête ; c'était un petit tricorne richement galonné, qu'il ôta pour saluer d'abord l'autel, ensuite une lanterne à grillages dorés où était Mme de Maintenon, et finalement pour saluer Mme la Duchesse du Maine avec nous autres, car nous nous trouvions dans la même tribune et sur la même ligne que S. A. S. sans aucun égard à la différence de son rang. Toute la suite de S. M., ainsi que les Dames et les Gentilshommes de la Princesse sa belle-fille, n'entrèrent pas dans la chapelle de Saint-Cyr, ou du moins ils y furent placés de manière à ce que je ne les aperçus point.

Une de mes impressions les plus ineffaçables est celle de toutes ces belles voix de jeunes filles qui partirent avec un éclat imprévu pour moi, lorsque le Roi parut dans sa tribune, et qui chantèrent à l'unisson une sorte de motet, ou plutôt de cantique national et glorieux, dont les paroles étaient de Mme de Brinon et la musique du fameux Lully. En voici les paroles que je me suis procurées long-temps après :

Grand Dieu, sauvez le Roi !
Grand Dieu, vengez le Roi !
Vive le Roi !
Qu'à jamais glorieux,
Louis victorieux

Digitized by Google

Voye ses ennemis
Toujours soumis !
Grand Dieu, sauvez le Roi !
Grand Dieu, vengez le Roi !
Vive le Roi !

Pour peu que vous en eussiez de curiosité, vous n'auriez pas de peine à vous en procurer la musique, attendu qu'un Allemand, nommé Handel, s'en est emparé pendant son voyage à Paris, qu'il en a fait hommage au Roi Georges de Hanovre moyennant finance, et que MM. les Anglais ont fini par l'adopter et le produire ouvertement comme un de leurs airs nationaux (1). En revenant de Saint-Cyr,

(1) Ce n'est pas seulement de la part de Mme de Créquy que la critique s'est exercée sur l'origine du *God save the King*, et sur cette insigne effronterie du compositeur allemand. Deux journaux anglais en avaient déjà parlé dans les mêmes termes. La *Gazette de France* a déjà indiqué plusieurs documens qui s'y rapportent; enfin, le journal français *la Mode*, numéro du 23 juillet 1831, contient un article dont il ne sera pas inutile de reproduire un extrait.

« On écrit d'Edimbourg que les mémoires manuscrits de la Duchesse de Perth doivent être vendus à Londres pour la somme de trois mille livres sterling. On y trouve une foule de détails intéressans sur la cour de Louis XIV, ainsi que sur celle du Roi Jacques pendant le séjour de LL. MM. BB. au château de Saint-Germain-en-Laye. En rendant compte de l'établissement de Saint-Cyr, elle y témoigne d'un fait qui n'était pas inconnu en France, mais dont la révélation n'était appuyée que sur le témoignage des anciennes religieuses de cette maison, et c'est à savoir que l'air et les paroles du *God save the King* sont d'origine française. « Lorsque le Roy Très-Chrétien entrait dans la chapelle, tout » le chœur desdites Demoiselles nobles y chantoist à chaque fois

Digitized by Google

on me mena faire une longue visite à Mme la Chancelière qui se mourait, et qui n'en avait pas moins toute la cour autour de son lit et dans sa ruelle, où elle nous fit la galanterie de nous faire placer, ma grand'mère et moi (2).

» les parolles suyvantes, et sur un très-bel ayr du sieur de Lully :

Grand Dieu, sauvez le Roy !
Grand Dieu, vengez le Roy !
Vive le Roy !
Qu'à jamais glorieux,
Louis victorieux
Voye ses ennemis
Toujours soumis !
Grand Dieu, sauvez le Roy !
Grand Dieu, vengez le Roy !
Vive le Roy !

» La tradition de Saint-Cyr portait que le compositeur Handel, pendant sa visite à la supérieure de cette maison royale, avait demandé et obtenu la permission de copier l'air et les paroles de cette invocation gallicane, qu'il aurait ensuite offerte au Roi Georges 1er comme étant de sa composition, etc. »

Indépendamment d'une dissertation plus régulière et plus étendue que nous publierons à ce même sujet, on trouvera dans les pièces justificatives qui feront suite aux *Souvenirs de la Marquise de Créquy*, une déclaration signée par trois religieuses de Saint-Cyr, qui confirme pleinement cette révélation de l'auteur.

(Note de l'Éditeur.)

(1) Marie de Maupeou, femme de Louis Phélippeaux IIIe du nom, Comte de Pontchartrain et de Maurepas, Chancelier de France, etc.; morte en 1714. *(Note de l'Auteur.)*

Digitized by Google

CHAPITRE V (1).

Cartouche à Paris. — M. d'Argenson. — Le Cardinal de Gèvres. Mme de Stahl. — La Duchesse de la Ferté et son système astronomique. — Le Gouverneur de Paris et ses Pages. — Le Chevalier-du-Guet dévalisé par Cartouche. — Les mousquetaires et les bourgeois de Paris. — Hélène de Courtenay, Marquise de Bauffremont. — Son crédit sur Cartouche. — Lettre de Cartouche à Mme de Bauffremont. — Le diamant et les sauf-conduits. — L'Écu *barré*. — Le titre *biffé*. — L'antipathie des analogues et l'affinité des contrastes. — Jeanne d'Albret. — Un Prince à la potence. — L'étendard du Bas-Empire déployé en Bourgogne. — Entraves pour donner la torture. — Mademoiselle de Constantinople. — Les Pères de la Merci. — Rachat des Captifs grecs. — Le bourreau de Tunis employé par une dame française. — Intrigue relative à l'église de Sainte-Sophie. — Duperie qui coûte plusieurs millions. — Dissimulation d'une jambe coupée, etc.

. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . Pour qu'on eût la plus grande confiance

(1) Il se trouve ici une lacune de 60 à 80 pages qui formaient le commencement de ce chapitre et qui devaient contenir, au moins, les *souvenirs* d'une année. On savait déjà que Cartouche avait fait deux ou trois apparitions à Paris avant sa capture, et

Digitized by Google

dans le savoir-faire de M. d'Argenson, qui était un lieutenant-général de police incomparable (1), on n'en fut pas moins effrayé quand on apprit ce vol effronté du Palais-Cardinal (2), et l'apparition de Cartouche au milieu de Paris. Beaucoup de familles qui n'avaient pas la ressource d'aller se réfugier à Versailles étaient en disposition de s'en aller dans leurs terres, quoiqu'on fût au cœur de l'hiver; mais on sut bientôt que la troupe de Cartouche était embusquée dans la banlieue de Paris, et que ledit Cartouche, à la tête d'une bande de quarante à cinquante

son procès ne dura pas moins de 19 mois, quoiqu'en ait dit l'auteur de la *Vie* de Cartouche et l'éditeur du recueil des *Causes célèbres*, qui l'a copié. On trouvera plusieurs autres lacunes dans le courant de ces mémoires. On ne pense pas que les cahiers se soient égarés fortuitement; on croirait plutôt qu'ils ont été détruits par un scrupule de conscience, ou par un motif de charité pour la famille d'Orléans. *(Note de l'Éditeur.)*

(1) Marc de Voyer de Paulmy d'Argenson, depuis Garde-des-Sceaux. Il était filleul de la république de Venise, où son père était Ambassadeur de France, et c'est de là qu'il avait acquis ses théories de la police. Tout ce que mon père avait rapporté de la même ambassade était la *Panagia*, sur fond doré, que j'ai fait mettre au chevet de votre lit, mon enfant. La famille d'Argenson, parfaitement noble et fort ancienne, est la seule qu'on ait vue quitter l'épée, dans les temps modernes, pour entrer dans la judicature. Tous ces Voyer d'Argenson sont des gens bizarres. *(Note de l'Auteur.)*

(2) Le Palais-Cardinal est un bel édifice dépendant de l'hôtel de Soubise, où sont aujourd'hui les archives de la couronne. Il avait été destiné pour l'habitation des Cardinaux, des Princes-Évêques de Strasbourg et des autres prélats de la maison de Rohan. *(Note de l'Éditeur.)*

Digitized by Google

hommes, avait osé dévaliser le Cardinal de Gèvres, qui s'en retournait à Bourges (1).

Il se trouva, de compte fait, qu'on ne lui avait pris que sa croix pectorale et son anneau pontifical; dix louis qu'il avait dans sa bourse, un pâté de rouges-gorges qu'il emportait dans son diocèse, et, de plus, deux flacons de vin de Tokay qu'il avait gagnés à mon oncle, en jouant au piquet contre lui. Il est bon de vous dire que le Cardinal de Gèvres était très-gourmand et prodigieusement scrupuleux (pour un gourmand). Il ne voulait jamais jouer pour de l'argent, dans la crainte de perdre celui qu'il appelait en bonne conscience et avec toute justice le bien des pauvres. Il ne voulait acheter ni des vins superfins, ni des primeurs; mais il ne se faisait aucune difficulté pour en gagner au jeu; de sorte qu'il jouait au piquet pour un litron de petits pois de serre-chaude, ou pour un flacon de vin de

(1) Léon-Charles Potier de Gèvres, Cardinal, Archevêque de Bourges, Patriarche et Primat d'Aquitaine.

Ne le confondez pas avec son neveu le Cardinal Etienne de Gèvres, Evêque de Beauvais, Comte et Pair de France, en cette qualité.

Celui que nous appellions le *Patriarche*, pour le distinguer de son neveu l'Evêque de Beauvais, s'était démis de son archevêché de Bourges par excès d'humilité chrétienne; il a fini par se retirer au monastère de Saint-Rémy de Reims, dont il était Abbé-Commandataire, et où il se crut obligé de faire maigre le restant de ses jours pour se conformer à la règle de la communauté, qui est de l'ordre de St. Benoît. C'est ainsi qu'il se punit de ses petites sensualités, qui n'avaient scandalisé personne

(Note de l'Auteur.)

Digitized by Google

Schiraz, qui coûtait douze ou quinze louis. S'il avait le malheur de perdre, il se tirait d'affaire en donnant la collection de ses mandemens et de ses instructions pastorales, dont il apportait, chaque fois qu'il venait à Paris, une cinquantaine d'exemplaires superbement reliés et dorés sur tranche. C'était chose convenue, et chacun s'en arrangeait dans sa famille et dans ma société, parce qu'il était le plus charitable et le plus friand des prélats, le plus candide et le meilleur des hommes. Les bandits ne voulurent rien prendre à l'abbé Cérutti, secrétaire du Cardinal, en disant qu'il était trop joli garçon pour le voler, que ce serait conscience, et qu'ils n'en auraient pas le courage. — Puisque vous avez tant d'égards et de si bons procédés pour lui, leur dit son Eminence, vous devriez bien lui laisser la moitié du pâté de rouges-gorges, avec un flacon de ce vin de Hongrie? — Ah! mon Dieu, répondit Cartouche, à cela ne tienne, et s'il veut partager avec nous, il n'a qu'à venir..... L'abbé Cérutti ne le voulut pas, et c'était des regrets, des reproches et des récriminations pour mourir de rire (1).

Le Cardinal de Gèvres nous dit aussi qu'il ne voyagerait plus avec ce jeune abbé pour ne scandaliser personne, attendu qu'un des voleurs avait eu

(1) *Avis de l'éditeur*. On ne saurait garantir que le nom du secrétaire du Cardinal de Gèvres ne soit pas écrit *Cérulli*. Il paraîtrait difficile que ce fût le fameux Cérutti, à cause de l'âge que lui attribuent les biographies. Du reste, il est assez connu que les biographes peuvent se tromper sur les dates, aussi bien que sur l'orthographe des noms, prénoms et surnoms.

Digitized by Google

l'air de croire que ce pouvait être une demoiselle en soutane. — Téméraire et malheureux ignorant! lui avait dit ce bon prélat, ne savez-vous point que ce serait un sacrilége? et d'où vient, s'il vous plaît, que vous me prendriez pour un pervers et un débauché?.... Cartouche appliqua sur la figure de son camarade un furieux coup de poing (l'abbé disait un coup de coude) qui le fit tomber à la renverse. — Voilà pour t'apprendre à manquer de respect à Nosseigneurs du clergé! dit-il en rugissant de colère. Et voyez donc ce porc endiablé qui va s'attaquer au Cardinal de Bourges! Ne sais-tu point qu'il ne veut pas recevoir ses dîmes quand ses censitaires ont été grêlés? poursuivit Cartouche en écumant de rage, et lui donnant d'horribles coups de pied dans le ventre!

Je puis vous assurer que la France d'autrefois était bien autrement intéressante et divertissante à observer que celle de ce temps-ci, car on y trouvait du moins des originaux, des originales et des originalités en exposition continuelle, et je puis dire que j'en étais entourée, d'originaux! D'abord la Duchesse de la Ferté, ma tante, était sans contredit, la plus sérieusement extravagante et la plus curieuse personne qu'on puisse imaginer. Mme de Stahl en a parlé dans ses mémoires, mais elle ne pouvait pas connaître assez bien Mme de la Ferté, qui était Duchesse jusqu'au bout des ongles, et qui, par conséquent, la tenait toujours à distance, sans aucune intention personnelle ou malveillante, mais tout simplement parce que ce n'était que Mlle Delaunay. Mme de Stahl avait un talent d'ob-

Digitized by Google

servation et de narration tout-à-fait piquant, mais pour savoir et pour avoir dit combien sa première protectrice était singulière, il aurait fallu qu'elle eût pu causer familièrement avec elle, et voilà ce qui n'est jamais arrivé. La Duchesse de la Ferté ne trouvait jamais un mot à dire à Mlle Delaunay, à moins que ce fût quelque parole de condescendance et de protection. Celle-ci n'avait donc pu la juger autrement que sur ce qu'elle avait dit devant elle à d'autres personnes; mais pour vous donner une idée de ce que c'était, quand elle ouvrait pour vous les trésors de sa confiance, écoutez l'histoire de ma première visite chez ma tante de la Ferté (1).

Nous savions qu'elle s'était foulé le pied en descendant l'escalier de la surintendance à Versailles; elle s'était fait ramener chez elle à Paris, où nous arrivons, moi derrière ma grand'mère, ayant Mademoiselle d'Armagnac en première ligne; c'est-à-dire avec les deux personnes les plus exactement formalistes de la cour et de la ville, y compris les Présidentes à Mortier (2). Elle était établie sur son estrade et son lit de parade entre quatre colonnes

(1) Marie Gabrielle-Isabelle-Angélique-Sylvie de la Mothe-Houdancour de Cardonne, Duchesse-Douairière de La Ferté-Saint-Nectaire, morte à Paris, en 1756, âgée de 72 ans.

(2) Charlotte-Agnès de Lorraine d'Armagnac, née le 6 mai 1678, morte le 21 février 1757. Elle était fille du Prince Louis de Lorraine, Grand-Ecuyer de France, et de Catherine de Neufville-Villeroy, dont la mère était Madeleine de Créquy.

(Note de l'Auteur.)

Digitized by Google

dorées, sous un dais le plus riche et le plus empanaché, dont la balustrade était fermée. Aussitôt qu'elle eut jeté les yeux sur nous, elle eut l'air de réfléchir si profondément qu'on n'y concevait rien. Elle oublia de nous faire ouvrir sa balustrade, et c'est une impolitesse qu'on voulut bien attribuer à sa distraction. Elle avait environ cinquante ans, et c'était néanmoins la plus belle personne du monde. Ses beaux yeux noirs étaient un peu louches, et je n'ai jamais rencontré de regards aussi dédaigneux et aussi singuliers que les siens. La peau de son visage et de ses admirables mains était un pur ivoire; elle avait un nez grec et délicat qu'elle ne mouchait jamais, mais qu'elle essuyait avec précaution moyennant un petit carré de mousseline. Sa cornette et sa hongreline de dentelle étaient garnies avec des bouffettes de satin gris de perle, et du reste elle était sous un couvre-pieds d'une seule pièce en point de Venise. Je suis persuadée que la garniture de ses draps, qui était en point d'Argentan, valait au moins quarante mille écus.

A peine étions-nous assises, qu'on entendit ouvrir les deux battans de toutes les portes de l'enfilade avec un fracas inconcevable, et que nous vîmes apparaître une petite figure qu'on apportait sur un grand fauteuil de velours vert galonné d'argent. C'était une sorte d'image enluminée, grimaçante et peinturlurée comme un joujou de Nuremberg, avec la bouche en cœur et deux petits yeux languissans. Cette étrange figure était habillée d'une étoffe d'argent brodée en chenille verte, et, de plus, elle avait un gros bouquet de verveine à la main. Le fauteuil

Digitized by Google

était porté par quatre géans, habillés en valets de pied; il était environné par cinq ou six petits pages, les plus jolis du monde, et c'était visiblement des enfans de bonne maison, car ils avaient tous la croix de Malte ou celle de Saint-Lazare. Un de ces pages était chargé d'un coussin pour mettre sous les pieds (toujours vert et argent); un autre portait une grosse gerbe de verveine et de rhue verte, afin de purifier l'air; et la petite figure était celle de Monseigneur François Potier de Blanemesnil de Tresme, Duc de Gèvres et gouverneur de Paris (1).

— Pourquoi donc la Duchesse est-elle enfermée dans sa balustrade? se prit-il à dire de prime abord, avec une voix de fausset et en minaudant, sans regarder personne. On dirait, poursuivit-il avec un petit air de coquetterie malicieuse, qu'elle voudrait nous tenir à distance et que nous serions des mendians!

(1) On voit dans tous les mémoires du temps que ce Duc de Gèvres était un des plus singuliers personnages du monde. Indépendamment du gouvernement de Paris, dont il s'occupait en faisant des nœuds et des broderies sur une ottomane, il était en possession d'une charge de premier gentilhomme de la chambre, qu'il n'exerçait jamais, de peur de la fatigue. Il est mort aussi en 1757, et l'on ne saurait imaginer combien de personnes distinguées ou connues moururent cette année-là. Il avait passé les dernières années de sa vie couché sur sa chaise longue, à se dorloter ni plus ni moins qu'une femme en couches. On dit alors qu'il était âgé d'environ 70 ans, mais qu'il était impossible de s'en assurer, parce qu'il avait fait enlever le registre qui contenait son acte de baptême, afin qu'on ne pût savoir son âge. Il était persuadé qu'il n'avait pas l'air d'avoir plus de 22 à 23 ans. Vingt-cinq ans l'auraient désespéré. *(Note de l'Auteur.)*

Digitized by Google

La Duchesse de La Ferté, qui s'aperçut de la faute qu'elle avait commise, et qui n'était pas fâchée d'une occasion pour donner à M. Potier de Gèvres un petit coup de buse sur les doigts, se mit à dire avec un air de résignation douloureuse : — J'espère que mes cousines auront la bonté de m'excuser, et j'ose implorer votre miséricorde, Monsieur de Gèvres ! vous me faites trembler, je vous crois toujours voir sous un Mortier et sur le grand banc de la Tournelle, comme si vous étiez M. votre grand père, et que vous allassiez juger les *pâles humains !*

M. le Duc ne répondit rien, il fit une petite grimace de vieille femme et se mit à sentir son bouquet d'herbes céphaliques : ensuite il demanda qui j'étais? Ma grand'mère lui répondit honnêtement que j'avais l'honneur de lui appartenir, et qu'on avait à me féliciter de cette parenté-là : ce qui vint bien à point pour jeter comme un peu d'eau sur les flammèches et les orgueilleuses fumées de notre parente.

Au bout de quinze à vingt minutes, on vint enlever M. le gouverneur de Paris, qui s'en alla comme il était venu, avec ses grands valets, ses petits pages et ses petites simagrées (1); ensuite une manière de sacristain vint dire à Madame la Duchesse que son aumônier allait donner le salut du Saint Sacrement

(1) En relisant ceci, je ne suis pas bien assurée que M. de Gèvres fût déjà en possession ou en exercice de son gouvernement de Paris, pour lequel il avait été long-temps survivancier de son père, mais je ne me donnerai pas l'embarras de vérifier une chose qui n'en vaut pas la peine.

(Note de l'Auteur.)

Digitized by Google

dans son oratoire, et si c'est qu'elle ne voudrait pas s'y unir d'intention? — Ma bonne Princesse, et vous, Marquise, allez donc recevoir la bénédiction dans ma chapelle, dit-elle à ces dames; et ce sera d'autant mieux, que j'aurais quelque chose à dire à Mademoiselle de Froulay.

— Ma chère petite, s'écria-t-elle avec un air de bienveillance et d'empressement extraordinaire, vous n'avez pas d'idée combien je m'intéresse à vous! Seriez-vous bien aise de manger des profiterolles? et ce disant, elle se mit à soulever son couvre-pieds qui recouvrait un plat d'argent rempli de pâtisseries. Elle me donna force gâteaux, force conseils, et notamment celui de ne jamais rester assise au clair de la lune. — Il y a des bêtes, me dit-elle, qui croient, en voyant les étoiles filer, que ce sont des âmes qui s'en vont à Dieu; mais pas du tout, ce sont des princes qui naissent. Soyez-en sûre, et n'oubliez jamais ceci, ma belle enfant! . . . . . En nous en allant, je ne manquai pas de leur parler de cette belle révélation. — Vraiment, répondit ma grand'mère, elle était bien raisonnable aujourd'hui, car elle a dit l'autre jour à la petite de Châtillon que la lune était une poule noire qui n'était guère plus grosse qu'une marmite. — Elle aura dit une *boule*, et cette petite sotte aura entendu une *poule*, reprit Mademoiselle d'Armagnac, avec un air de considération pour le savoir astronomique de la Duchesse, et sans s'étonner autrement d'une observation lunaire et d'un nouveau système uranographique qui ne lui paraissait ni moins autorisé, ni plus difficile à con-

Digitized by Google

cevoir que le système de Copernic, ou le système de Ticho-Brahé.

Je trouvai long-temps après dans mes rapports de famille une autre personne assez bizarre, et c'était la Duchesse de Saulx-Tavannes. Celle-ci ne disait pas d'extravagances, mais vous allez voir que les autres n'y gagnaient rien. Elle faisait brûler des plumes de pigeon sur la table et pendant son dîner, pour ne pas sentir ce qu'elle appelait une odeur de cuisine. Elle arrivait chez moi toute emmaillotée dans une douzaine de coqueluchons, dont elle se dépouillait successivement de cinq minutes en cinq minutes; ensuite elle s'écriait qu'on la faisait étouffer, et elle allait s'installer sur une fenêtre qu'elle faisait ouvrir dans une première salle, et sur laquelle fenêtre ouverte elle s'asseyait les jambes en dehors. Elle y commençait par dire ses prières et finissait par s'endormir, tellement qu'elle est tombée deux ou trois fois dans mon jardin : mais c'était du rez-de-chaussée, grâce à Dieu pour elle!

Je n'ai pas oublié Cartouche, et je vous dirai donc qu'on était obligé de ne sortir le soir qu'avec cinq ou six laquais bien armés; et quand on avait à passer les ponts, on s'arrangeait de manière à marcher en caravane et de conserve avec plusieurs autres voitures. Le guet de Paris était sur les dents, et la maison du chevalier-du-guet avait été si bien dévalisée par Cartouche en personne, que ledit chevalier-du-guet, chef de la police de nuit, en était réduit à manger son fricot avec du fer et de l'étain. Tous les jours on apprenait quelque nouvel exploit de Cartouche; et les pauvres personnes dont les

Digitized by Google

valets n'étaient pas assez nombreux ou supposés bien aguerris, se faisaient ramener par nous autres.

Le Major des gardes-françaises ne savait auquel entendre, et ne pouvait suffire à toutes les demandes qu'on lui faisait pour obtenir des sentinelles ou des escortes. Messieurs les Mousquetaires avaient commencé par déployer une activité charmante, mais on s'aperçut bientôt qu'ils faisaient beaucoup plus de bruit que de bon ouvrage; et l'on trouva que la sûreté des marchandises ne devait pas l'emporter sur celle des jolies marchandes et sur la tranquillité des bourgeois de Paris, qui donnaient les Mousquetaires à tous les diables! Enfin, depuis les troubles du temps de la Fronde, on n'avait pas vu dans tout Paris de perturbations et d'effroi pareils.

Mme la Princesse de Conty nous dit un jour que la Marquise de Bauffremont distribuait des laissez-passer pour exhiber aux voleurs de nuit, et qu'on était bien étonné du crédit qu'elle avait sur Cartouche (1).

(1) Hélène de Courtenay des Empereurs d'Orient. Elle était la dernière de cette maison qui descendait du Roi Louis-le-Gros et de la Reine Adelaïs de Savoie. Elle avait épousé, en 1712, Louis de Bauffremont, Marquis et Comte de Listenais, Chevalier de la Toison-d'Or, etc. Ce fut en considération de la naissance de Mme de Bauffremont que leurs enfans obtinrent l'agrément du Roi Louis XV pour accepter ou solliciter le titre de Prince du Saint-Empire, qu'ils portent aujourd'hui. Cette illustre héritière était d'une laideur et d'une pauvreté déplorables. Je vous dirai plus tard la singulière histoire de son frère, le Prince Charles-Roger, qui fut le dernier mâle de cette grande maison.

La généalogie des soi-disant Courtenay d'Angleterre est une

Digitized by Google

Voici la raison des bons procédés de Cartouche envers Mme de Bauffremont.

Elle était rentrée chez elle à deux heures du matin; et quand ses femmes l'eurent déshabillée, elle ne manqua pas de les renvoyer pour écrire et pour veiller tout à son aise au coin de son feu. Elle écrivait un journal qu'on n'a pas retrouvé dans ses papiers, et c'est grand dommage! car elle était sans pareille en fait d'intelligence. Elle avait toujours remarqué mille choses auxquelles on n'avait pas pris garde, et qu'on s'étonnait de n'avoir pas observées comme elle. Malheur à tous ceux qui parlaient en sa présence avec l'intention de surprendre leur auditoire ou de lui dissimuler quelque chose! Fontenelle disait toujours que c'était *la femme aux aperçus lumineux* dont il est question dans les Mille et un Jours. Tant il y a que, pendant cette nuit, elle entendit premièrement un bruit étouffé dans sa cheminée, et qu'elle aperçut bientôt après dans un nuage de suie, des nids d'hirondelle et des plâtras qui dégringolèrent pêle-mêle avec un homme armé jusqu'aux dents. Comme il avait fait rouler la bûche avec les tisons jusqu'au milieu de la chambre, la première chose qu'il fit, ce fut de prendre

fable mal tissue, comme toutes ces prétendues origines francaises dont on voudrait se targuer dans ce pays-là. Walpole me disait toujours qu'à l'exception des Lords de Nevill et d'Harcourt, il n'y avait pas, dans toute la pairie d'Angleterre, une seule famille qui fût effectivement originaire de France et contemporaine de Guillaume-le-Conquerant. Je vous ai parlé de la folle prétention des Seymour, à ce qu'il me semble?

(*Note de l'Auteur.*)

Digitized by Google

les tenailles et de replacer méthodiquement tous les tisons dans la cheminée ; il repoussa du pied quelques charbons enflammés, sans les écraser sur le tapis, et puis il se retourna du côté de la Marquise, à laquelle il fit la révérence. — Madame, oserais-je vous demander à qui j'ai l'honneur de parler?

— Monsieur, je suis Mme de Bauffremont, mais comme je ne vous connais pas du tout, comme vous n'avez pas la physionomie d'un voleur, et que vous avez les procédés les plus soigneux pour mon mobilier, je ne saurais deviner pourquoi vous arrivez dans ma chambre au milieu de la nuit et par la cheminée?

— Madame, je n'avais pas l'intention d'entrer dans votre appartement.... Auriez-vous la bonté de m'accompagner jusqu'à la porte de votre hôtel? ajouta-t-il en tirant un pistolet de sa ceinture et en prenant une bougie allumée.

— Mais, Monsieur.....

— Madame, ayez la complaisance de vous dépêcher, poursuivit-il en armant son pistolet. Nous allons descendre ensemble, et vous ordonnerez au suisse de tirer le cordon.

— Parlez plus bas, Monsieur, parlez plus bas ! le Marquis de Bauffremont pourrait vous entendre, reprit cette malheureuse femme en tremblant d'effroi !

— Mettez votre mantelet, Madame, et ne restez pas en peignoir; il fait un froid extraordinaire!

Enfin tout s'arrangea suivant le programme, et Mme de Bauffremont en demeura si troublée, qu'elle fut obligée de s'asseoir un moment dans la loge du suisse, aussitôt que ce diable d'homme eut

Digitized by Google

passé la porte de la maison. Alors elle entendit qu'on frappait à la fenêtre de la porte qui donnait sur la rue. — « M. le suisse, j'ai fait cette nuit une ou » deux lieues sur les toits, parce que j'étais pour- » chassé par les mouchards. N'allez pas dire à votre » maître que ce soit une affaire de galanterie, ni que » je sois l'amant de Madame de Bauffremont : vous » auriez affaire à Cartouche, et, du reste, on aura » de mes nouvelles après-demain matin, par la pe- » tite poste. »

Mme de Bauffremont remonta chez elle et fut réveiller son mari, qui lui soutint que c'était un cauchemar et qu'elle avait fait un mauvais rêve ; mais elle reçut, deux ou trois jours après, une lettre d'excuses et de remercîmens tout-à-fait respectueuse et très-bien tournée, dans laquelle était inclus un sauf-conduit pour Mme de Bauffremont, avec un acte d'autorisation pour en délivrer à sa famille. La lettre avait été précédée par une petite boîte qui renfermait un beau diamant sans monture ; et la pierre fut estimée, chez Mme Lempereur, à deux mille écus, que le Marquis de Bauffremont fit déposer pour les malades de l'Hôtel-Dieu, entre les mains du trésorier de Notre-Dame. On voit que dans cette affaire-là tout le monde se conduisit en perfection.

Il y avait une fois dans la capitale d'un beau royaume un gentilhomme qui n'avait pas cent écus de rente, et qui n'en prenait pas moins la qualification de Prince du Sang-Royal.

Tout ce que les Parlemens y pouvaient faire, c'était d'ordonner à tous les Conseillers-Notaires et Clercs-Royaux de leurs juridictions, qu'ils eussent

Digitized by Google

à passer un trait de plume sur cette qualification suprême aussitôt qu'ils auraient pris la peine de l'écrire; il était sous-entendu qu'on s'y prendrait de manière à ce qu'elle restât lisible, et nulle cour souveraine n'aurait voulu sévir plus rigoureusement contre ledit gentilhomme. On appelait cette sorte d'exécution judiciaire *Ordonnance d'avoir à biffer.* La Cour avait beau s'en écrier et s'en irriter, les Parlemens s'obstinaient et la Cour n'y gagnait rien. C'était un grand jeune homme blond comme un Phœbus, avec des yeux noirs admirablement beaux. On disait qu'il avait cent manières de se procurer de l'argent; mais apparemment qu'il en connaissait deux cents pour le dépenser, car il en manquait toujours. Je vous avais promis de vous parler du Prince Charles-Roger de Courtenay, et je vous tiens parole. Il avait toutes les héritières de France les plus riches et les plus nobles à sa disposition. On aurait dit que leurs parens s'y croyaient obligés; chacun cherchait à le tirer d'affaire, et l'on s'en faisait, pour ainsi dire, un cas de conscience. On lui demanda s'il ne consentirait pas à se marier avec moi. Il répondit qu'il aimerait mieux se jeter dans la rivière, attendu que j'avais les yeux noirs et les cheveux blonds. Je vous dirai que, de mon côté, M. de Courtenay m'aurait paru beaucoup mieux s'il avait été différemment. J'ai toujours soutenu que les beaux cheveux noirs et les charmans yeux bleus de M. de Créquy avaient été pour beaucoup dans notre mariage. Le Prince dont je vous parle épousa bientôt Geneviève de Bretagne, Comtesse de Vertus et d'Avaugour, laquelle avait eu des trésors en hé-

Digitized by Google

ritage après la mort de son grand-père (le Président de la Grange-le-Lièvre). Elle était noire et chétive, et du reste elle n'était guère plus riche que moi.

Il faut vous dire que le vieux Prince de Courtenay vivait encore et se tenait à Cézy, dont on avait fait en son honneur une espèce de Comté de pièces et de morceaux, pour qu'il eût à sa disposition seigneuriale au moins quelques justiciers, une prison, des menotes, une potence, enfin une juridiction féodale, agréable et rassurante. On disait qu'aussitôt qu'il fut en possession de son droit comital, il avait commencé par faire confectionner une admirable collection de brodequins pour donner la torture et la question judiciaire. Toujours est-il qu'il entendit raconter au fond de son Auxerrois que Monsieur son fils allait accepter le cordon-bleu, quoiqu'il eût passé l'âge où les princes Français le reçoivent. On lui dit que le Prince Charles-Roger s'était engagé par écrit à retrancher de ses armoiries l'écu de France, que ces petits-fils légitimes du Roi Louis VI avaient le droit et la prétention d'y placer au premier quartier. Le père en tomba malade de chagrin; il se coucha sous la tente de l'Empereur Baudouin de Courtenay, qu'ils faisaient toujours déployer pour achever les épousailles et pour se faire administrer l'extrême-onction. On écrivit au fils de la part du malade, et le voilà parti pour Cézy. Il entra sous la tente impériale de ses grands-pères, qui se trouvait tendue dans le milieu d'une salle immense dont toutes les ouvertures étaient fermées à la lumière du jour. On entrevoyait un vieux Labarum, ou je ne sais quelle bannière de Byzance, au chevet de la

Digitized by Google

couche. Le vieux prince était couvert d'un grand linceul; il avait l'air et la voix d'un mourant, et la scène était éclairée seulement par quelques cierges qui étaient placés sur une sorte d'autel avec des reliquaires.

— Je me rends à vos ordres, Monseigneur... — Ah! c'est vous, Monsieur! J'ai des choses importantes à vous dire; écoutez-les paisiblement, lui dit son père, et promettez-le-moi. Celui-ci promit tout ce qu'on voulut, et le vieux Prince se mit à le sermonner sur la nécessité de ne plus se raidir contre les Bourbons, qui ne consentiraient jamais à lui former un apanage, à moins qu'il n'eût réduit ses armoiries à l'écusson de Courtenay proprement dit (1).

— Voyez la misère où l'obstination nous a fait tomber, disait son père; et n'oubliez pas qu'une de nos grand'tantes n'avait su trouver rien de mieux à faire que d'épouser un paysan (2). Son fils restait immobile.

(1) *D'or à trois tourteaux de gueules.* Il est à noter que Robert de France, sixième fils de saint Louis, n'abandonna pas ses armoiries patronymiques (qui étaient celles de France) en épousant l'héritière des Sires de Bourbon, tandis que Pierre de France, cinquième fils du Roi Louis *le Gros*, avait quitté les siennes en s'alliant à l'héritière Isabelle de Courtenay. C'était la raison qu'opposait le juge d'armes au rétablissement des fleurs-de-lys dans les armes des Courtenay, attendu qu'ils les avaient reprises sans en avoir obtenu ni voulu solliciter l'aveu du Roi T.-C., leur chef de famille et leur souverain seigneur. *(Note de l'Auteur.)*

(2) Nicolas Restif, aïeul d'Edme Nicolas Restif de la Bretonne, auteur des Contemporaines et du Paysan perverti, mort à Paris, en 1804, âgé de 70 ans. *(Note de l'Éditeur.)*

Digitized by Google

— Souvenez-vous que la reine Jeanne d'Albret, dont le grand-père n'était qu'un gentilhomme, était sur le point de faire pendre...

— N'achevez pas, Monseigneur! n'achevez pas! je n'écouterai jamais le récit d'un pareil outrage, fût-ce de la bouche de mon père!

— Mais s'il en est ainsi, reprit le vieillard, vous ne consentirez donc point à diffamer nos armes, et vous n'accepteriez pas l'ordre du Saint-Esprit, passé l'âge de quatorze ans?...

— Jamais! jamais!

— Monsieur, répliqua vigoureusement son père en se mettant sur son séant, c'est une résolution qui vous fait honneur, et, du reste, elle est heureuse pour vous; car ajouta-t-il en tirant un pistolet de dessous son linceul, si je vous avais vu faiblir, j'allais vous faire sauter la cervelle, et nous aurions vu si le petit-fils de Jeanne d'Albret m'aurait fait pendre!... Dans tous les cas, c'est vous qui en auriez eu la conscience chargée, car on n'est pas moins en obligation de veiller à la conduite de ses héritiers qu'à l'honneur de ses devanciers.

Il vous faut dire que le vieux Courtenay n'était pas plus malade que je ne le suis à présent, et qu'il a vécu douze ou quinze ans peut-être, après cette parade grégeoise, toujours dans son castel de Cézy, avec ses courtines du Bas-Empire et ses brodequins bourguignons.

Mme de Bauffremont et son frère avaient eu jadis une tante de Courtenay que je n'ai pas connue, mais dont les étrangetés sont restées dans la mémoire

Digitized by Google

de tous ses contemporains (1). Elle était riche à millions, celle-ci, et c'était par suite d'un legs qui lui était provenu de je ne sais quel prince grec, qui l'avait entrevue à Paris, et qui s'avisa de la faire sa légataire universelle en arrivant au Phanar, où il mourut quelque temps après (2). Ne croyez pas qu'elle en fit part à sa famille, au moins! Elle n'aurait pas voulu donner seulement une pistole à son neveu le pauvre Charles Roger, parce que tout l'argent qu'on lui donnait, disait-elle, était habituellement pour lui une *occasion prochaine* de péché. C'est tout ce qu'elle savait de théologie. « La théologie « n'est pas la science de tout le monde : les sots s'en « embêtent et les mauvais s'en empirent. » J'ai souvent eu l'occasion de répéter ceci pendant toute ma vie, et surtout pendant les disputes sur le formulaire et sur le diacre Pâris.

Notre Lucrèce-Angélique se faisait appeler Mademoiselle de Constantinople, comme on aurait dit Mademoiselle de Chartres ou Mademoiselle de Blois. C'était sûrement là ce qui avait séduit l'Hospodar? et cette étrange fille avait trouvé moyen de faire ainsi

(1) Lucrèce-Angélique de Courtenay, née vers l'année 1640, morte à Paris, en 1699. (*Note de l'Auteur.*)

(2) Le nom de ce Prince grec était Démétrius Cantacuzène, et son oncle étoit Despote de Servie. On voit dans une note du Président Cousin que le principal motif de ses dispositions testamentaires en faveur de Mlle de Courtenay, avait été celui de soustraire sa fortune à la rapacité du fisc ottoman, en la mettant sous la sauve-garde de l'Ambassadeur de France à Constantinople. (*Note de l'Éditeur.*)

Digitized by Google

tomber dans le grotesque une illustration de famille et des souvenirs historiques, qui naturellement n'auraient jamais abouti dans le ridicule, en vérité! Le petit Prince de Mecklembourg avait faitson possible pour l'épouser. — Allons donc! sacrifier sa liberté! c'était comme la belle Arsène. Elle avait eu de son Prince grec environ quatre à cinq millions de livres tournois en belles et bonnes espèces, qu'elle n'avait jamais voulu placer. On n'a trouvé rien qui vaille après sa mort; et vous allez voir comment elle employait son argent.

Elle avait loué pour elle toute seule l'ancien hôtel de Blanchefort, rue Saint-Antoine, auprès de la Bastille; et tous les soirs, elle faisait éclairer de la cave au grenier, cet immense et vieux palais dont elle ne sortait pas dix fois par an, et où l'on ne voyait jamais entrer âme qui vive, ce qui faisait dire à ses voisins les faubourgeois qu'on y tenait le Sabbat. Elle ne recevait jamais que Mme de Bullion (d'Esclimont), qui était une autre folle, et puis le Chevalier Turgot, parce qu'il était son filleul. C'est lui qui nous a conté ce que j'en rapporte ici.

En premières lignes de son livre de comptes, elle avait fait racheter en Barbarie au moins deux mille captifs chrétiens, mais toujours des Levantins et jamais des Francs. Les Révérends Pères de la Merci ne voulaient pas se charger du rachat des Grecs schismatiques, en disant avec raison que leurs vœux les astreignaient à l'obligation de s'occuper avant toute chose de la rédemption de nos frères, et que la tâche excédait déjà leurs force et puissance.

Digitized by Google

Elle éclatait en imprécations contre les Mathurins; elle envoyait son argent à des renégats qui ne rachetaient personne, et qui lui écrivaient en langue arabe, ce qu'elle prenait à chaque fois pour une nouvelle pancarte de délivrance; enfin le Bourreau de Tunis était son commissionnaire et son fondé de pouvoir en Mauritanie, ainsi vous pouvez juger comment son argent s'y trouvait bien employé? On a pensé qu'elle avait eu la folle idée de se faire un parti parmi les Grecs, mais, à vrai dire, on ne sait ce qu'elle avait dans la cervelle. Il y avait encore un Juif arménien qui s'était établi dans sa confiance, et qui poursuivait pour elle une autre négociation dispendieuse et difficile, attendu qu'il ne s'agissait de rien moins que d'obtenir du Sultan, du Grand-Visir et du Muphti, la cession de la Basilique de Sainte-Sophie de Constantinople en faveur de ladite Princesse Lucrèce-Angélique de Courtenay. C'était une affaire en bon train quand elle est morte; et, disait-elle à son filleul : — Il est assez naturel que toute ma fortune y soit engagée, d'où vient que je ne vous pourrai laisser que mes papiers. Comme elle avait écrit sur son entreprise et son espérance de *retraire féodalement* l'église de Sainte-Sophie, à M. de Nointel, Ambassadeur de France à la Porte, celui-ci ne manqua pas d'en écrire à Versailles, et le Roi Louis XIV fit conseiller à son neveu de la faire interdire; mais Charles-Roger répondit qu'il ne s'en mêlerait en aucune sorte, et qu'il ne l'empêcherait jamais de faire avec son argent tout ce qu'elle voudrait. M. le Chancelier le fit inviter à passer chez lui pour se concerter là-dessus. Charles-Roger se

Digitized by Google

rengorgea de la belle manière, et fit demander à M. le Chancelier s'il comptait se tenir debout pour le recevoir, et si c'est qu'il avait l'intention de le reconduire jusqu'au *Drap d'or?* (c'est-à-dire jusqu'à la deuxième antisalle du Chancelier, qui est toujours tapissée de drap d'or, et où la main de justice est suspendue sous un baldaquin fleurdelisé). M. de Pontchartrain, qui ne pouvait se lever de son siége que pour recevoir les cardinaux, et qui ne devait reconduire que les Princes du sang, ne fit aucune réponse définitive à M. de Courtenay, en se retranchant dans l'incertitude et l'indécision du parti que prendrait S. M. relativement aux prétentions du neveu et aux aberrations de la tante.

On découvrit après sa mort qu'elle avait une jambe de moins, ce que tout le monde ignorait dans sa famille, et ce que personne ne savait dans sa maison, à la réserve de ses deux premières femmes (1).

(1) M. de Saint-Simon s'en allait disant partout que le Prince de Courtenay s'était tué d'un coup de mousquet, mais ce n'était qu'un mauvais bruit qu'il avait accueilli favorablement. Je n'ai pas vu qu'il en ait osé parler dans ses Mémoires.

(Note de l'Auteur.)

Ce fait est rapporté dans la dernière édition des Mémoires de Saint-Simon, tome VIII, Paris, 1829. *(Note de l'Editeur.)*

Digitized by Google

CHAPITRE VI.

Galanterie de Louis XIV envers l'auteur. — Même politesse de Bonaparte envers l'auteur, à 85 ans de distance. — La mère du Régent. — Son portrait. — Introduction de la choucroute en France. — Ragoûts d'Allemagne. — Le tabac d'Espagne avec du melon. — Emploi de la momie dans la pharmacie. — Le chien révélateur de l'âge. — Il est battu par la Duchesse d'Elbœuf, qui meurt d'une indigestion de nèfles. — Mort du Duc de Berry, petit-fils de Louis XIV. — Affreux soupçons. — Maladie du Roi. — Sa mort, son éloge. — Erreurs historiques introduites par le protestantisme et l'esprit philosophique. — Passage de l'histoire de saint Louis altéré par des protestans. — Don Carlos d'Espagne. — L'Amiral de Coligny, grand-oncle de l'auteur, accusé d'avoir comploté contre la vie du Roi Charles IX.

Je fus admise une autre fois chez Madame de Maintenon, et c'était dans son appartement au château de Versailles. Elle me parla fort honorablement de la considération qu'elle avait pour ma famille, et lorsque l'heure de l'arrivée du Roi fut prête à sonner, ma grand'mère se leva pour prendre congé de Madame (on ne lui parlait qu'à la troisième personne), et pour me conduire à la grande écurie, où je devais aller collationner avec mes cousines de Lorraine.

— Restez donc, Marquise, lui dit Madame de Maintenon, tout aussi discrètement et sans aborder la

Digitized by Google

question de me retenir dans une chambre où l'on attendait S. M. qui ne pouvait manquer d'y prendre garde à moi. Ce monarque arriva bientôt sans être annoncé nul-autrement que par l'ouverture des deux battans de toutes les portes, et par l'entrée d'un gentilhomme ordinaire qui précéda S. M. de deux à trois minutes, et qui vint faire une inclination profonde à Madame de Maintenon sans lui parler, comme on fait pour annoncer aux personnes royales que leur table est servie. Madame de Maintenon fut à cinq ou six pas au-devant de S. M. qui paraissait marcher péniblement, et qui pourtant salua Madame de Maintenon de fort bonne grace.

— Voilà, dit-elle, une Demoiselle que j'ai pris la liberté de garder ici pour la présenter au Roi. Il n'est pas besoin de la lui nommer.

— Je dois penser, répondit le Roi, qu'elle est arrivée céans quant-et-ma filleule, il y a comme alliance ou parenté spirituelle entre Mademoiselle et moi, mais nous sommes parens encore d'une autre façon, poursuivit-il en me regardant comme s'il avait dit *et je l'en félicite!*

— Je demande au Roi la permission que vous baisiez sa main, dit ma grand'mère, avec un air de sollicitude importante, mais qui n'avait pourtant rien de suppliant ni d'obséquieux.

Le Roi me tendit sa main, la paume en dessous, comme s'il me l'avait offerte pour la baiser; mais ce fut pour la refermer prestement, en saisissant la mienne qu'il daigna porter jusqu'à ses lèvres, et qu'il eut ensuite la bonté, la politesse exquise, ou si vous voulez la galanterie (car je ne saurais comment

Digitized by Google

appeler son procédé), d'abattre tout doucement et de maintenir baissée le long de ma jupe, sans parler, mais assez longtemps pour me faire comprendre sa volonté, qui fut d'en rester là (1).

Nanon, l'importante et célèbre Nanon, vint dire quelque chose à l'oreille de sa maîtresse, et là-dessus nous vîmes arriver Madame (2), veuve de Monsieur, frère du Roi, à qui Mme de Maintenon fit avancer un fauteuil (après s'être levée pour la saluer), mais qu'elle avait attendue de pied ferme, à sa place ; qu'elle reçut avec un air froid et sec comme vent de Nord-Est, et qu'elle ne reconduisit en aucune façon.

Cette Princesse était fagottée comme une sorte d'Amazone, avec un pourpoint d'homme en drap galonné sur toutes les coutures ; elle avait la jupe assortie, la perruque en trois écheveaux, comme celle de S. M., avec un chapeau tout-à-fait semblable à celui du Roi, lequel chapeau ne fut ni dérangé ni soulevé par elle pendant qu'elle nous fit ses révéren-

(1) Aujourd'hui septidi de la troisième décade du mois de vendémiaire, an IX de la république française, j'ajoute ici ces lignes en arrivant des Tuileries, où le général Bonaparte m'a baisé la main. Il m'avait envoyé dire qu'il *voulait me voir;* et il vient de me promettre la restitution de nos bois sequestrés. Je suis accablée de fatigue et d'affaiblissement; mais j'écrirai, ou plutôt je dicterai les détails de cette singulière entrevue, si j'en ai la force et s'il m'en reste le temps. Je n'ai pu m'empêcher de songer que j'avais reçu précisément la même politesse du Roi Louis-le-Grand et de ce premier consul de la république, à quatre-vingt-cinq ans de distance. *(Note de l'Auteur.)*

(1) Charlotte de Bavière, mère du régent, morte en 1722.

Digitized by Google

ces, dont elle se tira, du reste, avec assez d'aisance et de ponctualité. Il est bon d'ajouter que cette vilaine Altesse Royale avait les pieds dans des bottines et qu'elle avait un fouet à la main. Elle était mal taillée, mal tournée, mal disposée pour toute chose et contre tout le monde. C'était une figure de pomme de locart, courte, large et colorée; peu de nez, point de menton, les pommettes rouges, les yeux noirs et animés sans aucun air d'esprit : on a vu cette figure-là partout. Mme de Froulay demanda au Roi la permission de me nommer à Madame qui me fit un salut à la cavalière et qui se mit à me questionner sur la santé, sur l'âge et sur les projets du Grand-Prieur de Froulay, dont je n'avais encore eu ni vent ni nouvelles; de sorte que je restai muette comme une tanche, et que Madame a soutenu jusqu'à sa mort que j'étais plus bête qu'une carpe. Elle aura peut-être pris la peine de l'écrire à ses commères et ses cousines Allemandes, et ce sera toujours moins faux que tout ce qu'elle osait leur mander contre Mme de Maintenon, contre Madame la Duchesse de Bourgogne, et de plus, contre ma bonne grand'mère qu'elle a fort mal traitée dans son ignoble correspondance avec ses belles sœurs de Hesse et de Mecklembourg. Elle aurait voulu rabaisser la maison de France au niveau de ses Comtes-Palatins. Elle ne parlait et rêvait que du Saint Empire Germanique, où plût à Dieu qu'elle fût restée toute sa vie! Nous en aurions eu de moins la contrariété du Régent et de sa triste progéniture! Il est à remarquer que dans toute la postérité de cette Bavaroise, il ne s'est pas trouvé une seule personne qui n'ait fait peine ou

Digitized by Google

déshonneur à la maison royale de France. A partir de la Reine Isabeau, c'est une famille allemande avec qui les alliances de nos princes ont toujours été funestes à la monarchie française.

Je vous puis dire ensuite à propos de cette mère du Régent, qu'elle ne vivait que de soupe à la bierre et de bœuf salé, et qu'elle usait notamment d'un certain ragoût de chou fermenté qu'elle se faisait envoyer du Palatinat, et qui, chaque fois qu'elle en faisait servir devant elle, exhalait la plus mauvaise odeur dans tout le quartier du château qu'elle habitait. Elle appelait ceci du *Schaucraout*, et comme elle en voulait faire goûter à tous ceux qui l'allaient voir dîner, c'était à qui s'enfuirait. Elle en faisait une sorte de persécution patriotique, en y mettant la vanité la plus inconcevable. Quoiqu'elle écrivît contre ma grand'mère, elle ne lui faisait pas moins des politesses et des amitiés dont celle-ci n'était pas dupe, et c'était au point de la retenir quelquefois à souper. C'était avec des poires tapées et des pruneaux fricassés pêle-mêle avec du lard et des oignons, c'était des salades avec des tranches de harengs crus, de poireaux crus et de pommes crues, assaisonnés à l'huile et à la moutarde; enfin c'était des galimafrées de colimaçons, qu'elle faisait venir de Bavière, et je vous puis affirmer qu'elle avait la coutume de saupoudrer les tranches de melon qu'elle mangeait avec du tabac d'Espagne. On lui faisait aussi des confitures de panais avec du vin rouge et du miel; et si vous étiez malade après un tel souper, elle avait de la conserve de momie, toute prête. Rien n'était plus admirablement salutaire que l'usage de

Digitized by Google

la momie, elle ne tarissait pas sur les bons effets de la momie, et soit dit en passant, on en met beaucoup dans la thériaque, ainsi que mon père me l'a dit souvent. Pendant son ambassade à Venise, il avait demandé qu'on lui fabriquât de la thériaque en en retranchant ce vilain ingrédient-là ; mais on lui répliqua qu'il était indispensable, et que depuis la première formule de cette confection stomachique, inventée par Andromachus, médecin de Néron, on n'avait jamais omis d'y faire entrer une certaine dose de cette chair humaine embaumée.

En dédommagement des galimafrées de Madame et de ses ragoûts tudesques au tabac d'Espagne, auxquels je ne pouvais prétendre, j'allai manger de la crème et des fruits avec Mesdemoiselles de Lorraine, que le Grand-Écuyer, mon oncle (Louis de Lorraine, Prince d'Armagnac), avait réunies en famille, afin de leur donner un divertissement qui consistait à voir danser des chiens habillés en amours, en bergères et en procureurs.

Ces deux jeunes Princesses, les plus jolies du monde, étaient alors Mesdemoiselles de Joinville et de Guise, dont l'une est devenue Duchesse de Bouillon, et dont l'autre a été la seconde femme du Maréchal de Richelieu. Vous verrez plus tard qu'elle en avait eu pour unique enfant Mme d'Egmont, laquelle avait pleinement hérité des grâces de sa mère.

Au commencement de notre goûter, nous eûmes la surprise et la contrariété de voir tomber comme une bombe au milieu de la grande écurie, notre tante d'Elbœuf, qui était une grosse personne d'environ

Digitized by Google

soixante ans, et qui venait pour se divertir avec nous, disait-elle (1). Elle ne voulut manger autre chose que des rôties au vin d'Espagne, une jatte de caille-bottes au jasmin, trois ou quatre assiettes de compote, des massepains, des macarons, des jubas, des darioles, et pour couronner son œuvre de collation, cinq ou six grosses poires. Ensuite, elle ordonna qu'on fît défiler tous les chiens devant elle, en manière de revue. — Mon auguste Princesse, en voici un qui vous va compter le nombre de l'année, le quantième du mois et l'heure du jour, lui dit l'homme aux chiens. — C'est un miraculeux animal, et vous me le vendrez, par ma foi! disait-elle, ou je vous ferai chasser de Versailles! — Mon auguste Princesse, il dit aussi l'âge des femmes.... — Ah! la vilaine bête!.... et ce disant, elle se mit à donner des coups de pied au chien savant, qui s'en alla se cacher derrière les autres, et ne voulut jamais reparaître. — Qu'on le chasse d'ici! qu'on l'emmène et qu'on l'enferme!.... c'est un saligot qui va faire des ordures sur les tapis du Roi!.... Je ne l'ai revue de ma vie, la Duchesse d'Elbœuf. Toutes nos parentes de ce côté des Parabère étaient mal famées, ce qui faisait que mes tantes et ma grand'mère n'entretenaient aucune relation familière avec elles. Cette Mme d'Elbœuf est morte d'une indigestion de

(1) Françoise de Montaut de Bénac de Navailles, veuve de Charles de Lorraine, Duc d'Elbœuf. Sa mère, la sévère et célèbre Maréchale de Navailles, était la tante de mon père, et s'appelait Suzanne de Maumaz-Baudéan-Parabère et Neuillant. La fille était à peu près aussi laide et aussi ridicule qu'il est possible de l'être. *(Note de l'Auteur.)*

Digitized by Google

nèfles, à la fin de novembre 1716, et non pas au mois de juin 1717, ainsi que le dit Moréri. — Peu nous en chaut, direz-vous; et peu m'importerait aussi, mon Enfant, si n'était la créance que vous pourriez donner aux articles biographiques et généalogiques de ce dictionnaire.

Ce fut quelques jours après mon retour de Versailles que nous apprîmes la mort de M. le Duc de Berry, dont nous portâmes le grand deuil avec plus de régularité que sa femme. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

Le Roi resta profondément abattu de cette horrible découverte, et tout donne à penser qu'elle ne fut pas étrangère à sa résolution d'éloigner le père de cette Princesse, ainsi que toute la famille d'Orléans, de la personne de son successeur, et du gouvernement de l'État pendant la minorité de M. le Dauphin qui n'était alors âgé que de quatre ans. Depuis cette funeste mort du dernier de ses petits-fils, la santé du Roi s'altéra visiblement. Il était devenu couleur de souci, disait-on ; il ne mangeait plus en public afin de ne pas laisser voir qu'il ne pouvait manger. Sa force déclina continuellement pendant sept à huit mois; et le premier septembre de l'année suivante, il avait rendu sa grande ame, avec tous les sentimens d'espérance et de contrition dont il était animé depuis trente-cinq ans qu'il avait passés dans la piété la plus régulière et la pratique de toutes les vertus. O grand Roi! l'honneur de la France et de la royauté! la gloire d'un grand siècle et le modèle accompli des maîtres du monde! Roi si naturelle-

Digitized by Google

ment Roi : le plus beau, le plus fier et le plus magnifique des Princes ! le plus clément dans le triomphe et le plus ferme dans l'adversité ! Si les sophistes qui vous outragent avaient ouï crier lugubrement dans tous les carrefours de Paris : LE ROI EST MORT, ils se souviendraient de la stupeur et de la désolation de votre peuple; ils ne diraient pas, ils n'oseraient pas dire que votre auguste cercueil ait été profané par les éclats d'une insolente joie !.... Au reste, les ennemis du christianisme ont toujours agi dans le même esprit. *Vir primo imperii optimis principibus, et ultimo mediis comparandus.* Les sophistes païens n'ont blamé Constantin que depuis sa conversion : les sophistes modernes ont dénigré Louis XIV à cause de sa dévotion.

Il y a eu certainement plus d'erreurs mises en circulation par les philosophes que par les poètes, et même par les dictionnaires généalogiques. Ce n'est pas sans raison que les Scaliger et les Gronovius ont reproché rudement à la poésie d'avoir altéré l'histoire en consacrant des fictions. Didon, comme on sait, était morte environ trois siècles après Énée, qui s'était noyé dans la Numique avant d'avoir pu fonder l'empire romain. Suivant Polydore-Virgile, Emilius Portus et tant d'autres, la chaste Pénélope avait été répudiée par Ulysse, à cause de ses galanteries pendant l'absence de son mari. Sextus Empiricus a calculé que la belle Hélène devait avoir au moins cent soixante ans à l'époque de la guerre de Troie; Pic de la Mirandole a soutenu qu'elle n'était jamais sortie des murs de Sparte; enfin, j'ai vu des savans qui croyaient pouvoir affirmer sur l'autorité de

Digitized by Google

Polybe et d'Acidalius Valens que les trois enfans de Médée ont paisiblement régné dans l'Hellespont.

« E se tu vuoi che 'l ver non ti sia ascoso,
» Tutta al contrario l'istoria converti,
» Che i Greci rotti, e che Troia vittrice,
» E che Penelopea fu meretrice (1). »

Si les philosophes modernes ont obscurci certaines vérités historiques, ce n'est pas avec la même simplicité d'intention que les anciens poètes, et les erreurs qu'ils ont propagées n'ont pas été l'effet de leur crédulité. L'Empereur Julien, par exemple, et sans contredit, est une des personnes les moins recommandables de l'histoire. On l'y voit figurer d'abord comme un grammairien sale et pédant, bouffi d'orgueil scholastique et toujours préoccupé du syllogisme, du paralogisme et de l'antistrophe. On l'y voit toujours extasié d'admiration pour de misérables rhéteurs, le rebut des écoles d'Athènes; pour des astrologues et d'insolens académiciens dont il endurait les familiarités par hypocrisie de philosophisme; et si Julien n'avait pas fini par apostasier le christianisme, Voltaire aurait certainement dit de Julien qu'il était un cuistre, un piqueur de diphtongues et le plus crasseux des péripatéticiens! En outre, comment Voltaire et Dalembert, Diderot, Condorcet et tous ces encyclopédistes, pouvaient-ils ignorer que ce Prince *philosophe et tolérant*, la gloire de l'*empire*, du *sacerdoce* et de l'*humanité*, pratiquait ouvertement

(1) Ariosto, cant. XXXV.

Digitized by Google

l'anthropomancie à l'exemple d'Héliogabale, et que, pendant la guerre des Perses, il avait fait déchirer les entrailles d'une femme vivante afin d'y consulter les dieux? Voilà ce qui n'importe guère à nos philosophes : Julien était l'ennemi du christianisme, et chacun de ces philosophes a dû faire un panégyrique de Julien. On voit toujours avec un sentiment d'amertume et d'irritation, avec le sentiment d'un souverain mépris pour le dix-huitième siècle, surtout! que de pareils outrages à la vérité de l'histoire, à la morale publique, à la religion d'un grand peuple, ont été proférés devant l'académie française avec impunité! Il est à considérer que Néron, Caracalla, Commode et tous ces tigres couronnés étaient les élèves du philosophisme : le dernier de ces monstres était le fils bien-aimé du philosophe Marc-Aurèle, tandis que cet honnête Vespasien, qui fit chasser d'Italie tous les philosophes, a été le père de Titus.

Les deux derniers siècles ont assez retenti d'imprécations contre Philippe-le-Bel et le Pape Clément V, j'espère? Mais sans parler ici d'interrogatoires et d'aveux, de témoignages, de confrontations et d'une multitude de documens considérables, plusieurs antiquaires avaient pourtant rassemblé des idoles monstrueuses et des armes perfides, des instrumens inconnus, des objets occultes chargés d'inscriptions infâmes..... On avait découvert à Palerme un livre mystérieux, qui suffisait pour éclairer cette grande tragédie du quatorzième siècle, ce combat formidable et cette guerre à mort entre les princes chrétiens et les templiers. Eh bien! Il a fallu qu'un antiquaire anglais, qu'on n'accusera certainement

Digitized by Google

pas de partialité pour le Saint-Siége et pour les Rois très-chrétiens, soit venu démontrer que les Chevaliers du Temple étaient devenus des sectaires abominables ; qu'ils avaient médité la destruction des lois, des mœurs et de la religion de l'Europe chrétienne ; qu'ils avaient comploté, pour arriver à la domination, le meurtre des Rois, la chûte des trônes et la corruption des peuples ; enfin que la condamnation des templiers avait été politique, indispensable, et que leur supplice avait été juste et mérité.

Soit qu'on soutienne les doctrines philosophiques ou qu'on les combatte, on ne saurait contester qu'elles ne soient la conséquence des erreurs, le développement du système et le produit de la rébellion de Luther. Il est aussi facile de prouver que la plupart des *erreurs de fait*, depuis la réforme, ont été l'ouvrage des protestans ; ils ont mutilé la bible dont ils ont retranché cent-soixante-neuf chapitres qui condamnent leurs doctrines ; ils ont falsifié ceux des livres saints dont ils font usage ; Bossuet leur a prouvé qu'ils dénaturaient l'histoire ecclésiastique ; ils ont altéré l'histoire profane avec les mêmes intentions ; et je vais me borner à vous citer une de leurs supercheries les plus innocentes.

Aucun ancien manuscrit du Sire de Joinville ne porte assurément que la sage et pieuse Reine Blanche de Castille fût jalouse de sa belle-fille Marguerite de Provence, ni surtout qu'elle fît *aboyer des chiens* pour troubler la douceur de ses tête-à-tête avec Saint Louis. Aussi bien, est-ce une invention des protestans : c'est un trait d'imagination qui se trouvait noté sur la marge d'un manuscrit de la bibliothèque

Digitized by Google

du Duc de la Vallière, et qui fut publié pour la première fois, m'a-t-il dit, dans une édition de Joinville, à Poitiers, par un éditeur, un imprimeur et un libraire calvinistes.

C'est un ministre protestant qui nous a révélé la catastrophe de l'Infant Don Carlos, et si vous le croyez aujourd'hui, c'est principalement sur sa garantie. La plupart des auteurs contemporains, et Cabréra par exemple, nous certifient que le Prince des Asturies mourut après une maladie de plusieurs jours, à la suite d'un flux de sang. Mais une scène de meurtre où pouvait figurer un fils de Charles-Quint, Philippe second surtout, le plus inflexible des Rois Catholiques, était un sujet trop fertile en déclamations pour ne pas en profiter, et les écrivains calvinistes ont si bien manœuvré pendant trois cents ans, qu'un fait historique aussi facile à bien éclaircir a fini par être enveloppé dans l'obscurité.

Vous aurez souvent l'occasion de voir cité l'Amiral de Coligny, mon grand-oncle, pour sa loyauté, sa franchise et l'austérité de ses vertus. Les philosophes et les protestans leurs compères n'ont jamais eu l'air de soupçonner qu'il fut un traître, un parjure, un hypocrite; mais on n'en voit pas moins, dans une lettre qu'il écrivit au Prince d'Orange et qu'on a conservée dans les archives de la Haye, qu'il avait comploté de faire égorger le Roi, la Reine-mère et toute la famille royale, avec le Président Lhuillier, le Maréchal de Tavannes et tout le clergé de l'église de Paris. On doit observer aussi que, par un échange de bons procédés réciproques, les déistes et les encyclopédistes ne veulent jamais convenir

Digitized by Google

de la brutalité de Luther et de la férocité de Calvin ; ils vont jusqu'à décerner les qualifications de *vénérable docteur* et d'*homme vertueux* à tous les chefs de la réforme, pendant qu'à la réserve de Mélancthon, peut-être, il n'en est pas un autre en qui l'on puisse entrevoir une apparence de vertu, ni un peu de bonne foi. Walpole m'a parlé d'un ouvrage philosophique où l'on n'a pas trouvé d'autre reproche à faire à Henri VIII, que celui de n'avoir pas toujours assez respecté les franchises de la pairie et les immunités de la chambre des communes.

Le motif qui peut dicter de pareils jugemens n'est pas difficile à surprendre, et voici quel en est toujours le régulateur. Un sujet, un homme privé, n'est jamais digne d'éloges à moins d'avoir été l'ennemi du christianisme ou du moins de l'autorité royale. Un souverain n'aura jamais eu de qualité louable s'il n'a pas été l'ennemi du christianisme ou tout au moins de l'autorité catholique. Au moyen d'un calcul systématique aussi facile à bien établir, on peut distribuer la louange ou le blâme, avec injustice, à la vérité, mais avec un discernement facile, au moins. Aussi l'on voit accabler de malédictions la *Sanglante Marie*, c'est-à-dire la sage et vertueuse Marie de Lancastre, pour avoir approuvé la condamnation de son persécuteur Cranmer, qui, du reste, était un fourbe, un sacrilége, un sujet rebelle, un archevêque apostat, tandis qu'on voit tolérer dans la protestante Élisabeth le martyre d'une Reine sa captive, sa parente et son héritière. En nous soutenant que le Roi Don Philippe a fait massacrer son fils, on nous assure qu'il est *très-douteux* que le Czar Pierre

Digitized by Google

ait fait mourir le sien ? Enfin, si l'on fait des reproches assez mérités au dernier des Valois, c'est en exaltant sans restriction les vertus philosophiques de Frédéric le Grand..... Au reste, mon Enfant, il y a comme qui dirait deux mille ans qu'Hérodote a fait le récit de la bataille de Salamine, et, si je ne me trompe, il a dit que l'Amiral Adimanthius avait pris la fuite avec la flotte de Corinthe, avant le combat, par la raison que les Corinthiens n'avaient pas voulu lui donner de l'argeut pour qu'il écrivît la vérité. Vous voyez que ces tactiques-là ne sont pas nouvelles.

Digitized by Google

CHAPITRE VII.

La Musique de Louis XIV. — Dernières paroles de ce Prince. — La Bulle *Unigenitus*. — Le cardinal de Noailles et le Duc de Saint-Simon. — Prévision des gens religieux. — Le vieux Duc de Lauzun. — Le Grand-Aumônier de France. — « LE ROI TE TOUCHE, DIEU TE GUÉRISSE. » — Louis XIV touche des malades à son lit de mort. — Saint-Simon n'en parle pas. — Motif de cette omission. — « LE ROI EST MORT ! » — Deuil général en Europe. — Divertissement chez la fille du Régent. — La duchesse de Berry. — M. et Mme Chapelle. — La Reine d'Espagne. — La Duchesse de Modène. — Leur frère le duc de Chartres. — Les paroles d'honneur de M. le Régent. — Funérailles de Louis XIV. — Le lit de Justice. — Lord et Lady Stairs. — Louis XV enfant. — La duchesse de Ventadour. — Les lisières du Roi. — L'Abbé Dubois. — Sa réputation, même avant que d'être Ministre. — La comtesse de Saulx-Tavannes. Sa disgrâce. — Personnages enterrés vivans. — L'exilé portugais. — Étrange autopsie.

Le Cardinal de Rohan (1) n'eut pas le courage de rester à Versailles, après la mort du Roi son maître, et dès qu'il eut rempli ses obligations d'office, il

(1) Armand-Gaston Prince de Rohan-Soubise, Cardinal de la Sainte Eglise Romaine, Évêque et Prince de Strasbourg, Grand-Aumônier de France, etc. Il est mort en 1749. Il ne faudra pas le confondre avec ses deux neveux, Cardinaux. Evêques de Strasbourg et Grands-Aumôniers de France, ainsi que le Prince Armand-Gaston. *(Note de l'Auteur.)*

Digitized by Google

vint s'établir à Paris au Palais-Cardinal, où tout le monde afflua pour le complimenter. Il nous apprit que le courage du Roi n'avait jamais faibli jusqu'à la fin de sa vie. Les aubades de sa musique guerrière avaient continué par son ordre, sous les fenêtres et à l'heure habituelle du réveil de S. M. jusqu'à la vigile de sa mort; tandis que les soixante musiciens de sa chambre étaient venus se concerter journellement dans la petite salle des gardes, à l'heure du dîner du Roi, comme de coutume. Il avait ordonné qu'on n'y changeât rien, jusqu'au moment où son Grand Aumônier prescrirait l'administration des derniers sacremens.

Tous les discours qu'il a proférés se trouvent partout, ce qui fait que je ne vous les répéterai point. Les dernières paroles du Roi furent celles-ci : « JE « VOUDRAIS SOUFFRIR DAVANTAGE !.... AGRÉEZ-MOI DANS « MON REPENTIR, Ô GRAND DIEU ! » Le Cardinal de Rohan dit à mon oncle que le Roi avait témoigné la volonté de se réconcilier avec l'Archevêque de Paris (Cardinal de Noailles), à condition qu'il accepterait la bulle *Unigenitus*. On alla prévenir celui-ci que le Roi consentirait à le recevoir aussitôt qu'il aurait signé le formulaire; mais on ne put rien obtenir de ce quasi-janséniste, à qui le Saint-Simon n'avait pas manqué d'aller porter des paroles d'encouragement pour la résistance. Comme ce Duc était l'âme damnée du Régent et des conciliabules du Palais-Royal, on augura sur-le-champ de la mauvaise direction qu'on allait donner aux affaires ecclésiastiques, immédiatement après la mort de Louis XIV. Ce grand prince n'avait pas voulu

Digitized by Google

nommer aux siéges épiscopaux vacans depuis sa maladie, en disant que c'était une responsabilité majeure, et que son état lui permettant de ne pas en charger sa conscience, il abandonnait cette grande affaire au discernement et à la prudence des conseillers du Roi son petit-fils. Quand on apprit cette manœuvre du Palais-Royal en avancement d'hoirie, on ne manqua pas de s'effrayer sur la nature des choix épiscopaux qu'on avait à prévoir. — Dieu sait, disait le vieux Duc de Lauzun, s'ils n'iront pas jusqu'à donner une mître à l'abbé Dubois?.... (1).

— Voilà, par exemple, une chose que vous ne verrez jamais, et ce serait une infamie dont M. le Duc d'Orléans est tout-à-fait incapable, lui répondait Mme de Saint-Simon, sa belle-sœur, qui trouvait toujours que toute chose allait pour le mieux quand son mari s'en mêlait. Vous rencontrerez plusieurs femmes comme cela.

Le Grand Aumônier nous dit aussi qu'il avait pris sur lui de proposer au Roi mourant de toucher des malades qui s'étaient rendus à Versailles afin de se faire placer sur le passage de S. M. lorsqu'elle sortirait de la chapelle du château, après y avoir reçu l'Eucharistie. C'était pour qu'ils fussent touchés par le Roi, suivant la coutume qu'il en avait toujours suivie depuis son sacre, et pour tous ses jours de

(1) Antoine-Henry Nompar de Caumont, Duc de Lauzun, Marquis de Puyguilhem, etc. Après la mort de Mademoiselle, il avait épousé Geneviève de Durfort de Lorges. Il n'est mort qu'en 1723. Il devait avoir au moins 90 ans, mais il n'a jamais dit son âge, et peut-être ne le savait-il pas. *(Note de l'Auteur.)*

Digitized by Google

communion. Tout le monde savait que depuis un grand nombre d'années le Roi communiait exactement le samedi de la semaine sainte, à la messe de minuit, à la Toussaints, la veille de la Pentecôte et le jour de l'Assomption. Tous ces malades, qui pour la plupart étaient de pauvres enfans scrofuleux, accompagnés de quelque malheureux parent, étaient arrivés ponctuellement pour la fête du 15 août de cette année, au nombre de cinquante à soixante personnes. Mais il n'était plus question pour le Roi de pouvoir endosser le grand costume de l'ordre du Saint-Esprit, ni de pouvoir descendre en cérémonie pour aller communier à la sainte table de sa chapelle : on touchait à la fin du mois, et comme on n'espérait *plus* que le Roi sortît de sa chambre avant sa mort, le Curé de Notre-Dame de Versailles avait recueilli toutes ces malheureuses gens dans son presbytère, et puis, il avait écrit au Grand Aumônier pour en obtenir les moyens de les renvoyer charitablement chacun chez eux. C'est ainsi que le Cardinal avait appris la chose, et tout aussitôt que le Roi fut averti de cette affluence, il ordonna qu'on introduisit le lendemain tous les malades auprès de son lit, à quatre heures du matin. L'Évêque de Chartres (1) conduisit tous ces enfans deux à deux jusqu'au milieu de la chambre, et c'était le Cardinal Grand Aumônier qui

(1) L'Evêque de Chartres était alors Messire Charles-François des Montiers de Mérinville, Abbé-Commandataire et Seigneur-Châtelain du Mont-Saint-Michel, Prieur et Seigneur de Beaugency, Commandeur de l'ordre de Saint-Lazare, etc. Il n'est mort qu'en 1746. *(Note de l'Auteur.)*

Digitized by Google

les soulevait sous le dais royal, afin que le Roi, défaillant et presque aveugle déjà, pût leur imposer les mains. « *Le Roi te touche, Dieu te guérisse!* » C'est la formule que les deux Évêques répétèrent à chacun de ces petits malheureux qui venaient demander la santé à leur vieux Roi moribond, parce qu'il était l'oint du Seigneur et le fils aîné de l'Église. Le Roi se mourait, mais il n'en était pas moins le successeur de Clovis et le consacré de l'Ampoule de Reims. Il bénit tous ces pauvres enfans, et les toucha sur les joues avec une charité consciencieuse. Il avait demandé à recevoir le Saint Viatique immédiatement avant de procéder à l'attouchement des malades, afin de se trouver plus certainement en état de grâce, avait-il dit. Il ordonna qu'on eût à leur remettre à chacun cinq louis d'or à son effigie, ensuite il s'évanouit de fatigue et resta cinq heures évanoui, tellement qu'on le crut mort, et que Madame de Maintenon quitta le château pour se retirer à Saint-Cyr. Telle est la véritable cause de son premier départ, où le Duc de Saint-Simon n'a voulu voir que de la sécheresse et de la personnalité. Il n'a pas voulu dire un seul mot qui fût relatif à l'attouchement de ces enfans malades, ce qu'il ne pouvait ignorer néanmoins; mais comme il ne pouvait en parler sans disculper Mme de Maintenon qu'il abhorrait, on voit qu'il usait également de la parole et du silence, en fait de perfidie. Quand on fut rechercher Mme de Maintenon à Saint-Cyr, parce que le Roi n'était pas mort, on l'y trouva dans la chapelle, où elle était entrée de prime-abord, et d'où elle n'était pas encore sortie depuis cinq à six heures. C'est une

Digitized by Google

circonstance qui ne saurait non plus avoir été ignorée par le Duc de Saint-Simon, qui furetait sans relâche et sans mesure; mais il s'est bien gardé d'en parler dans ses mémoires. Le bon Cardinal de Rohan nous racontait simplement et comme une chose toute naturelle cette circonstance de la vie de Louis XIV, où je trouve aujourd'hui le témoignage éclatant de cette confiance religieuse et de cette piété filiale dont tous les cœurs français étaient pénétrés pour nos Rois, dans ce temps-là.

Le cri de nos hérauts-d'armes avait eu dans toute l'Europe un retentissement général et magnifique. — Le Roi est mort! et tous les souverains étrangers en étaient restés saisis... L'Empereur Charles VI en prit le grand deuil impérial de treize mois, comme il aurait fait pour son père, et toute espèce de spectacles ou d'autres divertissemens furent sévèrement interdits dans tous ses états pendant la durée de ce long deuil, où le carnaval de 1715 à 1716 se trouva circompris. Il en fut ainsi dans toute l'Italie, tandis qu'on jouait des parades et qu'on dansait au violon chez la fille du Régent, au Luxembourg, nonobstant qu'elle fût en deuil de veuve, et bien que le mari qu'elle avait eu l'honneur d'épouser fût le petit-fils du Roi défunt. A tout considérer, je crois pourtant que la Duchesse de Berry valait encore mieux que ses sœurs la Reine d'Espagne et la Duchesse de Modène. L'Abbesse de Chelles était une autre folle qu'il avait paru nécessaire de placer derrière une grille. Leur aimable frère le Duc de Chartres, était l'homme du monde le plus insipide

Digitized by Google

et le plus taquin, tout à la fois : car il avait trouvé moyen de réunir ces deux qualités disparates. Il avait commencé par faire le bigot, en esprit de contradiction ; il ne voulait dire ses prières qu'en hébreu ; il jeûnait et faisait maigre le jour de Pâques, et quand il allait sermonner la Duchesse de Berry, sa sœur, elle ne manquait pas de lui donner des soufflets, ce qui divertissait beaucoup M. leur père. On n'avait jamais rien vu de pareil à toute cette famille d'Orléans; mais je ne vous dirai pas la moitié du mal qu'on en rapportait.

Dans une de ces affreuses disputes entre Mme Chapelle et la Duchesse de Berry, qui lui avait fait enlever son jeune mari, qu'elle était accusée de retenir en charte privée dans un cabinet du Luxembourg, celle-ci dit à Mme Chapelle qu'elle était *bien effrontée !.....*

— Allons donc, Madame, est-ce à vous qu'il appartient de parler ainsi ? lui répliqua Mme Chapelle. Je rougirais d'avoir rêvé ce que vous avez fait !

Le lieu de la scène était, comme à l'ordinaire, un corridor de théâtre, où Mme Chapelle avait été guetter sa rivale.

Aussitôt que M. le Duc d'Orléans eut réussi à faire annuler, par le parlement de Paris, le testament du Roi son oncle, son bienfaiteur et son beau-père, il s'empressa d'en aller porter la nouvelle à Madame sa mère, qui n'avait pas voulu désemparer du château de Versailles. Il est à savoir que Mmes de Froulay, d'Estaing, de Comminges et de Boufflers, s'étaient arrangées pour aller de com-

Digitized by Google

pagnie rendre leurs devoirs à S. A. R., et voici mot à mot ce que leur dit cette princesse :

« Ceux qui font semblant de méconnaître la clair-
« voyance, la prudence et le caractère honorable
« de mon fils, n'avaient pas manqué de montrer
« une inquiétude impertinente à l'égard du pouvoir
« que l'abbé Dubois pourrait usurper sur son es-
« prit et dans les affaires publiques. On allait jus-
« qu'à dire que si mon fils avait la faiblesse de lui
« donner crédit, il en userait inévitablement pour
« vendre les secrets de l'état aux ennemis du Roi,
« comme aussi pour trafiquer de l'honneur et de la
« prospérité du Royaume avec les étrangers. C'est
« bien là ce que j'avais toujours pensé de cet abo-
« minable homme, et mon fils en est convenu sans
« nulle difficulté : Aussi bien, m'a-t-il fait serment
« de n'employer jamais ce Dubois en aucune affaire.
« Je vous demanderai d'en faire part à tous vos
« parens, amis et connaissances, et vous pouvez
« dire à chacun que j'en ai reçu la parole d'honneur
« de mon fils (1). »

Les quatre vieilles Dames en question ne manquèrent pas de faire circuler cette déclaration rassurante ; ce qui leur a valu de belles moqueries qui n'ont pas duré moins de cinq à six ans, car on y revenait à chaque nouveau tour du bâton de M. le Cardinal Dubois. Quand cet *abominable homme* est

(1) Le même fait de cette promesse du Duc d'Orléans à sa mère est également rapporté par le Duc de Saint-Simon, l'ami du Régent, pages 229 et 230 du XIIIe volume de ses mémoires, édition de 1829.

Digitized by Google

devenu premier Ministre, je ne sais pas ce que la douairière d'Orléans a dû penser du caractère honorable de son fils et de ses paroles d'honneur?

Le Roi Louis XIII avait ordonné dans son testament que ses obsèques auraient lieu sans appareil et sans autres cérémonies que le plus absolu néces saire. Voilà ce que la Reine-Régente ne vou lut pas exécuter, mais elle eut soin de payer tous les fraisdes obsèques avec l'argent de sa propre cassette.

Le Roi Louis XIV n'avait rien prescrit à l'égard de ses funérailles; ainsi les choses auraient dû s'y passer conformément au cérémonial de France. Au lieu de cela, M. le Régent fit appliquer cette disposition du testament de Louis XIII, aux obsèques de Louis XIV, qui n'avait rien dit de pareil à cela dans son testament. Ce prince avait ordonné que ses entrailles fussent déposées dans l'église des Carmélites de Saint-Denis; mais le Cardinal de Noailles les fit réclamer pour son église de Notre-Dame, en disant que c'était un privilége de cette métropole, ce qui n'avait pourtant jamais eu lieu que pour les entrailles de Louis XIII et celles de Henri IV, et ce qui n'empêcha pas M. le Régent d'accéder à la demande de l'Archevêque de Paris, malgré la volonté du Roi défunt. Le cœur de S. M. fut porté, suivant l'usage, aux Grands-Jésuites de la rue Saint-Antoine, où j'ai vu pour la première et dernière fois toute la vieille cour. M. de Saint-Simon s'est avisé d'écrire qu'il *ne s'y trouva pas six personnes de qualité*, ce qui n'empêcha pas que je ne m'y trouvasse avec toute ma famille, ainsi

Digitized by Google

qu'avec toutes les Princesses de Lorraine, et tous leurs cousins de Rohan, de la Tour-d'Auvergne et de la Trémoille. Je ne parle pas des grands-officiers de la couronne, des premiers officiers de la cour, ni des simples officiers de la maison du feu Roi, qui remplissaient toute l'église, et c'était au point que la Duchesse d'Albret ne put jamais arriver jusqu'à la grille du sanctuaire, où sa belle-sœur avait ménagé pour elle une place entre nous deux.

La seule chose qu'on pût remarquer aux funérailles du Roi à Saint-Denys, c'est que les Pairs de France ne voulurent pas recevoir et refusèrent de rendre le salut au Grand-Maître des cérémonies, M. de Dreux, parce qu'il avait salué Messieurs du Parlement avant Nosseigneurs les Ducs, ce qui fit entrer toute la haute noblesse en frénésie.

Une autre bonne parole d'honneur avait été donnée par M. le Régent contre une usurpation des Présidens-à-Mortier, qui ne voulaient plus se découvrir en prenant l'avis des Pairs de France en Parlement. C'était une contestation qui durait depuis longues années, et qui s'était mortellement envenimée de part et d'autre. Le Cardinal de Mailly, Archevêque de Reims, et, en cette qualité, premier Pair de France, avait obtenu du Régent la promesse formelle de sa protection pour la Pairie, et de plus S. A. R. avait pris le même engagement avec le Duc de la Trémoille, premier Duc de France (attendu qu'il est plus ancien Duc que celui d'Uzès, qui n'est que le doyen des pairs laïcs). M. le Régent n'en tint pas plus de compte que de ses paroles

Digitized by Google

d'honneur à Madame sa mère ; il alla jusqu'à déclarer, qu'il avait besoin de ménager le Parlement pour faire casser le testament du feu Roi. Les Pairs de France éclatèrent et protestèrent; le Parlement foula sous ses pieds les dernières volontés de Louis XIV, et la grande affaire du *Bonnet* pour *opiner* fut renvoyée par le Régent jusqu'à la majorité du Roi, qui n'a jamais voulu s'en mêler.

Vous savez déjà que je voyais souvent Mesdemoiselles de Lorraine. Nous voulûmes absolument aller au Parlement pour la séance royale, et le Premier Président s'y employa de son mieux sans pouvoir y parvenir, parce que M. le Régent avait fait réserver deux places dans la tribune pour Milord et Miladi Stairs (l'ambassadeur et l'ambassadrice d'Angleterre), et que nous étions Jacobites au point de ne les pouvoir envisager de sang-froid. Nous refusâmes de nous trouver en compagnie de ces orangistes, et l'on nous plaça de plein-pied dans une embrasure de fenêtre auprès du lit de justice, sous la garde de deux huissiers du Parlement, qui nous couvaient des yeux comme auraient fait des duègnes de Caldéron ou de Lope de Véga.

Tout ce que j'ai vu de cette première séance de la cour des Pairs sous le nouveau règne, m'a souvent donné à penser.

Le jeune Monarque fut apporté par le Grand Ecuyer depuis son carrosse jusqu'à la porte de la grand'chambre du Parlement, où le Duc de Tresme, faisant l'office de Grand Chambellan, reçut le Roi dans ses bras et fut le porter sur son trône, au pied duquel était assise une de nos tantes, c'est-à-dire la

Digitized by Google

Duchesse douairière de Ventadour, Gouvernante de S. M., personne admirablement bien appropriée pour la circonstance, en ce qu'elle était prodigieusement formaliste, étonnamment sérieuse, et parfaitement absolue, de son naturel. Nous l'appelions *la mère aux adverbes* (1).

Le costume du Roi consistait dans une petite jaquette à plis et à manches pendantes en drap violet (2); il était coiffé d'un simple béguin de crêpe violet qui paraissait doublé de drap d'or. Il avait des lisières qui tombaient par derrière jusqu'au bas de sa robe. Mais ceci n'était que pour marquer son âge, car on savait très-bien qu'il marchait tout seul et qu'il aurait pu courir comme un Basque. Je vous dirai que les lisières de S. M., qui se croisaient sur ses épaules, étaient en drap d'or, au lieu d'être en étoffe pareille à la robe; et je pense que Madame de Ventadour avait calculé que des lisières devaient toujours paraître en hors-d'œuvre dans le costume d'un Roi. Son cordon bleu suspendait la croix de Saint-Louis avec celle du Saint-Esprit, et ses beaux cheveux bruns, naturellement frisés, tombaient sur ses épaules en boucles flottantes. Il était d'une

(1) Charlotte-Angélique de la Mothe-Houdancour, veuve de Louis de Lévis-Lautrec, Duc de Ventadour. Elle était la tante de ma belle-sœur et la sœur de ma tante de la Ferté. Elle mourut en 1734, par un coup d'apoplexie qui lui provint d'une piqûre de guêpe à la tempe. *(Note de l'Auteur.)*

(2) Il est assez connu que les Rois de France portent le deuil en violet. Il en est ainsi des Cardinaux : *perche sono porporati*, disent les Italiens; parce qu'ils sont *empourprés* comme les Rois. *(Note de l'Auteur.)*

Digitized by Google

beauté radieuse, et vous pourrez savoir de tous ceux qui l'ont connu qu'on n'a jamais pu le flatter dans ses portraits.

Cet enfant royal avait commencé par écouter paisiblement, si ce n'est attentivement, toutes les harangues et tous les discours d'apparat, toutes les prestations de serment et tout ce qui s'ensuivait; mais on s'aperçut qu'il tournait toujours la tête et regardait continuellement du côté gauche, afin de considérer la figure du Cardinal de Noailles, et sans avoir aucunement jeté les yeux sur toute cette foule de Présidens et de Conseillers en robe rouge, qu'il ne connaissait pas plus que cet Archevêque de Paris. (Le Roi ne l'avait jamais vu, par suite de sa disgrâce à cause du formulaire.) Cependant le vieux Maréchal de Villeroy se mit à lui faire (au petit Roi) de petits signes avec sa grosse tête et ses gros yeux, pour qu'il eût à regarder soit d'un autre côté, soit en face de lui; mais S. M. n'en tint compte, et finit par s'en impatienter. — LAISSEZ-MOI DONC! LAISSEZ-MOI! Voilà les premières paroles que le Roi Louis XV ait proférées sur son lit de justice. Ce n'était pas seulement la petite personne du Roi qu'on y voyait; c'était notre grande loi fondamentale et la haute maxime de l'hérédité monarchique!

Il est temps de sortir du palais de justice et de rentrer dans les salons de Paris. Écoutez le récit d'un événement incompréhensible.

La Comtesse de Saulx, Tavannes et Busançais, avait toujours passé pour un personnage étrange (1).

(1) Marie-Catherine d'Aguesseau, sœur du Chancelier de ce

Digitized by Google

Elle avait des habitudes farouches, des passe-temps occultes et des allures ténébreuses; aucune liaison suspecte, à la vérité, mais nulle amitié connue, et non plus de relations avec ses propres parens qu'avec la famille de son mari. Elle habitait presque toujours un vieux et sombre château nommé Lux, et qui n'est guère éloigné de Saulx-le-Duc en Bourgogne, et lequel château de Lux est le chef-lieu d'une baronnie qui provenait de son chef. Mme de Saulx disparaissait quelquefois de chez elle à l'insu de toute sa maison, sans que personne l'eût vue sortir, et sans qu'on pût s'imaginer ce qu'elle était devenue. Ensuite on entendait sonner de sa chambre au bout de sept à huit jours d'absence et de profond silence, on la retrouvait dans son appartement comme si de rien n'était, et toujours avec les mêmes habits dont elle était vêtue le jour de sa disparition. M. le Prince de Condé, Gouverneur de la province, et M. Bouchut, l'intendant de Bourgogne, nous ont toujours dit que les plus fins matois du pays n'y pouvaient rien voir et n'y comprenaient rien.

La Comtesse de Saulx se retire dans sa chambre un samedi soir; elle envoie coucher ses femmes en leur disant qu'elle ne veut pas se déshabiller encore et qu'elle y pourvoira toute seule. On l'entend fermer aux verroux la porte de sa chambre, et ces deux filles en causèrent en s'en allant, parce que leur maîtresse ne lisait et n'écrivait presque jamais, et

nom. Son mari, Lieutenant-général au Gouvernement de Bourgogne et grand Bailly d'épée, était mort en 1703.

(Note de l'Auteur.)

Digitized by Google

surtout parce qu'il ne se trouvait dans sa chambre à coucher ni aucun livre, ni rien de ce qu'il aurait fallu pour écrire.

— Madame ne pourra jamais se délacer de son corps-piqué, et comprenez-vous ce que Madame va faire toute seule enfermée dans sa vieille tour? — Dieu le sait, et Dieu veuille!.....

Il est bon de vous dire que c'était une tourelle du château qui formait les parois de cette chambre. Elle était éclairée par une seule croisée garnie de barreaux très-solides et très-serrés. La cheminée, suivant l'ancien usage, était barrée dans le tuyau par une double croix en fer. Cette même chambre était sans cabinets, sans issue et sans aucune autre ouverture que la fenêtre grillée, la cheminée barrée et la porte d'entrée dont cette étrange personne avait eu soin de pousser les verroux. Enfin ladite chambre était précédée par une grande pièce où couchait une vieille Demoiselle d'Aguesseau que sa nièce avait recueillie chez elle, parce que c'était une espèce d'idiote, et peut-être aussi parce qu'elle pouvait payer une forte pension. Voilà l'état des lieux, et voici l'état des faits.

On était entré le lendemain comme à l'ordinaire à sept heures du matin, dans cette grande pièce qui servait de passage ou d'antichambre, et où l'on faisait coucher Mlle d'Aguesseau. On l'avait trouvée sans connaissance, étendue sur le parquet, en camisole de lit, coiffée de nuit, avec les jambes nues et tenant fortement serré dans sa main droite un cordon de sonnette qu'elle avait arraché. Tout ce qu'on put tirer d'elle après qu'elle eut repris ses sens,

Digitized by Google

mais non son bon sens qui ne lui revint jamais, c'est qu'elle avait eu grand'peur! et qu'elle ne pouvait se rappeler nulle autre chose. On commença par gratter poliment, ensuite on frappa rudement et longtemps à la porte de sa nièce qui n'avait garde de répondre. On envoya chercher le Curé, le Bailly seigneurial et tous les notables du pays qui s'encouragèrent et finirent par se décider à enfoncer la porte; mais ce fut après avoir constaté juridiquement que la dite porte était verrouillée à l'intérieur, tandis que sa clé se trouvait dans la serrure en dehors de la chambre et du même côté que les signataires du procès-verbal.

On n'a jamais revu la Comtesse de Saulx. Rien n'etait dérangé dans son appartement, où son *lit* n'avait pas même été défait. Deux bougies que ses femmes avaient apportées la veille et qu'elles avaient placées sur une petite table auprès d'un grand fauteuil, avaient été soufflées au milieu de la nuit, car on calcula qu'elles n'avaient pas dû brûler pendant plus de deux heures et demie. Une de ses pantoufles que j'ai vue chez son fils (c'était une mule de velours vert à talon rouge), était restée sur le parquet à côté de ce même fauteuil, et c'est tout ce qu'on a jamais retrouvé d'elle. On savait que son fils, le Cardinal de Tavannes, était accouru sur les lieux pour y diriger une information judiciaire; mais on croyait savoir que le Procureur-Général de Bourgogne avait parlé de manière à lui faire comprendre que l'honneur de sa maison pouvait s'en trouver compromis, et toujours est-il que le Cardinal abandonna subitement son projet d'enquête, et qu'il s'en retourna précipitamment dans

Digitized by Google

son diocèse de Châlons (il n'était pas encore Archevêque de Rouen). Les uns parlaient de sortiléges et d'affinité suspecte avec les Bohémiens ; les uns parlaient du Diacre Pâris ou du Chevalier de Folard, et les autres discouraient sur le Vampirisme, ce qui, du reste, n'aurait jamais expliqué comment une grande femme de cinq pieds quatre pouces aurait pu s'évaporer sans qu'il en restât rien ! Tout le monde en parlait, et l'on en parla pendant long-temps, par la bonne raison qu'on ne savait qu'en dire. Le Chancelier d'Aguesseau m'a dit cent fois qu'il n'en savait pas plus que nous, et que c'était une chose incompréhensible.

A propos des anciens Comtes, aujourd'hui Ducs de Saulx, et surtout à propos d'histoires de *portes*, je vous dirai qu'une cousine à moi, qui s'appelait Marie-Casimire de Froulay-Tessé, avait épousé Charles-Gaspard de Saulx-Tavannes, lequel était le petit-fils de cette mystérieuse. Marie-Casimire fut inhumée dans les caveaux de la Sainte-Chapelle de Saulx-le-Duc le 18 août de l'année 1753, deux ou trois fois vingt-quatre heures après la déclaration de son décès. Il arriva dix-huit mois après, qu'on eut besoin de rouvrir ces mêmes caveaux pour y déposer le cercueil du Chevalier de Tavannes, oncle de son mari. On fut surpris d'abord, ensuite on fut épouvanté d'éprouver pour en ouvrir la porte une résistance inexplicable. A force de résolution laborieuse, on vint à bout de la faire tourner sur ses gonds de pierre, et l'on entendit pour lors un sinistre bruit d'ossemens qui roulèrent sur les degrés depuis la porte qu'on ouvrait jusqu'au fond du sou-

Digitized by Google

terrain. Ceux qui se hasardèrent à descendre les premiers s'embarrassèrent les pieds dans un suaire, et quand on voulut placer le corps de M. de Tavannes à côté de celui de sa nièce, on trouva que la bierre de cette malheureuse jeune femme était tombée par terre et qu'elle avait été brisée. On découvrit avec horreur qu'on l'avait enterrée vivante, qu'elle avait eu la force de rompre son double cercueil, et qu'elle était venue mourir de faim à l'entrée du sépulcre, d'où sa lamentable voix n'avait pu se faire entendre de ceux qui la pleuraient; car elle était adorée de son mari, de leurs enfans, de ses frères, et notamment de la Maréchale de Luxembourg qui m'en a parlé cent *fois* les larmes aux yeux.

On ne sait pas assez combien il y a de pauvres gens qu'on fait ensevelir et qui se trouvent enterrés avant d'être morts! Le fameux Boerhaave a dit à mon père qu'il avait tenu tête à toute la régence de la Haye, au sujet d'un Grand-Pensionnaire, appelé M. Van Nollier, qu'on voulait porter en terre, et qui vécut, grace à lui Boerhaave, environ treize ou quatorze ans après la même entreprise. Vous en avez un exemple dans votre maison. La Connétable de Lesdiguières avait fait un cri terrible, et s'était soulevée quand on s'était mis à l'ouvrir pour l'embaumer. Elle avait porté ses mains sur le scalpel, dont elle s'était blessée les doigts jusqu'au sang. Mais la pauvre femme retomba sans connaissance et mourut effectivement le surlendemain. Quand on exhuma la femme de ce damné Baron de Lohesme, qu'il avait fait enterrer deux jours avant dans le cimetière de

Digitized by Google

Saint-Médard, on trouva qu'elle s'était écorché les coudes et les genoux dans sa bierre. Enfin les inhumations et l'ouverture des corps est une sorte d'affaire où l'on se néglige, et où l'on ne saurait apporter assez de précaution, vous en conviendrez.

J'ai rencontré parfois un certain Marquis de Gomès de Perès de Cortès, y otros, y otros, y otros, avec quarante noms de ses grand'mères et quatre pages de ces *otros* qui représentent nos *et cætera*, lequel allait toujours assister à l'autopsie de ses parens (quand il était en Portugal), et lequel Marquis avait fait continuer ladite opération d'autopsie sur un de ses oncles, en dépit des lamentations et des réclamations du ressuscité. A la vérité, disait-il pour ses raisons, c'est qu'il était question pour lui d'hériter du Comté d'Abrantès; ce qui n'empêcha pas qu'il ne fût exilé en France, afin de le faire repentir de son impatience et de son opiniâtreté dans la poursuite de ses Condégos-solariégos. Le Maréchal de Tessé nous disait, que pendant son ambassade à Madrid, ce Marquis portugais avait assassiné cinq ou six personnes, mais qu'il se trouvait (le Maréchal) obligé de le recevoir à Versailles, et de l'y traiter honorablement, attendu que le Roi de Portugal avait pris la peine de le lui recommander de sa propre main, parce qu'il était son Condé-Parienté (1).

Mon oncle de Tessé disait toujours que tous ces

(1) CONDÉ-PARIENTÉ DEL REY FEDELISSIMO. Comte-Parent du Roi Très-Fidèle. C'est la première classe des grands seigneurs de Portugal. Plusieurs familles étrangères sont en possession de ce titre, à raison de leurs alliances. (*Note de l'Edit.*)

Digitized by Google

Portugais, mais surtout les nobles, étaient des créatures d'un autre monde, et qu'en les comparant aux Espagnols, on trouvait ceux-ci des modèles de modestie et de perfection.

Digitized by Google

CHAPITRE VIII.

Les Jacobites anglais. — Complot contre le Prétendant. — Le Chevalier de Saint-Georges. — La maîtresse de poste. — Les assassins capturés. — Milord Stairs. — Les Nobles-à-la-Rose. — Le grand-œuvre. — La marquise d'Urfé. — La pierre philosophale. — Certitude acquise. — Insignes de la couronne d'Angleterre. — Héritiers légitimes de cette couronne. — Le feu Roi de Sardaigne. — La Comtesse d'Artois. — Sa postérité.

La parenté des Breteuil avec le Maréchal Comte de Thomond, qui n'était alors que Vicomte de Clare, nous avait mis en relation continuelle avec tous les Jacobites réfugiés en France, et surtout avec ceux de la cour de Saint-Germain, pour qui l'hôtel de Breteuil était un lieu de rendez-vous à Paris. C'était dans le salon de la Marquise (au rez-de-chaussée) qu'ils tenaient leurs conférences, et tout ce qu'il en parvenait au premier nous intéressait sensiblement. C'était néanmoins à la réserve de Mme du Châtelet qui prenait parti pour le duc d'Hanovre, sans nous en pouvoir donner aucun motif raisonnable, ce qui va sans dire, et par une suite naturelle de son bon esprit. J'ai toujours pensé que l'envie de s'attirer l'attention de Milord Georges Keith, et dans la suite, l'envie de le *faire enrager*, comme elle disait puérilement, entrait pour

Digitized by Google

beaucoup dans ses plaidoiries en faveur de la maison d'Hanovre; mais le Maréchal d'Écosse la laissait dire avec d'autant plus de sang-froid qu'il ne l'écoutait pas, et c'était la belle Émilie qui finissait par en enrager.

Le Prétendant, qui voyageait incognito sous le nom de Chevalier de Saint-Georges, était entouré d'espions salariés par Milord Stairs. On aurait desiré qu'il pût arriver à Nantes; mais le Régent s'opposait à ce qu'il pût traverser la France, et le jeune Prince avait pris le parti de s'arrêter sur les terres de Lorraine, en attendant un bon moment pour essayer de passer inaperçu. Milord Stairs alla dire au Régent que le Prétendant devait passer à Château-Thierry, tel jour, à telle heure; le Régent promit de l'y faire arrêter; mais comme il avait à redouter l'horrible effet d'une action pareille, il envoya, pour y procéder, M. de Contades, major des gardes françaises, bien assuré que celui-ci ne manquerait pas de s'en tirer de manière à n'arrêter personne, ou tout au plus à capturer quelque personnage qui ne fût pas celui qu'on l'envoyait arrêter. On dit même que M. le Régent lui avait donné des instructions formellement opposées à cette promesse qu'il avait faite à l'ambassadeur anglais.

Celui-ci, qui connaissait les dispositions de la noblesse de France et tous les embarras que le Régent voulait s'éviter, se mit à manœuvrer comme si l'autre n'avait rien promis; il avait envoyé des coupe-jarrets sur la route de Paris à Nantes, et le Baron de Breteuil en avait été prévenu par M. d'Ar-

Digitized by Google

genson. Vous voyez que si les fidèles sujets du Roi Jacques III éprouvaient des inquiétudes, ils avaient d'assez bonnes raisons pour cela.

Cependant le Chevalier de Saint-Georges avait trouvé moyen d'arriver à Paris, et vint coucher à l'hôtel de Breteuil, où nous eûmes l'honneur de lui faire la révérence. C'était un beau Prince infiniment poli; il n'avait pas l'air d'avoir alors plus de 25 à 26 ans; mais il était déguisé en abbé, ce qui déplut souverainement à ma cousine Émilie. Le Prétendant nous adressa quelques paroles de compliment, et rentra tout de suite après dans le cabinet de mon oncle, où les conférences durèrent une partie de la nuit. Dès le point du jour, il était parti pour Chaillot, où la Reine sa mère était venue l'attendre au couvent de la Visitation. Il alla coucher dans une petite maison que le vieux Duc de Lauzun gardait on ne sait pourquoi dans ce village, et vingt-quatre heures après il monta dans une chaise de poste aux armes de mon oncle. Il était accompagné par quelques gentilshommes à cheval à qui l'on avait fait endosser la livrée de Breteuil.

En arrivant à l'entrée du village de Nonancourt, qui n'est qu'à vingt lieues de Paris, la chaise de poste fut accostée par une femme dont la figure était des plus honnêtes et des plus troublées. Elle était montée sur le marche-pied de la voiture qu'elle avait fait arrêter; elle dit à voix basse au Prétendant qu'il était perdu s'il allait descendre à la poste, où on l'attendait pour l'assassiner. Elle le supplia, les larmes aux yeux, de se confier en elle. — Il faut que vous soyez le Roi Jacques, ajouta cette femme,

Digitized by Google

car les vauriens dont il s'agit sont tous des Anglais, et l'un d'eux a parlé contre notre saint père le Pape. Elle leur proposa de les conduire chez le curé de la paroisse, auquel elle avait eu soin de confier la découverte qu'elle avait faite, et cette honnête femme était la maîtresse de poste de Nonancourt, laquelle avait nom Mam'selle Lhopital. Le Chevalier de Saint-Georges et ses compagnons se laissèrent conduire au presbytère, et Mlle Lhopital, qui avait eu soin d'enivrer ces Anglais et de les enfermer à double tour, s'en fut alors requérir la justice du lieu. Le chef de la bande eut beaucoup de peine à s'éveiller; ensuite il s'emporta violemment contre M^le^ Lhopital en disant qu'il appartenait à Milord Stairs et qu'il obtiendrait vengeance d'un pareil outrage au droit des gens. On lui répondit qu'il ne saurait être avoué par aucun ambassadeur, et qu'ayant organisé des guet-à-pens et fait des ouvertures inquiétantes pour la sûreté des grandes routes et des voyageurs, il allait commencer par aller coucher en prison avec tous les siens; ce qui fut exécuté fort exactement à la poursuite de Mlle Lhopital. Elle expédia sur-le-champ un de ses courriers à M. de Torcy, en lui envoyant le procès-verbal de l'arrestation de ces Anglais joint à sa déposition personnelle sur les propositions qui lui avaient été faites par leur chef de file, à l'égard d'un voyageur qu'ils attendaient à Nonancourt. Elle fit partir le Chevalier de Saint-Georges dans une autre voiture et sous un autre costume, et fouette cocher sur la route de Nantes! La Reine d'Angleterre écrivit à Mlle Lhopital pour la remercier

Digitized by Google

du signalé service qu'elle venait de rendre au Roi son fils; et ce qu'il y eut de charmant, c'est que M. le Régent lui envoya son portrait en marque de satisfaction. Quant à Milord Stairs, on lui ferma sur le nez les seules portes cochères qui lui fussent ouvertes dans tout Paris, et qui n'étaient qu'au nombre de deux ou trois. A la suite d'une machination si coupable et si lâche, il était devenu le mépris et l'abomination du Régent lui-même. S. A. R. ne parla qu'avec irritation d'un pareil forfait : elle y trouvait surtout de l'*insolence!* On voit qu'il avait de l'indulgence pour l'Angleterre, et qu'il avait de la bonté de reste, M. le Régent!

Il n'entre pas dans mon plan, ni dans mon cadre, de vous faire le récit de la malheureuse expédition du Chevalier de Saint-Georges en Écosse. Ce fut quelques mois après qu'il se retira dans les États romains, où il a passé le reste de sa vie et où j'eus l'honneur de lui faire ma cour en l'année 1721. Ce fut mon père, assisté du Marquis de Breteuil, qui négocia le mariage de ce Prince avec la petite fille du grand Sobieski. Nous les retrouverons à Rome, et vous verrez comment la Princesse Casimire Sobieska, sœur de la Prétendante, avait dû se marier avec le Duc de Créquy avant d'épouser votre grand-oncle le Duc de Bouillon. Je vous dirai seulement pour aujourd'hui que son premier mari mourut dix jours après celui de leurs noces, et qu'elle entreprit alors de se faire demander en mariage par M. de Créquy-Canaples. Le pauvre fou, qu'il était, lui fit demander six mois pour y réfléchir, et la bonne envie qu'elle avait d'épouser un Créquy ne résista

Digitized by Google

pas à cette impertinence. Elle a fini par épouser le Prince Frédérick de la Tour-d'Auvergne et Turenne, lequel était frère cadet de son premier mari. Mon père eut assez de peine à leur obtenir des dispenses, attendu que le Pape Clément XI et le Cardinal de Noailles n'aimaient pas ces sortes de mariages. Mais voici du rabâchage, et des mieux conditionnés, si je ne me trompe. Revenons, pour achever mon premier chapitre du Chevalier de Saint-Georges, sur un rare et curieux présent qu'il me fit remettre par le Maréchal d'Écosse, et qui consistait dans un *Noble-à-la-Rose.*

Ces pièces de monnaie, qui paraissent de facture gothique, sont précisément de la grandeur d'un double-louis, avec moitié moins d'épaisseur et de poids. Elles représentent un chevalier qui est armé de toutes pièces, et qui tient une rose à la main. Le revers en est chargé d'une croix fleuronnée; et, quoi qu'en aient dit les dissertateurs et les antiquaires hollandais, qui se disputent depuis trois cents ans sur une chose qu'ils n'ont jamais vue, vous pouvez être assuré qu'il ne s'y trouve aucun millésime, ni aucune sorte d'inscription. Ces pièces ont parfaitement la couleur, le poids et la densité de l'or de ducat. Elles marquent sur la pierre de touche ainsi que l'or le plus pur et celui d'Ophyr, par exemple, et si vous les rompez, il en est pour la tranche absolument comme pour la superficie de la pièce. On a toujours dit que ces médailles étaient d'or *philosophique*, et quant à l'origine ou la date de ce produit du *grand-œuvre,* dont les héritiers de la Rose de Lancastre ne sont pas restés en possession, on

Digitized by Google

a publié des choses tellement contradictoires, que je n'en parlerai point. Il est plus facile de s'abstenir que de se contenir, disait notre ami Fontenelle.

Toujours est-il que mon *Noble-à-la-Rose* avait donné dans l'œil de Mme d'Urfé, qui était la plus opiniâtre des alchimistes et la plus déterminée souffleuse de son temps. J'aurai l'occasion de vous reparler d'elle à propos du Comte de Saint-Germain, de Cagliostro et d'un misérable Chevalier Casanova, dont elle était l'adepte, et par conséquent la dupe. Je vous dirai préliminairement, sur Mme la marquise d'Urfé, qu'elle était fille du Marquis de Gontaut-Biron. Je crois me souvenir qu'elle s'appelait Reine-Claude, et ceci n'importe guère. Son mari, qu'elle avait épousé très-vieux, était le dernier descendant et le riche héritier du fameux Honoré, Marquis d'Urfé, à qui nous devons la composition de cet interminable roman de l'Astrée. Il avait d'abord épousé la belle et célèbre Diane de Château-Morand, qui était la femme de son frère aîné, et du vivant de celui-ci, lequel frère avait trouvé bon de planter là sa femme pour aller se faire ecclésiastique ; ce qui faisait dire au Pape Urbain VIII, qui n'entendait parler que des marquis d'Urfé pour des sollicitations de dispenses, qu'ils auraient eu besoin, pour eux deux tout seuls, d'une chancellerie pontificale et d'un Pape tout entier. Leur grand' mère était de la maison de Savoie, et ils avaient ajouté le nom impérial de Lascaris à celui de leur maison; je n'ai jamais pu savoir en l'honneur de quel saint.

Mme d'Urfé, qui était notre parente, avait monté

Digitized by Google

la tête à la Comtesse de Breteuil à l'effet d'obtenir de moi l'échange de ma pièce d'or philosophique contre un reliquaire admirablement garni de pierreries, ce qui se voyait parfaitement bien; mais il était rempli, disait-elle, d'une précieuse collection des plus saintes reliques et des plus authentiques, ce dont je m'obstinais toujours à vouloir douter. Comme il était question de fondre ma pièce au creuset pour en induire la réalité du grand-œuvre, je finis par me trouver en but à une persécution générale; il n'y avait pas jusqu'à ma grand'mère qui ne voulût savoir à quoi s'en tenir sur la pierre philosophale. Je m'en fatiguai; je lâchai prise, et voici le résultat de notre expérience, où vint présider M. van Nyvelt, le physicien.

En décomposant mon Noble-à-la-Rose, on y reconnut seulement une vingtième partie d'or, un quart de mercure, un scrupule de fer, un autre quart de cuivre, un huitième d'étain; et, pour le surplus, un mélange de sels à base neutre, nous dit van Nyvelt, lesquels se cristallisèrent en prismes pentagones, à la grande satisfaction de la Marquise d'Urfé. — C'est une femme perdue, nous dit ma tante la Baronne; elle en a la tête à l'envers, et tout son bien s'en ira par le soufflet. Voilà ce qui n'a pas manqué d'arriver, grâce à la munificence du Chevalier de Saint-Georges, et surtout grâce à l'avidité du Chevalier Casanova.

Milord Maréchal nous dit alors que les Stuarts avaient emporté non-seulement toute leur collection de Nobles-à-la-Rose, qui remplissait une cassette aussi volumineuse à peu près qu'une *serinette* qui

Digitized by Google

se trouvait sous nos yeux ; mais encore aussi tous les insignes de la royauté britannique avec les principaux joyaux de ses trois couronnes. Il ajouta que les Rois d'Angleterre avaient toujours conservé soigneusement et scrupuleusement cette sorte de médailles, et qu'on n'en saurait trouver plus de trois dans tous les cabinets de l'Europe, y compris le Noble-à-la-Rose de la Czarine, qu'elle avait payé 25 mille francs. J'ai su par M. Walpole, et longtemps après, qu'à l'exception de quelques vases et ustensiles du seizième siècle, aucun des prétendus insignes de la couronne d'Angleterre qu'on fait voir à la Tour de Londres, n'est antérieur aux *rats de Hanovre*, et que tous ces diadèmes et ces joyaux des Édouard et des Richard sont évidemment contrefaits. Walpole me disait aussi qu'on ne saurait se faire aucune idée de l'ignorance et de la jactance anglaises, et que le gardien de ces faux bijoux, qui vous les fait voir à la lueur d'une lampe, au travers d'un grillage, a toujours soin de vous répéter en vous les montrant : — *Objet sans pareil! en or très-pur, âgé de huit cents ans*, et autres forfanteries qui faisaient rougir son front de gentilhomme, et qui torturaient son cœur d'antiquaire.

Les anciens honneurs avaient été conservés par le Roi Jacques ; et le Cardinal-Duc d'York, qui est le fils du Chevalier de Saint-Georges et le dernier des Stuarts, ne manquera certainement pas de les léguer au Roi de Sardaigne : c'est le chef de la maison de Savoie qui va se trouver l'héritier du sceptre de Saint Édouard, *Dei gratia, sed non voluntate hominum;* et, à défaut de la branche aînée des Princes de

Digitized by Google

Savoie, ce serait dans la postérité de M. le comte d'Artois que viendrait aboutir l'hérédité légitime et naturelle de la couronne d'Angleterre.

Digitized by Google

CHAPITRE IX.

De la haute noblesse. — Les Sires de Froulay, Comtes de Tessé. — Les Talleyrand. — L'auteur conteste leur généalogie. — Motif de chronologie qu'il oppose à leur surnom *de Périgord*. — L'Évêque d'Arras et Robespierre. — Le buffet de Versailles et l'Abbé de Talleyrand. — Le thon mariné. — Scrupule de conscience. — Première ambassade de M. de Talleyrand. — Comment il s'en acquitte. — Son zèle en faveur de Marie Alacocque. — Lettre de lui à ce sujet. — La maison de Rohan. — Celles de la Trémouille et de la Tour d'Auvergne. — Les Mailly. — Les Montmorency. — Les Clermont-Tonnerre. — La maison de Beauveau-Craon. — Celles de la Rochefoucauld, de Lévis, de Sabran, de Narbonne, de Croüy, etc. — Les Saint-Simon et les de Broglie. — Les grandes familles éteintes. — La maison de Noailles. — Contestations injustes ou suppositions ridicules à cet égard. — Les Montmorin. — Mot de Louis XV à leur sujet. — M. de Chauvelin. — Autre mot de Louis XV. — Samuel Bernard et son fils M. de Boulainvilliers. — Le chirurgien Maréchal et son fils M. de Bièvre. — Son titre de *Marquis*, provenu d'un sobriquet. — L'entrepreneur du canal du Midi. — Son extraction. — Les Mirabeau. — Prétentions exagérées. — Les Lejeune de la Furjonnière condamnés à quitter le nom de Créquy par arrêt du Parlement.

Parce que je n'ai pas imité certaines gens qui font des mémoires, et que je n'ai pas commencé par entretenir mes lecteurs de la noblesse de ma naissance, on aurait tort de supposer que je n'entende rien en généalogie, et vous verrez que sur ce chapitre-là, je sais très-bien mon affaire avec celle des autres. Je sais très-bien que ma mère était une simple fille de con-

Digitized by Google

dition, je sais très-bien que la noblesse de ma belle-fille a plus d'apparence que de réalité; mais ce que je sais très-bien aussi, c'est que ma famille paternelle est une des quatorze maisons les plus anciennes de la monarchie française. Nous n'avons jamais eu là-dessus, dans aucun temps, ni prétentions exagérées, ni contestations quelconques, et j'ai toujours éprouvé que la généalogie des Sires de Froulay, Comtes de Tessé, qui remonte (par titres authentiques) à l'année 1065, était en possession d'une estime incontestable et d'une confiance universelle. C'est un préambule qui m'a paru nécessaire avant d'entrer dans une suite de discussions que je me trouve à portée d'éclaircir et que je me trouve en résolution d'exécuter. Sauve qui peut!

Il ne faut pas s'imaginer, par exemple, que MM. de Talleyrand soient en jouissance immémoriale du nom de Périgord, et c'est une espèce de révolution nobiliaire, ou, suivant eux, une sorte de réhabilitation que j'ai vue s'opérer sous mes yeux. Il y a vingt-quatre ou vingt-cinq familles de leur province qui sont beaucoup plus anciennes que la leur; il est assez connu que l'auteur de leur fortune est Mme des Ursins, veuve d'un M. de Chalais : et la vérité pure est qu'il n'ont jamais pu faire remonter les preuves de leur noblesse au-delà de l'année 1460, tandis que le dernier rameau de la dernière branche de la véritable maison des anciens comtes de Périgord était déjà éteint vers la fin du XIIe siècle; ce qui fait qu'il se trouverait un abîme à combler entre les deux familles, et qu'il s'en manquera toujours de sept à huit générations pour qu'elles puissent se

Digitized by Google

rattacher. Toujours est-il que ces prétendus Carlovingiens ont eu grand soin de ne jamais publier ni montrer leur belle généalogie, et qu'on n'a jamais pu savoir où la trouver pour la contrôler et pour y mettre le doigt sur le point de suture.

Le véritable nom de leur famille est *Grignaux*. Il est visible, il est indubitablement prouvé que celui de Talleyrand, qu'ils ont adopté, n'était qu'un prénom qui avait été porté par deux ou trois personnages de l'ancienne maison à laquelle ils se sont accrochés. C'est absolument comme si tout ce qui s'appelle *Bouchard* voulait être Montmorency, et comme si toutes les familles qui s'appellent *Roger* voulaient être issues des anciens Comtes de Beaufort. Mes grands-oncles disaient toujours à propos du premier mariage de Mme des Ursins, sous Louis XIV, qu'on avait été confondu de surprise en voyant une fille de la maison de la Trémoille épouser ce monsieur de Chalais, et que cela n'était provenu que de ce qu'on l'avait supposée dans la nécessité d'être mariée le plutôt possible. La supposition d'un titre de *Principauté* pour cette petite seigneurie de Chalais est une supercherie misérablement ridicule, et il est assez connu que cette Demoiselle de Chalais, qui s'intriguait de si belle sorte, et dont il est question dans tous les mémoires du temps comme étant la demoiselle de compagnie de la Marquise de Sablé, était la sœur aînée de ce prétendu prince de Chalais (1). Dans la jeunesse de

(1) « Ladite paroisse de Chalais n'a jamais été qu'un fief « mouvant des archevêques de Bordeaux à qui les Talleyrand en « prétaient foi et hommage. Elle n'a jamais été érigée en *princi-*

Digitized by Google

mon oncle le Grand-Prieur, il avait eu des amourettes avec une autre de leurs sœurs, qui était première femme de la Duchesse d'Angoulême, et qui s'appelait Mademoiselle de Grignaux. Ces deux bons-hommes en disaient qu'elle était *Dagorne* et *Goinfresse*. — « Vous souvenez point, Monsieur, disait le Com-
» mandeur à son frère aîné, qu'étant venue souper
» un soir avec nous, elle avait mangé quatre per-
» drix, deux râles et je ne sais combien de cailles,
» avec des rôties à la moelle, en nous disant *poco*,
» *ma buono !* je vis de peu, mais je veux du bon ! » C'était la plus misérable famille du monde, et vous allez voir que tout son patrimoine avait consisté dans la transmission de sa gourmandise héréditaire.

Quand les titres et les noms des grandes familles éteintes ont été abandonnés au pillage, on s'est mis à piller les noms des provinces; mais aucune de ces usurpations n'avait paru plus mal établie que celle des Talleyrand de Périgord. Le juge d'armes et les tribunaux avaient eu la complaisance de le souffrir; mais tous les généalogistes et tous les gens de qualité de ce temps-là furent confondus d'une pareille outrecuidance, et toute la noblesse du Périgord est encore aujourd'hui révoltée de leur prétention ! Mais il est temps d'en venir à l'abbé de Talleyrand.

Sa mère et son père, qui était cadet de leur fa-

« *pauté*, et ne pouvait pas être même une *baronie*, car elle « n'avait pas le droit de *haute justice*. » V. *La dissertation de M. le comte de Flassan, sur la nouvelle généalogie du prince de Talleyrand*. Paris, 1837.

Digitized by Google

mille, habitaient Versailles, et ils étaient si pauvres qu'ils y vivaient des buffets de la cour, au détriment des profits du grand-commun. Ils avaient, en guise de maître-d'hôtel, une sorte de Maître-Jacques, qui s'en allait tous les jours chercher leur provende à la desserte des tables royales, dont les officiers avaient ordre de le traiter favorablement. Ainsi l'on pourrait dire que M. de Talleyrand a été nourri des miettes qui tombaient du buffet de Versailles. On sait que Bonaparte avait dû son éducation militaire à la libéralité de nos rois, et je vous puis assurer que Robespierre avait été élevé par la charité de M. de Conzié, l'Évêque d'Arras. *O Altitudo !* comme disait toujours ma grand'mère, qui savait le latin, qui se gendarmait toujours contre les usurpations, et qui se révoltait toujours contre l'ingratitude.

A propos de ma grand'mère et de ces pauvres Talleyrand, je vous dirai qu'elle en savait quantité d'histoires, et en voici une qu'elle me disait un soir à l'hôtel de Canaples, où je la vois d'ici avec un vieux bas de robe en velours mordoré, ajusté de bonnes-graces, lesquelles étaient relevées en manières de draperies par de gros papillons en porcelaine de Saxe. Elle avait aussi le même jour, une certaine jupe en drap d'argent, dont le devant consistait dans un orchestre en triangle et composé de cinq ou six rangées de gradins couverts de musiciens brodés en relief avec leurs instrumens et des joues plus grosses que des prunes ; mais elle ne s'en souciait pas beaucoup, de sa belle jupe, attendu que ces magnificences-là se trouvaient passées de mode. Elle avait entrevu cela.

Digitized by Google

Vous saurez donc qu'après la mort de la Reine Marie de Pologne, à Versailles, on avait distribué toutes ses provisions de cuisine et d'office, et qu'il en échut pour le ménage Talleyrand un baril de thon mariné. Ceci leur fit d'autant plus de plaisir et de profit qu'on était en carême, et que c'était les deux personnes les plus chafriolantes et les plus régulièrement timorées de l'univers catholique. Il est bon de vous dire aussi qu'ils se piquaient d'un savoir-vivre recherché et d'une grande érudition gastronomique, et qu'ils parlaient toujours de ce qu'ils avaient mangé; ce qui faisait tous les frais de leurs entretiens du soir avec le Comte de Brancas, le Duc de la Vrillière et les autres vieux gourmands du château. C'étaient des cailletages à nous faire sécher d'ennui, et puis c'étaient des moqueries à n'en plus finir sur le Comte et la Comtesse de Talleyrand qui se montraient si difficiles et qui trouvaient moyen de faire si bonne chère à si bon marché. Après qu'ils eurent bien mangé et bien parlé de leur thon mariné, qu'ils avaient trouvé substantiel et délicat, succulent, esculant, exquis et bien supérieur à tout ce que l'expérience et l'observation leur avaient appris sur les conserves de Provence, on découvrit, au milieu de la semaine-sainte et de la saumure, une vertèbre de lapin qui se trouvait dans un état d'adhérence parfaite et naturelle avec une tranche de cet excellent poisson. Le père et la mère Talleyrand faillirent en suffoquer d'horreur et d'effroi ! Pour en faire sa cour à Mesdames de France, qui étaient la régularité même, Madame de Brionne envoya chercher à Paris M. de Buffon, qui vint examiner la provision de

Digitized by Google

thon mariné de la grande écurie, avec deux autres naturalistes du jardin du Roi. Mme la Chancelière, qui faisait la dévote, ambitionna beaucoup cette distinction-là ; mais le comte de Buffon répliqua noblement qu'il ne s'était dérangé pour Mme la Comtesse de Brionne que parce qu'elle était Grand-Écuyer de France et Princesse de la maison royale de Lorraine ; ainsi la Chancelière en fut pour ses frais d'inquiétude, et voici pour les Talleyrand ce qu'il en arriva.

Malgré la droiture et l'innocence de leurs intentions, le Chevalier de Montbarrey vint à bout de leur persuader, pour se moquer d'eux, qu'ils se trouvaient *en cas réservé*, et voilà qu'on expédie bien vite à Paris le jeune Abbé de Talleyrand, pour aller confier à l'Archevêque, M. de Beaumont, que son père et sa mère (c'est de l'Abbé dont il s'agit) avaient mangé du lapin pendant tout le carême, qu'ils en avaient l'abomination de la désolation dans les entrailles, et qu'ils conjuraient et adjuraient M. l'Archevêque ou son Grand-Pénitencier de les relever de l'interdiction des sacremens, qu'ils avaient encourue sans se douter de rien, *ipso facto*, comme leur disait Montbarrey. Ce qu'il y avait de plus ridicule dans la pétition, c'est que leur affaire ne pouvait concerner en aucune façon l'Archevêque de Paris, attendu que Versailles est du diocèse de Chartres ; mais le Chevalier leur avait persuadé que c'était une de ces causes réservées pour *l'officialité métropolitaine*, afin d'augmenter leur inquiétude et de compléter la mystification.

M. l'Abbé resta sept ou huit jours à Paris sans

Digitized by Google

donner signe de vie à sa pauvre mère, qui était demeurée dans une angoisse abominable. — Eh bien, mon enfant, qu'est-ce que vous a répondu Monsieur de Paris? — Mais Madame, il ne m'a pas dit grand'chose, et je crois me souvenir qu'il m'a *envoyé paître....*

Depuis, quand on a su quelle était la légèreté de l'Évêque d'Autun pour l'exécution des commandemens de l'Église, on a pensé qu'il ne s'était peut-être pas acquitté de la commission de sa mère, et plût à Dieu qu'il n'eût pas autre chose à se reprocher pour l'observation du Décalogue!

Ce qui lui a fait le plus d'honneur pendant sa carrière épiscopale, et ce qu'il a fait de plus méritoire en toute sa vie, peut-être, c'est d'avoir poursuivi, comme il a fait avec un zèle infini, la Béatification d'une bonne Religieuse du diocèse d'Autun, qui s'appelait Marie Alacocque, et qui, du reste, avait été la plus vénérable et la plus sainte personne de son temps. M. de Talleyrand m'a fait plus de cent visites, et m'a peut-être écrit deux cent lettres, pour me faire parler de cette bienheureuse fille à M. le Nonce, à M. le Duc de Penthièvre, à Mme la Comtesse de Toulouse, au Baron de Breteuil, à M. de Brienne, à tous les Ministres, à tous les Ambassadeurs d'Italie, enfin à tous les personnages en crédit, où son crédit n'atteignait pas. Vous pouvez juger de l'intérêt qu'il y mettait par la lettre suivante :

Autun, 4 décembre 1788.

« J'arrive icy, Madame. Je ne manque pas à vous rendre grace » de votre bienveillance pour le diocèse, votre protection, je

Digitized by Google

» puis dire. Il est essenciel, indispensable pour l'édification des
» ames, la satisfaction de ce clergé, la considération personnele
» de l'évêque, que l'affaire marche. La décision sur la qualité
» préliminaire de vénérable servante de Dieu a été obtenue dès
» 1757. Je l'ai vérifiée. C'est donc sur celle de Bienheureuse
» qu'il faut me diriger en attendant la canonisacion. Ce sera l'af-
» faire de mes successeurs au gouv^t de cette église arrosée, illus-
» trée, fécondée par le sang de tant de généreus martirs. Ose-
» rai-je vous supplier d'engager m. le d. de Penthièvre à vouloir
» bien recommander la chose à son beau-père m. le d. de Modène
» en le priant de s'y intéresser auprès de n. s. p. le pape et d'en
» écrire à m. le cardinal secrétaire. Celui de la congrégation *ad*
» *hoc* est peu bienveillant; il ne pense pas qu'elle est la dignité
» de mon siége et que j'ai le pallium comme l'archevêque de
» Lyon. m. le card. de Bernis très indifférent, y met une légè-
» reté scandaleuse. Permettez que m. le marquis trouve ici mille
» complimens pour lui. Recevez avec bonté l'assurance des sen-
» timens de respect dont j'ai l'honneur de vous renouveler l'ex-
» pression. Je vous assure que je suis avec une confiance égale à
» ma vénération pour vous, madame,

» Votre très humble et très obéissant serviteur,

» † CH. M. ÉV. D'AUTUN. »

M. l'Évêque d'Autun fut détourné de cette bonne œuvre par ses travaux à l'assemblée législative, où nous l'avons vu pointer ses batteries d'un autre côté que celui des *Béatifications*. Il est à remarquer que toutes les peines que s'était données M. de Talleyrand n'auraient pu servir à rien dans cette sorte d'entreprise, où l'on a découvert qu'il avait mis plus d'empressement que d'exactitude, et beaucoup plus de zèle pour sa *considération personnelle* que de véracité canonique. Les informations qu'il avait adressées à la cour de Rome ont été trouvées *subrep-*

Digitized by Google

tices. Le résultat des Monitoires avait démenti plusieurs détails affirmés par cet Évêque; enfin, *l'Avocat du diable* (c'est le nom que le peuple Romain donne au Prélat contrôleur), avait fini par déclarer que la relation d'un nouveau miracle attesté par M. de Talleyrand n'avait aucune autre autorité que celle de sa signature. Il a fallu recommencer des informations plus régulières, au milieu desquelles est survenue la révolution française avec le serment constitutionnel et tout ce qui s'ensuit. Je vous dirai donc que c'est principalement à cause de cette pieuse fraude de M. de Talleyrand que la béatification de la Vénérable Marie Alacocque en est restée là. Comme le petit Maréchal (de Bièvre) entendait toujours parler de Marie Alacocque et de ce jeune prélat (M. de Talleyrand a été très-jeune et très-longtemps jeune), il lui donna le sobriquet de Joseph à-la-mouillette. Si je vous rapporte une sottise qui paraît aboutir à l'irrévérence, c'est pour vous prouver qu'à cette occasion-là, tout le monde avait pris la liberté de se moquer de M. de Talleyrand, qui s'en est vengé cruellement, comme chacun sait.

On est devenu tellement ignorant, en France, sur tout ce qui se rapporte à la généalogie, qu'il en résulte un mal entendu continuel avec des injustices insupportables. Par exemple, vous entendrez dire que la maison de Montmorency est la plus grande et la plus noble famille de France, ce qui n'est pas vrai, puisque les Rohan, les la Trémoille et les la Tour d'Auvergne ont un rang supérieur à tout le reste de la noblesse, tandis que les Montmorency n'en sauraient avoir aucun, par la raison

Digitized by Google

qu'ils n'ont jamais exercé la moindre apparence de souveraineté (1). A la vérité, vous entendrez dire, un quart d'heure après, et quelquefois dans le même salon, que les anciens Montmorency ne subsistent plus, et que ceux de nos jours ne le sont que *par les femmes*, ce qui n'a pas l'ombre du sens commun. Les trois branches actuelles de cette maison n'avaient jamais été perdues de vue, et sont tout aussi bien Montmorency que le dernier de leur branche ducale, qui n'avait pas laissé d'enfans : ne vous laissez donc ni subjuguer par les uns, ni dérouter par les autres. Tous les Montmorency que vous rencontrerez, et qui sont au nombre de quinze ou vingt, sont indubitablement de cette ancienne maison ; mais il ne s'ensuit pas du tout qu'ils soient hors de pair avec la haute noblesse ! La première famille de France, après la maison royale, est évidemment celle de Lorraine ; la seconde est, sans contredit, celle de Rohan ; et la troisième est celle de la Tour d'Auvergne ou de Bouillon-Turenne, si vous l'aimez mieux ; la quatrième est, à mon avis, celle de la Trémoille, à cause de son titre légitime à la succession du royaume de Naples. Je vous avouerai, mon enfant, que la position nobiliaire des Princes de Tarente me paraît supérieure à la vôtre, mais ceci n'est qu'entre nous deux, bien entendu.

(1) On pense bien qu'il ne s'agit pas des *la Tour d'Auvergne-Lauragais*, dont on ne soupçonnait pas l'existence avant la révolution. Cette famille n'avait été connue dans l'ancien régime que sous le nom de la *Tour-Saint-Paulet*, et Mme de Créquy n'entend certainement parler ici que des Sires de la Tour, Ducs de Bouillon, Comtes d'Auvergne et Vicomtes de Turenne. *(Note de l'Éditeur.)*

Digitized by Google

Sur un même rang et hors de ligne avec toutes les autres familles originaires de France, les généalogistes les plus habiles et les plus consciencieux ont toujours pensé qu'il était juste de faire une sorte de pêle-mêle entre les quinze ou vingt familles de la plus haute noblesse, savoir : les Mailly de Nesle, qui sont les véritables princes d'Orange, et les Ducs de Mailly-d'Haucourt, leurs agnats (Saint-Louis disait les *anciens Mailly*) ; les Montmorency, dont la seule illustration hors de ligne est d'avoir fourni cinq Connétables ; les Clermont-Saint-Jean, Tonnerre et Thoury, car ils ont la même origine ; les Beauveau de Craon, qui sortent des Plantagenets, et qui ont eu l'insigne honneur de fournir une aïeule directe à la maison royale de France ; les Lévis de Mirepoix, qui sont restés Grands-Maréchaux héréditaires *de la foi*, pour avoir soumis les Albigeois ; les *Marquis* d'Harcourt, car la filiation de la branche *Ducale* est suspecte ; les Sabran, anciens Comtes, souverains d'Aryane et de Forcalquier ; cette grande maison de la Rochefoucauld, qui était un colosse de pouvoir et un soleil de magnificence aux temps gothiques ; les Rochechouart de Mortemart et de Faudoas, qui proviennent des Austro-Francs de Limoges, les Narbonne-Pelet, grande race, et la fleur des chroniques méridionales ; les Villeneuve de Trans, premiers Marquis de France ; les Choiseul, qui sont peut-être une centaine, et les Bauffremont, qui sont réduits à la triste personne de M. de Listenois ; les illustres Croüy, les Saulx-Tavannes et les Conflans-d'Armentières ; les très-nobles et très-anciens Maillé, les Béranger de Sassenage et les Sires de Pons ;

Digitized by Google

les Béthune de Flandre et les Beauvoir du Roure, enfin les Goyon de Bretagne et les Turpin de Crissé, qui sont d'une antiquité prodigieuse. Si je ne vous mentionne pas ici les héritiers des anciens Vicomtes de Polignac, c'est parce que ceux-ci ne le sont que par les femmes, et qu'on ne sait pas grand'chose au sujet de leur famille dont le nom patronymique est Chalençon. Je ne vous ai rien dit non plus de la généalogie de MM. de Damas, attendu qu'il n'est pas facile de s'y reconnaître, et parce que je ne saurais qu'en dire, sinon qu'ils ont toujours été grandement alliés. Les Crussol d'Uzès, doyens des Pairs laïcs, les Castellanne et les Gontaut de Biron, les Caumont de la Force et les Durfort de Lorges ou de Duras, sont également des gens de grande naissance; mais je n'en dirai pas autant des Rouvroy de Saint-Simon, dont le nom de famille était *le Borgne*, et qui sont des gens de peu de chose, en dépit de l'auteur des Mémoires et de ses prétentions vaniteuses. Je ne vous parlerai pas ici des grandes familles d'origine étrangère, telles que celles des Princes de Savoie-Carignan, des Comtes de Faucigny, leurs agnats, des Ducs de Brancas, de Fitz-James et de Melfort; des Comtes de Lamarck, de Lowendall, de Bassompierre, de Vintimille, de Lignéville, de Lénoncour, etc.; car ce serait sortir de mon sujet que j'ai voulu restreindre à la noblesse française. Quant à MM. de Broglie qui sont devenus grands seigneurs, et qui nous étaient venus du comté de Nice, on a su que leur nom *del Broglio* signifiait *Dumoulin* dans leur patois niçard, et voilà tout ce qu'on en a jamais su.

Tout le reste des familles ducales ou des autres familles implantées à la cour de France, est du sixième au dixième et dernier rang en fait d'ancienneté prouvée par titres. Il n'y a malheureusement plus rien de ces grandes races historiques de Courtenay, de Lusignan, de Beaujeu, de Poitiers, de Rieux, d'Estaing, de Nérestang, de Coucy, de Châtillon, de Montgommerry, de Xaintrailles et du Guesclin que j'ai vu s'éteindre. Il y a peut-être encore en Bresse un pauvre rameau déchu des anciens Comtes de Châlons? Si vous en trouvez jamais quelqu'un, souvenez-vous que vous êtes parens ; souvenez-vous que je vous ai parlé d'eux, mon Enfant, et tendez-leur une main secourable, ainsi qu'il est usité dans votre noble et généreuse maison.

Une chose qui m'a toujours donné la meilleure opinion des Noailles, c'est la protection qu'ils n'ont jamais cessé d'accorder à tous les gentilshommes qui pouvaient leur prouver qu'ils avaient l'honneur de leur appartenir, la situation du réclamant et le degré de parenté n'y faisant rien! Vous entendrez dire également, à propos de la maison de Noailles, qui n'a pas manqué d'envieux, comme il est aisé de le penser, que sa noblesse n'est pas des plus anciennes, et qu'il existe une tapisserie chez MM. de Montmorin (les autres disent un tableau) où le seigneur de Noailles est représenté faisant l'office de maître-d'hôtel, à la table du Seigneur de Montmorin, avec la date de l'année 1593; ce qui faisait que les Ducs de Noailles étaient pensionnés par l'aîné des Montmorin qui les obligeait, par malice, à toucher une

Digitized by Google

rente annuelle de dix écus. Il y a pourtant quelque difficulté dans cette anecdote; d'abord les Noailles qui possédaient, depuis le XIIe siècle, la terre et le château de leur nom dans la vicomté de Turenne, avaient toujours eu, pour le moins, autant de puissance féodale et de haut patronage que les Montmorin. Ensuite, le Seigneur de Noailles, en l'année 1595, était déjà Comte d'Ayen, qualification magnifique et très-rare au XVIe siècle, tandis que les Seigneurs de Montmorin n'étaient pas encore sortis de leur bourgade ou de leurs vieux castels. Enfin l'histoire de la rente annuelle est un mensonge, et personne n'a jamais vu la tapisserie ni le tableau, qui n'ont jamais existé. Il faut vous dire que les Montmorin avaient toujours été les gens de qualité les plus misérables, et dans les établissemens les plus chétifs et les plus dépenaillés de la terre salique; aussi, quand on voulut mettre en circulation cette belle histoire, je me souviens que le Roi Louis XV avait dit : — Est-ce qu'il y a jamais eu telle chose que des tapisseries, chez les Montmorin? Le feu Roi connaissait très-bien toute sa noblesse, et c'est à cause de cela qu'il avait les prétentions carlovingiennes à souverain mépris. — Nous avons eu bien de la peine à prouver, me disait-il un jour, que nous descendons de Robert-le-Fort, et l'on voudrait qu'un malheureux hobereau, mangeur de chèvre, établît qu'il est issu de la première maison d'Aquitaine? Allons donc, ces gasconnades-là font pitié! Le Roi, mon grand-père, ajouta-t-il ensuite, avait fait brûler par la main du bourreau la généalogie des princes lorrains qu'on

Digitized by Google

y disait issus de Charlemagne, en ligne directe, *ce qui n'était pas vrai !...*

Si Louis XV avait prévu que son petit-fils, M. le Comte de Provence, aurait fait reconnaître les Montesquiou pour être provenus de la maison d'Armagnac, il aurait été bien en colère, et bien étonné surtout !

Je me souviens que le Comte de Chauvelin disait un jour au Roi que les Thiboutost de Normandie étaient des gens de bonne maison, mais que c'était une famille *de province.* — Mais, vraiment, dit le Roi, c'est la même chose pour tous les gens de bonne maison. Est-ce que vous en connaissez beaucoup qui soient originaires de la *rue Saint-Denis?* L'épigramme était *ad hominem,* à cause du grand-père Chauvelin ; mais le Roi n'avait répondu ceci que par distraction ; il n'adressait jamais un propos désobligeant à personne, sans compter qu'il aimait beaucoup M. de Chauvelin, et il devint rouge comme une cerise.

Le Duc de Nivernais m'a conté qu'un des Laval avait osé parler en présence du Roi de ce misérable pamphlet, qui est faussement intitulé : *Mémoire du Parlement de Paris contre les Ducs et Pairs,* où l'on disait, entre autres sottises, que MM. de la Rochefoucauld descendaient originairement d'un boucher. — Quelle ignorante et folle diatribe ! avait dit le Roi ; ils descendent incontestablement d'un Haut-Baron qui s'appelait Foucauld, Sire de la Roche en Angoumois, et qui vivait en l'an 1000 ! Excusez du peu : et comment l'auteur de cette rapsodie n'a-t-il pas appris que le Roi François Pre-

Digitized by Google

mier était le filleul du Comte François de la Rochefoucauld, Prince de Marsillac?

— MM. de la Rochefoucauld *bouchers!* C'était donc à l'époque où les rois étaient *bergers?* répondis-je à M. de Nivernais, qui s'extasia sur cette remarque, et qui se fâchait toujours quand on l'attribuait au Duc de la Rochefoucauld. Il est vrai que celui-ci n'en faisait pas souvent, de fines remarques, ou du moins, il n'y paraissait pas. Je me rappelle aussi que le petit Maréchal avait fait une drôle de *Jeannoterie* sur le jeune M. Bernard, qui s'était décoré du nom de Boulainvilliers, parce qu'il avait la terre de ce nom-là, et parce que sa mère était de cette ancienne famille picarde (1). M. Maréchal disait donc que M. Bernard était devenu Boulainvilliers *par terre, par mer et par air;* mais ce qu'il y a de plus joli dans l'affaire du petit Maréchal, c'est qu'il avait fini par se faire appeler M. de Bièvre, et que M. de Boulainvilliers l'avait affublé du titre de Marquis dont il n'a jamais pu se débarrasser. Son père avait acquis la terre de Bièvre après avoir fait sa fortune à titre de premier chirurgien du Roi, et de plus, il avait été mon accoucheur. Le jeune homme avait la plus jolie tournure et le plus joli

(1) Julien-Charles-Joseph Bernard de Coubert, Marquis de Passy-sur-Seine, Maître des requêtes de l'hôtel et Prévôt de Paris. Il était le petit-fils du riche et célèbre Samuel Bernard, que j'ai très bien connu, et qu'on aurait grand tort de se représenter comme un juif ignoble ou comme un financier ridicule. Samuel Bernard, Comte de Coubert-en-Brie, conseiller d'État du Roi Louis XIV, et Chevalier de son ordre de Saint-Michel, était fils du peintre et graveur Samuel Bernard, originaire d'Amster-

Digitized by Google

minois possibles ; il avait une sorte d'esprit qui consistait à jouer sur les mots ; ils appelaient cela faire des *calembourgs*, et je n'ai jamais su pourquoi. Vous pensez bien qu'on ne le voyait pas dans un certain monde, mais il était la coqueluche des financières et les délices du foyer de l'Opéra. Il y disait un jour, à votre père, avec un air de fatuité familière : — J'espère, M. de Créquy, que vous me pardonnerez de ne pas vous avoir fait une visite pour le premier janvier : j'ai les visites en horreur, et je n'en fais jamais à personne! — Mon petit Maréchal, lui répondit mon fils, heureusement pour ma mère et pour moi que monsieur votre père n'avait pas la même aversion!....

Je viens d'user encore une fois de mon privilége de grand'mère, en n'astreignant mes récits à aucun ordre chronologique, et vous faisant enjamber

dam, où leur famille occupe encore un rang distingué dans la bourgeoisie municipale sous les noms de Bernard van der Grootelindt et de Bernard van Cromwyck. Il y a même eu des Pensionnaires de la République dans cette famille. Samuel Bernard, le millionnaire, était né dans la communion des calvinistes, et c'est parce que son père avait embrassé la secte d'Arminius qu'il avait été contraint à s'expatrier. Après avoir fait la banque avec un succès prodigieux et une probité notoire, Samuel Bernard (deuxième du nom) était de mon temps un vieux magistrat dont les habitudes étaient modestes et dont la bienfaisance était inépuisable. Il ne distribuait pas moins de vingt-cinq mille écus par an pour aumônes ou pensions charitables. Après sa mort, on a trouvé pour cinq millions de reconnaissances dont il avait raturé les signatures, et dont ses héritiers ne pouvaient exiger ni poursuivre la rentrée, en exécution d'un codicile à son testament. Ce généreux et vénérable homme est mort à Paris, en 1739, âgé de 89 ans.

(*Note de Madame de Créquy.*)

Digitized by Google

d'un temps sur un autre. Je vous parlerai dans un chapitre séparé de ces étranges Lejeune de la Furjonnière, que mon fils avait fait condamner à quitter votre nom qu'ils avaient usurpé, mais j'ai su dernièrement qu'en dépit de l'arrêt du parlement, il existe encore un de ces Lejeune qui se fait appeler M. le Chevalier de Créquy, sous prétexte qu'il n'avait pas été mentionné nominativement, dans la sentence, avec ses frères. Vous saurez à quoi vous en tenir sur la valeur et la loyauté d'une pareille argutie. Vous verrez, mon Enfant, que c'est bien assez d'avoir à répondre de la conduite de ses proches et de ses agnats au tribunal de l'opinion publique, sans entrer encore en solidarité pour des gens qui voudraient s'accrocher à vous et qui prennent votre nom sans en avoir le droit. On ne saurait s'exempter de sollicitude et quelquefois d'inquiétude pour ses parens véritables, et c'est déjà plus qu'il n'en faut pour user son crédit. Voilà le motif réel et raisonnable de nos poursuites contre cette famille Lejeune, à qui je vous recommande de ne jamais témoigner aucun sentiment d'hostilité rancunière.

Figurez-vous que je suis encore une petite fille, et retournons à l'hôtel de Breteuil.

Digitized by Google

CHAPITRE X.

Les duels. — Tribunal du Point-d'Honneur. — Querelle sérieuse au sujet d'un angora. — Le Duc de Richelieu. — Le Comte Em. de Bavière. — Le Chevalier d'Aydie, Comte de Riom. — Le Maréchal de Chamilly. — M. Bouton. — Sa mort. — Remarque sur les armes de Breteuil. — Mariages forcés. — Première entrevue. — Singulier usage et quiproquo. — Le Marquis de Créquy.

La fermeté rigoureuse et salutaire de Louis XIV avait si bien amorti la fureur des duels en arrêtant ce torrent de sang qui, depuis les derniers Valois, avait entraîné dans l'abîme une si grande partie de la noblesse de France, qu'on n'avait pas ouï parler d'un seul duel depuis dix-sept ans. Six semaines ou deux mois peut-être après la mort du Roi, on apprit que deux officiers aux gardes françaises venaient de s'escrimer impertinemment sur le quai des Tuileries au-dessous de la terrasse, en plein jour et en plein soleil d'été; mais comme il se trouva qu'un de ces deux jeunes gens était de famille de robe, M. le duc d'Orléans se considéra si bien comme empêtré dans ses obligations et ses combinaisons politiques envers MM. du Parlement, qu'il se contenta de les renvoyer du régiment des gardes (les gladiateurs) et de les condamner à passer quinze jours en prison. L'un d'eux était M. Ferrand, dont le père était Conseiller à la première des enquêtes, et l'autre était un

Digitized by Google

fils de M. Girardin, l'intendant de marine à Toulon. J'aurai l'occasion de vous reparler de celui-ci, qui fut blessé grièvement, et notez que c'était pour la possession d'un chat d'Angola qu'ils s'étaient battus à l'épée. M. le Régent se les fit amener pour les chapitrer avant de les destituer et de les faire emprisonner, et, vu le beau sujet de la dispute, il leur dit qu'ils n'auraient dû s'attaquer qu'avec les ongles. Le tribunal de la Connétablie ne s'était pas soucié d'intervenir dans leur affaire, sous prétexte que l'un de ces deux assaillans n'était pas gentilhomme et qu'il aurait pu décliner la juridiction des juges du point-d'honneur; ce qui n'était guère à supposer et ce qui fit penser que la judiciaire des Maréchaux de France avait pu se rouiller par le défaut d'exercice.

M. de Richelieu, qui se mourait d'envie de chercher noise au Comte Emmanuel de Bavière (à propos d'une chattemitte), et qui trouva que la conduite de M. le Régent n'était pas décourageante, M. de Richelieu, vous dirai-je, alla s'établir en grand équipage sur la route de Paris à Chantilly, par où devait déboucher M. de Bavière; et, comme il avait eu soin de faire encombrer et barrer la route par ses voitures, il en résulta des querelles entre les valets. Les maîtres descendent; on se parle avec hauteur; on se provoque, et voilà nos deux rivaux l'épée à la main (1).

(1) Emmanuel, Comte de Bavière et du Saint-Empire, Grand d'Espagne de la première classe, Colonel-propriétaire, au service de France, du régiment Royal-Bavière, à la tête duquel il fut tué d'un coup de canon à la bataille de Laufelt en 1742. Il était

Digitized by Google

— *Halte là, Messieurs! de par le Roi!* s'écria-t-on dans la foule, — *Assignés vous êtes à la Connétablie de France, au terme de huitaine, et par nous clamant et proclamant, le Chevalier d'Auvray, Lieutenant de Nosseigneurs les Maréchaux de France et Greffier du point-d'honneur.*

Il fallut rengaîner les deux épées, car la désobéissance à M. d'Auvray (qui se trouvait là par hasard) aurait entraîné ces deux jolies et mauvaises têtes entre la hache et le billot; il fallut donner parole d'honneur de ne pas se rejoindre, et même de s'éviter jusqu'au moment de l'audience, où toute la jeune noblesse avait afflué des quatre coins de l'Ile-de-France. Le Doyen des Maréchaux, qui remplaçait le Connétable, était le Maréchal de Tessé. Il était assisté des Maréchaux de Villars, de Tallard, de Berwyck, de Matignon, d'Harcourt et d'Estrées. Tous les jeunes Seigneurs étaient là sans épée, tête nue, dans un profond silence, et nos cousins nous dirent que rien n'était plus imposant que ce vieux et glorieux sénat des juges de la noblesse et du point-d'honneur. Il ne s'agissait pourtant que d'instrumenter pour ou contre deux étourneaux; mais leurs ancêtres apparaissaient derrière eux, et leur postérité se trouvait en regard. C'était un sang généreux et

fils légitimé de l'Empereur Charles VII et de la Comtesse Marie d'Arco. Il n'a laissé qu'une fille héritière de sa Grandesse, laquelle a épousé le fils aîné du Marquis d'Hautefort, Chevalier des ordres et Gouverneur de Touraine. La Comtesse d'Hautefort a toujours été mon intime amie, et c'est une personne d'un caractère angélique. « La douceur est une qualité du second ordre et du » plus grand prix. » (*Note de l'Auteur.*)

Digitized by Google

trop ardent qu'il ne fallait pas laisser couler en pure perte, c'était deux anneaux d'une utile et forte chaîne qu'il ne fallait pas laisser couper. Si nous savions combien la Noblesse des autres pays nous envie cette juridiction paternelle de nos Maréchaux, et combien les étrangers admirent cette institution du Point-d'honneur, qui n'existe qu'en France, nous en serions plus orgueilleux que de leur avoir fourni l'Encyclopédie par ordre de matières et l'Homme-aux-quarante-écus. Toujours est-il que le Duc de Richelieu fut obligé de faire des excuses au Comte Emmanuel, et qu'il eut le bon goût de chasser rigoureusement tous ses cochers, en ayant la justice de les pensionner libéralement. Je vous reparlerai souvent du même Duc de Richelieu, qui est devenu doyen des Maréchaux de France, et qui a fait mettre votre père à la Bastille pour l'empêcher de s'aller battre en duel.

Cette autorité, dont l'application n'a lieu que sur le point-d'honneur, dont l'exercice n'appartient qu'aux Maréchaux de France, et qui s'étend sur tout le reste de la noblesse, a son origine dans la souveraine juridiction que le Connétable exerçait autrefois sur les jugemens par champions. C'est un tribunal d'exception, s'il en fut jamais, car il n'y a que les nobles qui soient ses justiciables, et pour décliner l'exécution de ses arrêts, il est suffisant d'exciper de sa qualité de roturier quand on veut s'en prévaloir. Écoutez le récit d'une autre belle affaire qui fut plaidée l'année suivante à la Connétablie.

M. l'Abbé d'Aydie, qui n'avait d'un abbé que le costume et deux prieurés commandataires, avait

Digitized by Google

reçu d'un jeune commis des finances un coup d'épée dans la cuisse, et c'était chez une demoiselle de l'Opéra. (M. de Richelieu disait que la culotte du blessé n'en avait pas été trouée.) Mme la Duchesse de Berry lui fit quitter le petit collet pour prendre la croix de Malte : On a parlé de lui pendant long-temps sous le nom du Chevalier d'Aydie, et puis sous celui de Comte de Riom, car c'est un même personnage et le même favori de cette folle Princesse. Depuis qu'il avait repris l'épée, le même commis des finances était continuellement à sa poursuite et voulait toujours le faire dégainer : M. d'Aydie se battit volontiers quatre ou cinq fois ; mais la Duchesse de Berry finit par en prendre de l'inquiétude, elle fit dénoncer la querelle au Point-d'honneur, et voilà ces deux champions assignés par-devant la Connétablie de France. C'était le Maréchal de Chamilly qui présidait le tribunal, et tout aussitôt qu'il eut appris que l'adversaire du Chevalier n'était pas gentilhomme, il s'écria : — Que diable vient-il faire ici, et pourquoi nous appelle-t il Monseigneur? — Est-ce que tu prétends que nous soyons ton juge? Est-ce que tu nous prends pour un Évêque ou pour un Garde-des-Sceaux? Nous ne voulons pas que tu nous appelles Monseigneur, et puis tu nous viens dire que tu t'appelles Bouton ; est-ce que tu prétendrais te moquer du monde?..... et le voilà dans une abominable colère contre ce jeune homme, parce qu'il avait pris la liberté de l'appeler Monseigneur et qu'il se donnait les airs de s'appeler M. Bouton! Il ne sortit pas de là.

Il est bon de vous faire observer que cette qua-

Digitized by Google

lification de Monseigneur n'est accordée par nous autres aux maréchaux que parce qu'ils sont les juges de la Noblesse, et les anciens n'aimaient pas du tout à se la voir donner par des roturiers. Je vous dirai, du reste et sauf le respect pour le Bâton, que le Maréchal qui se montrait si nobiliaire et si pointilleux, avait nom M. Bouton de Chamilly, ce qui ne l'empêchait pas d'être assez bon gentilhomme, ainsi que l'avoue le Duc de Saint-Simon, lui-même !

Le tribunal eut la malice de recommander au père de la Duchesse de Berry de vouloir bien faire emprisonner l'amant de sa fille au fort de Ham, et ceci par lettre de cachet, afin de lui apprendre à se conformer aux édits qui proscrivent les duels; et pour deux ans, portait la cédule, attendu qu'il avait accepté de se battre avec un roturier. La Duchesse de Berry lui fit avoir sa grace au bout du semestre; le commis avait été renvoyé libre comme un nuage, attendu qu'il n'était pas justiciable du Point-d'honneur, mais la Princesse du Chevalier d'Aydie le fit traquer, saisir, claquemurer, poursuivre par les gens du Parquet, et la méchante ne prit nul repos qu'elle ne l'eût fait pendre, ce qui s'effectua le 19 juin 1719, à l'horreur, au scandale et à l'abomination de tout Paris!

Cette Princesse ne survécut pas plus d'un mois à ce malheureux jeune homme, qui s'appelait effectivement M. Bouton, tout ainsi que le Maréchal de Chamilly. La sensible Émilie disait spirituellement que, s'ils ne faisaient pas la paire, ils n'en étaient pas moins sortis de la même fabrique. Elle était dénigrante et méprisante au point d'en impatienter, et je me souviens à cette occasion-ci, d'une petite exé-

Digitized by Google

cution que je lui fis subir. Ce qui suit n'aura l'air de rien, mais ce sera toujours par de semblables choses, et par de petites choses, que je pourrai vous faire connaître ce grand personnage.

Émilie nous parlait assez souvent de la bonne mine et du grand air de ses armoiries, qui sont au contraire d'une vulgarité désolante. — Mais, je n'ai jamais su, lui dit notre tante (la dédaigneuse et la peureuse), ce que pouvaient signifier tous ces barillets qui sont devenus les armes de Breteuil? — Madame, ils sont disposés, ce qui s'appelle en *traînée*, répondit Mme du Châtelet avec un ton d'outrecuidance inconcevable, ainsi vous devez bien penser que ce sont des barils de poudre... — J'aimerais mieux vous entendre dire que ce fussent des barils de... (*tout ce qu'il y a de plus sale*)... — Et pourquoi donc, s'il vous plaît? me dit-elle avec un air étonné? — C'est bien autrement ancien que la poudre à canon dont l'origine ne remonte pas à l'année 1399, et qui, par conséquent, ne saurait être *présentable* à Versailles : je ne sais comment vous n'avez pas calculé ceci? Elle se mit à réfléchir, à nombrer, à supputer par les dates, et partant de là, nous n'avons jamais eu l'ennui de l'entendre reparler de ses armes de Breteuil.

Mlle de Biron fut épousée, malgré qu'elle en eût, par le Comte de Bonnac, et bientôt après, Mlle de Villeroy devint la femme du Marquis d'Harcourt, qui faillit en mourir de chagrin, parce qu'il adorait Mlle de Biron et qu'il en était payé d'un parfait retour. Tout le monde y prit part, en s'irritant contre deux actes de violence aussi dénaturée, et

Digitized by Google

quoi qu'on en dise aujourd'hui, je vous assure que rien n'était plus rare et plus désapprouvé que ces sortes de mariages.

Ma grand'mère de Froulay me dit un jour : — Mon petit cœur, il est question de vous marier, ce me semble? et la voilà qui change de conversation sans avoir jeté les yeux sur moi. Je m'étais sentie rougir, et je lui sus bon gré de sa délicatesse.

Mon père étant venu me voir le surlendemain : — Mon enfant, dit-il, il est question pour vous d'un parti qui me paraît sortable ; je vous prie d'écouter ce que votre tante vous en dira ; et mon père ne m'en dit pas une parole de plus.

Ma tante (la Baronne) me demanda, deux jours après, si je n'avais jamais pris garde au Marquis de Laval-Boisdauphin ? Il ne serait pas fâché de vous épouser, me dit-elle avec l'air du monde le plus indifférent pour le marquis. — J'en serais inconsable, lui répondis-je.... — Je ne saurais m'en étonner, répliqua-t-elle, et vous pouvez compter que je ne vous en reparlerai point. Vous avez encore un prétendant que vous ne connaissez pas, et qui ne vous a jamais vue. Votre grand'mère a pensé que vous pourriez vous rencontrer, sans que vous en soyez embarrassée, dans un parloir de l'abbaye de Panthemont ? c'est un jeune homme de grande naissance, il est devenu le chef de sa famille, et du reste, vous n'aurez besoin que d'ouvrir l'histoire des Grands-Officiers de la Couronne pour y voir ce que sont Messieurs de Créquy ? — Oh, ma tante, je connais très -bien cette généalogie là ; C'est un nom qui résonne comme le bruit

Digitized by Google

d'un clairon. C'est une famille éclatante, et c'est, je crois, la seule de l'Europe qui se trouve mentionnée dans un capitulaire de Charlemagne. Ils ont produit des Cardinaux et des Maréchaux : ils ont eu des Ducs de Créquy, de Lesdiguières et de Champsaur; des princes de Montlaur et de Poix ; mais comment se fait-il que celui-ci ne soit pas Duc ?

— C'est apparemment qu'il ne s'en soucie guère ; depuis les dernières créations, il est convenu que les titres ne signifient plus rien. Il n'y a que les noms qui puissent marquer la noblesse, et qui puissent distinguer honorablement aujourd'hui. MM. de Créquy, d'ailleurs, ont toujours reçu du roi le titre de Cousins, ce qui les met en possession naturelle des mêmes priviléges que les Ducs et Pairs, avec les honneurs héréditaires du Louvre et tout ce qui s'en suit. C'est un rang qu'ils ne tiennent que de leur naissance, au lieu de le devoir à la faveur. Les deux derniers Rois ont jeté des manteaux d'hermine sur tant d'ignobles épaules !.. La divine Émilie survint chez sa mère qui se mit un doigt sur la bouche, et nous en restâmes là.

— Ma toute belle, mettez donc pour demain matin votre nouvel habit de dauphine-à-bouquets, et soyez ajustée pour onze heures précises, me dit ma grand-mère. — Je voudrais aussi que vous missiez des pompons sur vos cheveux blonds, et je vous en vais envoyer d'amaranthe et de couleur vert-sombre. Nous irons visiter mesdames de Panthemont à qui j'ai promis de vous mener quant-et-moi. Bon soir, ma reine ! — Ne voulez vous pas m'y conduire aussi, ma bonne tante? C'était Mlle de Preuilly qui faisait

Digitized by Google

la demande en question ; ma grand'mère hésita la valeur d'une minute. — Assurément oui, ma charmante, et pourquoi donc pas?... répondit-elle avec un air de contrariété qui me donna matière à réfléchir sur l'importance et la mystérieuse intention de cette visite.

La Marquise douairière était toujours d'avis de s'en tenir aux anciennes coutumes ; sa première entrevue pour son mariage avec mon grand'père avait eu lieu à travers la grille d'un parloir à Bellechasse. Il était bienséant, il était indispensable, à ses yeux, d'en agir avec M. de Créquy comme si je n'étais pas encore sortie du couvent.

Nous voilà donc à Panthemont, dans l'intérieur de la clôture, en vertu d'un permis du Cardinal de Noailles, et nous commençons par aller faire des visites à Mme l'Abbesse, à la Coadjutrice, à la Prieure et à Mme Guyon qui se trouvait là par lettre de cachet (1). La Prieure était Mme de Créquy-Les-

(1) Jeanne-Marie le Bouvier de la Mothe de Suroy, veuve de Messire Thomas Guyon, Chevalier, Seigneur de Dizion, du Chesnoy, de Montlivault, de Saint-Dyé-sur-Loire et autres lieux. Un janséniste aurait dit que cette malheureuse personne était *prédestinée* pour la prison ; elle avait passé la meilleure part de sa vie dans le château de Vincennes et à la Bastille, et de plus elle venait d'être impliquée bien mal à propos dans je ne sais quelle affaire entre l'Evêque de Blois et les curés de son diocèse. M. le Régent lui rendit la liberté de s'en retourner dans ses terres du Blaisois, où elle mourut l'année suivante, et où sa postérité subsiste encore sous le nom de Montlivaut. C'était la plus patiente, la plus modeste, la plus doucement dévote et la plus belle vieille femme qu'on ait jamais vue. La Duchesse de Sully, sa fille, était moins patiente et moins résignée. Elle a passé toute sa vie

Digitized by Google

diguières. Il avait été convenu que son cousin la ferait appeler au parloir et qu'on aurait soin de nous y faire demander en même temps par la Duchesse de Valentinois, qui logeait en face de l'Abbaye. Nous y trouvâmes le Marquis de Créquy, lequel était en conférence avec sa religieuse, à l'autre bout de la même grille, et lequel se contenta de nous saluer profondément. Il regarda plusieurs fois de notre côté d'un air très-noble; mais ce fut avec une si parfaite mesure que Mlle de Preuilly ne se douta de rien. Je n'avais eu besoin que de jeter un coup d'œil sur lui pour que ma décision fût prise. Il attendit que nous fussions parties pour s'en aller, ce qui était encore une affaire de coutume (1); mais il se trouva que mon futur avait pris Mademoiselle de Preuilly pour Mademoiselle de Froulay, en me prenant pour ma cousine Émilie, ce qui le refroidit dans sa poursuite et l'arrêta dans ses négociations, tellement qu'on imagina que le mariage ne pourrait s'effectuer. J'en étais bien affligée; (pourquoi n'en conviendrais-je pas avec mon petit-fils, puisque je l'ai dit si franche-

dans les procès, parce que son père lui avait donné la seigneurie du canal de Briare, pour sa dot, et que la pauvre femme avait des voisins par milliers. (*Note de l'Auteur.*)

(1) Il était sous-entendu que la jeune personne et ses parentes étaient entrées au couvent pour y passer quelques jours en retraite de dévotion, d'où venait qu'elles ne recevaient au parloir que la visite d'une seule femme qu'on avait toujours eu soin d'avoir choisie parmi les plus dévotes et les plus discrètes. Si les deux parties ne s'agréaient pas, on restait quelques jours enfermé chez soi pour dérouter les curieux, et jamais les intéressés ni leurs parens n'auraient eu l'indiscrétion de rien dévoiler sur le motif de leur entrevue. (*Note de l'Auteur.*)

Digitized by Google

ment et si souvent à son grand-père?) — J'aimerais mieux épouser Mlle de Breteuil ! avait-il été dire à M. de Laon : — sa cousine a l'air d'un vilain garçon. Je vous supplie de confier la chose à votre ami M. de Rennes, afin qu'il en porte parole au Baron de Breteuil. Je n'ignore pas tout ce que j'y perdrai pour la fortune et pour la noblesse de nos enfans ; mais je veux pouvoir aimer parfaitement celle que j'épouserai. Mlle de Breteuil est ravissante et Mlle de Froulay me déplaît..... ! (Nous en avons ri de bon cœur et long-temps.)

M. l'Évêque-Duc de Laon n'y comprenait rien, mais la Baronne de Breteuil avait compris, et l'explication qu'elle en fit donner fut tout à la fois convenable et suffisante. — Accordez-moi donc que ce soit la faute de M. de Créquy ! disait ma grand'mère; car enfin, ma nièce de Preuilly était en grand deuil pour le Roi : il était donc hors de doute, il était visible qu'elle avait encore sa mère? Ma petite-fille de Froulay était en habit broché des sept couleurs et de mille fleurs; qu'est-ce que cela pouvait signifier, sinon qu'elle avait eu le malheur de perdre sa mère et qu'elle ne pouvait porter les deuils de cour? Je vous le demande, était-il possible de s'y méprendre? On dirait que les hommes les plus sensés d'aujourd'hui....? Je n'aurais jamais cru pareille chose du Marquis de Créquy !..... Vous me dites à cela qu'Émilie n'a pas l'air d'être la plus jeune et que le Marquis avait toute autre chose à penser qu'à la manière dont les demoiselles portent le deuil ! Mais est-ce que c'est ma faute, à moi? C'est la faute de M. de Créquy ! c'est uniquement la faute de M. de Créquy !

Digitized by Google

Voilà ce qu'elle a répété pendant plus de quinze ans, c'est-à-dire jusqu'à la fin de sa vie, et M. de Créquy n'en est jamais disconvenu.

Un rhéteur athénien s'en vint un jour en Laconie, chez les Spartiates, et leur proposa d'écouter un éloge d'Hercule. Ils lui répondirent laconiquement. — *Qui est-ce qui le blâme?*

Il m'avait semblé que j'aurais pu n'omettre aucuns détails en vous parlant de M. de Créquy? Je suis devenue septuagénaire, mais malheureusement, mon cœur ne l'est pas, mon Enfant! voilà que mon cœur se serre en pensant à votre aïeul à qui j'ai dû tant d'années d'un parfait bonheur; et quand je le représente à ma pensée pour vous le reproduire avec tous les agréments de sa jeunesse, mes pleurs m'aveuglent. Je n'ai pas eu le bonheur de mourir la première, et ma douleur se ravive au point de ne pouvoir continuer à vous parler de lui. D'ailleurs, le portrait que j'en aurais entrepris n'aurait pu me satisfaire, et m'aurait fait soupçonner de prévention favorable ou d'exagération. Vous apprendrez à connaître votre grand-père en lisant les mémoires de sa veuve. Les faits parleront plus éloquemment et plus haut que je ne l'aurais pu faire(1).

(1) Louis-Marie-Charles-Arras-Adrien, Sire et Marquis de Créquy, Saint-Pol, Heymont, Blanchefort, Canaples et autres lieux; Prince de Montlaur; Souverain-Comte d'Orlamunde et Libre-Seigneur de Wesem; Grand d'Espagne de la première classe en substitution des Ducs de Mirande; Premier Haut-Baron, Premier Pair et Grand-Forestier d'Artois, co-Seigneur de Valenciennes et Châtelain royal de Bruges, Colonel-Général et Inspecteur-Général des armées du Roi, Chevalier de l'ordre insigne de

Digitized by Google

la Toison-d'Or, Grand'croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, Grand'croix de l'ordre militaire et hospitalier de Saint-Jean de Jérusalem de Malte, etc., etc. Né au château d'Heymont le 8 novembre 1686, ayant eu pour parrain le Roi Louis XIV, et pour marraine Louise de Bourbon, Princesse de Condé, représentée par la ville d'Arras. (*Note de l'Aut.*)

Digitized by Google

CHAPITRE XI.

Préliminaires de mariage. — Visite à l'hôtel de Lesdiguières. — Magnificence de cette maison. — La Duchesse Marguerite. — Tutèles des femmes. — Leurs avantages pour le rétablissement des fortunes. — Les hermines et les peaux de chat-blanc. — Mariage de l'auteur. — La Croix Palatine. — Dévotion de la Marquise de Froulay et vénération du peuple de Paris pour cette croix. — La Gazette de Leyde et le Mercure de France. — La Duchesse de Berry et les cymbaliers. — Mort de Mme de Lesdiguières. — Devise composée pour elle par Mme de Sévigné. — Erreur de Saint-Simon sur les habitudes de cette Duchesse.

Après sept à huit mois de pourparlers, de vérifications et autres préliminaires qui parurent indispensables à mes parens, on décida que nous irions faire une visite à la Duchesse de Lesdiguières, par la raison qu'elle était la douairière et la principale survivante de toute la branche aînée de la maison de Créquy entée sur celle de Blanchefort, et parce que M. de Créquy désirait qu'on lui donnât cette marque d'égards avant de passer outre.

Marguerite de Gondi, Duchesse de Créquy-Lesdiguières, était Duchesse de Retz et de Beaupréau, de son chef et comme héritière de cette famille italienne que la Reine Catherine et la Reine Marie de Médicis avaient si libéralement pourvue de biens et d'honneurs à raison de leurs affinités consanguines.

Digitized by Google

Depuis la perte de son aimable fils et depuis la mort de l'Archevêque de Paris, M. de Harlay, qui n'était pas moins aimable à ses yeux, cette fameuse Duchesse n'était plus sortie de l'enceinte de son grand palais, dont la chapelle est encore ouverte au public et dont les jardins étaient d'une immense étendue. Les chantiers de l'arsenal en occupent maintenant la plus grande partie, et ce fut le Premier Président d'Ormesson qui s'accommoda du reste après la mort de votre tante, moyennant une petite somme de deux cent soixante mille écus, ce qui fit crier tout Paris sur un pareil acte d'ambition vaniteuse et de gloriole parlementaire. Une salle de cette habitation plus que royale était garnie de tentures à fond d'or, ouvragées avec des arabesques en perles de nacre et de corail : ainsi jugez du reste des meubles! La plupart étaient en argent massif et magnifiquement ciselés des plus hauts-reliefs surdorés; ce que la Duchesse Marguerite avait soustrait à l'édit fiscal de 1703, en les faisant racheter à l'hôtel des Monnaies pour le même poids en écus; ce qui fut approuvé généralement, parce que son fils vivait encore et qu'elle était sa tutrice.

Vous dire ici les précieux tableaux et les riches tentures, les vases et les girandoles en cristal de roche, et la quantité des meubles de Boulle, et les anciens bronzes, et les marbres rares, et les bijoux inestimables, et la profusion des joyaux, autant vaudrait vous copier l'ancien Mémorial du Louvre ou le catalogue de la Sagristica Vaticana! Le Saint-Simon n'en a rien dit de trop dans ses Mémoires, et pour en finir sur les somptuosités de l'hôtel de Lesdiguiè-

Digitized by Google

res, je vous dirai qu'on nous y servit des rafraichissemens sur des assiettes d'or émaillé, lesquelles étaient garnies avec des moitiés de belles perles fines, adhérentes et bien enchâssées, comme on les voit appliquées sur les montres ou les médaillons de collier. Le Maréchal de Richelieu disait toujours que le jeune Duc de Lesdiguières était le dernier grand seigneur qu'on avait pu voir en France. Il n'allait jamais à la Cour sans être accompagné de soixante gentilshommes; il avait accordé pour deux cent douze mille francs de pensions; il ne refusait jamais à un pauvre et ne donnait jamais à chaque mendiant moins d'une pistole (1).

(1) François IV de Créquy de Blanchefort de Bonne de Lesdiguières d'Agoult de Vergy de Montlaur de Montauban, Souverain Sire de Créquy, Saint-Pol et Canaples, Duc de Lesdiguières, de Créquy, de Champsaur, de Retz et de Beaupréau; Prince de Poix, de Commercy, de Montlaur et d'Enville; Marquis et Comte de Joigny, de Montauban, du Mirebalais, de Blanchefort, de Sault, de Treffort, Montmirail, Amanthou, Saint-Sevère-en-Auxois, Saint-Janurin, Tervye, Marines, Ortigues et Castelnau-de-Roussillon; Vicomte de Viennois et de Ponthieu; Vidame d'Embrunois et co-Seigneur de Digne; Duc et Pair de France, premier Haut-Baron, premier Pair et Grand-Forestier d'Artois, Grand d'Espagne de la première classe et Ricombre d'Aragon, Prince Romain, Despote et Sébastocrate héréditaire de l'Empire d'Orient, Prince du Saint Empire Germanique et Condéparient du Roi de Portugal, Commandeur héréditaire des ordres royaux et religieux de Calatrava, d'Alcantara, de Christ et d'Aris, etc.

Il avait épousé, en 1696, Louise de Durfort, fille de Jacques-Henry, Maréchal-Duc de Duras, et de Marguerite de Lévis-Lautrec et Ventadour.

Il était mort à Modène en 1704, âgé de 25 ans, sans laisser de postérité légitime. (*Note de l'Auteur.*)

Digitized by Google

Quant au mobilier de son père et sa mère, il avait fallu pour le rassembler trois cents ans de faveur continue, un seizième siècle, un Connétable de Lesdiguières, et, sur toutes choses, il avait fallu une tutèle de femme, autant vaut dire une sollicitude de mère, à chaque génération pendant 180 ans. J'ai remarqué que les fortunes ne périclitent guère et qu'elles se rétablissent presque toujours sous la tutèle des femmes, qui, d'abord et de fondation, ne veulent jamais entendre parler de rien aliéner, et qui sont toujours en frayeur des gens d'affaire et en défiance contre les projets d'amélioration prétendue, pour peu qu'ils doivent coûter un peu d'argent. C'est leur ignorance de l'administration des biens qui les met en garde, et c'est leur méfiance qui sauve le patrimoine de leurs enfans. On m'a toujours demandé comment j'avais pu si bien rétablir la fortune de mon fils? J'ai ménagé pour payer sans emprunter et sans vouloir écouter jamais les propositions des procureurs ou des intendans : voilà ma recette et voilà toute ma science administrative.

Cette belle Duchesse était restée belle, et je n'ai vu dans nulle autre personne un extérieur, une attitude, une physionomie de distinction plus naturelle, avec une simplicité si noblement élégante. Il était resté dans toutes ses habitudes un air de préoccupation circonscrite et restreinte à ses affections, avec une sorte de nonchaloir et de gracieuse indifférence pour tout le reste. On voyait très-bien que la grande affaire de sa vie n'avait pas été celle de briller à l'extérieur et d'éblouir des yeux indifférens. On n'apercevait aucune trace, aucun reflet de prétention

Digitized by Google

vaniteuse au milieu d'un pareil étalage de splendeur. Elle était née dans la magnificence ; elle y avait vécu, elle y restait sans y prendre garde, et depuis la mort des deux seuls objets qu'elle eût aimés, le monde était devenu moins que rien pour elle, ce qui d'ailleurs ne l'empêchait en aucune façon de rester bienveillante et de se montrer parfaitement polie.

Elle vint au-devant de nous jusque dans la salle de son dais, qui était remplie d'Écuyers, de Pages et autres gentilshommes à elle ; tout cela noblement vêtu de grand deuil ainsi que leur maîtresse, à raison de la mort du Roi, car on comprend bien que le formulaire de la Duchesse de Berry n'avait pas franchi les grilles dorées et blasonnées de l'hôtel de Lesdiguières. Elle n'était servie dans son intérieur que par des Demoiselles dont elle avait bon nombre et qui, presque toutes, étaient d'anciennes pensionnaires de Saint-Cyr. Quand nous fûmes assises dans sa chambre, M. de Créquy me fit un petit signe des yeux pour un portrait de jeune homme qui me parut le plus beau du monde, et ce tableau, qui est le chef-d'œuvre de Mignard, était le seul qui fût dans l'appartement. Lorsque je reportai les yeux sur la Duchesse de Lesdiguières, elle me souriait avec un air de résignation douloureuse. Son cœur de mère avait été compris (1).

(1) C'était la copie de ce même portrait qui se trouvait au château de Conflans, et qui a fait éprouver à Mme de Staël un accès d'enthousiasme et de sensibilité singulière, ainsi qu'on le verra dans la suite de cet ouvrage. Ce tableau n'existe plus ; il a été détruit lorsqu'on est allé piller et saccager Conflans au mois de juillet 1830. (*Note de l'Éditeur.*)

Digitized by Google

Ma grand'mère était de ces femmes de raideur et de sévérité, qui ne composent jamais avec l'irrégularité des autres, et la froideur était pour elle en certains cas un acquit de conscience; Mme de Breteuil était naturellement silencieuse; M. de Créquy avait bien de la peine à faire aller la conversation, et comme il ne fut pas dit grand'-chose pendant cette visite, j'aime autant vous parler de la chambre où nous nous trouvions.

Je me souviens que cette belle pièce était toute en laque de Coromandel à grands ramages et hauts-reliefs d'or sur fond cantharide, avec un ameublement d'étoffe des Indes, brochée gris sur gris de quatre à cinq nuances. Le grand tapis de cette chambre était en velours gris et garni de franges d'or; mais celui qu'on appelait alors tapis-de-milieu était en véritable hermine mouchetée, et pour en évaluer le prix d'après ce que coûte un manteau ducal, mon oncle de Breteuil estima qu'il y en avait pour environ 90 mille livres. A propos d'hermines, je vous dirai que l'animal devient très-rare; ainsi, vous ferez bien de faire soigner attentivement cette sorte d'insigne. Un manteau d'hermines mouchetées de leurs queues ne nous a jamais coûté moins de cinq à six cents louis. La bête est fort petite; aussi, faut-il avoir attention d'écrire à notre ambassadeur à Constantinople, afin qu'il fasse des commandes en Arménie, plusieurs années à l'avance de celle où l'on doit procéder au sacre de nos Rois. Le sacre de Louis XV a été retardé de quinze à dix-huit mois parce qu'on n'avait pas eu cette précaution-là. Au sacre de Louis XVI, on a porté de la peau de chat blanc,

Digitized by Google

et M. de Crillon s'en est vanté, du moins; ce qui donna lieu d'observer qu'il en pouvait avoir en provision parce que le grand-père de sa mère en était marchand. Je vous dirai qu'autrefois les exigences de la mode et du bel air n'étaient pas moins dispendieuses que certaines obligations du rang et du cérémonial; j'ai ouï dire à Mme de Coulanges qu'elle avait fait acheter en Bourgogne pour plus de dix mille francs de cheveux blonds pour le compte de M. le Duc de Berry, pendant le cours d'une seule année, et tout le monde a su que M. le Régent payait cent cinquante louis pour chacune de ses perruques (1).

Cette première visite à l'hôtel de Lesdiguières où nous devions recevoir la bénédiction nuptiale, avait eu lieu pendant l'avent de Noël; ainsi, rien n'aurait empêché que nous ne fussions mariés avant le carême; mais il arriva que ma tante de Breteuil-Sainte-Croix vint se jeter à la traverse en nous parlant de son mariage avec le Marquis de la Vieuville. C'était une affaire urgente à cause de l'âge du futur; il aurait été fatigant et peut-être ridicule de procéder en même temps et dans la même famille à deux mariages aussi discordans; il était convenable de me faire céder le pas à ma tante, et voilà notre mariage encore ajourné jusqu'après Pâques, en dépit de M. de Créquy.

Le lendemain du jour de ses noces, il arriva que

(1) *Voyez*, relativement au prix des cheveux blonds, les lettres de la Dsse de Beauvilliers au Mis de Louville. *Mémoires* de Louville, tome I. (*Note de l'Éditeur.*)

Digitized by Google

ma tante, la nouvelle mariée, se mit en route pour Vincennes à sept heures du matin, afin de s'y trouver au petit lever du petit Roi. — Qu'est-ce qu'on dit à Paris? lui demanda la Duchesse de Ventadour; et comme cette nouvelle Marquise de la Vieuville ne répondait pas, absorbée qu'elle était dans la grandeur et la contemplation de son privilége des entrées de la chambre, le Maréchal de Tessé répondit au Roi (qui avait répété mot à mot la question de sa gouvernante) : — Sire, lorsque ma nièce en est partie pour venir vous faire sa cour, on y disait la première messe.

Ce fut le jeudi de la semaine de Pâques que nous fûmes mariés en grande pompe, dans la chapelle de l'hôtel de Lesdiguières, par le Cardinal de Rohan-Soubise, à qui M. le Cardinal de Luxembourg voulut absolument servir d'assistant; ce qui fut regardé comme une distinction sans égale, et pourtant la Croix-Palatine était présente à notre mariage, en fait de distinction ! Ma grand'mère avait employé quinze jours à solliciter le Cardinal de Noailles, afin qu'il nous voulût bien prêter la Croix-Palatine, ce qui devait nous porter et nous assurer un bonheur parfait, disait ma grand'mère, et ce dont M. le Cardinal ne disconvenait point. Mais la charité de ce prélat se trouvait combattue par ses obligations de conscience ; il était indécis entre son obligeance et sa régularité , sa bienveillance pour notre famille et sa rigidité comme dépositaire. — Mais, lui disait ma grand'mère, est-ce qu'il est possible d'en faire assez pour M. de Créquy, le dernier de sa maison? Et voilà ce qui dé-

Digitized by Google

cida son Éminence à nous envoyer la Croix-Palatine accompagnée de six chanoines de Notre-Dame qui ne devaient pas la perdre de vue, et qui nous arriva dans la chapelle au bruit des tambours et sous une escorte de quarante grenadiers aux gardes-françaises. Toutes les troupes avaient pris les armes sur le passage de la Croix, qu'on apporta sous un dais depuis l'archevêché jusqu'à l'hôtel de Lesdiguières, et tout le peuple suivait en procession. La gazette de Leyde en a parlé pendant plus de trois mois, et pour le surplus des cérémonies et fêtes de notre mariage, ayez la bonté de consulter le supplément au Mercure de France (1).

Il faut vous dire que le jour de notre mariage, les reliques palatines avaient été rencontrées sur la place de Grève, par Mme la Duchesse de Berry qui se faisait accompagner depuis quelques jours par une escouade de cymbaliers qui faisaient un vacarme affreux. Elle n'eut pas l'air de voir la procession pour ne pas s'arrêter dans sa marche, et surtout pour ne pas descendre de sa voiture. Le Cardinal de Noailles en fit l'objet d'une requête à M. le Duc d'Orléans, et le Maréchal de Villeroy cria si haut contre cette usurpation des cymbaliers et du bruit de leurs cymbales dans les rues de Paris, qui

(1) La Croix-Palatine avait été léguée à l'Église de Notre-Dame par le Cardinal de Richelieu, qui s'était fait ouvrir tous les sanctuaires de l'Europe, afin d'en composer ce reliquaire. Il était d'or, en forme de croix latine et magnifiquement orné de pierreries. L'ancien Archevêque de Paris, M. de Juigné, l'avait préservé de la révolution de 91 ; il a disparu de l'archevêché pendant la révolution de Juillet. (*Note de l'Éditeur.*)

Digitized by Google

est un privilége uniquement réservé pour le Roi, que M. le Régent gronda sa fille et que les cymbaliers furent renvoyés dans leur caserne.

Nous allâmes nous établir sous le chaperonnage de ma grand'mère, à l'hôtel de Créquy-Canaples, rue de Grenelle, où la Duchesse Marguerite avait eu l'attention de faire ajuster l'appartement de son cousin. Les tentures et les meubles de la grande salle étaient en drap d'or avec des rameaux de pampre en velours cramoisi, tandis que notre chambre de parade était tapissée d'un brocard à fonds d'argent tout fleuronné de petites marguerites roses, et brochant sur le tout, de brillantes et grandes gerbes de fleurs naturelles entremêlées d'épis de blé en relief d'or, avec de longues plumes de paon supérieurement bien nuancées, comme aussi de larges rubans satinés, d'un bleu tendre, ajustés en entrelacs d'ornement et courant d'un bouquet à l'autre sur le semé de fleurettes à fonds d'argent. Je n'ai vu de ma vie plus belle étoffe et plus agréable à voir (1); mais c'était un faible accessoire à son présent de noces, car cette magnifique personne avait fait placer dans ma corbeille pour environ quatre-vingt mille écus de diamans. Toutes les pierreries héréditaires de votre maison nous furent délivrées après sa mort, qui survint inopinément deux mois plus tard, à la suite d'une apoplexie séreuse. Elle n'était âgée que de cinquante-deux ans. Comme elle avait été grand'-mère à vingt-huit ans, c'était pour elle que Mme de

(1) M. de Créquy disait que la Duchesse Marguerite en avait de mille sortes en provision de garde-meuble.

Digitized by Google

Sévigné avait choisi l'emblême de l'oranger avec cette devise : « *Le fruit n'y détruit pas la fleur.* » Ce que Gilles Ménage avait concentré dans trois mots grecs dont je ne me souviens plus. Vous trouverez cette même devise avec la version de Ménage dans les bordures et les cartouches de plusieurs tapisseries qui nous sont provenues de la succession de Mme de Lesdiguières, et que j'ai fait porter à Montflaux.

On ne conçoit pas dans quelle intention M. de Saint-Simon a pu dire que la Duchesse de Lesdiguières était *continuellement hors de chez elle?* C'est une assertion qui n'avait été vraie pour aucun temps de sa vie; car on lui reprochait dans sa jeunesse de ne jamais sortir de chez elle que pour aller à Conflans. Il y avait onze ans qu'elle n'avait quitté son appartement lorsqu'elle en est sortie dans son cercueil. M. de Créquy fut l'accompagner jusqu'à Blanchefort, où elle avait désiré qu'on l'inhumât dans la même chapelle que son fils et que le Bienheureux François de Blanchefort. J'éprouvais pour elle un sentiment que M. de Créquy nommait un *attrait miséricordieux :* votre grand-père avait pour elle une affection tendre et sincère. J'ai toujours regretté de ne pas l'avoir vue plus souvent et plus long-temps.

FIN DU PREMIER VOLUME.

Digitized by Google

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE PREMIER VOLUME.

Pages

AVIS DU LIBRAIRE-ÉDITEUR. j

AVIS DE L'ÉDITEUR. 1

A mon petit-fils TANCRÈDE RAOUL DE CRÉQUY, Prince de Montlaur. 9

CHAPITRE I. Naissance de l'auteur. — Son éducation. — Sa famille paternelle. — Une abbaye royale. — Une Abbesse bénédictine. — Les paysans de Normandie. — Le suicide au couvent. — L'assassin *cul-de-jatte*. — Le pâtre sorcier. — Mademoiselle des Houlières. — La bête du Gévaudan. 19

CHAP. II. Suite de l'éducation de l'auteur. — Madame l'Intendante. — Une mystification. — Ses suites funestes. — Une Princesse du sang. — Un pèlerinage. — Le mont Saint-Michel. — Les dames bretonnes. 60

CHAP. III. Mort du Marquis de Monflaux, frère de l'auteur. — L'étiquette pour les deuils. — La Duchesse de Berry, fille du Régent. — Voyage à Paris. — Première entrevue de l'auteur avec le Comte de Froulay, son père. — L'hôtel de Breteuil. — La Marquise de Breteuil-Sainte-Croix. — Le Baron et la Baronne de Breteuil-Preuilly. — Le Commandeur et la Comtesse de Breteuil-Chameaux. — La cassette du Commandeur. — Sa mort. — Émilie de Breteuil, depuis Marquise du Châtelet. — Lettre de Madame de Maintenon. — Ses armoiries. — — Le Maréchal et la Maréchale de Thomond. — La cour d'Angleterre à Saint Germain. — Première dispute avec Voltaire. — Pressentiment vérifié. 89

Digitized by Google

Pages

CHAP. IV. *La civilité puérile et honnête* (édition de Poitiers). — M. de Fontenelle. — Le marquis de Dangeau. — Le vieux Duc de Saint-Simon. — Jean-Baptiste Rousseau. — Démenti que l'auteur donne à Voltaire. — Le Maréchal d'Ecosse. — La Marquise douairière. — Visite à Saint-Cyr. — LE ROI. — Madame de Maintenon. — La Duchesse du Maine. — Le *God save the king* à Saint-Cyr. 107

CHAP. V. Cartouche à Paris. — M. d'Argenson. — Le Cardinal de Gèvres. — Mme de Stahl. — La Duchesse de la Ferté et son système astronomique. — Le Gouverneur de Paris et ses Pages. — Le Chevalier-du-Guet dévalisé par Cartouche. — Les mousquetaires et les bourgeois de Paris. — Hélène de Courtenay, Marquise de Bauffremont. — Son crédit sur Cartouche. — Lettre de Cartouche à Mme de Bauffremont. — Le diamant et les sauf-conduits. — L'Écu *barré*. — Le titre *biffé*. — L'antipathie des analogues et l'affinité des contrastes. — Jeanne d'Albret. — Un Prince à la potence. — L'étendard du Bas-Empire déployé en Bourgogne. — Entraves pour donner la torture. — Mademoiselle de Constantinople. — Les Pères de la Merci. — Rachat des Captifs grecs. — Le bourreau de Tunis employé par une dame française. — Intrigue relative à l'église de Sainte-Sophie. — Duperie qui coûte plusieurs millions. — Dissimulation d'une jambe coupée, etc. 133

CHAP. VI. Galanterie de Louis XIV envers l'auteur. — Même politesse de Bonaparte envers l'auteur, à 85 ans de distance. — La mère du Régent. — Son portrait. — Introduction de la choucroute en France. — Ragoûts d'Allemagne. — Le tabac d'Espagne avec du melon. — Emploi de la momie dans la pharmacie. — Le chien révélateur de l'âge. — Il est battu par la Duchesse d'Elbœuf, qui meurt d'une indigestion de nèfles. — Mort du Duc de Berry, petit-fils de Louis XIV. — Affreux soupçons. — Maladie du Roi. — Sa mort, son éloge. — Erreurs historiques introduites par le protestantisme et l'esprit philosophique. — Passage de l'histoire de saint Louis altéré par des protestans. — Don Carlos d'Espagne.

Digitized by Google

Pages

— L'Amiral de Coligny, grand-oncle de l'auteur, accusé d'avoir comploté contre la vie du Roi Charles IX. 156

CHAP. VII. La Musique de Louis XIV.— Dernières paroles de ce Prince. — La Bulle *Unigenitus*. — Le cardinal de Noailles et le Duc de Saint-Simon. — Prévision des gens religieux. — Le vieux Duc de Lauzun. — Le Grand-Aumônier de France. — « LE ROI TE TOUCHE, DIEU TE GUÉRISSE. » — Louis XIV touche des malades à son lit de mort.— Saint-Simon n'en parle pas.— Motif de cette omission.— « LE ROI EST MORT ! » — Deuil général en Europe. — Divertissement chez la fille du Régent. — La duchesse de Berry. — M. et Mme Chapelle. — La Reine d'Espagne. — La Duchesse de Modène. — Leur frère le duc de Chartres. — Les paroles d'honneur de M. le Régent.— Funérailles de Louis XIV.—Le lit de Justice.— Lord et Lady Stairs. — Louis XV enfant. — La duchesse de Ventadour. — Les lisières du Roi. — L'Abbé Dubois. — Sa réputation, même avant que d'être Ministre. — La comtesse de Saulx-Tavannes. Sa disgrâce. — Personnages enterrés vivans. — L'exilé portugais. — Étrange autopsie. 171

CHAP. VIII. Les Jacobites anglais. — Complot contre le Prétendant. — Le Chevalier de Saint Georges. — La maîtresse de poste. — Les assassins capturés. — Milord Stairs. — Les Nobles-à-la-Rose. — Le grand-œuvre. — La Marquise d'Urfé. — La pierre philosophale. — Certitude acquise. — Insignes de la couronne d'Angleterre. — Héritiers légitimes de cette couronne. — Le feu Roi de Sardaigne. — La Comtesse d'Artois. —Sa Postérité. 191

CHAP. IX. De la haute noblesse. — Les Sires de Froulay, Comtes de Tessé.—Les Talleyrand. —L'auteur conteste leur généalogie. — Motif de chronologie qu'il oppose à leur surnom *de Périgord*. — L'Évêque d'Arras et Robespierre. — Le buffet de Versailles et l'Abbé de Talleyrand. — Le Thon mariné. — Scrupule de conscience. — Première ambassade de M. de Talleyrand. — Comment il s'en acquitte. — Son zèle en faveur de Marie Alacoque. — Lettre de lui à ce sujet. — La maison de Rohan. —

Digitized by Google

Pages

— Celles de la Trémouille et de la Tour d'Auvergne — Les Mailly. — Les Montmorency. — Les Clermont-Tonnerre. — La maison de Beauveau-Craon. — Celles de la Rochefoucauld, de Lévis, de Sabran, de Narbonne, de Croüy, etc. — Les Saint-Simon et les Broglie. — Les grandes familles éteintes. — La maison de Noailles. — — Contestations injustes ou suppositions ridicules à cet égard. — Les Montmorin. — Mot de Louis XV à leur sujet. — M. de Chauvelin. — Autre mot de Louis XV. Samuel Bernard et son fils M. de Boulainvilliers. — Le chirurgien Maréchal et son fils M. de Bièvre. — Son titre de *Marquis*, provenu d'un sobriquet. — L'entrepreneur du canal du Midi. — Son extraction. — Les Mirabeau. — Prétentions exagérées. — Les Lejeune de la Furjonnière condamnés à quitter le nom de Créquy par arrêt du Parlement. 201

CHAP. X. Les duels. — Tribunal du Point-d'Honneur. — — Querelle sérieuse au sujet d'un angora. — Le Duc de Richelieu. — Le Comte Em. de Bavière. — Le Chevalier d'Aydie, Comte de Riom. — Le Maréchal de Chamilly. — M. Bouton. — Sa mort. — Remarque sur les armes de Breteuil. — Mariages forcés. — Première entrevue. — Singulier usage et quiproquo. — Le Marquis de Créquy. 221

CHAP. XI. Préliminaires de mariage. — Vivite à l'hôtel de Lesdiguières. — Magnificence de cette maison. — La Duchesse Marguerite. — Tutèles des femmes. — Leurs avantages pour le rétablissement des fortunes. — Les hermines et les peaux de chat-blanc. — Mariage de l'auteur. — La Croix Palatine. — Dévotion de la Marquise de Froulay et vénération du peuple de Paris pour cette croix. — La Gazette de Leyde et le Mercure de France. — La Duchesse de Berry et les cymbaliers. — Mort de Mme de Lesdiguières. — Devise composée pour elle par Mme de Sévigné. — Erreur de Saint-Simon sur les habitudes de cette Duchesse. 254

FIN DE LA TABLE DU TOME PREMIER.

Digitized by Google

BIBLIOTHÈQUE CHOISIE.

SOUVENIRS

DE LA

MARQUISE DE CRÉQUY.

Digitized by Google

PARIS. — IMPRIMERIE DE J.-B. GROS,
Rue du Foin-St.-Jacques ; Maison de la Reine Blanche.

Digitized by Google

Digitized by Google

SOUVENIRS

DE LA MARQUISE

DE CRÉQUY

DE 1710 A 1803.

Nouvelle édition

REVUE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE.

TOME DEUXIÈME.

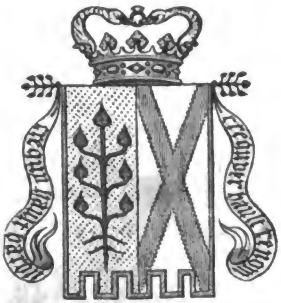

PARIS,
H.-L. DELLOYE, ÉDITEUR,
13, PLACE DE LA BOURSE.

1840.

Digitized by Google

SOUVENIRS

DE LA MARQUISE

DE CRÉQUY.

CHAPITRE PREMIER.

Le jeune Arouet. — Le Régent l'exile. — Mme Arouet, sa mère. — Elle voudrait le faire officier de justice. — Le Duc de Richelieu se moque d'elle. — Les bals masqués du Régent. — Ses orgies. — Scandale qu'il donne par un sacrilége. — Mme de Coulanges. — Mme de Simiane. — Invention du Maréchal de Richelieu relativement à Mme de Sévigné. — La Duchesse de Chaulnes et le Vidame d'Amiens. — Le Czar Pierre et sa cour. — Sa visite à Saint-Cyr. — L'auteur dément une assertion de Saint-Simon. — Le Grand-Prieur d'Aquitaine. — La Duchesse d'Angoulême, belle fille de Charles IX, et morte en 1713. — Son mari accusé d'être incendiaire et faux-monnayeur. — La Marquise douairière de Créquy. — Son aventure avec un neveu du Pape. — Poursuite judiciaire contre M. de Richelieu. — Sa lettre au Duc d'Aumont, père de Mme de Créquy. — Son duel avec le Marquis d'Aumont. — Résultat de leur querelle.

L'ancien notaire des Richelieu, des Breteuil et des Froulay avait laissé un garnement de fils qu'on soupçonna d'avoir écrit une satire horriblement im-

Digitized by Google

pudente, ce qui le fit exiler à Tulles en Limousin. Mme Arouet, sa mère, n'en était pas autrement fâchée parce qu'il ne voulait faire autre chose que de rimer dans sa chambrette ou flâner sur les pavés de Paris, tandis qu'on aurait voulu lui faire exercer un emploi de greffier au Châtelet. C'était le Duc de Richelieu qu'elle avait choisi pour confident. Elle avait été belle et bienveillante pour lui, ce qui ne l'empêchait pas (lui, Richelieu) de nous en faire des railleries impitoyables, et c'est pour la première fois qu'on ait entendu parler du jeune Arouet, autrement dit M. de Voltaire.

Le Marquis de Créquy me dit un jour en présence de ma grand'mère, qui n'en revenait pas de surprise :
— Je ne saurais blâmer le petit poète en question, car il n'a dit autre chose que la vérité. Je vous assure que M. le Duc d'Orléans est une infâme créature ; il s'enivre tous les soirs avec des Broglie et des Canillac ; ensuite il se traîne à ce bal de l'Opéra qu'il a fait établir dans une aile de son Palais-Royal, malgré qu'il fût en grand deuil, et malgré que nous fussions en carême. Il y tombe quelquefois par terre, attendu qu'il est ivre mort ; et pour l'achever de peindre, il a scandalisé tout Paris en s'en allant communier, comme si de rien n'était, à Saint-Eustache.....

—Marquis ! pourquoi donc lui venez-vous parler de semblables choses ?....

— Vous allez voir à quelle intention, bonne Marquise..... — Sa femme est une sotte bâtarde, et puis voilà tout : son fils est un Nicodème, et ses filles ne valent pas mieux que leur père....

Digitized by Google

— Marquis! Marquis! s'écria ma grand'mère en l'interrompant; je ne souffrirai pas que vous lui veniez parler des filles de M. le Régent! vous la feriez tomber à la renverse, et ce serait dans le cas de lui faire une révolution!

La révolution qui s'en suivit dans mon esprit et dans les projets de Mme de Froulay, c'est qu'il ne fallut pas songer à me présenter à la famille d'Orléans, parce que M. de Créquy ne l'aurait pas tenu pour honorable. Il en est résulté que je n'ai connu d'autres Duchesses d'Orléans que les deux dernières, et encore était-ce parce que nous nous étions souvent rencontrées chez leurs parens, chez Mme la Princesse de Conty pour la belle-mère, et chez M. le Duc de Penthièvre, mon parent et notre ami, pour la Duchesse d'Orléans d'aujourd'hui. Je vous parlerai plus tard de ces deux Princesses et de leurs maris.

Dans le grand nombre des personnes à qui je fus présentée, je distinguai particulièrement la célèbre Mme de Coulanges qui venait de perdre le sien, (c'est le mari dont je parle), et dont la vivacité d'esprit avait bien de la peine à se laisser comprimer par ses habits de veuve et par le poids des années. Je ne saurais vous exprimer tout le plaisir qu'on prenait à sa conversation. C'était des mots portant coup et frappant juste, avec une imprévision qui vous saisissait; l'esprit et l'originalité n'étaient là que pour la broderie, car le fond de l'étoffe était la raison même, et chacune de ses plaisanteries méritait réflexion. Je lui criais miséricorde, et l'envie de n'en rien perdre me donnait la fièvre.

Mme de Sévigné était morte quatre ou cinq ans

Digitized by Google

avant ma naissance, et je n'ai conservé de sa petite-fille, Mme de Simiane, qu'un souvenir assez confus. Je crois l'avoir rencontrée deux ou trois fois chez Mme de Coulanges, à qui l'on nous disait qu'elle aurait bien voulu faire un procès pour la succession de MM. du Gué-Bagnols. C'était une petite bonne femme toute brune, très-sèche, et qui *provencialisait* effroyablement. Si j'avais prévu que sa petite-fille et son héritière épouserait mon fils, je l'aurais observée avec beaucoup plus d'intérêt et d'attention, comme vous pouvez croire. Quant à la discorde ou des brouilleries sérieuses entre Mme de Grignan et son illustre mère, c'est une chose dont Mme de Coulanges n'avait jamais ouï parler dans sa famille; et quand on remontait à sa source, on trouvait que c'était une invention de M. le Duc de Richelieu, qui disait, pour se divertir, que la mère et la fille se disputaient perpétuellement, parce que la fille ne pouvait souffrir sa mère; il avait été jusqu'à dire que Mme de Sévigné en était morte de chagrin, ce que M. de Richelieu avait pris sous sa perruque blonde, et ce que personne ne croyait de notre temps. Il avait forgé bien une autre histoire au sujet de l'Évêque de Meaux, le grand Bossuet, qui, disait-il, avait été marié secrètement avec une des nièces de M. de Bussy-Rabutin, ce que les prédicans de Genève et de Hollande avaient eu la nigauderie de prendre au sérieux. Vous ne sauriez imaginer combien, pendant sa jeunesse, il a mis en circulation d'étrangetés malicieuses et de suppositions dérisoires. Il en avait conservé l'habitude d'imaginer les plus étranges et les plus ridicules mariages entre des gens

Digitized by Google

qui n'y songeaient pas; mais il eut à s'en repentir, une fois dans sa vie, et voici l'historiette.

La Duchesse de Chaulnes était certainement la plus extravagante et la plus ridicule personne de France (1). C'était une grosse douairière toute bouffie, gorgée, soufflée, boursoufflée de santé masculine et de sensibilité philosophique, qui se faisait ajuster et coiffer en petite mignonne, et qui zézéyait en parlant pour se razeunir. Elle était éminemment riche, et c'étaient les enfans du Maréchal de Richelieu qui devaient hériter d'elle; je pense que c'était à cause de leur grand'mère qui était une Mlle Jeannin de Castille. On supposait bien qu'elle éprouvait la tentation de se remarier; mais ses héritiers ne s'en inquiétaient guère, en se reposant sur la difficulté qu'elle aurait à trouver un homme de la cour, ou même un simple gentilhomme qualifié qui voulût affronter une pareille exorbitance de chairs, de ridicules et de moustaches.

Il y avait à Paris, d'un autre côté, car c'était dans une des chambres d'enquêtes, un certain Conseiller sans barbe qui s'appelait M. de Giac, et qui était l'homme de justice le plus pédant, le plus risiblement coquet et le plus ennuyeux. Il avait l'air d'un squelette à qui l'on aurait mis du rouge de blonde et des habits de taffetas lilas. Il pinçait de

(1) Anne-Josephe Bonnier de Lamosson, fille d'un Trésorier-Général des états de Languedoc, mariée en 1734, morte à Paris, le 6 décembre 1782, étant veuve en deuxièmes noces de Martial-Henry de Giac, Seigneur de la Chapelle-en-Parisis.

(Note de l'Auteur.)

Digitized by Google

la mandoline en se pinçant la bouche et jouant des prunelles. Il avait la prétention d'avoir composé la musique et les paroles d'un opéra tragique, mais par habitude il ne fabriquait que des *pièces fugitives*, et c'était de la poésie, d'autant plus légère qu'il n'y avait rien dedans.

Voilà M. de Richelieu qui s'amuse à faire courir le bruit d'un mariage entre Mme de Chaulnes et M. de Giac qui ne se connaissaient point du tout. C'est un bruit qui se répand dans tout Paris : on leur en parle; Mme de Chaulnes se fait désigner l'équipage, la loge et la personne de M. de Giac, *et vice versâ* de la part du Conseiller pour la Duchesse ; on s'observe, on s'approche, on fait connaissance, on s'admire, et finalement on s'épouse. Mme de Chaulnes en a donné deux cent mille livres de rente à son second mari, et voilà M. de Richelieu bien récompensé! — Je dois vous annoncer, lui vint-elle dire, au pavillon d'Hanovre, en prenant des airs de mineure, je viens vous annoncer que je vais me donner un tuteur.... — Madame, lui répondit-il en s'inclinant jusqu'à terre (ce qui préludait toujours à quelque perfidie), j'aurais cru que vous aviez perdu le droit de le choisir vous-même; et quelle est donc, s'il vous plaît, cette heureuse et prudente personne qui va diriger votre minorité? Elle répondit en minaudant que c'était un jeune magistrat qui avait l'honneur d'appartenir aux Lefèvre de Caumartin ; mais elle ne voulut ou n'osa jamais le nommer, ce qui priva M. de Richelieu du plaisir de lui répondre qu'on n'était plus jeune à cinquante-deux ans, parce que c'était précisément

Digitized by Google

l'âge de la Duchesse et celui de son Conseiller des enquêtes. Ce qu'il y eut de charmant, c'est qu'elle alla disant partout que le Maréchal de Richelieu l'avait complimentée de la manière la plus aimable, et qu'il avait eu la galanterie de l'appeler Pupille dilatée.

Pour apprendre à M. de Giac à compromettre sa dignité parlementaire en épousant une folle à cause de son argent, le Parlement de Paris l'obligea de quitter la magistrature, et le Roi l'exila du côté de Barèges où nous l'avons vu se promenant le long des ruisseaux, costumé comme un berger d'Opéra, sous un parasol orné d'églantines, et la houlette à la main. Tout donne à penser qu'il aura fini raisonnablement, car il a légué toute sa fortune à l'hôtel-Dieu de Bordeaux.

M. de Créquy était proche parent des Ducs de Chaulnes, et m'a souvent parlé de la manière dont cette folle avait fait élever un fils qu'elle avait et qu'on appelait M. le Vidame d'Amiens dès l'âge de trois mois (1). On ferait un volume avec tous les détails de gâterie dont il avait été l'objet. C'était lui qui voulut absolument pisser sur un gigot de mouton qu'il voyait tourner à la broche, et la scène avait lieu dans une auberge de Picardie où les voyageurs du coche attendaient ce morceau de rôti pour leur souper. L'enfant pleurait, et sa mère envoya dire à l'hôtelier de le laisser faire, à condition que ce serait du côté du manche. Il était gaucher de nature et par entêtement, ce qui contrariait

(1) Louis-Marie-Joseph d'Albert d'Ailly, dernier Duc de Chaulnes.

Digitized by Google

beaucoup sa tendre mère, et un jour qu'elle le vit donner un soufflet à sa tante, la Marquise de Plessix-Bellière, elle se mit à crier impatiemment : — Toujours de la main gauche !..... Et c'est tout ce qu'elle en dit à sa belle-sœur. Ce petit Vidame avait pris son précepteur en si grande aversion, que la Duchesse exigea de celui-ci qu'il fît semblant de se laisser tuer par son élève, qui lui tira, dans le milieu de la poitrine et à bout portant, un coup de pistolet sans balle. Cet imbécile et lâche complaisant fit mine de tomber sous le coup de feu, et l'on eut soin de le faire disparaître, après avoir eu soin de lui constituer une rente viagère de 400 livres, en rémunération d'un si bon office ! Le Marquis nous disait aussi que lorsque M. le Vidame eut atteint ses douze à quinze ans, on n'osait plus le faire descendre pour se promener dans les Tuileries, non plus qu'à l'Arsenal, au Luxembourg, au Palais-Royal, ou dans le jardin de l'hôtel de Soubise, parce que tous les autres garçons du même âge et de la même étoffe que lui, s'étaient donné le mot pour le rouer de coups. Sa mère en fit le sujet d'une requête au Parlement. Elle y disait des choses inouies, et notamment que l'héritier des Ducs de Chaulnes avait droit à toute la sollicitude de la Cour des Pairs, parce qu'il y siégerait sur les fleurs-de-lys, et parce que le petit de Rougé avait entrepris de lui crever les yeux ; d'où venait qu'elle se trouvait obligée de l'envoyer jouer tous les après-dîners sur la butte Montmartre avec un paquet de ficelle et des cerfs-volans. M. le Procureur-Général de Fleury lui écrivit très-poliment qu'il avait reçu

Digitized by Google

sa requête, mais qu'il n'avait pas autre chose à lui répondre, attendu que de mémoire de cour souveraine, on n'avait admis aucune requête pareille à celle-là. Elle en porta plainte au Roi qui la fit prier de le laisser tranquille.

Je ne vous dirai presque rien du Czar Pierre et de son séjour à Paris, parce que j'étais allée passer six semaines à Montivilliers, pendant une inspection de M. de Créquy dans le nord de la France, en sa qualité de directeur-général de l'infanterie, ce qui fait que je n'ai pas vu le Czar. Ce que je vous en pourrais dire se trouve partout, ainsi vous n'aurez pas à regretter mon absence. C'était le Maréchal de Tessé qui avait été chargé de faire les honneurs de la France à S. M. Moscovite, et qui la fit loger avec tout son monde à l'hôtel de Lesdiguières. Une chose que je vous puis assurer, par exemple, c'est qu'il n'est pas vrai que sa visite à Mme de Maintenon se soit passée d'une manière inconvenante, ni qu'il ait tiré brusquement les rideaux de son lit pour la regarder avec une curiosité qu'on pourrait appeler impertinente, et sans lui parler, qui plus est! Tout ceci n'est qu'une rêverie, non pas du Duc de Richelieu, mais du Duc de Saint-Simon qui tournait toujours chaque chose à sa fantaisie. Voici tous les détails de leur entrevue, tels que je les tiens de mon oncle de Tessé, directement.

Le Czar était allé coucher à Versailles où l'on avait disposé pour lui l'appartement de Madame la Dauphine, et le soir même il avait dit mot-à-mot au Maréchal, en bon français (ce qui prouva qu'il avait bu démesurément, car il ne voulait d'ha-

Digitized by Google

bitude, et par une fausse dignité, parler qu'au moyen d'un interprète) : — Mon Cousin, je vous conjure de me faire obtenir une audience de Mme de Maintenon : dites-lui que je le désire *passionnément !*

Mon oncle s'en fut à Saint-Cyr dès sept heures du matin ; Mme de Maintenon finit par se rendre à ses instances, et elle resta dans son lit pour attendre le Czar, sans faire changer la moindre chose à la disposition de sa chambre, ni même à celle de sa coiffure. L'antichambre et les deux salons de son appartement étaient restés tendus en noir, nonobstant que le deuil du roi fût terminé, mais sa chambre était remeublée comme à l'ordinaire en damas rouge. Elle était dans son lit sous un couvre-pieds d'hermine, elle avait une camisole de velours gris, des cornettes plates sous une coiffe noire, et des mitaines de la même couleur. Le seul préparatif qu'elle eût fait après le départ du Maréchal et pour recevoir le Czar, c'était d'avoir ôté ses mitaines ; ainsi vous voyez que je n'ignore aucun détail (1).

Mon oncle revint à Saint-Cyr avec son Czar Pierre, et pendant sa visite qui dura près d'une demi-heure, il n'y eut absolument dans la chambre de Mme de Maintenon que le Maréchal de Tessé et le Prince de Couraquine, lequel était plénipotentiaire du Czar à Paris et lui servait de truchement. Le Czar avait commencé par saluer en fermant les yeux, et en s'inclinant assez bas pour toucher la terre avec les doigts de la main droite (politesse de

(1) *Voyez* DANGEAU sur l'étiquette des gants et le cérémonial des mitaines. (*Note de l'Edit.*)

Digitized by Google

Russie); il s'était assis sur le grand fauteuil de vèture qui se trouvait au chevet du lit et le dos à la muraille, mais trouvant qu'il n'y voyait que de profil, il avança le même fauteuil en se retournant sur lui-même, et ceci fut opéré brusquement et bruyamment. Pierre Ier se mit alors à parler moscovite pendant sept à huit minutes, mais ce fut à demi-voix et du ton le plus respectueux. Le Couraquine exposa que S. M. Impériale était pénétrée d'estime et de considération pour Madame, et qu'ayant à cœur de fonder une institution qui fût analogue à celle de Saint-Cyr, l'Empereur avait désiré visiter cette maison, comme aussi rendre hommage à son illustre fondatrice; et puis des complimens à n'en pas finir sur la piété, la bonne administration, le singulier mérite et les hautes vertus de Madame, qui répondit en faisant un éloge de *Sa Majesté,* poliment sans dire le *Czar*, et discrètement sans lui donner le titre d'*Empereur*. On parla des réglemens de l'institut, des preuves de noblesse exigées pour l'admission des élèves, et finalement on envoya chercher les dignitaires du couvent qui furent nommées et présentées par le Maréchal, et qui conduisirent S. M. dans toute la maison.

Ce Czar avait envoyé sa femme aux eaux de Spa; mais une autre chose que je vous puis affirmer sur les témoignages de Mmes de Rohan, de Salm et de Béthune, c'est que la plupart des dames et des autres suivantes de la Czarine allaitaient des poupons, et que lorsqu'on avait l'air d'y prendre garde, elles vous disaient à l'envi l'une de l'autre, avec un air de fierté jubilatoire : — C'est Sa Majesté l'Empereur

Digitized by Google

qui m'a fait l'honneur de me faire cet enfant-là! Les vieilles gens disaient que la Cour de la Reine Christine de Suède était une merveille de bienséance en comparaison de cette sauvagerie tartare. Vous savez ce que mon oncle de Tessé disait au sujet des Portugais et de leurs voisins les Espagnols, et c'était justement ce qu'on avait à dire des Moscovites en les comparant aux Polonais (1).

A notre retour de Normandie, nous trouvâmes établis chez le Maréchal de Tessé qui avait abandonné son bel hôtel de la rue de Bourgogne à son fils, et qui s'était mis en retraite dans l'enclos des incurables, rue de Sèves, nous trouvâmes établis le Grand-Prieur d'Aquitaine et le Commandeur de Tessé, nos arrière-grands-oncles. L'aîné de ces deux frères avait voulu venir à Paris pour y consulter le Docteur la Peyronnie sur une incommodité qui commençait à l'impatienter, et qui consistait principalement dans une sensible diminution d'agilité pour ses membres et d'activité pour son estomac. Le plus jeune n'était âgé que de 84 ans.

Je vous ai déjà dit que le Grand Prieur avait perdu l'intelligence du présent avec la prévision du futur, en conservant le souvenir du passé. Il eut de la peine à se représenter la place que je devais occuper sur le tableau généalogique de sa famille; mais il avait conservé quelque souvenir d'une fille aînée de mon pè-

(1) En vertu d'un réglement rédigé par le Czar Pierre Ier, article 29, et publié par lui le 4 août 1719, il est expressément interdit et défendu à toutes les Boyardes ou princesses et autres Dames russes, de se présenter au Palais, pour y faire leur cour à l'Impératrice, *lorsqu'elles seront ivres.* (*Note de l'Édit.*)

Digitized by Google

re, qui était morte long-temps avant ma naissance; il m'en accorda la survivance, et je me trouvai casée dans son cerveau centenaire avec douze ou quinze ans de plus. Il était continuellement préoccupé, depuis son arrivée, de Mme la Duchesse d'Angoulême, qu'il voulait aller visiter à son couvent du Val-de-Grace, et qui gisait depuis trois ou quatre ans dans une chapelle sépulcrale de cette abbaye. On lui répondait tristement qu'elle était morte en 1715; il s'en affligeait tout le reste du jour, mais il ne s'en souvenait plus après son réveil du lendemain, ce qui lui causait une désolation quotidienne et nous faisait éprouver une contrariété journalière. Il avait toujours été l'ami de cette Duchesse, et l'on voyait à sa manière d'en parler que le sentiment qu'il avait eu pour elle était celui d'une vénération profonde. Je vous dirai que son mari le Duc d'Angoulême (Charles de Valois, Comte d'Auvergne et de Ponthieu), était fils naturel de Charles IX et de Marie Touchet, et qu'étant veuf de Charlotte de Montmorency, fille ainée du duc Henry Ier, il avait épousé en l'année 1644 (à l'âge de 72 ans), Françoise de Nargonne-Mareuil qui mourut 69 ans après son mari, et laquelle Duchesse d'Angoulême avait été la contemporaine et l'intime amie de mon grand oncle. Comme elle a vécu cent trente-neuf ans après le Roi son beau-père et que j'aurais pu voir la belle-fille de Charles IX, puisque j'avais de 13 à 14 ans lorsqu'elle est morte, j'ai pensé qu'il ne serait pas sans curiosité ni sans intérêt pour mon petit-fils de lui consigner sous les yeux une pareille singularité chronologique.

Quand le Grand-Prieur était mis sur le chapitre

Digitized by Google

de ce Duc d'Angoulême, il en rapportait des choses inconcevables; et notablement sur son arrogance à l'égard des Bourbons, dans lesquels il ne voyait autre chose que des cadets parvenus. Il en était resté au temps des Valois, et n'en voulut pas revenir sous le règne de Louis XIII. Son hôtel était un lieu de refuge assuré pour tous les malfaiteurs qui payaient de fortes pensions à ses gens de livrée, et quand les archers entreprenaient d'y pénétrer, on les y recevait à coup de mousquet. Le parlement décrétait contre eux, et le Roi ne manquait pas d'évoquer l'affaire à son conseil, où l'on détruisait le dossier, tant les Bourbons avaient conservé d'égards et de considération respectueuse pour les Valois! Il me semble qu'on voit percer dans tous les vieux écrivains du temps d'Henri IV et même de Louis XIII, un sentiment de regret douloureux et d'attachement profond pour cette race brillante, auprès de qui la branche de Bourbon n'était encore considérée pendant mon enfance et par les vieilles gens que comme une famille de Gascogne, à l'égal des Comtes de Foix et des Sires d'Albret, par exemple, ou peu s'en fallait! On n'ignorait pas qu'ils ne fussent du sang de France, mais les Valois! François Premier, son fils, et ces trois jeunes princes, à qui nos pères avaient conservé tant d'amour et donné tant de marques de fidélité! — Ah! les Valois! les Valois! disaient mes grands-oncles, en gémissant de concert avec l'ancien Évêque de Soissons qui était fils du Chancelier de la Reine Marguerite, et qui ne manquait jamais à faire célébrer tous les ans (le 4 août) un service funèbre et solennel pour le repos de l'ame d'Henry III.

Digitized by Google

Le Grand-Prieur me contait un jour que les suisses de l'hôtel d'Angoulême (rue Pavée dans le Marais), avaient eu l'industrie de gagner une fortune énorme en vendant de l'eau du Jourdain pour faire venir du lait aux nourrices en abondance ; mais comme on découvrit que c'était de l'eau de la rivière des Gobelins, qui est malsaine, on les attaqua devant la Tournelle, et le dernier des Valois fut tellement choqué des poursuites exercées contre ses gens qu'il envoya mettre le feu à la maison du premier Président, M. Molé. Les valets de M. le Duc d'Angoulême avaient barré les rues voisines, afin d'empêcher qu'on y portât remède, et la maison du Président fut brûlée tout doucement, à petit feu, l'on pourrait dire, et sans nulle opposition des capucins ni des pompiers du guet, leurs émules. Mon oncle disait aussi que presque toute la fausse monnaie qui circulait dans Paris était débitée par les domestiques du Duc d'Angoulême, et quand le Roi Louis XIII lui commandait de s'en expliquer, — Mais je n'en sais pas davantage que vous, répondait-il; je donne à loyer, en mon château de Grosbois, une ou deux chambres au diacre Merlin, qui me baille en retour aux environs de sept à huit mille pistoles par an. Je ne me suis jamais enquis de ce qu'il faisait dans ces chambres; envoyez-y voir le Président Molé; et Louis XIII ne pouvait s'empêcher d'en rire.

Le Grand-Prieur de Froulay m'a dit aussi que Louis XIV n'aimait pas du tout que les faiseurs d'épîtres et de prologues, ni les auteurs de dédicaces, le tutoyassent en vers pas plus qu'ils ne l'auraient fait en prose : — *Le Roi François Premier ne le souf-*

Digitized by Google

frit jamais! disait-il un soir chez Mme de Montespan, qui répondit à cela que Despréaux n'avait jamais été qu'un *mal appris*. Mon oncle disait encore que lorsque le roi parlait de l'Angleterre, il disait souvent, avec un grand air de mépris et de sévérité, *cette île mal obéissante!...*

En vous rappelant les cailletages de mes vieux parens sur le Duc d'Angoulême, cela me fait aviser que je ne vous ai rien dit encore de sa petite-fille, la Marquise douairière de Créquy, à laquelle il venait d'arriver une singulière aventure (1).

Anne-Charlotte d'Aumont, Marquise de Créquy-Saint-Pol, était admirablement aimable et gracieuse; et malgré son âge de quarante-sept ans, elle était restée si belle avec l'air si jeune, que tous les jeunes gens du meilleur goût s'en préoccupaient amoureusement. Il y avait parmi ses laquais un grand garçon qui se disait Provençal, et qu'elle avait accepté sur

(1) Elle était veuve depuis l'année 1702, de François-Joseph de Créquy, lequel avait été tué si glorieusement à la bataille de Luzzara; et c'est le même personnage à qui le Duc de Saint-Simon reproche aigrement d'avoir été, *dès son enfance, un modèle de galanterie raffinée*. Autant vaudrait lui reprocher d'avoir été *naturellement* d'une politesse exquise, et voici ce que Mme de Sévigné nous en rapporte :

« L'autre jour Monsieur le Dauphin tirait au blanc et tira » fort loin du but. M. de Montausier se moqua de lui, et dit » tout de suite au Marquis de Créquy, qui est fort adroit : — » Voyez celui-ci comme il va tirer; mais le petit pendard visa » d'un pied plus loin que Monsieur le Dauphin. — Ah! petit » corrompu, s'écria M. de Montausier, il faudra vous étouffer! » M. de Grignan se souviendra bien de ce jeune courtisan dont » il nous a conté mille choses pareilles. »

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIG

la recommandation de M. le Duc de Richelieu, lequel avait pris la peine de lui écrire de la Bastille, et tout exprès pour lui certifier que c'était un serviteur dont il répondait *comme de lui-même*, car voilà de quels termes il s'était servi. C'était un colosse avec les yeux pers et les cheveux d'un roux ardent; il était, du reste, posé, rangé comme à la baguette, et soigneux à miracle.

On venait de coucher la Marquise de Créquy, dont les femmes étaient déjà sorties, et qui faisait une lecture de piété dans la vie des Saints. Elle entend du bruit à sa porte et voit entrer ce domestique... Elle en écouta, malgré qu'elle en eût, une déclaration tellement insolente et désordonnée, qu'une autre femme en aurait été glacée d'effroi! il s'était muni d'un poignard, et ceci n'était pas plus rassurant que le reste. Mme de Créquy lui dit gentiment: — Comment avez-vous conçu ces idées de violence, et comment ne vous êtes-vous pas aperçu de ma bonne intention pour vous? On n'est jamais arrivé dans l'appartement d'une Dame en pareil costume, et que ne dirait-on pas si l'on vous rencontrait ainsi dans les corridors? Allez donc changer votre linge, et n'oubliez pas de vous renouer les cheveux. — N'oubliez pas non plus, ajouta-t-elle avec un air de coquetterie, n'oubliez pas de vous bien savonner les mains!.....

L'amour est crédule, ainsi que vous aurez peut-être occasion de l'éprouver; l'amoureux s'en va précipitamment, et la voilà qui saute en bas de son lit pour aller verrouiller toutes ses portes, et se barricader jusqu'au lendemain matin.

Il ne reparut pas à l'hôtel d'Aumont, ce protégé

Digitized by Google

de M. de Richelieu ; mais pensez combien Mme de Créquy fut étonnée quelque temps après, en l'apercevant dans un beau carrosse avec le plastron de l'ordre de Malte !

C'était un Seigneur italien qui s'appelait le Comte Albani, et qui était le neveu du Pape Clément IX ; mais le Duc de Richelieu n'en voulait pas convenir : un lieutenant du Point-d'honneur avait été l'interroger à la Bastille, et il eut l'audace d'écrire au vieux Duc d'Aumont que ce devait être quelque malentendu produit par une illusion d'optique, attendu que cet homme qu'il avait recommandé sortait de chez la Comtesse de Lillebonne, et qu'il avait toujours été le plus parfait des valets jusqu'à cette époque, où sans aucun doute il avait perdu la tête avant de perdre le respect qu'il devait à la Marquise de Créquy.

Ceci n'empêcha pas que le jour où M. de Richelieu sortit de prison, le Marquis d'Aumont (qui n'était âgé que de seize ans) ne le gratifiât d'un bon coup d'épée dans la hanche. Il en faillit mourir par suite de l'hémorrhagie, et l'on avait cru longtemgs qu'il en resterait boiteux.

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGA

CHAPITRE II.

La Duchesse de Berry, fille du Régent. — Sa vie déréglée. — Sa maladie. — Refus des sacremens par son curé. — Approbation de la conduite du curé par l'Archevêque de Paris. — Violences et fureurs de cette Princesse. — Acte d'hypocrisie ridicule. — Faiblesse du Régent. — Mort de sa fille. — Ignorance de la Duchesse d'Orléans sur sa conduite scandaleuse. — Ses obsèques à Saint-Denis. — La Duchesse de Modène. — La Reine Louise. — L'Abbesse de Chelles et Mademoiselle de Beaujolais. — Mme de Parabère. — Comment elle est traitée par sa famille. — Le Comte Antoine de Horn. — Origine et principale cause de l'animosité que lui portait le Régent.

Les deux années suivantes s'écoulèrent pour moi dans le charme et la sérénité d'un intérieur paisible. Je ne me laissai pas troubler par les fureurs de la Duchesse du Maine, et la conjuration du Prince de Cellamare où M. de Créquy ne risquait rien. Le nouveau président des finances (M. d'Argenson) avait fait payer à mon mari quatorze cent mille livres, objet de ses justes réclamations contre la couronne ; à la vérité, ce fut en actions de la banque de Law et du Mississipi, sur lesquelles on eut quelque chose à perdre, mais le surplus servit à libérer les terres de votre maison, sans être obligé de vendre les miennes ; enfin, la bulle *Unigenitus* avait triomphé du parlement et des Jansénistes, et nous aurions joui d'un bonheur parfait sans les in-

Digitized by Google

famies de la régence et les affreux débordemens de la Duchesse de Berry, qui nous humiliaient pour la maison de France, et qui faisaient gémir tous les honnêtes gens.

Cette horrible femme était pour nous comme une sorte de plaie hideuse et honteuse, tous les cœurs en étaient navrés et flétris, et l'on aurait dit qu'il y avait alors dans chaque famille honorable une proche parente qui se serait précipitée dans l'abjection. Je vous assure que ma mère et ma sœur et ma fille auraient été fouettées et marquées en place de Grève, que je n'en aurais pas souffert une irritation plus cuisante et plus douloureuse.

La Duchesse de Berry s'était brûlé le sang et les entrailles par l'abus des liqueurs fortes, elle en tomba malade, et quand le danger fut devenu manifeste, le Curé de Saint Sulpice (c'était le fameux Languet de Gerzy) ne manqua pas de se présenter au Luxembourg, afin d'y remplir ses devoirs de pasteur. Mme de Mouchy lui répondit impertinemment qu'elle n'irait pas l'annoncer à Mme la Duchesse de Berry, parce qu'elle était bien sûre que cette Princesse ne voudrait pas le recevoir. Il ne put rien obtenir de cette misérable. Il déclara tristement qu'il se trouverait obligé d'interdire l'usage des sacremens à la malade, et le bon Curé s'achemina vers le Palais-Royal où M. le Duc d'Orléans le fit introduire immédiatement dans son cabinet. Au bout d'une demi-heure de cette pénible conférence, on vit partir des écuries d'Orléans un carrosse du Prince qui se dirigea sur l'Archevêché pour en ramener le Cardinal de Noailles, à qui M. le Régent

Digitized by Google

demandait à parler le plus vite possible, et qu'il envoyait conjurer de se rendre au Palais-Royal sans nul retard. M. le Cardinal arriva dans un carrosse à lui, parce que les armes d'Orléans étaient sur l'autre voiture, ce qui déplut souverainement à M. de Ségur, Maître de la garde-robe de S. A. R., et chargé par elle de cette commission. La séance fut longue entre ces deux ecclésiastiques et M. le Régent. Tous les ministres, les conseillers et les courtisans du Palais-Royal en attendaient la fin dans une galerie qui précédait le cabinet du Prince; enfin, la porte s'ouvre, le Cardinal en dépasse le seuil, il se retourne, et là, devant tout ce monde, et tout à côté du Régent qui avait l'air consterné, voici mot pour mot, ce qu'il dit à l'Abbé de Gerzy : — « M. le Curé, en « vertu de mon autorité comme Archevêque de Paris « et votre supérieur canonique, je vous défends « d'administrer, faire administrer ou laisser admi- « nistrer les sacremens de l'église à Madame la Du- « chesse de Berry, à moins que M. le Comte de « Riom et Mme la Vicomtesse de Mouchy ne soient « partis du Luxembourg, et qu'ils n'en aient été « congédiés par ordre de cette Princesse. »

Le Cardinal de Noailles avait toujours fait preuve d'austérité, mais c'était pour les doctrines et nullement contre les personnes; il était la douceur et la charité même; ainsi vous pouvez supposer ce que c'était que cette fille du Régent, et quelle était l'effronterie de sa vie scandaleuse?...

Cependant, la Duchesse de Berry se mourait; elle demandait impérieusement à recevoir les onctions avec le saint Viatique, dont le refus la mettait

Digitized by Google

dans un état d'exaspération forcenée. Elle en brisait ou déchirait tout ce qui se trouvait à sa portée ; elle en mordait ses mains, et des extrêmités de son appartement, ses pages, ses gardes et jusqu'à ses valets-de-pied, l'entendaient pousser des cris d'outrage et d'imprécation ! de furie ! de rage infernale !

Ce malheureux Duc d'Orléans, qui l'idolâtrait, hélas ! et qui craignait qu'elle ne pût être inhumée comme une chrétienne et comme une Princesse, renvoya M. de Ségur à l'archevêché et au presbytère de Saint-Sulpice, afin d'obtenir du Cardinal et de M. de Gerzy qu'ils se rendissent au Luxembourg, où M. le Régent fut les attendre avec la frayeur dans l'âme et sur le visage. Arrivés et réunis là, tous les trois, refus complet, persévérant, opiniâtre, insurmontable ! Elle ne voulut pas même recevoir son père, qui se tenait collé contre la porte de sa chambre, et qui se mit à pleurer en l'entendant s'écrier qu'il était bien lâche et bien infâme à lui de la mécontenter pour complaire à des cagots, qu'elle allait ordonner qu'on jetât par les fenêtres, et puis c'étaient des juremens et d'autres propos dont M. le Cardinal avait rougi.... Le Régent s'en retourna désespéré. Le Cardinal-Archevêque répéta devant les familiers du Luxembourg ce qu'il avait dit le matin au Palais-Royal, et le Curé s'établit dans une première salle afin d'y rester à portée de veiller au salut de sa paroissienne; ce qu'il exécuta charitablement pendant quatre nuits et cinq jours consécutifs. Il ne sortait de là que pour aller chez lui prendre ses repas, et nous apprîmes qu'il avait toujours eu soin de s'y faire remplacer par ses deux premiers vicaires.

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGA

Jugez donc quelle effroyable perturbation dans les choses et les pensées du monde! car enfin, cette pierre de scandale et d'achoppement ; cette femme d'opprobre et d'anathème, était la petite-fille et la veuve d'un fils de France! Il y avait à peine quatre ans que Louis XIV avait cessé de régner! et c'était une personne royale, une fille de Saint-Louis, à qui le clergé de Paris était obligé de refuser sa communion pour les sacremens et les prières, ainsi qu'on aurait fait pour la Desmarres ou la Camargot! On a dit avec raison que la Régence avait été le premier coup de cloche de la révolution de quatre-vingt-treize.

La jeunesse et la force de tempérament retardèrent la mort de la Duchesse de Berry pour cinq à six semaines, durant lesquelles on apprit qu'elle voulait jouer la comédie de s'être vouée au blanc, comme on aurait fait pour un enfant de quatre mois qui aurait eu des tranchées ; fine tactique! à celle fin de se ramener l'esprit du peuple, croyait-elle, et pour essayer d'irriter contre le Cardinal et son clergé la bourgeoisie de Paris qui la chansonnait sur sa dévotion prétendue, et qui se moqua d'elle outrageusement. Étant bien assurée que ses parens ne lui permettraient pas d'épouser secrètement M. de Riom, elle ne risquait rien de le demander avec instance à M. son père ; aussi ne lui laissa-t-elle aucun relâche à ce sujet-là. M. le Régent finit par s'en irriter ! Il envoya le favori de sa fille et leur confidente, l'un sur les frontières d'Espagne, à l'armée du maréchal de Berwick, et l'autre en liberté d'aller se faire souffleter en retournant chez son mari, ce qui ne

Digitized by Google

manqua pas d'arriver à Mme de Mouchy qu'on ne voulut recevoir dans aucun couvent. Ce n'est pas qu'elle ne fût en état d'y payer une belle pension, car elle avait acquis aux dépens de Mme la Duchesse de Berry, et de compte fait avec M. de Riom, son complice, environ quatre-vingt mille livres de rente, en inscriptions sur différens états provinciaux, sur le clergé de France, et sur l'Hôtel-de-ville de Paris. Ils en étaient arrivés là par tous les moyens dont les chiens affamés, les renards et les loups dévorans peuvent être capables.

Marie-Louise d'Orléans mourut le 22 juillet 1719 au Pavillon de la Muette. A l'ouverture de son corps, on trouva qu'elle était grosse, et l'on ne put trouver aucun prélat qui voulût officier ni même assister à ses funérailles. Mme la Duchesse d'Orléans, à qui l'on ne disait pas grand'chose et qui ne devinait pas le reste, trouva fort mauvais et fort indécent qu'on ne se fût pas conformé à l'usage et qu'on n'eût pas fait proférer une Oraison funèbre; mais le Régent, qui n'ignorait de rien, n'avait pas cette prétention-là pour madame sa fille, et je crois qu'il se trouva bien heureux de ce que les moines de Saint-Denis ne lui avaient pas refusé l'entrée du caveau royal.

Des quatre filles qui restèrent à M. le Duc d'Orléans, il y en eut une qui devint Duchesse de Modène, et qui voulait plaider contre son mari pour cause d'impuissance, et quoiqu'elle en eût plusieurs enfans, tandis que son mari la faisait poursuivre en supposition de paternité. Une autre a été Reine d'Espagne et presque aussitôt veuve que mariée. Elle ne voulait se montrer qu'en chemise, elle ne

Digitized by Google

voulait faire sa société que de ses valets du plus bas étage, et l'on a fini par nous la renvoyer comme une indigne et méchante folle qu'elle était. Venait ensuite l'Abbesse de Chelles (Mme la Duchesse d'Orléans la connaissait assez bien pour avoir absolument exigé qu'on en fît une récluse), et puis arrivait Mademoiselle de Beaujolais, qu'on a fait mourir de chagrin. C'était la plus raisonnable et la plus régulière de la famille ; on prétendait qu'elle aimait passionnément et constamment un Infant d'Espagne, et je ne sais comment elle aurait conservé cette passion-là, car elle avait la tête tournée pour le Duc de Richelieu, à qui elle écrivait des choses qui brûlaient le papier. Mademoiselle de Beaujolais était jolie, spirituelle et bienveillante, et malgré son tour d'esprit romanesque et ce que M. son père appelait des enfantillages, tout le monde a regretté cette jeune Princesse. Je n'ai pas cru devoir parler ici de Mme la Princesse de Conty, parce qu'on la menait encore à la lisière à l'époque ou sa sœur aînée venait de mourir en couches.

Immédiatement après la mort de Mme la Duchesse de Berry, on rendit au public de Paris la jouissance du jardin du Luxembourg dont cette Princesse avait fait murer toutes les portes, et voilà qu'un bel après-midi M. de Créquy m'y voulut conduire avec ma grand'mère et Mesdemoiselles de Breteuil. On nous apporte des siéges que nous avions fait demander aux suisses, et lorsque nous sommes assises dans la grand'allée nous y voyons arriver une belle personne élégamment ajustée de mitoyen deuil, avec un habit garni de plumes noires, et des

Digitized by Google

rivières de jayet mêlé d'acier bronzé, tout cela du plus riche et du plus brillant. Elle était environnée d'un essaim de jolis Messieurs, des Abbés, des Mousquetaires et des Conseillers et des Pages, et panachant sur le tout un jeune et beau Prince allemand qui lui donnait la main. (Vous verrez bientôt la mémorable et funeste aventure de ce malheureux étranger qui s'appelait le Comte Antoine de Horn.) Le valet qui portait la robe de cette belle Dame était en livrée d'argent sous cramoisi, ce dont j'avais une idée confuse, et la voilà qui vient s'installer avec tous ses jouvenceaux, précisément à côté de nous sur des chaises de velours et des plians galonnés que lui gardait un gros garçon-rouge de la maison d'Orléans. Elle avait passé devant nous sans nous saluer; ma grand'mère et M. de Créquy n'avaient pas eu l'air de l'apercevoir, et ceci n'empêcha pas mes cousines et moi de l'envisager ou la dévisager à qui mieux mieux. — Dites-moi donc qui c'est? demandai-je à M. de Créquy. — C'est une femme de qualité qu'on n'ose pas nommer devant ses parens, me répondit-il à voix haute. Il se fit un profond silence, et puis la belle dame se mit à dire à un de ces jeunes gens qui venait de lui parler à l'oreille : — C'est, je crois bien, M. Paintendre; ce qu'elle dit en souriant d'un air moqueur et en regardant M. de Créquy. Il est à savoir que ce M. Paintendre était un Ecuyer porte-manteau de M. le Duc de Chartres et qu'il avait effectivement un faux air de mon mari, ce qui lui donnait une vanité singulière, tandis que votre grand-père en éprouvait une espèce de contrariété qui me paraissait divertissante. Cette malicieuse

Digitized by Google

femme avait touché la corde sensible, et le point vulnérable. — Bonjour, Marquis de Créquy ! Bonjour, mon cousin ! s'écria très-étourdiment le Comte Antoine. Le Marquis s'inclina sans répondre. — C'est votre tante de Parabère, me dit Mme de Froulay, d'un air de répulsion convulsive; et nous allâmes nous asseoir ailleurs!

Je ne l'ai jamais rencontrée nulle autre part, si ce n'est une fois dans la sacristie de Notre-Dame, et pour une cérémonie dont je vous parlerai plus loin.

La Marquise de Parabère, Marie-Madeleine de la Vieuville de Kermorial, avait si bien fait parler d'elle au temps de la Régence, que la famille de son mari n'a plus voulu porter un nom qu'elle avait flétri. Vous verrez dans les mémoires et les dictionnaires de son temps qu'elle avait nom *Marie de Villeneuve, Anne de la Mothe-Houdancour* et *Françoise Tiracot;* sans compter que les uns la font mourir à la fleur de son âge, et les autres en 1783, ce qui ferait qu'elle aurait vécu plus d'un siècle. Ce que je vous en puis assurer, c'est qu'elle est morte en 1769, âgée de soixante-dix-huit ans, ainsi qu'il appert d'un acte de mon chartrier. Elle était la belle-fille de mon bisaïeul, Henry de Baudéan, Marquis de Parabère et de la Mothe-Sainte-Eraye, Comte de Neuillant-sur-Sèvre, Chevalier des ordres et Gouverneur de Poitou. Son vieux mari, César de Baudéan, Marquis de Parabère, l'avait laissée veuve en 1716; et je vous ai déjà dit que ma tante de Breteuil avait épousé M. de la Vieuville, lequel était le père de cette Marquise et le second fils du Duc

Digitized by Google

de la Vieuville (le Surintendant); mais elle était si rejetée loin du monde, que ma tante ne lui rendait seulement pas le salut. — « Des officiers aux gardes, ou des chevau-légers, c'est ridicule. Des « Conseillers au Parlement.... c'est inimaginable ! « mais des Laquais ou des Princes du sang, voilà « ce qu'on ne saurait pardonner ! » disait la Duchesse de la Ferté.

On rapportait de Mme de Parabère, que M. le Régent l'avait surprise enfermée dans un cabinet avec ce même Comte de Horn. — Sortez, Monsieur ! lui dit-il avec un air despotique et d'un ton méprisant. — Nos ancêtres auraient dit, sortons ! répondit l'amoureux jeune homme avec une assurance incroyable, et de ce moment-là sa perte fut résolue (1).

(1) Voltaire me citait un jour cette même réponse qu'il venait d'apprendre, et qu'on attribuait au Comte de Chabot envers M. le Prince de Conty. — Mon cher Voltaire, lui répondis-je, il y avait autrefois à Jérusalem un vieux juif qui s'appelait Salomon, et qui disait : *Il n'y a rien de nouveau sous le soleil.*

(*Note de l'Auteur.*)

Digitized by Google

CHAPITRE II.

La maison, le Prince et les deux Comtes de Horn. — Leurs caractères. — Folie héréditaire dans leur famille depuis deux générations. — Jean de Wert, *bâtard* de Horn. — Son petit-fils, gouverneur de Wert. — Incarcération du Comte de Horn dans ce château. — Sa fuite et sa folie. — Le Grand-Forestier de Flandre. — Le Comte de Horn à Paris. — On cherche à l'y capturer. — Son procès. — Démarche de la haute noblesse auprès des juges. — La salutation magistrale. — Requête de la noblesse au Régent. — Liste des signataires. — Conférence avec le Régent. — Ses argumens. — Ses promesses. — Sa parole d'honneur. — Lettre du Duc de Saint-Simon au Duc d'Havré. — Supplice du Comte de Horn. — Billet du Duc d'Havré au Duc de Saint-Simon. — Proposition du Régent au Prince Emmanuel de Horn. — Sa réponse. — Condamnation à mort de 25 gentilshommes bretons. — Noms des suppliciés et des contumaces.

Une des familles les plus anciennes et les plus justement considérées de l'Europe nobiliaire, est sans contredit celles des Princes de Horn et d'Ovérisque, Souverains-Comtes de Hautekerke et Grands-Veneurs héréditaires de l'Empire. Ils ont pour agnats les Ducs de Looz et Corswarem, qui sont Comtes souverains de Héristal, berceau de la famille de Charlemagne, et ces deux grandes races ont toujours pris soin de leurs alliances avec une délicatesse attentive.

Digitized by Google

En 1720, la maison de Horn était composée du Prince régnant, Maximilien-Emmanuel, âgé pour lors de vingt-quatre ans, du Comte Antoine-Joseph, son frère, âgé de vingt-deux ans, d'une sœur Chanoinesse au chapitre de Thorn, et du Grand-Forestier de Flandres leur oncle, lequel avait tué sa femme, Agnès de Créquy, dans un accès de folie. Il est bon d'ajouter ici que la mère de ces deux jeunes gens était une Princesse de Ligne dont le père était devenu fou, et dont le frère était renfermé pour cause de folie. Leurs dernières grand'-mères étaient des Croüy, des Créquy, des Montmorency; des Princesses de Bavière, de Lorraine, de Gonzague et de Luxembourg; des Orsini de Bracciano, des Colonna de Palestrine; et d'Aragon-Bénavidès! et Cordoue-Médina-Cœli! Rien n'était comparable à la beauté de leurs quartiers.

Le Prince de Horn était un jeune homme infiniment sage, et qui vivait très-noblement dans les Pays-Bas. Il se tenait habituellement dans son Comté de Baussigny.

Le Comte de Horn, son jeune frère, avait commencé par entrer au service d'Autriche; on lui reprocha d'avoir manqué de respect au Prince Louis de Bade, généralissime des armées de l'Empire; et de plus, il avait donné quelques sujets de mécontentement à son frère aîné qui l'avait fait mettre aux arrêts dans son vieux château de Wert au pays de Horn. C'était le petit-fils du fameux Jean de Wert qui était Stathalter ou gouverneur de cette forteresse (1),

(1) Jean, *bâtard* de Horn, Seigneur de Wert, de Nedwert et

UNIVERSITY OF MICHIGA

et ses mauvais traitemens exaspérèrent tellement le jeune prisonnier, qu'il en tomba dans un état de furie continuelle et d'aliénation complète ; on l'enferma dans le même cachot où Jean de Horn, Stathouder de Gueldres, avait emprisonné son père ; ce qui avait fourni à Rembrandt le sujet de cet admirable tableau que Madame avait rapporté d'Allemagne, et qui se voit aujourd'hui dans la collection d'Orléans.

Au bout de six mois d'une captivité si dure, il avait trouvé moyen de s'échapper du château de Wert, après avoir assommé deux de ses geôliers à

de Wesem. Les nouvellistes et les faiseurs de chansons populaires l'avaient rendu célèbre par leurs couplets, dont on parle encore, et qui pourtant sont inconnus aujourd'hui. Voici une de ces fameuses chansons de Jean de Wert avec laquelle on avait bercé votre grand-père, en Artois.

Jean de Vert était un soudard
De fière et de riche famille,
Jean de Vert était un trichard
Moitié prince et moitié bâtard.
Petits enfans, qui pleurera?
Voilà Jean de Vert qui s'avance!
Aucun marmot ne bougera,
Ou Jean de Vert le mangera!

Jean de Vert était un brutal
Qui fit pleurer le roi de France ;
Jean de Vert étant général
A fait trembler le cardinal.....
Petits enfans, qui pleurera?
Voilà Jean de Vert qui s'avance!
Aucun marmot ne bougera,
Ou Jean de Vert le mangera!

(*Note de l'Auteur.*)

Digitized by Google

coups de bouteille ; il fit des actes de folie notoire, et finalement il apparut comme une Larve à Baussigny, chez son frère, à qui le gouverneur de Wert avait dissimulé toute chose à l'égard de l'état du jeune Comte et des sévices dont il avait été l'objet. Le Prince de Horn accueillit son malheureux frère avec la compassion la plus tendre et la plus douloureuse ; il le fit loger et coucher dans sa propre chambre, où trois domestiques le surveillaient soigneusement le jour et la nuit. Le frère aîné ne manqua pas de casser aux gages le Stathalter de Wert dont les brutalités avaient déterminé la maladie du Comte, et quand cet officier en apprit la nouvelle, il fit révolter les paysans à cinq ou six lieues à la ronde, afin de se maintenir dans son gouvernement : ce qui fit qu'on le mit au ban de l'Empire, et qu'il est mort enfermé dans la tour de Horn-op-Zée. J'ai su par Mme de Salm qu'il y est resté prisonnier jusqu'à l'âge de quatre-vingt-deux ans, et qu'il n'avait cessé de battre et d'assommer pendant qu'il avait pu contracter ses poings et soulever un bâton. Si ce n'avait été le souvenir et la reconnaissance des nations germaniques pour la mémoire de son grand-père, il aurait été pendu cent fois au lieu d'une seule. La Princesse de Salm-Kirbourg était votre parente et mon intime amie ; elle était la fille aînée de ce même Prince de Horn, et c'est d'elle que je tiens les présens détails avec la plupart de ceux qui vont suivre.

La douceur et les bons traitemens, le bon régime et surtout les marques d'affection qu'il recevait de son frère, avaient produit un effet très-salutaire sur

le Comte Antoine ; il avait fini par retrouver sa raison, mais la plus faible contrariété lui portait ombrage ; la violence avait toujours couvé dans le fond de son caractère, et sa famille observait encore avec lui les ménagemens les plus lénitifs et les plus assidus.

Ce fut dans cette disposition-là qu'il s'échappa des Pays-Bas pour s'en venir à Paris, où du reste il avait des intérêts de fortune à régler pour une part dans la succession de la Princesse d'Épinoy ; ce qui lui valut de prime abord une grande maison sur le Quai des Théatins avec une belle terre en Picardie. Il s'était empressé de venir faire visite à votre grand-père qui le reçut très-poliment, mais qui ne voulut pas me le présenter, parce qu'il ne nous apportait point de lettres de son frère aîné. Nos frères et nos maris l'aimaient beaucoup et lui donnaient dans leurs appartemens les plus jolis soupers du monde ; ils le conduisaient dans leurs loges à tous les spectacles ; mais nous ne le rencontrions jamais que dans les églises, où il venait régulièrement assister à notre sortie pour se faire nommer et désigner les personnes qu'il ne connaissait pas. Il était impossible de ne pas le remarquer dans la haie qui se formait sur notre passage, et ne fût-ce qu'à raison de sa taille. Il était régulièrement beau quoique fort pâle ; il avait des yeux ardens comme l'enfer, et dont nous avions peine à soutenir la témérité. On savait qu'il était en plein rapport de connaissance intime avec Mesdames de Parabère et de Lussan, de Plénœuf et de Prie, ce qui donnait matière à des lamentations charitables

Digitized by Google

et *désintéressées* dont M. de Créquy se divertissait beaucoup.

Comme ce galant et beau jeune homme avait eu quelquefois la précaution de se déguiser pour sortir la nuit, les racoleurs pour le Mississipi l'avaient déjà saisi plusieurs fois pour le diriger du côté du Hâvre-de-Grâce ; on aurait dit qu'ils le guettaient particulièrement, et comme on l'avait maltraité dans le lieu de dépôt où se rassemblaient ces racoleurs, votre grand-père en fut porter plainte à l'ancien Garde-des-Sceaux, qui, bien qu'il se fût retiré des affaires, n'en avait guère moins de crédit et d'autorité. M. d'Argenson lui répondit mystérieusement : — Ne vous en mêlez pas, sinon pour le faire quitter Paris. Je ne sais rien, je n'y puis rien ; mais il est perdu s'il ne s'en va pas ; voilà tout ce que j'en puis dire.....

C'était dans la semaine de la Passion, je ne l'oublierai jamais ! On vient avertir M. de Créquy que le Comte Antoine est à la Conciergerie du Palais depuis vingt-quatre heures, et qu'il est question de le traîner devant la Tournelle à propos d'un assassinat. On va s'informer, et l'acte d'accusation portait réellement que le Comte de Horn avait poignardé dans la rue Quincampoix un agioteur, un colporteur d'actions sur la banque de Law : c'était un juif, un usurier, c'était une chose inexplicable. Votre grand-père, à qui les paroles de M. d'Argenson donnaient à penser, s'empressa de convoquer à l'hôtel de Créquy tous les parens et alliés de la maison de Horn. On se rendit en députation chez le Premier Président de Mesmes, où l'on apprit à n'en

Digitized by Google

pouvoir douter que le juif était mort, et que le Comte de Horn était convenu de l'avoir frappé d'un coup de couteau. La consternation fut grande, et l'on agita si l'on irait avant toute chose en parler à M. le Régent, ce qui ne fut pas adopté. On décida qu'il fallait commencer par solliciter les magistrats, à qui l'on eut soin de faire connaître l'extraction, la maladie, le caractère et les malheureux antécédens du Comte de Horn. La veille de son jugement, nous nous rendîmes en corps, à titre de parens de l'accusé, et au nombre de 57 personnes assez considérables, ainsi que vous allez voir, dans un long corridor du Palais qui conduisait à la chambre où se tenait la Tournelle, afin d'y saluer les juges à leur passage. Ce fut une triste chose pour moi; tout le monde en avait bon espoir, à l'exception de Mme de Bauffremont qui était encore une autre femme à *seconde vue*, comme on dit en Écosse, et nous en éprouvions toutes les deux un pressentiment sinistre avec un serrement de cœur affreux.

Je m'empresserai de vous dire en courant que cette action d'aller *saluer les juges* était une étrange cérémonie. Ceux-ci nous avaient attendus dans le cabinet de Saint Louis, afin de se trouver réunis pour recevoir nos salutations qu'ils nous rendirent en défilant devant nous, et faisant à chacune et chacun de nous une profonde révérence à la manière des femmes; et je dois ajouter que la coutume a toujours obligé les hommes de robe à saluer ainsi, quand ils se trouvent en habit long. Il en est également pour les Chevaliers du Saint-Esprit sous le manteau; ce qui déterminait toujours les pères et

Digitized by Google

mères à faire entrer dans l'éducation des jeunes seigneurs de mon temps l'exercice des révérences *au plié* (comme pour nous autres), et c'était en expectative et prévision plus ou moins fondée pour l'obtention du collier de l'ordre. On maintenait les garçons en jaquette longue aussi long-temps qu'on pouvait, souvent jusqu'à l'âge de 13 ou 14 ans; c'était suivant l'ennui qu'ils en prenaient et les persécutions qui s'en suivaient de leur part; mais jusqu'à ce qu'ils fussent habillés en hommes, ils ne saluaient jamais qu'au plié comme de petites filles.

Il est résulté de l'information, que le Comte de Horn avait confié pour quatre-vingt-huit mille livres d'actions de la banque à cet usurier (dont le vrai nom n'a seulement pas été légalement reconnu), lequel usurier lui voulait nier le dépôt, et s'était brutalement emporté contre son noble et fier créancier jusqu'à l'avoir frappé sur le visage. La scène avait eu lieu dans une salle d'auberge où le Comte venait d'entrer pour y chercher cet agioteur, et c'était là, que transporté de colère, il avait saisi sur la table un couteau de cuisine, dont il avait fait à cet homme une assez légère blessure à l'épaule. Un Piémontais nommé le Chevalier de Milhe, et frère d'un Écuyer de la Princesse de Carignan, avait achevé ce juif à coups de poignard, après laquelle expédition il s'était emparé de son portefeuille, dont il avait inutilement prié le Comte de Horn de vouloir bien se charger, pour aller s'en partager le contenu, au prorata de ce que l'usurier pouvait leur devoir à l'un et l'autre en conséquence de ses filouteries. Voilà toute l'affaire, ainsi qu'il est prouvé

Digitized by Google

par les débats et les pièces au procès. Je sais très-bien que notre version n'est pas tout-à fait conforme à celle du Régent et de l'abbé Dubois, mais vous conviendrez que ce n'est pas une raison pour qu'elle ne soit pas la plus sincère et la plus véritable? Le Comte de Horn était certainement punissable, et de Milhe avait bien mérité la mort; mais ceci n'empêche pas que M. Law et M. Dubois, protecteurs naturels des agioteurs et des filoux de la rue Quincampoix où se tenait la foire du système, n'aient employé les moyens les plus *étrangement odieux* pour obtenir de la Tournelle une sentence inique, exécrable, atroce! Toujours est-il que, sans tenir compte à ce malheureux étranger de ce qu'il avait été volé, provoqué par un outrage et frappé sur la figure; de ce qu'il était à peine rétabli d'une aliénation de cerveau, de ce que la blessure qu'il avait faite était peu de chose et n'avait pu déterminer la mort; enfin, de ce qu'il n'avait jamais, jusque-là, ni vu ni connu ce meurtrier piémontais, et de ce qu'il avait constamment refusé, non seulement d'ouvrir, mais encore de toucher au portefeuille.—Le supplice de la Roue... Je n'y saurais penser, encore aujourd'hui, sans horreur pour le Régent!

Aussitôt que l'arrêt fut prononcé, nous prîmes le deuil, nous nous réunîmes en même nombre et au même lieu que le jour précédent. On discuta pendant à peu près une heure. . . . . .(*Lacune d'une vingtaine de lignes.*). . . . . .

nous établir dans la salle des Gardes, et nous fîmes remettre au Régent la requête suivante, à l'effet d'en

Digitized by Google

obtenir, tout au moins, la commutation du supplice infamant de la Roue contre celui de la prison perpétuelle. . . . . .

. . . . . .

mieux n'aimait évoquer la procédure au Grand-Conseil.

Voici donc la copie de notre supplique avec la liste des signataires qui furent admis pour la présenter à titre de parens de la maison de Horn. C'était un détail embarrassant de toute manière, et non moins pour le rejet ou l'admission des signataires que pour la rédaction d'une supplique au nom d'un Prince étranger. Votre grand-père, était assiégé de sollicitations vaniteuses, afin d'être inscrit au nombre des parens, ce dont il référait prudemment à la décision du Prince de Ligne. (Le Maréchal de Villeroy ne pouvait se consoler de n'avoir pas été compris dans cette convocation à l'hôtel de Créquy!)

REQUÊTE

DES PARENS DE M. LE PRINCE ET DE M. LE COMTE DE HORN A M. LE RÉGENT.

» MONSEIGNEUR,

« Les fidèles sujets ou vassaux de sa MAJESTÉ « dont les noms suivent ont l'honneur d'exposer « humblement à votre ALTESSE ROYALE,

« PREMIÈREMENT, ...

« Que le Comte Ambroise de Horn, Grand Fores- « tier de Flandres et de Cambresis, est privé depuis

Digitized by Google

« dix-sept ans de l'usage de sa raison et de sa li-
« berté! Il est assez connu que dans un accès de
« frénésie, il a causé la mort de Madame Agnès-
« Brigitte de Créquy, son épouse, et que les cours
« souveraines de Flandres et de Brabant ne l'ont
« pas considéré comme justiciable d'une autre loi
« que celle de l'interdiction. Il appert des certificats
« ci-joints, 1° que le dit Seigneur Comte se refu-
« sait opiniâtrement, tandis qu'il était au château de
« Loozen, à prendre aucune autre sorte de nourri-
« ture que de la chair crue; 2° qu'il réservait la
« ration du vin qu'on lui apportait journellement,
« jusqu'à ce qu'il en eût en assez grande quantité
« pour se pouvoir enivrer; 3° qu'il s'est blessé dans
« la journée du 4 avril 1712, au moyen d'un cro-
« chet de fer qu'il a essayé de se faire entrer dans
« la gorge, et qu'il en est résulté une perte de sang
« dont il a failli perdre la vie; 4° qu'ayant trouvé
« moyen de s'enfuir dudit château de Loozen, il
« a rencontré sur le chemin deux capucins de Ru-
« remonde, lesquels il a commencé par maltraiter
« furieusement en les voulant obliger à renier Dieu.
« Il était armé de quatre pistolets chargés qu'il avait
« enlevés à des voyageurs. L'un de ces Religieux,
« effrayé mortellement par la violence du malheu-
« reux Comte, avait eu la faiblesse de prononcer
« certaines paroles d'apostasie que sa folie supédi-
« tait, il lui fit sauter la cervelle en lui disant qu'il
« n'était qu'un misérable apostat et qu'il était juste
« d'envoyer au diable. L'autre moine ayant tenu
« ferme, il n'en fut pas moins tué d'un coup de
« pistolet, cet aliéné disant qu'il irait droit en

Digitized by Google

« paradis, et qu'il en faisait un martyr de la
« foi.

« Secondement,

« Que le Prince Ferdinand de Ligne et d'Amblise,
« Major-Général des armées impériales, est sous
« la curatelle du Prince, son frère, comme étant
« légalement interdit pour cause de folie, depuis
« l'année 1717.

« Troisièmement,

« Que le père de la feue princesse de Horn et
« d'Ovérisque avait perdu l'usage de la raison de-
« puis environ trois années, lors de l'époque de
« son décès.

« Quatrièmement,

« Que le Comte Antoine-Joseph de Horn et du
« Saint-Empire, âgé de 22 ans, est fils légitime et
« puiné de Philippe V, en son vivant Prince de
« Horn et d'Ovérisque, Souverain-Comte de Baus-
« signy, de Hantekerke et de Bailliol, Stathouder
« héréditaire des provinces de Gueldres, de Frize et
« de West-Frize, Prince et Grand-Veneur héréditaire du Saint-Empire Romain, Grand d'Espagne
« de la première classe, Amiral héréditaire de
« Zéelande, etc., et de son épouse Antoinette
« Princesse de Ligne;

« Que le comte Antoine de Horn est le petit-fils
« utérin du Prince de Ligne, le neveu utérin du
« Prince Ferdinand d'Amblise, et le neveu con-
« sanguin du Grand Forestier, le Comte Ambroise
« de Horn, ci-dessus précités;

Digitized by Google

« Qu'il a été attaqué lui-même d'une maladie « reconnue par les médecins brabançons, comme « aussi par les autorités judiciaires des Pays-Bas « autrichiens, comme ayant tous les caractères « d'une aliénation mentale, ainsi qu'il appert des « productions annexées à la présente requête des « supplians.

CINQUIÈMEMENT,

« Que si les soussignés n'entendent pas entrer d'a- « bord en discussion sur le fond et les formes de « l'arrêt qui vient d'intervenir contre le même Comte « Antoine, c'est uniquement par bienséance, et « nullement par estime ou respect pour la chose ju- « gée, se réservant tous moyens que de raison pour « obtenir justice en faveur de leur dit parent.

« A CES CAUSES, il plaise à votre ALTESSE ROYALE « obtenir du ROI, notre Souverain Seigneur (*tout le reste de la requête est la ritournelle de procédure que je n'ai pas besoin de copier, puisque je vous en ai dit la substance*).

« Étant de VOTRE ALTESSE ROYALE avec respect, « les très-humbles et très-obéissans serviteurs et ser- « vantes,

CLAUDE, PRINCE DE LIGNE.
JEAN DE CRÖY, DUC DE HAVRECH.
ANNE-LÉON DE MONTMORENCY.
JOSEPH DE MAILLY MARQUIS D'HAUCOURT.
LOUIS, SIRE ET MARQUIS DE CRÉQUY.
PROCOPE, COMTE D'EGMONT, DUC DE GUELDRES ET DE CLÈVES.

Digitized by Google

† L'Archevêque et Prince d'Embrun.

Joseph de Lorraine, Prince de Guyse.

Charles, Duc de la Trémoille et Prince de Tarente.

Charles de Lorraine, Prince de Montlaur.

† L'Archevêque Duc de Rheims.

Charles de Lorraine, Sire de Pons.

Guy Chabot, Comte de Jarnac.

Charles Roger, Prince de Courtenay.

Anne de la Trémoille Comte de Taillebourg.

René de Froullay, Maréchal Comte de Tessé.

† Le Cardinal de Gesvres-Luxembourg.

Antoine de la Trémoille, Duc de Noirmoustier, tant en notre nom qu'en celui de Joseph-François Cardinal de la Trémoille, Archevêque et Duc de Cambray.

Louis de Rohan, Prince de Soubise et d'Espinoy.

Antoine-Nompar de Caumont, Duc de Lauzun.

Louis de Bauffremont, Marquis et Comte de Listenois.

Emmanuel-Théodose de la Tour d'Auvergne, Duc de Bouillon, d'Albret et de Chateau-Thierry.

Hugues de Créquy-Canaples, Vidame de Tournay.

† Armand-Gaston, Cardinal de Rohan.

† Henry de la Tour d'Auvergne, Abbé général de Cisteaux.

Louis de Mailly, Marquis de Nesle.

Henry-Nompar de Caumont, Duc de la Force.

Louis de Rougé, Marquis du Plessis-Bellière.

François de Lorraine, Évêque et Comte de Bayeux.

H. de Gontaut-Biron, pour M. mon père, malade.

Digitized by Google

Charles de Rohan, Prince de Guémenée.

Louis de Bourbon, Comte de Busset.

Emmanuel de Bavière.

Louis, Duc de Rohan-Chabot.

Paul de Montmorency, Duc de Chastillon.

Just de Wassenaer, Burgrave de Leyde.

Claire-Eugénie de Horn, Comtesse de Montmorency-Logny.

Marie de Créquy, Princesse de Crôy.

Charlotte de Savoye.

Éléonore de Nassau, Landgrave de Hesse.

Henriette de Durfort-Duras, Comtesse d'Egmont.

Victoire de Froullay, Marquise de Créquy.

Charlotte de Lorraine d'Armagnac.

Geneviève de Bretagne, Princesse de Courtenay.

Marie-Thérèse de Montmorency, Comtesse de Dreux de Nancré.

Hélène de Courtenay, Marquise de Bauffremont.

Marie de Gouffier, Comtesse de Bourbon-Busset.

† Blanche de Lusignan, Abbesse de Saint-Pierre.

Charlotte de Mailly, Princesse de Nassau.

Marie Sobieska, Duchesse de Bouillon.

Françoise de Noailles, Princesse de Lorraine.

Marie de Créquy, Comtesse de Jarnac.

Marguerite de Ligne et d'Aremberg, Marquise douairière de Berg-op-Zoom.

Elizabeth de Gonzague, Duchesse de Mirande.

La Princesse Olimpie de Gonzague.

Marie de Champagne, Comtesse de Choiseul.

Anne du Guesclin, douairière de Goyon.

Digitized by Google

Il avait été résolu que chacun signerait cette requête en arrivant chez M. de Créquy, sans avoir égard à l'exigence ou la prétention des préséances, et quand on apprit que cette liste se trouvait composée des noms les plus éclatans en illustration, il y eut bon nombre de gens qui furent contrariés de ne pas s'y trouver inscrits; ce dont il est résulté des bouderies, des fâcheries et même des brouilleries à n'en pas finir, car cinquante ans après ceci, la Duchesse de Mazarin se plaignait encore d'un *affront* que son père avait reçu par M. de Créquy, disait-elle. Je ne me souvenais de rien, mais je finis par découvrir que c'était au sujet de cette requête.

Le Régent nous avait fait introduire dans la salle du conseil dont ses principaux officiers nous firent les honneurs, et ceci dans un profond silence. Dix minutes après, il nous fit avertir qu'il attendait nos Députés dans son cabinet, et ce furent le Cardinal de Rohan, le Duc d'Havré, le Prince de Ligne et votre grand-père qui furent lui présenter notre supplique. La chose avait été convenue d'avance. Tous les visages exprimaient un sentiment d'anxiété profonde; on voyait au recueillement de certaines femmes qu'elles s'étaient mises en prières, et je me souviens que cette bonne Princesse d'Armagnac s'était mise à réciter son chapelet.

Le Duc d'Orléans commença par dire à ces Messieurs que celui qui pourrait lui demander la grace du criminel (c'est le mot dont il se servit) serait plus occupé de la maison de Horn que du service du Roi. M. de Créquy le supplia de vouloir bien écouter notre requête. — En vous accordant qu'il

Digitized by Google

puisse être fou, répliqua le Régent, vous serez obligés de convenir que c'est un fou furieux dont il est juste et prudent de se débarrasser. — Mais, Monsieur, lui riposta brusquement le Prince de Ligne, il est possible qu'un prince de votre sang devienne fou; le ferez-vous rouer s'il fait des folies?.... Le Cardinal vint s'interposer entre eux, et supplia Son Altesse Royale de vouloir bien prendre en considération que l'application d'une peine infamante aurait l'inconvénient d'atteindre non-seulement la personne du condamné, et non-seulement toute la maison de Horn, mais encore toutes les généalogies des familles princières et autres, où se trouverait un quartier de ce nom diffamé, ce qui causerait un notable préjudice à la plus haute noblesse de France et de l'empire, en lui fermant l'entrée de tous les Chapitres nobles, Abbayes princières, Évêchés souverains, Commanderies Teutoniques, et jusqu'à l'Ordre de Malte, où toutes ces familles ne pourraient faire admettre leurs preuves et faire entrer leurs cadets jusqu'à la quatrième génération. — Monsieur! s'écria le Prince de Ligne, j'ai dans mon pennon généalogique quatre écussons de Horn, et par conséquent j'ai quatre aïeules de cette maison! il me faudra donc les gratter et les effacer de manière à ce qu'il en résulte des lacunes et comme des trous dans nos preuves! Il n'existe pas une famille souveraine à qui la rigueur d'un pareil arrêt ne fasse injure, et tout le monde sait que dans les trente-deux quartiers de Madame votre mère, il y a l'écu de Horn!..... Ce fut alors votre grand-père qui vint se jeter à la traverse, et le Régent lui répondit tout

Digitized by Google

doucement : — J'en partagerai la honte avec vous, Messieurs. (Il n'est pas vrai qu'il ait dit ; *quand j'ai du mauvais sang, je me le fais tirer.*)

Voyant qu'on ne pouvait obtenir la grâce, on fut obligé de se rabattre sur la commutation de la peine, et sitôt qu'il fut question de faire couper la tête au lieu de faire mourir sur la roue, le Cardinal de Rohan se retira de la négociation. En le voyant rentrer dans la salle où nous étions, nous nous doutâmes bien qu'on discutait sur une question où le Cardinal ne pouvait participer comme ecclésiastique, et ceci nous parut un augure affreux. M. de Crégny ne voulut pas non plus solliciter autre chose que la détention perpétuelle, il revint nous joindre un quart d'heure après M. le Cardinal, il était d'une pâleur effrayante, et nous restâmes ainsi jusqu'à près de minuit, sans nous parler. C'était le samedi, vigile des Rameaux.

Il fut convenu, résolu, non sans peine et sans difficulté entre M. le Duc d'Orléans et le Duc d'Havré à qui son cousin de Ligne rompait continuellement en visière, il fut accordé que S. A. R. allait faire écrire et sceller des lettres de commutation qui seraient expédiées au procureur-général le lundi-saint, 25 mars, avant cinq heures du matin. Suivant la même promesse et la *parole d'honneur* de ce prince, on devait dresser un échafaud dans le cloître de la Conciergerie où l'on ferait décapiter le Comte de Horn, dans la matinée du même jour, incontinent après qu'il aurait reçu l'absolution.

Le Régent vint nous saluer en sortant de son cabinet. Il embrassa la vieille Mme de Goyon qu'il

Digitized by Google

avait connue dans son enfance, et qu'il appelait sa bonne tante. Il voulut bien me dire qu'il était *charmé* de me voir au Palais-Royal, ce qui n'était guère à propos dans la circonstance où l'on m'y voyait pour la première fois ; de plus il reconduisit les Dames jusqu'à la porte de la deuxième salle, mais il eut soin de laisser entrevoir que c'était à cause de la Duchesse de Bouillon, c'est-à-dire en l'honneur du Roi de Pologne Jean Sobieski.

Si la faveur qu'il venait de promettre était une sorte de consolation, elle ne soulagea que le Prince de Ligne, qui songeait bien autrement à la préservation de ses quartiers qu'il ne tenait à la vie de son neveu. Ce malheureux jeune homme ne voulut se laisser visiter que par le jeune Évêque de Bayeux et par M. de Créquy. Il venait de recevoir la communion lorsque votre grand-père entra dans la chapelle de la Conciergerie, où le Comte Antoine était agenouillé devant la sainte table, et où l'on achevait une messe des morts qu'il avait fait dire à son intention (ceci n'est pas dans la règle canonique, et ne laisse pas d'être usité dans les Pays-Bas). Il dit à M. de Créquy : — Mon Cousin, j'ai le corps de N. S. Jésus-Christ sur les lèvres, et je vous proteste de mon innocence, en tant qu'il s'agisse d'une intention de meurtre (il ne daigna pas aborder cette infâme supposition du vol). Il détailla toute son affaire avec simplicité, clarté, résignation, courage ; il ajouta qu'une chose inexplicable pour lui, c'est qu'après avoir mangé ce qu'on lui fournissait de la prison avant de le conduire à ses interrogatoires, il avait toujours éprouvé comme une sorte de vertige et

Digitized by Google

d'incohérence avec une animation fébrile. — Mes réponses ont dû s'en ressentir, disait-il, et ce ne sont pas mes juges qui répondront devant Dieu de ma condamnation..... Il fit promettre à ces deux messieurs d'aller voir son frère, afin de lui témoigner qu'il était mort en protestant de son innocence, et qu'il était mort en bon chrétien. Du reste, *il n'était pas fâché de mourir :* voilà ce qu'il a répété cinq à six fois devant ses deux cousins sans jamais dire pourquoi ni comment? Il y avait quelque chose de fatidique et de mystérieux dans l'ame de ce jeune homme : c'était comme dans sa figure et sa destinée !

M. de Créquy s'en fut trouver le bourreau de Paris qui logeait à la Villette, afin de lui recommander le patient du lendemain. — Ne le faites pas souffrir, lui dit-il, ne lui découvrez que le col, et précautionnez-vous d'un cercueil de bonne fabrique où j'irai faire ensevelir son corps avant de le conduire à sa famille. Le bourreau promit de le traiter avec tous les ménagements possibles, et lorsque votre grand-père voulut lui faire prendre un rouleau de cent louis d'or, il ne le put jamais. — Je suis payé par le Roi pour remplir mon office, répondit cet exécuteur de la haute justice humaine. — Ah oui, mon Enfant, de la haute justice et de la plus haute œuvre, en vérité, quand il est question de mettre à mort une créature de Dieu ! un si beau jeune homme, un pécheur,... un prince !.....

Le bourreau dit encore à mon mari qu'il avait refusé précisément la même somme, qu'on avait entrepris de lui faire accepter, il y avait deux jours, avec la même intention pour la même personne.

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGA

M. de Créquy rentra chez nous dans un état d'affliction qu'on ne saurait décrire. Il se mit au lit sans vouloir souper, et lorsque j'entrai chez lui pour lui donner le bon soir, je le trouvai qui ruminait sur une lettre que venait de lui envoyer le Duc d'Havré, laquelle il avait reçue du Duc de Saint-Simon, familier du Régent. Voici la copie de cette lettre dont j'ai toujours conservé l'original.

Lettre du Duc de Saint-Simon au Duc d'Havré.

« Je pars pour la Ferté, suivant mon usage, au temps de » Pâques, mon cher Duc. Je n'ai point manqué de représenter » à M. le Duc d'Orléans la considérable et totale différence qu'il » y avait en Allemagne et aux Pays-Bas, entre les effets des dif- » férens supplices, comme aussi le dommage affreux qui résul- » terait de celui-ci pour une maison si noble et si grandement » alliée. La grace de la vie me paraissant inespérable, à raison » des manœuvres de ces deux hommes que vous savez, si connivens dans les choses de l'agiot et si fervens pour la sécurité » des agioteurs, sans quoi leur papier tomberait certainement » plus bas que terre; j'ai sollicité vivement et j'ai eu le bonheur » d'obtenir, je m'en flatte, et j'espère au moins, que cette peine » infamante de la roue, serait commutee en celle d'être décapité, ce qui n'applique en aucun pays aucun cachet d'infamie, » et ce qui laissera l'illustre maison d'Horn à lieu de pourvoir » à l'établissement de ses filles et de ses cadets, s'il y en a. M. le » Duc d'Orléans m'a confessé que j'avais toute raison; j'ai pris » sa parole à l'égard de cette commutation de peine, et je dois » penser que c'est une chose assurée. J'ai même eu la précaution » de lui dire, en nous séparant, que j'allais partir le lendemain » et que je le conjurais de ne pas mettre sa parole en oubli, vu » qu'il allait se trouver assailli par deux hommes qui sont acharnés à la roue et qui lui pourront altérer la vérité sur l'effet » à prévoir de cette horrible exécution. Il m'a fermement promis de tenir ferme, et ce qui m'inspire le plus de confiance » dans sa résolution, c'est qu'il m'a donné, pour vouloir y te-

Digitized by Google

» nir, une quantité d'excellentes raisons dont je ne m'étais pas
» avisé moi-même. Je puis vous assurer qu'il m'a parlé de bon
» aloy, et que, sans cela, j'aurais eu la précaution de remettre
» mon départ. Vous savez combien je vous suis acquis, mon cher
» Duc.

» SAINT-SIMON. »

Imaginez ce que nous éprouvâmes, et figurez-vous, si vous le pouvez, quelles furent notre stupéfaction, notre abattement douloureux et notre indignation contre le Régent, lorsque nous apprîmes le mardi-saint, 26 mars, à une heure après midi, que le Comte de Horn était exposé sur la roue en place de Grève, depuis six heures et demie du matin, sur le même échafaud que le Piémontais de Milhe, et qu'il avait été soumis à la torture avant d'être supplicié.

Votre grand-père se fit habiller en uniforme d'officier-général avec ses cordons sur l'habit; il demanda six valets en grande livrée, fit atteler deux carrosses à six chevaux, et partit pour la place de Grève, où, du reste, il avait été devancé par MM. d'Havré, de Rohan, de Ligne et de Croüy. Le Comte Antoine était déjà mort, et même on eut lieu de penser que le bourreau avait eu la charité de lui donner le coup de grâce avant huit heures du matin (sur la poitrine). A cinq heures après midi, c'est-à-dire aussitôt que le juge commissaire eut quitté son poste au balcon de l'Hôtel-de-Ville, ces Messieurs firent détacher, et même aidèrent à détacher, eux-mêmes, les restes mutilés de leur parent. Personne à l'exception de M. de Créquy, n'avait pensé à se précautionner d'une

Digitized by Google

voiture de suite. On fit entrer ces débris informes dans un de nos carrosses, et c'était justement celui qui était à mes armes de communauté. Il avait été convenu entre mon mari et moi qu'on apporterait le cadavre chez nous, et j'avais déjà fait tendre une salle basse où l'on disposait un autel, quand on vint me dire que Mme de Montmorency-Logny revendiquait ce douloureux privilége, en nous priant d'observer qu'elle était née Comtesse de Horn. . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . (*Il se trouve ici dans le manuscrit une lacune d'un feuillet formant deux pages*). . . . .

. . . . . .

. . . . . depuis le retour de M. de Saint-Simon, à qui M. d'Havré répondit par le billet suivant.

« Mon cher Duc,

» Je reçois avec reconnaissance et je comprends fort bien les » regrets que vous avez l'obligeance de m'exprimer. Je ne sais » s'il est vrai que la Marquise de Parabère ait obtenu du bour- » reau de Paris l'acte de charité qu'on lui prête, mais ce que je » sais très bien, c'est que la mort du Comte de Horn est un ré- » sultat de la fausse politique, de la fiscalité, de la *rouerie*, et » peut-être de la jalousie de M. le Duc d'Orléans. Vous con- » naissez mes sentimens particuliers pour vous.

» CRÖY L'HAVRECH. »

Si l'on avait recueilli tout ce qui fut écrit à cette occasion contre le Duc d'Orléans, on en formerait cent volumes. Le Régent ne tarda pas à s'en repentir, et quand il se vit en but à l'animadversion

Digitized by Google

de toute l'Europe, il imagina de restituer au Prince de Horn les biens confisqués sur ce malheureux Comte Antoine qu'il avait laissé rouer vif, au mépris de sa parole d'honneur. Voici la réponse du Prince à S. A. R., ainsi qu'elle nous fut rapportée par M. de Créquy lorsqu'il revint de son triste pèlerinage aux Pays-Bas avec le Prince François (l'Évêque de Bayeux).

« Monseigneur,

» Cette lettre a pour objet, non pas de vous reprocher la mort » de mon frère, quoique Votre Altesse Royale ait violé dans sa » personne les droits de mon rang et de sa nation, mais pour vous » remercier de la restitution de ses biens que je refuse ; je serais » bien autrement infâme que lui si j'acceptais jamais aucune » grace de vous. J'espère que Dieu et le Roi de France traiteront » un jour V. A. R. ou sa famille, avec plus de charité que vous » n'en avez montré pour mon malheureux frère, et je suis l'af- » fectionné pour faire service à Votre Altesse Royale.

» EMMANUEL, PRINCE DE HOORNE.

» A Baussignies, ce 5 juillet 1720. »

Ce qui ne fut pas moins extraordinaire en tout ceci, c'est que la conduite de M. le Duc d'Orléans parut si révoltante et devint l'objet d'une indignation si générale et si bien appliquée, que l'opinion publique épousa la querelle de sa victime, et que la famille du supplicié n'en souffrit d'aucune manière en son honneur et sa considération. Les filles de son frère ont épousé des princes de l'Empire, et toutes fois que les quartiers de Horn ont été présentés pour les grands chapitres, et même pour les bénéfices électoraux, tels que les Archevêchés de

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGA

Mayence, de Cologne et de Trèves, personne ne s'est avisé de supposer ni de leur opposer qu'ils pussent être notés d'infamie en vertu des lois germaniques et de la coutume de Brabant. (1)

« Ce bon Régent qui gâta tout en France, » nous a dit M. de Voltaire avec un faux air de reproche, qui n'est que de l'hypocrisie philosophique et qu'une flatterie déguisée, ce bon Régent, disons-nous donc, n'avait pas manqué de rappeler en grâce le Duc et la Duchesse du Maine (dont il avait toujours frayeur), en même temps qu'il faisait poursuivre et condamner à mort 23 gentilshommes bretons (dont il ne craignait rien), parce qu'ils avaient comploté de concert avec le Duc et la Duchesse du Maine. C'était MM. de Rohan de Polduc, le Comte et le Chevalier du Groasker, les Barons de Rosconan, de Molac-Hervieux, de Penmarch et de Kerentrey-Goello, M. de Talhoët, Seigneur de Boisorand; M. de Talhoët, Seigneur de Bonamours; les Chevaliers de Bourgneuf-Trevellec, de Kerpedron, de Villegley, de la Béraye, du Kroser, de la Houssaye-le-Forestier et de Lambilly. On fit grâce de la peine de mort à MM. du Liscoët, de Kersoson, de Roscoët, de Becdelièvre-Boissy, de Keranguen-Hiroët, de Kervasy, du Coarghan, de Fontaineper et de Salarieuc; mais ce fut pour les condamner à la pri-

(1) Il est à remarquer que Mme de Créquy nous a fait envisager le caractère et la catastrophe du Comte de Horn sous un jour tout-à-fait nouveau. On verra, dans les pièces justificatives de ses mémoires, un curieux document qui confirme pleinement la plupart des faits avancés par elle. Le caractère de ce document diplomatique est officiel. (*Note de l'Éditeur.*)

Digitized by Google

son perpétuelle, et du reste il est à considérer que leurs juges avaient été, non pas des magistrats du Parlement de Bretagne, mais des commissaires établis par Dubois, lequel avait forcé le président de Rochefort et le Procureur-Général de la Bédoyère à sortir de ce Parlement. On ne manqua pas de remarquer que l'exécution des Seigneurs du Coëdic, de Pontcallec, de Talhoët et de Montlouix, à qui l'on trancha la tête sur la place de Nantes, avait eu lieu le même jour, et précisément à la même heure où l'on avait supplicié le comte de Horn à Paris. La mémoire de tous ces malheureux gentilshommes a été réhabilitée, et j'ai remarqué que tous les jugemens prononcés par des commissaires de la Régence ont été cassés postérieurement. Je ne doute pas que le Prince de Horn n'eût obtenu la même justice pour la condamnation de son frère, mais il aurait fallu reconnaître la juridiction du Parlement de Paris sur un Prince allemand, ce qu'il ne voulait ou ne pouvait pas accorder.

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGA

CHAPITRE IV.

Mme de Parabère. — Tous ses galans périssent malheureusement. — Mort du Chevalier de Breteuil et autres. — La Maréchale de Luxembourg, alors Duchesse de Boufflers. — La Maréchale de Mirepoix, alors Princesse de Lixin. — Sa passion pour le jeu. — Magnificence de l'hôtel de Luxembourg. — Éloge de Mme de Flahaut. — Mlle Quinaut, Chevalier de l'ordre de Saint-Michel. — La Comtesse de Vertus. — Le Marquis de la Grange et ses procès. — M. de Vaudreuil et M. de Chassé. — Mme du Deffant, alors Mlle de Vichy. — Son étrange aventure au couvent. — Conduite admirable de M. d'Argenson. — Mariage de Mlle de Vichy. — La Comtesse de Bourbon-Busset chez Mme du Deffant. — M. Lyonnais, le médecin de chiens. Il doit prendre le nom de Courtenay. — Les Mottier de Lafayette. — Mot de Louis XV à propos de leur généalogie. — Extinction de l'ancienne maison de Lafayette dans celle de la Trémoille.

La fureur des duels était si fort encouragée par la faiblesse et l'incurie du Duc d'Orléans, qu'on n'entendait parler que de jeunes gens tués ou blessés, et toutes les familles en étaient dans l'inquiétude ou la désolation. La nôtre eut à regretter la perte du Chevalier de Breteuil, qui était le plus aimable jeune homme du monde, et qui fut tué par un de ses camarades au régiment des gardes. Il était le jeune frère de l'Évêque de Rennes et du Marquis de Breteuil-Fontenay, que nous verrons un jour Ministre de la guerre. C'était encore un des amis les plus favorisés de Madame de Parabère, et l'on ne

Digitized by Google

saurait imaginer combien elle en avait perdu de la manière la plus tragique ou de mort violente. C'était je ne sais combien de jeunes officiers tués en duel, deux gentilshommes bretons décapités, un Chevalier de Malte noyé pendant ses caravanes, un premier Page de MADAME assassiné dans un fiacre, des Abbés qu'on assassinait à sa porte, un conseiller qui s'empoisonnait avec des champignons, un petit jeune homme qu'on avait jeté par les fenêtres, et par-dessus tout ce malheureux Antoine de Horn! On disait qu'elle portait malheur aux jeunes gens; mais dans certains cas on avait eu lieu de s'en prendre à la jalousie plutôt qu'à *l'influenza perniciosa* ou la fatalité simple et pure.

Un autre duel horriblement scandaleux, fut celui du Prince de Lixin avec le Marquis de Lignéville, oncle de sa femme. Celui-ci fut tué par M. de Lixin, qui fut tué par le Duc de Richelieu, comme je vous le dirai plus tard. C'est la Princesse de Lixin, née Beauvau de Craon, qui est devenue la Maréchale-Duchesse de Mirepoix, et j'aurai souvent l'occasion de vous parler d'elle. Ce fut également, si je ne me trompe, à la fin de l'année 1721, que nous fîmes connaissance avec notre jeune et jolie cousine de Villeroy qui sortait du couvent pour épouser le Duc de Boufflers (1). Étant devenue veuve, elle épousa le Duc de Luxembourg, et j'aurai toujours mille choses

(1) Madeleine-Angélique de Neuville, fille de Nicolas, Duc de Villeroy, veuve en premères noces de Joseph-Marie Duc de Boufflers, et femme de François de Montmorency, Duc de Piney-Luxembourg et Maréchal de France. (*Note de l'Aut.*)

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN

à vous en dire. Ces deux spirituelles personnes étaient mes parentes et mes contemporaines les plus rapprochées de mon âge et les mieux établies sur un même rang; ainsi nous aurions dû naturellement rester bonnes amies et traverser notre longue vie dans une intimité continuelle; mais si la Maréchale de Luxembourg a bien fini, la Duchesse de Boufflers avait mal commencé, ce qui fait que je ne l'ai revue familièrement que dans sa vieillesse. La Princesse de Lixin s'était toujours conduite le mieux du monde; mais la Maréchale de Mirepoix allait souper chez Mme du Barry, d'où vient qu'elle avait abdiqué les amitiés et les principales relations de sa jeunesse. C'était la personne la plus naturellement gracieuse et la plus distinguée, noblement; mais c'était la femme du monde la mieux calculée pour son profit ou son agrément personnel, où dominait toujours le besoin qu'elle avait d'argent, et de beaucoup d'argent, car elle aurait fait dévorer dix royaumes aux banquiers du Passe-Dix et du Vingt-et-Un. Elle n'avait jamais éprouvé ni pu comprendre d'autre passion que celle du jeu. Si la Maréchale de Mirepoix avait joué moins malheureusement ou plus modérément, on peut être assuré qu'elle se serait maintenue dans la convenance et la dignité les plus parfaites. Mais puisque je vous ai parlé de la Duchesse de Boufflers, autant vaut-il que je vous la fasse connaître étant Duchesse de Luxembourg et dans toute sa gloire; autant vaut que ce soit aujourd'hui qu'un autre jour; ainsi je vais anticiper sur mon récit, que nous reprendrons chronologiquement à l'époque de l'ambassade de mon père et de notre voyage en Italie.

Digitized by Google

Il y a eu dans Paris pendant le même temps et durant long-temps trois vieilles personnes qui jouissaient à peu près de la même apparence de considération, mais dont l'existence sociale et la consistance étaient pourtant bien différentes en réalité. La première était la Maréchale de Luxembourg, dont il est impossible de se figurer quel était le bon goût, le bon esprit, le grand air et la parfaite amabilité. Elle était devenue dévote un peu tard, et peut-être parce que rien ne sied aussi bien que la dévotion à une femme qui approche de la soixantaine; mais ensuite elle était restée dévote de très-bonne foi, sans aucune espèce d'exigence ni d'affectation, ni de pédanterie. La Maréchale avait sûrement plusieurs imperfections, mais la seule chose qui parût à reprendre dans ses habitudes sociales, était une préoccupation si continuelle et si démesurée de la grandeur, et tranchons le mot, de la prétendue supériorité de la maison de Montmorency, qu'elle en aurait paru ridicule, si elle avait eu moins de finesse dans le tact et moins d'habileté dans la manœuvre.

En attendant qu'on eût fait justice de cette vanité sans consistance, M. de Voltaire et toute la séquelle philosophique avaient pris les prétentions de la Maréchale au sérieux : car j'ai remarqué que c'est à dater de la Maréchale et de ses prétentions que la renommée des Montmorency a pris dans l'opinion du vulgaire une importance exagérée, contre qui la haute noblesse a toujours eu soin de protester, et c'est Mme de Coislin qu'il faut entendre là-dessus (1) !

(1) Marie-Anne-Adelaïde de Mailly-Rubemprey, veuve de

Digitized by Google

Il est certain que les Mailly, les La Tour-d'Auvergne, les Clermont-Tonnerre et les Rohan surtout, valent MM. de Montmorency, pour le moins! Il est vrai que Mathieu de Montmorency avait épousé la veuve de Louis-le-Gros, mais il est assez connu que c'est parce qu'il était beau garçon, qu'il était jeune, et que la reine était une vieille folle. Enfin leur titre de Premier-Baron-Chrétien est une qualification qu'ils ont fabriquée, car le titre originel et véritable est celui de « premier baron de la vicomté, prévôté et *chrétienté* de Paris; » ce qui veut dire premier feudataire de l'*évêché* de Paris, tout simplement. La Maréchale avait si bien épousé la famille de son second mari, qu'elle ne pouvait supporter aucune autre prétention nobiliaire que celle de ses Montmorency qui l'absorbaient, et c'est au point que son propre frère, lui parlant un jour de la perte de son fils unique, après qui sa famille allait s'éteindre, et sa duché-pairie s'en aller à vau-l'eau; et pendant qu'il en gémissait auprès d'elle, en lui disant avec amertume : — Il n'y aura plus de Villeroy : — Eh bien, Monsieur, lui répondit la Maréchale, on fera comme il y a trois cents ans, on s'en passera.

Sa maison, ses ameublemens, sa table et ses nombreuses livrées, ses équipages et surtout sa chapelle et sa salle du dais, enfin toute chose de chez elle était

Pierre-Armand du Cambout des Ducs de Coislin, Marquis de Pontchasteau, Comte de Karheil et premier Baron de Bretagne. Elle est morte octogénaire, en 1819, à Paris, où elle était citée pour l'originalité de son esprit, et surtout pour sa disposition naturelle au dénigrement. (*Note de l'Éditeur.*)

Digitized by Google

d'une magnificence admirable. Elle avait pour son usage personnel un nécessaire de table en or massif, et la collection de ses tabatières était la plus splendide et la plus curieuse chose du monde. Au milieu de toutes ces dorures et de ces grands portraits de connétables, avec tous ces lions de Luxembourg et ces alérions de Montmorency, on était d'abord un peu surpris en apercevant une petite bonne femme en robe de taffetas brun, avec le bonnet et les manchettes de gaze unie à grand ourlet, sans bijoux et sans aucune espèce d'étalage ou de franfreluches. Mais en approchant, c'était une physionomie si animée, et si bien tempérée pourtant, un visage si noble et si régulier encore, une attitude modeste, mais presque royale on pourrait dire, avec un propos si spirituellement varié, si naturellement poli, si digne et si fin tout à la fois, qu'on l'écoutait et la regardait continuellement avec un plaisir inexprimable.

Le costume des vieilles femmes de ce temps-là avait un grand avantage pour elles, et c'était celui de ne ressembler en aucune manière à celui des jeunes femmes de leur temps, avec lesquelles on ne se trouvait jamais à lieu d'établir une comparaison, toujours si défavorable aux douairières ! Les vieilles femmes étaient alors des espèces de figures à part, on les jugeait sans penser à leur sexe qui n'existait plus pour les idées de galanterie, non plus que pour la toilette. Les pauvres vieilles femmes de mon temps me font grand'pitié quand je les vois avec des bonnets fleuris, des fichus menteurs et tout leur attirail juvénile, qui fait qu'on les compare involontairement avec leurs petites-filles, et qu'on les trouve horribles, en

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGA

toute justice ! Je ne doute pas que le manque de respect, ou pour mieux dire, l'impertinence des jeunes gens d'aujourd'hui pour les vieilles femmes, ne provienne, en grande partie, de leur sot accoutrement; car enfin l'on ne saurait exiger ni s'attendre à ce que des étourneaux puissent distinguer la différence qui se trouve entre la docilité pour l'usage et la prétention ridicule. Une vieille femme est habillée comme une jeune personne ; cette vieille femme est ridicule à cause du parallèle ; elle est ridicule et c'est tout au moins, car la plus légère apparence de prétention doit la faire paraître odieuse, abominable, et je n'ai jamais pu m'expliquer autrement la réprobation universelle et le décri général où sont tombées les pauvres vieilles femmes. J'en connais qui n'osent pas s'habiller raisonnablement de peur que les enfans ne leur jettent des pierres quand elles descendent de voiture à la porte des églises, ce qui serait encore pire que de les coudoyer et de leur marcher sur les pieds dans les salons. Tant il y a qu'on est bien malheureuse d'être une vieille femme par le temps qui court, et que je ne m'en consolerai jamais !

On ne saurait avoir mieux dépeint la Maréchale de Luxembourg que ne l'a fait Mme de Flahaut dans un de ses jolis romans, et son mérite est, suivant moi, d'autant plus grand, qu'elle n'avait jamais été de la société de la Maréchale, à beaucoup près. Ce n'est pas chez son père, M. Filleul, ni chez son beau-père Labillarderie, qu'elle aura pu trouver le type du meilleur goût dans le plus grand monde, qu'elle a deviné sans l'avoir connu, et l'on a beau

Digitized by Google

me répéter que c'est une femme d'esprit, la chose ne m'en paraît pas moins inexplicable.

On disait jadis que les hommes de très-bonne compagnie perdaient quelquefois la finesse de leur tact et le ton de la cour, quand ils avaient des habitudes prolongées avec des femmes d'un ordre inférieur, et l'on disait que ces mêmes femmes acquéraient souvent l'usage du grand monde avec les bonnes manières et le bon goût qu'on avait laissé tomber dans leur société, ce qui faisait, du moins, que le bon goût perdu ne l'était pas pour tout le monde; mais on disait aussi que tout cela n'était qu'un vernis pour la décoration, qu'en y regardant de proche ou long-temps, on voyait pointer sous les repeints les couleurs de l'ancien tableau, et qu'à la moindre contradiction, par exemple, il arrivait des explosions de paroles vulgaires avec un déluge de faits et gestes, et quelquefois des emportemens *vindicatifs* qui paraissaient d'une trivialité surprenante!..... C'est une sorte d'observations que je n'ai pas été à lieu de vérifier; mais quant à cette perfection dans les manières, qui se trouvait quelquefois partagée entre les plus grandes dames et quelques femmes de la condition la plus inférieure, il me semble que c'est une transition toute naturelle pour arriver de la Maréchale-Duchesse de Montmorency-Luxembourg à Mlle Quinault, chez qui ma grand'mère, qui n'était pas moins grande dame que Mme de Luxembourg, ne manqua pas de me mener faire une visite, avec un ton d'égards et de solennité polie qui coulait de source et qu'on aurait bien de la peine à simuler aujourd'hui. Voilà, vous en con-

Digitized by Google

viendrez, une fameuse période. J'ai cru n'en pas finir, et ma plume en est hors d'haleine.

A propos des Montmorency, je ne vous en ai pas dit tout ce que j'avais sur le cœur, et pendant que je les tiens par les cheveux, je veux vous en raconter quelque chose encore, de peur de l'oublier. Mme la Vicomtesse de Laval s'avisa de vouloir un jour singer sa défunte cousine de Luxembourg, et voilà qu'elle écrivit le billet suivant au Maréchal de Ségur, qui était pour lors ministre de la guerre, et qui ne voulait pas confier le commandement d'un régiment au fils de Mme la Vicomtesse : « Je ne sais, Monsei-« gneur, si vous avez lu l'histoire de notre maison, « mais vous y verriez qu'il était plus facile autrefois « à un Montmorency d'avoir l'épée de connétable, « que d'obtenir aujourd'hui des épaulettes de colo-« nel, etc. » Le Maréchal de Ségur lui répondit fort à propos qu'il avait lu l'histoire *de France*, et qu'il en concluait que MM. de Montmorency avaient toujours été traités *suivant leur mérite*. On se moqua joliment de cette outrecuidante personne, avec sa rabâcherie des connétables et son histoire des Montmorency, par M. des Ormeaux ou par M. du Chêne; je ne sais plus lequel des deux, mais je sais bien que c'est la plus ennuyeuse histoire du monde (1).

Mlle Quinault, ou plutôt Quinaut, suivant la

(1) Catherine-Jeanne Tavernier de Boullogne, fille de Guillaume Tavernier, Ecuyer, Sieur de Boullogne, et Trésorier de l'extraordinaire des guerres. Elle est mariée, depuis l'année 1765, à Mathieu-Paul-Louis de Montmorency-Laval, premier Gentilhomme de la chambre de Monsieur, frère du Roi, et Gouverneur des ville et château de Compiègne. (*Note de l'Aut.*)

Digitized by Google

prosodie française, était une vieille fille qui vivait d'une pension sur la cassette, et qui descendait du fameux Quinaut des satires et de l'Opéra. Tout le monde savait qu'elle avait débuté sur le même théâtre; mais il était convenu que personne ne devait s'en souvenir ou s'en tenir pour assuré, et qu'il fallait toujours rompre les chiens quand le vent du cor de chasse allait donner de ce côté-là. On convenait qu'elle avait été l'*intime amie* du Duc de Nevers, lequel était Mancini, le neveu du Cardinal Mazarin, et le père du vieux Duc de Nivernais d'aujourd'hui : vous voyez que Mlle Quinaut ne datait pas de la veille. On disait qu'elle avait été fort jolie; mais ce qui la rendait nompareille, était une intelligence du monde avec un esprit de conduite incomparable. Il s'était trouvé que Mlle Quinaut n'aimait pas l'argent, et qu'elle aimait par-dessus tout ce qu'on appellerait aujourd'hui *la supériorité dans les relations.* Elle avait donc ajusté ses flûtes et dressé toutes ses batteries de manière à se trouver en rapport de société permanente, et sur pied d'égalité quasi-complète, avec les *sommités sociales* de son temps les plus escarpées et les plus inabordables. On ne savait trop comment elle avait pu faire son compte; mais toujours est-il qu'elle avait obtenu le collier de l'ordre de Saint-Michel avec une pension considérable, et puis qu'elle avait obtenu un logement superbe, au Louvre, dans l'appartement de l'Infante, et sur le jardin du côté de la Seine, en plein midi, pour qu'il n'y manquât rien. Toujours est-il aussi que de proche en proche, et depuis le vieux Duc de Nevers jusqu'à Mme la Comtesse de Toulouse et M. le Duc de Penthièvre,

Digitized by Google

qui formaient l'assemblage éminent de toutes les vertus cardinales, et qui distillaient la dignité, la convenance et la formalité les plus officielles, tout ce qu'il y avait de plus puissant, de plus illustre à la cour et de plus considérable à la ville, à commencer par le Grand-Banc du Parlement et à finir par le Doyen des Maîtres-des-comptes, tout cela, dis-je, arrivait à tour de rôle et révérencieusement dans le salon de Mlle Quinault, qui avait le bon esprit de ne vouloir jamais sortir de chez elle, et qui vous disait humblement qu'elle ne prenait la liberté de faire de visites à personne. Mais n'y parvenait pas qui voulait, dans les salons de l'Infante! Et la fameuse Mme d'Épinay, par exemple, avait eu bien de la peine à trouver quelqu'un dans sa société qui fût assez en crédit pour la faire arriver jusqu'à Mlle Quinaut! Enfin les choses étaient arrivées à ce point de perfection, qu'on n'aurait pas voulu manquer à lui présenter les nouvelles mariées dont le Roi, sa famille et les Princes du sang royal avaient signé les contrats, privilége qu'elle ne partageait qu'avec l'Archevêque, le Gouverneur de Paris et Mme l'Abbesse de Saint-Antoine, qui était alors une Princesse de Condé. On voit que ce n'est pas seulement d'aujourd'hui qu'il s'est trouvé des femmes exclusivement et continuellement occupées à se procurer une sorte de consistance factice et d'importance empruntée (telles que Mme de Montesson, par exemple).

Nous trouvâmes donc Mlle Quinaut bien assise et bien établie sous ses voûtes royales,

Superbement dorées et peintes,
Ainsi qu'au Louvre il appartient.

Digitized by Google

comme dit Scarron. Elle était en habit de damas noir et gris, parce que la cour était en demi-deuil, et sa robe était sur un grand panier; elle avait bon air et bonne grace autant qu'il est possible, mais elle n'avait pas de rouge comme nous autres, et c'est ici qu'aurait commencé le ridicule avec l'usurpation. J'ai déjà dit que Mlle Quinaut était décorée de l'ordre de Saint-Michel : c'était à raison d'un superbe motet qu'elle avait composé pour la chapelle de la Reine, et c'était, je crois bien, la première femme à qui l'on eût donné le cordon noir, dont on a gratifié depuis Mme Saint-Huberty, quand elle a épousé le Comte d'Entragues. Lorsque nous entrâmes chez Mlle Quinaut, elle s'y trouvait côte à côte avec M. le Duc de Penthièvre, qui était le petit-fils de Louis XIV, ainsi que vous savez; avec la Duchesse-douairière de Bouillon, la Princesse de Soubise et sa sœur la Landgrave de Hesse, Mademoiselle de Vertus, le Vidame de Vassé, le Grand-Prieur d'Auvergne, le Comte d'Estaing; enfin tous les illustres de Mme du Deffant, et tous les mirliflors de l'hôtel de la Reynière n'auraient paru que du frétin en comparaison de tous les obélisques de haute noblesse et tous les faisceaux de puissant crédit que nous trouvâmes rangés autour de Mlle Quinaut.

Il faut vous dire que Mademoiselle de Vertus était une vieille princesse de la maison de Bretagne, et, je crois, la dernière de sa maison, avec laquelle nous étions brouillés pour je ne sais quel procès qu'elle avait soutenu contre nous avec le Marquis de la Grange, qui était son neveu et le plus endiablé

Digitized by Google

chicaneur de la terre (1). Voilà tout ce que j'ai su jamais de ce procès-là; mais tant il y a que nous

(1) François-Joseph le Lieure (ou Le Lièvre, comme on l'écrit à présent), Marquis de la Grange-le-Roy, de Fourilles et d'Attilly, Lieutenant-Général, Commandant des mousquetaires de la garde du Roi Louis XV, etc. Il était de même famille que cet inflexible et courageux Jean Le Lieure, avocat-général au Parlement de Paris, sous les règnes de Louis XII et de François Ier, lequel avait entrepris de s'opposer à l'enregistrement du Concordat avec Léon X, en dépit du Pape et du Roi, ce qui n'aboutit qu'à l'empêcher d'être Chancelier de France. C'est une des familles les plus immensément riches du royaume, et c'est une famille de la plus vieille robe, ce dont il résultait toujours que tous les présidens et conseillers des anciennes familles du Parlement étaient obligés de se récuser et de s'abstenir de siéger sur les fleurs-de-lys quand on jugeait ses procès. Les plus minimes et les plus nouveaux dans la magistrature avaient la vanité d'imiter en cela Nosseigneurs du grand banc; c'était le bel air du Parlement de Paris, et il n'y avait si mince conseiller des requêtes ou des enquêtes qui ne montrât la prétention de se faire récuser comme parent, toutes les fois qu'on avait à juger un procès du Marquis de la Grange, ce qui ne manquait pas d'arriver souvent. Il avait épousé Mademoiselle de Méliand, dont le grand-père avait été le successeur de mon père dans ses deux ambassades de Suisse et de Venise. La présidente de Méliand de Choisy, femme de cet ambassadeur, était Mademoiselle Bossuet, nièce de l'Évêque de Meaux, et nous disions qu'elle tenait beaucoup moins de l'aigle que de l'oie. Comme nous sommes restés tout-à-fait brouillés par suite de nos procès pour la succession des Comtes de Vertus et de la Princesse de Courtenay, je ne sais si le Marquis de la Grange existe encore aujourd'hui?

(*Note de Mme de Créquy.*)

L'auteur de ces mémoires a commis ici, contre son ordinaire, une légère inexactitude; car d'après l'*Histoire des grands-officiers de la couronne*, le Marquis de la Grange ne pouvait pas être le neveu et devait être le cousin-germain de Mademoiselle de Vertus, laquelle était fille d'Anne-Judith Le Lieure de la

Digitized by Google

trouvant brouillés, je n'avais jamais vu Mademoiselle de Vertus, non plus que Mlle Quinaut, ce dont il arriva le quiproquo le mieux conditionné. J'attaquai d'abord de conversation Mademoiselle de Vertus, auprès de qui j'étais assise, à qui je fis toutes sortes de gracieusetés, et qui répondit à mes politesses avec un air surpris et touché, car c'était une excellente et sainte personne; et pendant ce temps-là ma grand'mère, qui conversait avec la Dame au cordon noir, que je prenais pour quelque Chanoinesse de Remiremont, me regardait avec un air d'inquiétude extraordinaire, et elle me dit en nous en allant qu'elle n'avait pas douté que je ne fusse devenue folle.

Mademoiselle de Vertus m'ayant trouvée si bien disposée pour elle, ne douta pas que je méritasse une marque de son bon souvenir : nous étions parentes, et l'on me dit qu'elle s'attendait à recevoir ma visite; mais elle mourut à la peine au bout de quatre ou cinq mois, après avoir eu l'attention d'ajouter à son testament un codicile, au moyen duquel il vint tomber subito dans ma petite cassette de nouvelle mariée, une somme de quarante mille francs en beaux louis d'or, et cela parce que j'avais pris Mademoiselle Anne de Bretagne, Comtesse de Vertus et Pair de France, pour Mlle Quinaut, simple che-

Grange, fille du Président Thomas Le Lieure, Marquis de la Grange et de Fourilles, aïeul dudit François-Joseph, dont parle Madame de Créquy. Il est mort à Paris en 1808, âgé de 82 ans. Il était le père du lieutenant-général Marquis de la Grange, ancien commandant des mousquetaires, etc.

(*Note de l'Édit.*)

Digitized by Google

valier de l'ordre du Roi. Vous pouvez juger des félicitations que je m'adressai pour avoir été si prévenante et si bonne parente à mon insu! Et comme il faut tâcher de tirer quelque moralité de toute chose, vous pourrez juger qu'autrefois, quand on avait été bien polie, ce n'était pas toujours en pure perte, du moins!

A propos de cadeaux imprévus, de générosités singulières et de Mlle Quinaut, je vous dirai que, long-temps après ceci, la Maréchale de Mirepoix, qui recevait toujours et ne donnait jamais rien, me montra pourtant un superbe cachet qu'elle allait lui envoyer pour étrennes. — Comment donc, lui dis-je, un cachet armoirié pour M^le Quinaut? — Et pourquoi donc pas, mon cœur? me dit la Maréchale avec un sérieux imperturbable : M^le Quinaut n'est-elle pas fille de condition? son grand-père avait été anobli par le feu Roi. On voit passer aujourd'hui dans toutes les rues des armoiries à couronnes de Comte et de Baron qui ne valent pas mieux que les siennes, et, du reste, c'est le Président d'Hozier de Sérigny qui me les fait blasonner d'après son registre. — Et l'Opéra? lui répondis-je. — Ah! l'Opéra..... n'en parlez donc pas; on dirait que vous êtes méchante. Et, du reste, on ne déroge pas à la noblesse en jouant à l'Opéra. M. Le Moine, ajouta-t-elle en souriant, M. Le Moine, Écuyer, Sieur de Chassé et premier chanteur à l'Académie royale de musique, est le cousin germain de M. de Vaudreuil (1);

(1) Louis-Philippe Rigaut, dit le Comte de Vaudreuil, et l'un des mieux venus à la nouvelle Cour. Quand il a épousé Mlle Durant

Digitized by Google

mais, d'après l'épigramme de mon neveu de Boufflers, il paraît qu'il est un peu baissé le sieur de Chassé. Elle est jolie cette éprigramme :

Avez-vous entendu Chassé
Dans la pastorale d'Issé ?
Ce n'est plus cette voix tonnante,
Ni ces gammes du haut en bas ;
C'est un gentilhomme qui chante
Et qui ne se fatigue pas (2).

Pour terminer complètement la biographie, le panégyrique et l'apothéose de Mlle. Quinaut, je vous dirai que les Princes du sang ne manquèrent pas d'envoyer leurs principaux officiers et leurs équipages à son enterrement, qui fut superbe. Les armes

et qu'il a marié sa sœur à M. Gentil, on a vu dans leurs publications qu'il était fils de Louis-Philippe Rigaut et de Catherine Le Moine. Voyez Moreri, tome VIII, page 206.

(*Note de l'Auteur.*)

(2) Tout donne à penser qu'il s'agit du célèbre Chevalier de Boufflers dont la mère, Marie-Françoise de Beauvau, Marquise de Boufflers-Rumiencourt, était la sœur de la Maréchale de Mirepoix. Mme de Créquy rapporte ailleurs les jolis vers suivans qu'on attribuait à cette dame et qu'elle appelle *la semaine de Mme de Boufflers :*

Dimanche je fus aimable,
Lundi je fus autrement,
Mardi je pris l'air capable,
Mercredi je fis l'enfant,
Jeudi je fus raisonnable,
Vendredi j'eus un amant,
Samedi je fus coupable,
Dimanche il fut inconstant.

Digitized by Google

que lui avait données la maréchale de Mirepoix s'y voyaient partout (1).

Il me reste à vous parler de la Marquise du Deffand, qui n'était déjà plus jeune à l'époque où je l'ai rencontrée dans le monde, et qui s'y trouvait établie sur un certain pied d'importance et de considération qui confondait certaines personnes, au nombre desquelles étaient le Maréchal d'Estrées, et surtout la Duchesse d'Harcourt; ils paraissaient en savoir beaucoup plus qu'ils ne voulaient en dire; et j'ai toujours pensé qu'ils se taisaient par égard pour les parens et amis de cette méchante aveugle. Voici une anecdote absolument inconnue de ces biographes, et même de ses ennemis; je la tiens du Baron de Breteuil, alors ministre de la maison du Roi, qui la tenait lui-même de l'ancien Lieutenant de police.

Mlle de Vichy de Champron était pensionnaire au couvent de la Madeleine de Traisnel, au faubourg Saint-Antoine; elle était jolie comme un ange, et n'était pas alors âgée de plus de seize ans. M. d'Argenson, le Garde-des-Sceaux, connaissait la supérieure de cette maison, qui était une fille d'esprit et de mérite, et qui s'appelait, je me souviens parfai-

(1) Michelle-Adrienne Quinaut, qualifiée Noble Damoiselle des fiefs et seigneuries de Lahyre en Valois et de la Frennetière-sous-Clermont, Chevalier de l'ordre royal de Saint-Michel, pensionnaire de S. M., membre de l'académie des Arcades de Rome, etc. Il ne faut pas la confondre avec sa nièce Nicole-Julie Quinaut, pour laquelle sa tante avait obtenu un logement dans un bâtiment de servitude au Louvre, où elle est morte en 1793.
(*Note de l'Auteur.*)

Digitized by Google

tement du nom, Mme de Véni d'Arbouze. C'était un grand événement dans une communauté, qu'une visite de M. le Garde-des-Sceaux, qui n'en faisait à personne, et qui n'allait jamais qu'au pas dans les rues, tout seul au fond d'un grand carrosse et sur un fauteuil à bras, escorté par ses hoquetons et suivi par un autre carrosse avec la cassette où l'on gardait les sceaux de France, et de plus, par trois Conseillers Chauffe-Cire, qui ne le quittaient non plus que son ombre ou sa croix du Saint-Esprit. La Supérieure vint le recevoir au parloir.—Je n'ai pas le temps de m'arrêter, lui dit-il en la saluant, vous avez ici la fille du Comte de Champron? — Oui, Monseigneur. — Je vous conseille de la renvoyer à ses parens secrètement, sans bruit et le plus tôt possible; je n'ai voulu dire ceci qu'à vous-même. Adieu, Madame (1). C'était M. d'Argenson qui avait organisé la police de Paris, et voilà comme on faisait la police dans ce temps-là. La religieuse était restée dans un état d'alarme et de saisissement inexprimable. L'inquiétude la prit avec plus de force encore au milieu de la nuit; elle se rendit à la cellule de la pensionnaire où elle ne trouva personne, et d'où elle ne sortit que lorsque la demoiselle y fut rentrée, c'est-à-dire à quatre ou cinq heures du matin. On n'a jamais appris ce qui fut dit entre elles; mais la supérieure écrivit le lendemain au Comte de Champron de manière à lui

(1) Gaspard de Vichy, Comte de Champron, Châtelain de Puysagut, etc., mari d'Anne-Éléonore Bruslard, père et mère de Mme du Deffand. (*Note de Mme de Créquy.*)

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN

faire entendre que sa fille ne pouvait plus rester à la Madeleine de Traisnel.

Le père arriva du Bourbonnais le plus vite possible; mais à peine fut-il descendu de voiture, que M. le Régent lui fit dire de venir au Palais-Royal où ce digne Prince avait à lui parler sur-le-champ; et ce fut pour lui proposer de partir à l'instant même, à flanque-étrier, pour s'en aller à l'armée de Catalogne en qualité de Brigadier des armées du Roi, que M. de Champron n'avait servi jusque là qu'en qualité de Colonel. Le malheureux père entrevit la vérité; il quitta le Régent sans daigner lui répondre; et comme il redoutait quelque violence, il s'en fut enlever sa fille avec tant de célérité que toute la suite de l'intrigue en fut déjouée.

Il alla la déposer, devinez en quel endroit? A la chancellerie, chez M. le Garde-des-Sceaux, place Vendôme, où elle resta bien enfermée sous clef pendant plus de six mois; et c'est de là qu'elle est partie pour se marier avec le Marquis du Deffand, lequel était Officier des gardes-du-corps de Mme la Duchesse de Berry.

On ne se douta jamais de rien, mais on avait cru remarquer qu'aussitôt qu'il était question de M. le Régent, Mme du Deffand semblait éprouver une sorte de malaise, et qu'elle devenait muette comme un poisson.

Ma tante de Lesdiguières (1) avait une autre his-

(1) Athénaïs de Créquy-Lesdiguières, Chanoinesse-Comtesse de Maubeuge. Elle est morte en 1778, âgée de cent ans et neuf mois, sans aucune infirmité. (*Note de l'Auteur.*)

Digitized by Google

toire de Mme du Deffand, qui prouve assez quel était son caractère de sécheresse et de personnalité. Ma tante avait fait la partie d'aller lui faire une visite avec Mme de Bourbon-Busset (2), et ces dames s'attendaient à la trouver plus ou moins soucieuse, attendu que M. de Pont-de-Vesle se mourait et qu'il avait été pendant douze ou quinze années dans ses bonnes grâces les plus favorables. Après les premiers complimens, Mme de Bourbon-Busset, qui faisait toujours la bouche en cœur et la sensible, lui demanda des nouvelles du *cher malade*. — Eh! mon Dieu! j'y pensais, dit aussitôt la vieille Marquise, mais je n'ai qu'un laquais ici pour le moment, et j'allais envoyer une de mes femmes pour demander de ses nouvelles.—Madame, il pleut des torrens, répondit l'autre, et je vous supplie de la faire aller dans mon carrosse.—Ah! vous êtes infiniment bonne et je vous rends mille grâces, reprit la marquise avec une satisfaction charmante. — Mam'selle, dit-elle à une femme de chambre qui vint à la sonnette, vous allez savoir des nouvelles de notre petit malade. Madame la Comtesse de Bourbon-Busset permet que vous alliez dans son équipage, à cause de la pluie; vous allez le dire à

(2) Madeleine de Clermont-Tonnerre, femme de Louis-Antoine de Bourbon, Comte de Busset en Auvergne et de Challux. Cette branche est issue de Pierre de Bourbon, Prince-Évêque de Liége, et d'une Princesse de Gueldres, dont le Roi Louis XI ne voulut jamais autoriser le mariage avec son cousin. C'est une famille qui n'est pas moins respectable pour ses vertus héréditaires et sa dignité modeste que pour son extraction.

(*Note de l'Auteur.*)

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN

ses gens, et bien entendu que vous ne souffrirez pas qu'un de ses laquais prenne la peine de sortir avec vous.—Je suis bien reconnaissante et bien touchée de votre intérêt pour mon favori, poursuivit-elle; il est aimable, il est vif, il est carressant..... Vous savez sûrement que c'est Mme du Châtelet qui me l'a fait avoir (1)? Les deux amies se regardèrent et n'osèrent pas répondre à des confidences et des paroles aussi hors de mesure. On parle d'autre chose et la voiture arrive enfin. — Eh bien! comment l'avez-vous trouvé? — Madame, aussi bien que possible. — Est-ce qu'il a bien voulu manger aujourd'hui? — Il aurait voulu s'amuser à mordre dans un vieux soulier, Mais M. Lyonnais n'a jamais voulu. — Voilà, s'écria ma tante, une singulière fantaisie de malade! — Enfin, marche-t-il, à présent? reprit la Marquise. — Ah! pour ceci, je ne saurais dire à Madame, parce qu'il était couché en rond sur son petit matelas de satin bleu; mais j'ai très bien vu pour aujourd'hui qu'il me reconnaissait, car il a remué la queue.... — M. de Pont-de-Vesle! s'écrièrent les visiteuses... —Allons donc! c'est mon petit chien dont il s'agit.—Mais, à propos, ajouta-t-elle en parlant à ses gens avec un ton de sécheresse et d'âpreté, vous n'oublierez pas d'envoyer demander, tantôt, des nouvelles du Chevalier de Pont-de-Vesle.

Comme vous n'êtes pas obligé de savoir ce que c'était que M. Lyonnais, je vous dirai que c'était

(1) Gabrielle-Émilie de Breteuil, marquise du Châtelet et cousine de Madame de Créquy.

Digitized by Google

un esculape qui demeurait à la place de Grève, et qu'il avait gagné soixante mille livres de rente à soigner des chiens malades et des chats qu'on envoyait en pension chez lui. Quand il fut question de mettre en vente la terre seigneuriale et les restes du vieux château de Courtenay, je m'étais mise à dire (pour en faire honte aux héritiers de cette famille impériale) que c'était Lyonnais qui allait acheter Courtenay et qu'il en ferait porter le nom à M. son fils; ce qui, du reste, n'aurait pas été facile à empêcher par les voies légales et d'après la coutume qui régit la matière seigneuriale dans la Capitainerie du Louvre, où tous les bourgeois de Paris peuvent acquérir et posséder seigneurialement les terres féodales. C'était une mauvaise plaisanterie dont l'origine ne fut pas bien connue; le bruit s'en répandit dans tout Versailles, et M. le Cardinal de Fleury en eut une telle appréhension, qu'il envoya bien vite à Paris M. de Fourqueux pour acheter la terre avec la seigneurie de Courtenay, afin de les réunir au domaine de la couronne.

Au lieu d'acquérir la châtellenie royale de Courtenay, M. Lyonnais se rabattit sur la terre noble de Pontgibault, qui provenait de la succession de ma tante de la Trémoille, laquelle était la dernière de l'ancienne maison de la Fayette, qu'il ne faut pas confondre avec la famille de ce Marquis philosophe et républicain qui vient de faire la guerre en Amérique. Marie-Madeleine, héritière et Marquise de la Fayette, Duchesse de la Trémoille et de Thouars, était morte en 1717, à l'âge de vingt-huit ans, et c'est à cette époque-là qu'un gentil-

Digitized by Google

homme d'Auvergne, appelé M. Motier, s'imagina d'ajuster le nom de la Fayette, qui venait de s'éteindre, avec ce beau nom de Motier, qui était celui de sa famille. Il disait pour ses raisons que plusieurs personnages de la véritable maison de la Fayette avaient porté le surnom de Moytier ou du Moustier, au quatorzième siècle, ce qui n'importerait guère et ne signifie rien du tout; mais toujours est-il que la postérité du Maréchal de la Fayette, ainsi que de la Comtessse de la Fayette, auteur de *la Princesse de Clèves*, n'existe plus depuis la mort de la Duchesse de la Trémoille. Le Maréchal de Noailles m'a raconté que Louis XV lui avait dit à propos du mémoire généalogique de ces prétendus Marquis : — Avez-vous lu le roman de la famille Motier? Il ne vaudra jamais ceux de Mme de la Fayette! Nous n'avons jamais pu nous expliquer comment MM. de Noailles avaient pu donner ensuite une de leurs filles en mariage à ce petit Motier? Mais ils nous disaient à cela qu'il était toujours assez bon gentilhomme pour ne pas être pendu, qu'il était riche, et surtout qu'il était *très bon sujet!* Aimable sujet, en vérité! J'ai toujours trouvé que sa pauvre femme avait été bien chanceuse (1)!

(1) Ce fut en 1780 qu'eut lieu cet étrange mariage entre Marie-Adrienne de Noailles, née en 1763, et Marie-Joseph-Paul-Yves-Roch-Gilbert Motier, Chevalier, Seigneur de Robelot, de la Grange et autres lieux; lequel est connu sous le nom de Marquis de la Fayette, et lequel est né le 6 septembre 1757.

(*Note de l'Auteur.*)

Digitized by Google

CHAPITRE V.

L'incendie. — Maladie de Louis XV. — Fête aux Tuileries pour sa guérison. — Passe-droit du Régent. — Démission du Marquis de Créquy. — Mort de Cartouche. — Départ de l'auteur pour l'Italie. — Rencontre d'un faux-monnoyeur qu'on mène au supplice. — Sa déclaration prétendue. — Le Marquis de Créquy obtient sa grace. — L'héritière de Monaco. — Le Duc de Savoie. — Les seigneurs de Blacas. — La maison de Chabannes et M. de la Palice. — Mademoiselle Anjorrant. — Les Anges-Orants. — Les Cousins du Roi. — Distinction entre les parens de la maison royale et les grands officiers de la couronne à qui l'on donne ce titre. — L'Évêque de Lisieux. — Matignoniana.

Je ne vous tiens pas quitte encore de cette malencontreuse année 1721, à qui j'ai toujours gardé rancune pour la fin tragique de ce pauvre Comte Antoine, et pour autres griefs dont je me contenterai de vous parler sommairement. C'est à savoir d'abord la maladie du Roi, qui nous tortura pendant plus de quinze jours ; ensuite la misère et la ruine générale après la chute du Système, qui fut suivi de la banqueroute et la fuite de Law, qu'on eut bien de la peine à soustraire à la fureur populaire ; enfin la peste de Marseille et de plus un incendie qui dévora tout mon village de Gastines et qui nous a coûté plus de cent vingt-mille livres, tant pour nos déboursés charitables que pour la perte de nos droits seigneuriaux et nos revenus fonciers, dont M. de Créquy voulut bien

Digitized by Google

faire à mes vassaux et mes tenanciers, la remise et l'abandon pour trois ans (1). Enfin, M. le Régent fit un passe-droit à M. de Créquy en faveur de M. de Bellisle, qui n'était pas alors Maréchal de France, et Duc et Pair encore moins. Votre grand-père y mit une hauteur parfaite; il écrivit au Roi, séant en son conseil, qu'il ne pouvait plus continuer à le servir avec honneur; il écrivit en quatre lignes à M. le Régent, nullement pour se plaindre, et seulement pour lui donner sa démission de Directeur-Général de l'infanterie; et nous voilà partis pour Venise, où mon père était Ambassadeur extraordinaire.

Avant de quitter Paris, j'aurais voulu vous parler de la désolation générale pendant la maladie du Roi, comme aussi des jubilations qui furent la suite de sa guérison; mais tous les écrivains du temps ne m'ont laissé rien à dire sur toutes les choses de prescription extérieure; ainsi je vous dirai seulement que ce furent les corporations judiciaires, la ville de Paris, et le Maréchal de Villeroy, Gouverneur de S. M., qui firent tous les frais des Te Deum et des réjouissances civiles, car le Régent et M. son fils n'en dénouèrent pas les cordons de leurs bourses. J'ai assisté à cette belle fête qui fut donnée aux Tuileries par M. de Villeroy, et c'est ici le cas de relever un faux rapport du Duc de Saint-Simon, qui ne s'y trouvait point et qui n'y pouvait pas être,

(1) Les paysans de Gastines ont été pour nous d'une ingratitude horrible. Nous avions fait rebâtir leur village, et la première chose qu'il ont faite, au commencement de la révolution, a été de brûler mon château. 1795. *(Note de l'Auteur.)*

Digitized by Google

attendu que le Maréchal n'y avait convié, ni lui, Duc de Saint-Simon, ni aucun autre familier du Palais-Royal.

Les Tuileries étaient magnifiquement illuminées en fleurs-de-lys, par des lampions de verre qui couraient d'un arbre à l'autre en guirlandes de fleurs-de-lys ; toutes les allées étaient garnies par de grands ifs découpés en fleurs-de-lys, et les feux d'artifice qu'on tirait tous les quarts-d'heure avaient la même forme. On n'a jamais vu décoration plus royale et plus nationale. Les Tuileries, les rues adjacentes et jusqu'aux toits des maisons voisines étaient remplies et couverts d'une multitude de peuple en exultation tellement délirante que cela finit par donner des vertiges au petit Roi, qui s'en vint précipitamment se réfugier dans un coin de la salle des gardes, où il s'assit auprès de nous sur une banquette en disant qu'il n'y pouvait tenir ; ce fut seulement au bout d'un quart-d'heure, que le Maréchal de Villeroy lui vint dire : — Mon maître, venez donc vous montrer à votre bon peuple qui vous aime tant et qui vous attend ! Voilà, je vous assure, tout ce qui fut dit par le Maréchal, et le Roi s'en retourna tout aussitôt sur le balcon sans plus se faire prier.

M. de Villeroy m'a toujours paru le plus vaniteux, le plus déraisonnable et le plus fanfaron des courtisans ; mais dans cette occasion-ci je vous puis certifier qu'il ne proféra pas une de ces paroles d'arrogance et de platitude que M. de Saint-Simon lui prête avec tant de complaisance. Remarquez bien qu'il est obligé de convenir, dans sa narration,

Digitized by Google

qu'il n'était pas à cette fête, où Mme de Luxembourg et moi n'avons perdu de vue jusqu'à la fin, ni le Roi ni le Maréchal de Villeroy, qui était mon oncle et le grand-père de Mme de Luxembourg, ce qui nous donna le privilége de rester continuellement tout auprès de S. M. Il est fâcheux de ne pouvoir s'en rapporter au Duc de Saint-Simon sur aucune chose et sur aucune personne de notre temps. — C'est inexcusable à lui, me disait la Maréchale de Luxembourg, quarante ans plus tard, car mon grand-père était d'étoffe et de facture à ce qu'il ne fût pas nécessaire de sortir de la vérité quand on voulait absolument le ridiculiser.

Ce fut aussi pendant l'année 1721 que les amis de Cartouche eurent à déplorer sa mort, et c'est une perte à laquelle je ne fus pas des plus sensibles. Il avait souffert la torture ordinaire et l'extraordinaire avec une impassibilité prodigieuse, et n'avait voulu ni nommer ni désigner aucun de ses complices; mais le Curé de Saint-Sulpice, dont il avait demandé l'assistance, ne manqua pas de lui représenter qu'il est de première obligation pour un chrétien de dire la vérité lorsque le juge l'ordonne, et bien entendu, lorsque le juge est institué par le souverain légitime. La religion finit par obtenir de ce malfaiteur ce que les plus horribles souffrances n'avaient pu en arracher. Il nomma tous ses complices en versant des torrens de larmes, et cet effort-là fut tellement sur-humain, douloureux et méritoire pour lui, qu'il en aura certainement profité dans l'autre vie. Cet étrange Cartouche s'était fait apporter à la Conciergerie des livres de son choix, et M. d'Agues-

Digitized by Google

seau nous dit que celui qu'il lisait et relisait continuellement avec un nouveau plaisir, était intitulé : *Le Diacre Agapet, touchant les devoirs et les droits d'un Empereur*. Nous eûmes la curiosité de connaître cet ouvrage de prédilection pour Cartouche, et nous trouvâmes, Mme de Bauffremont et moi, que c'était le plus fade et le plus assommant bouquin du moyen-âge, dont l'ennuyeux traducteur est un Carme appelé Jean Cartigny. Vous trouverez ce même volume dans ma bibliothèque, et vous y verrez sur presque toutes les marges des règles d'arithmétique, avec de petits bons-hommes à la plume et des signatures de Cartouche avec paraphe. Nous n'avons jamais pu nous expliquer le genre de plaisir qu'un pareil homme avait pu trouver à la lecture d'un pareil ouvrage.

La seule chose remarquable qui nous soit arrivée en traversant la France pour aller en Italie par Monaco, ce fut en nous promenant sur le port de Toulon. On y menait à la potence un faux-monnoyeur qui s'arrêta pour regarder M. de Créquy, et qui s'écria qu'il avait à lui dire quelque chose de très important pour le service du Roi. Il ajouta qu'il ne voulait la révéler qu'à mon mari, lequel avait commandé pendant long-temps à Toulon, où il était idolâtré, soit dit sans métaphore. M. de Créquy me parut d'abord un peu surpris ; ensuite il me dit à l'oreille qu'il ne croyait rien de tout cela, mais qu'il ne voulait pas refuser. On fait éloigner la foule, et me voilà qui m'accroche au bras de votre grand-père afin de ne pas rester toute seule au milieu de cette population cuivrée, déguenillée,

Digitized by Google

hurlante et parfumée d'ail ; car les principaux officiers du port qui nous faisaient escorte avaient été séparés de nous par le tumulte. — Vous ne reconnaissez pas Thierry, Monseigneur? Thierry, votre ancien fourbisseur? Est-il possible que vous ayez oublié Thierry?... — Que me veux-tu ? lui dit votre grand-père. — Monseigneur, ayez la charité d'écrire au Roi que vous avez trouvé ici le pauvre Thierry dans un cruel embarras. Voilà tout ce que j'ai à vous dire ; mais ne refusez pas de me rendre ce service-là! je vous en prie, Monseigneur !

Mon mari garda merveilleusement bien son sérieux ; il dit au Prévôt : — Je vous demanderai, Monsieur, de ne pas faire exécuter cet homme avant que vous n'ayez reçu de mes nouvelles. Il écrivit le soir même à M. de Maurepas, qui se fit un divertissement de nous faire accorder la grace de ce pauvre faux-monnoyeur. J'ai toujours grand'pitié des faux-monnoyeurs qu'on met à mort. C'est une loi qu'on dirait inspirée par des traitans et des trafiquans arabes plutôt que par des conseillers nobles et des magistrats chrétiens.

Nous passâmes huit jours à Monaco chez notre cousine de Valentinois, qui nous fit grand'chère et qui nous avait fait adresser, par sa forteresse, une salve de treize coups de canon. Lorsque M. de Créquy voulut s'en expliquer, en lui demandant sous forme de plaisanterie, « à qui elle en avait et pour-« quoi l'on nous avait reçus dans sa ville princière « avec une solennité pareille? » — Laissez-moi donc tranquille, Louis-le-Débonnaire, répondit-

Digitized by Google

elle, est-ce que la grand'mère de ma grand'mère n'était pas de votre maison? Le plus beau de mon visage en est fait, de mon quartier de Créquy! si vous dites un mot de plus, je vous ferai tirer, quand vous partirez, vingt et un coups de canon, comme pour mon voisin le Roi de Jérusalem, de Chypre et d'Arménie.

Il est bon de vous dire que le Duc de Savoie s'était passionné pour elle, et qu'il arrivait souvent à Monaco sans tambours ni trompettes, à dessein de la surprendre agréablement. Mme de Valentinois, qui aimait beaucoup son jeune mari, et qui, surabondamment, n'aimait pas du tout leur voisin de Jérusalem et d'Arménie, lequel était septuagénaire et bossu comme un sac de noix, Mme de Valentinois n'avait rien trouvé de mieux, pour le dégoûter de ses amoureuses et galantes surprises, que de le faire guetter quand il arrivait à Nice, et de faire tirer toutes ses batteries du fort Monaco aussitôt qu'il avait passé les frontières de la principauté.

Cette noble et puissante héritière des anciens princes de Carignan, de Salerne et de Monaco était la dernière fille de la souveraine maison de Grimaldi. Elle avait pris alliance avec un petit-fils du Maréchal de Goyon-Matignon, à la charge d'adopter pour leur postérité son nom et ses armes de Grimaldi, sans aucune addition d'autres noms et armoiries, ce qui fut trouvé mortifiant et cruellement dénaturé par la noblesse de Bretagne; car c'est un pays où ce vieux nom celtique de Goyon sonne comme une cloche. Les Monaco d'aujourd'hui sont donc les aînés de la maison de Goyon. Il est singu-

Digitized by Google

lier que ce soit cette famille bretonne qui se trouve en possession de l'héritage des anciens Rois d'Arles, dont il existe encore une branche cadette en Provence. Ce sont des seigneurs qui portent le nom de Blacas et qui proviennent évidemment de la maison royale de Baux, dont ils tiennent leur seigneurie patrimoniale d'Aulps en Provence, et dont ils ont conservé les armoiries pleines et sans brisure (c'est une comète à seize rayons). Si vous rencontrez jamais quelques personnes de ce nom-là, j'ose attendre de vous, mon Enfant, que vous aurez plus d'égard à la noblesse de leur extraction qu'au mauvais état de leur fortune.

A propos des Goyon-Matignon, je vous dirai qu'ils ont produit un des hommes du monde le plus admirablement prodigieux pour la bêtise, ou plutôt la sottise; car celui-ci n'était pas tout bonnement stupide, il était dénigrant, loquace, épilogueur et susceptible à l'excès, par-dessus le marché. Il ergotait continuellement sur toute sorte de sujets, avec un certain air de satisfaction dédaigneuse et méprisante qui l'aurait fait souffleter cent millions de fois s'il n'avait pas été coiffé d'une mitre épiscopale dont on l'avait encasqué, Dieu sait comment; car il paraît que sa famille l'avait tenu caché dans un séminaire jusqu'au moment de sa présentation à Versailles, où sa tante, la Duchesse de Longueville, avait eu l'attention de recommander qu'on ne lui laissât proférer aucune parole. Elle avait fait dire au Roi et au Père Le Tellier qu'il était de bonnes mœurs, ce qui n'a jamais été démenti; et puis qu'il était dans la bonne doctrine, ce qui n'était pas

Digitized by Google

facile à vérifier, à cause de son manque d'esprit et de son ignorance ; enfin qu'il était horriblement bègue, ce qui n'était pas vrai le moins du monde. Le Roi Louis XIV et son confesseur avaient eu la délicatesse de ne lui rien dire qui demandât réplique ; et comme il avait la plus décente et la meilleure apparence du monde, on ne manqua pas de l'envoyer auprès de son oncle, l'Évêque de Lisieux, qui n'aurait eu garde de le demander pour coadjuteur, parce que c'était un sage et digne prélat, s'il en fut jamais. Aussi fut-il confondu de cette nomination prélative et de cette manœuvre, dont il écrivit, pour l'acquit de sa conscience, au Père Le Tellier. Celui-ci répondit à M. de Lisieux qu'on avait surpris la religion du Roi, mais que le scandale aurait beaucoup d'inconvénients, et qu'on aurait l'attention de fournir de bons grands-vicaires à cet étrange Évêque. Le Père Le Tellier a souvent dit à mon père que le roi n'aurait pas voulu sévir contre MM. de Matignon, parce qu'ils étaient les plus proches parens qu'il eût en France après la famille royale, et parce que la grand-mère paternelle de cet Abbé était la tante de Henri IV (Marie de Bourbon, Duchesse d'Estouteville et Comtesse de Saint Pol). Le père et les grands oncles de l'Abbé de Matignon avaient été conviés comme parens au mariage de Louis XIV, où l'on avait eu soin de leur accorder le pas sur les Créquy, les d'Harcourt, les la Tour d'Auvergne et les Beauvau, qui n'étaient pas aussi proches parens du Roi.

Mon oncle de Tessé disait toujours qu'il y a trois grandes variétés dans les espèces de gens ; c'est à

Digitized by Google

savoir les blancs, les nègres et les princes ; mais sur l'article de la consanguinité, Louis XIV était comme la plupart des nobles, et même comme un gentilhomme de campagne ; il aimait ses parens, et c'était pour les d'Harcourt et les Créquy, par exemple, une sorte de bonté qui allait quelquefois jusqu'à la tendresse. Il s'informait toujours de leurs affaires, de leurs enfans, et jusque là qu'il se faisait expliquer les distributions et l'ajustement de leurs châteaux ; mais où la sensibilité du Roi se manifestait le mieux pour ses parens, c'était quand il était question pour eux de quelque mésalliance, et tout le monde a su qu'il avait donné quatre cent mille écus au Marquis de Chabannes-Curton, pour dégager ses terres et pour le dispenser d'épouser la fille unique de Colleteau, qui était un riche marchand de Rouen.

Au lieu d'effectuer cette vilaine alliance avec le comptoir et les rouenneries, Henry de Chabannes libéra son marquisat de Curton tout aussi bien que son comté de Rochefort en Auvergne, et se maria l'année suivante avec Mademoiselle de Montlezun, qui était admirablement belle et qui mourut de la petite-vérole en 1698. Il épousa depuis, c'est à-dire en l'année 1709, Catherine d'Escorailles, laquelle était veuve de notre cousin Sébastien de Rosmadec, Marquis de Molac et de Guébriant. C'était en 1748 une vieille ridicule qui se cachait et s'enfermait toujours pour manger, dans la crainte de laisser apercevoir qu'elle était sans dents. Elle est morte étranglée par une demi-boule d'ivoire qu'elle portait dans sa bouche afin de se renfler et s'arrondir la joue droite, ou peut-être la gauche, car je ne me

Digitized by Google

souviens pas quel était le côté de sa mâchoire qui se trouvait en plus mauvais état. Toujours est-il qu'elle est morte en parlant comme un Polichinel, à cause de ce morceau d'ivoire qu'elle avait dans le gosier. Le prêtre qu'on était allé chercher pour entendre sa confession ne manqua pas d'imaginer qu'elle se voulait moquer du monde ; ses domestiques ne savaient qu'en dire, et si la Vidame de Vassé n'était pas survenue, cette malheureuse femme aurait trépassé sans avoir reçu l'absolution.

L'alliance de Messieurs de Chabannes avec la maison royale de France était provenue du mariage de Catherine de Bourbon-Vendôme avec Gilbert de Chabannes, en 1484, et quoiqu'il n'en fût pas résulté d'enfans, le titre de *Cousins* du Roi ne leur en est pas moins resté jusqu'ici par une faveur spéciale, et peut-être en témoignage de gratitude et bonne volonté pour la mémoire du Maréchal de la Palice (1).

Je ne saurais entendre chansonner populairement ce brave Grand-Maître sans en éprouver une véritable contrariété. Je ne sais quelle est la plate engeance de poète à qui l'on doit attribuer cette sotte chanson qui me paraît d'une insolence intolérable, et j'en avais tant dit là-dessus devant M. de Sartines, qu'il avait fini par faire interdire la chanson de M. de

(1) Jacques de Chabannes, 11e du nom, Seigneur de Chabannais, de la Palice et de Charlus, Chevalier de l'ordre du Roi, Baron de Vendenesse et Châtelain de Pacy, Maréchal et Grand-Maître de France, né vers l'année 1460, mort en 1525.
(*Note de l'Éditeur.*)

Digitized by Google

la Palice à tous les chanteurs du Pont-Neuf et des boulevards de Paris.

Voyez un peu de qui dépendent et à quoi tiennent les réputations populaires ! allez donc conquérir le royaume de Naples et vous faire navrer en cent batailles ! allez donc gouverner les Duchés de Gênes et de Milan, pour en finir glorieusement à la bataille de Pavie où vous tombez frappé de mille coups ! Voilà qu'il se trouve un sot qui fait rimer des niaiseries, et voilà le peuple français qui prendra jusqu'à la fin des temps un héros pour un nigaud. C'est une sorte d'indignité qui m'a toujours mise en révolte, et l'ancien Évêque de Clermont (Massillon) s'en divertissait beaucoup. Le Duc, depuis Maréchal de Richelieu, lui disait un jour chez moi : — N'est-il pas vrai, M. de Clermont, que Mme de Créquy manque essentiellement à la charité chrétienne, et qu'elle ne devrait jamais approcher des sacremens sans avoir été se réconcilier avec tous ces chanteurs des rues qui se moquent du Maréchal de la Palice ?

M. l'Évêque de Clermont nous conta le même jour qu'il y avait une jeune pensionnaire de l'abbaye Saint-Antoine qui avait donné de grandes inquiétudes à la maîtresse des classes, parce qu'on ne pouvait ni découvrir ni lui faire dire comment elle employait l'argent qui lui provenait de sa famille et qui consistait dans un louis d'or par mois. On la soupçonnait de gourmandise ou de quelque autre dissimulation coupable; enfin l'Evêque de Clermont, qui était l'ami de son père, entreprit d'éclaircir la chose, et il se trouva qu'elle employait sa petite prébende à faire dire des messes de *Requiem*

Digitized by Google

pour tous les Rois et toutes les Reines de France dont le salut lui paraissait le plus incertain. C'était à partir de Clotaire Ier jusqu'à Louis XI, sans oublier les Ultrogothe et les Dohda, les Frédégonde et les Brunéhault.

— Mais, M. de Clermont, se prit à lui dire M. de Richelieu qui cherchait toujours à ricaner sur les Évêques, ne vous représentez-vous point la surprise et la satisfaction de Frédégonde et de Brunéhault, quand elles auront éprouvé qu'il y avait encore à Paris des gens qui s'intéressaient pour elles? Est-il à supposer que ces deux Princesses étaient restées si long-temps en purgatoire à ne rien faire? et pensez-vous que l'argent de la petite fille ait été bien employé?

— Monsieur, lui répondit tout doucement le doux Massillon, j'ai l'habitude de ne parler théologie que dans la chaire et au confessionnal. Venez m'y trouver.

Cette bonne petite royaliste était de cette ancienne famille Anjorrant qui rendait si bonne justice et qui siégeait héréditairement sur les fleurs-de-lys long-temps avant que le parlement de Paris fût devenu sédentaire. Il paraît que l'ancien nom de leur famille était de Vanvres, et que c'était le Roi saint Louis qui leur avait donné le surnon d'Anges orants, parce qu'il en trouvait toujours en oraison dans la Sainte-Chapelle de Paris.

Trois cents ans plus tard, les Anges-Orants s'en allèrent passer leurs vacances de Pâques dans leur vieux manoir seigneurial de Claye-en-Brie, où le Roi François Ier survint brusquement, de nuit

Digitized by Google

close et brisé de fatigue, à la poursuite de quelque bête fauve apparemment? Le vieux magistrat se trouvait environné de tous ses enfans et domestiques, auxquels il récitait les prières du soir, « *et » neul ne s'en esmeut non seullement pour retourner la » teste devers sa Majesté royalle jusqu'aprets le dernier » ainsy-soit-il des complies,* » dit le Mémorial du palais. « *Et par ma foy, mon Conseiller, dict le Roy » François, vous avez bon droict et juste à ce nom » d'Angeorant que vous portez. A touts seigneurs touts » honneurs! et leur concéda ces deux anges vestus de » thuniques au blazon royal de France quy sont te- » nants de leurs vieilles armes, à trois lys nateurels en » champ d'azur.* «

Il n'existe pas beaucoup de maisons militaires qui puissent se vanter d'avoir porté leur nom pendant si long-temps, avec une dignité si modeste et si bien soutenue. La famille Anjorrant est une de ces trois anciennes races parlementaires pour qui la haute noblesse du Royaume a toujours professé la plus juste vénération, mais les deux autres sont éteintes. Les familles de Mesmes et de Harlay sont à peu près aussi considérables que les plus anciennes; mais tout le reste de la magistrature de Paris est sorti de l'avocasserie en passant par le châtelet ou par la chambre des comptes. Je n'en excepte assurément pas MM. de Nicolay, qui sont des plus illustres, et dont le véritable nom de famille est tout simplement Nicolas.

Pour en revenir au titre de Cousin donné par le Roi, je me contenterai de vous citer La Roque, en son chapitre 99 du *Traité de la Noblesse,* où vous ver-

Digitized by Google

rez que « *nos rois ne qualifiaient anciennement per-* » *sonne de leur parent, s'ils ne l'étaient, et que ladite* » *qualité de Cousin n'a été donnée par eux aux Ducs* » *et Pairs, Maréchaux de France et autres Grands-* » *Officiers de la couronne, qui n'étaient pas réelle-* » *ment parens des Rois très-chrétiens, que depuis le* » *règne de François Ier.* » J'ajouterai seulement à ceci que les maisons de la Tour (d'Auvergne), de Beauvau, de Créquy, d'Harcourt, et la branche aînée de l'ancienne maison de Laval, étaient les seules familles de France qui fussent en possession de ladite qualification de Cousins du Roi, avant le seizième siècle ; ce qui témoigne assez que ce titre-là ne saurait être considéré pour les familles en question comme une faveur de protocole, et que leur consanguinité subsiste avec la maison de France en pleine réalité.

Lorque l'Abbé de Matignon fut arrivé chez son oncle, l'Évêque de Lisieux, on s'empressa de lui montrer la Cathédrale, en lui disant que c'étaient les Anglais qui l'avaient bâtie. — Je voyais très-dit-il avec un air dégoûté, que cela n'avait pas été fait ici.

Pour en finir plus vite avec les histoires de cet Abbé qui me reviendront à l'esprit, je vais les écrire en forme d'Ana. Sautez par-dessus, si vous n'êtes pas en fantaisie d'écouter des bêtises.

La première chose qu'il fit en s'installant à l'évêché de Lisieux, ce fut de faire étaler une épaisse litière de paille sous ses fenêtres et dans toute la partie de la grande cour de l'évêché qui avoisinait son appartement. — Voilà comme on fait à Paris

Digitized by Google

pour se préserver du bruit, dit-il à son oncle. — Mais vous n'êtes pas malade et vous n'avez pas à crain- un grand bruit de carrosse à Lisieux. — C'est vrai, Monseigneur, mais il paraît que vous comptez pour rien le bruit des cloches. Je le déteste, le bruit des cloches, et je ne veux négliger rien pour l'amortir !

Il disait quelque temps après à ma grand'mère de Froulay : — Voilà M. de Lisieux qui vient de mourir, grâce à Dieu ! vous devriez bien dire à Mme de Maintenon de me faire donner le cordon bleu qu'avait mon oncle. — Quel âge avez-vous ? lui dit-elle. — Ah ! mon Dieu, je n'ai que 34 ans, c'est une année de moins qu'il ne faudrait d'après les statuts ; mais vous pourrez dire à Mme de Maintenon que je devrais en avoir 35, parce que ma mère avait fait une fausse couche l'année d'avant ma naissance. J'ai toujours compté que cela m'avait retardé d'un an, poursuivit-il avec un air de suffisance et de calcul expérimenté.

Quand la Princesse de Monaco, sa belle-sœur, fut accouchée de son premier enfant (le Marquis de Baux), il s'empressa d'annoncer une si bonne nouvelle à son frère aîné qui était à l'armée ; mais il avait négligé de s'informer de quel sexe était le nouveau-né, et vous allez voir comme il se tira d'affaire. (M. de Créquy se trouvait en même temps à l'armée de Flandres, où le Comte de Thorigny servait sous ses ordres, et il avait pris copie de cette curieuse lettre que je vous transcris fidèlement.) « Je suys de pre-
« sent a torigny venu pourles cousches de vostre chaire
« femme quy a failly de mourir et quy vient d'estre
« heureuxement délivrée d'un gros enfant quy fait

Digitized by Google

« des crys de chouhette en colesre au point que jen « suys si joyeux et troublé que ne vous saurais dire « encore si je suis son oncle ou sa tante. Adieu « seyez monsieur mon frère et bien des compli- « mens. »

† Leon Evêque et Comte de
Lisieux

—Pourquoi, disait-il à sa ménagère de basse-cour, n'as-tu pas l'esprit de vendre mes pintades à quatre pistoles la pièce, comme des perroquets qui sont moins gros? — *Cé là voyez vous qu' les pintad à Monseigneur y n'parlent point!* — Si mes pintades ne parlent pas, elles n'en pensent pas moins, lui répondit-il en colère, et c'est de là que ce mot est devenu proverbe.

La Duchesse de Brissac affirmait et nous a juré ses grands dieux qu'elle avait réellement reçu de lui, qui se trouvait à Gacé, chez leur cousin de Matignon, l'original de cette sotte lettre qui se voit à présent dans tous les recueils de jannoteries. « Madame, sa- « chant combien vous aimez les perdrix rouges, je « vous en envoye six, dont trois grises et une bécas- « se; vous trouverez ma lettre au fond du panier. » Dans les récits traditionnels et les altérations qui s'ensuivent toujours, on a changé la bécasse en pied de cochon; je laisse dire avec une indifférence de mépris pour les citations erronnées, mais vous pourrez vous flatter et vous vanter d'avoir la version primitive.

Il avait en lui, du reste, toute sorte de facilité pour

Digitized by Google

se montrer flatteur et courtisan, mais c'était là qu'on voyait éclater le mieux sa bêtise, ainsi qu'il y parût après de Mademoiselle de Sens (1).

Il avait été chargé, je n'ai jamais compris ni par qui ni comment, d'aller annoncer à cette Princesse la mort de M. le Comte de Charolais (Louis-Henry de Bourbon-Condé), lequel était une infernale créature ! Mademoiselle de Sens qui le vit arriver en habit d'Évêque et qui n'en savait rien autre chose, commença par lui demander si son frère avait eu le temps de songer à ses dispositions....., elle entendait sûrement *testamentaires*; mais il avait compris *salutaires*, et le voilà qui se mit à lui dire avec un air de pédanterie douloureuse : — Hélas ! Mademoiselle, il est vrai que c'était un abominable homme, et qu'il avait tué sa sœur naturelle avec un couteau de chasse, et qu'il tirait sur les paysans de Chantilly comme sur des lièvres; sans compter qu'à Paris il abattait les couvreurs de dessus les toits, et les faisait dégringoler à coups de fusil, dans la cour du Palais de Bourbon; mais la miséricorde divine est bien grande, Mademoiselle, et puis d'ailleurs le bon Dieu doit y regarder à deux fois avant que de damner un prince du sang (2) !

(1) Alexandrine-Charlotte de Bourbon-Condé, Damoiselle de Sens et Vicomtesse de Sennonais. Elle est morte célibataire, en 1759, et je vous parlerai plus tard de ses bizarreries.

(Note de l'Auteur.)

(2) — Monsieur, je vous ai fait grace encore pour cette fois-ci, lui dit un jour Louis XV, en présence de tout ce qui se trouvait à son lever, mais je vous jure et vous proteste, foi de

Digitized by Google

Je vous ferai grace de toutes ces histoires de la cheminée, de la sonnette et du couteau de M. de Matignon qui sont tombées dans le domaine populaire, autant vaut dire dans le ruisseau des halles; mais il me reste à vous en conter une historiette que je crois inédite et que je tiens du Maréchal de Tessé.

Mon oncle était allé passer quelques jours d'automne à Thury chez la Duchesse d'Harcourt où se trouvait le Coadjuteur de Lisieux. On y parlait, pour se divertir, d'un vieux hableur des environs qui passait dans tout le pays pour un illustre, parce qu'il portait régulièrement les deuils de cour et qu'il allait quelquefois dépenser l'argent de ses économies sur les tables d'hôte et dans les cafés de la capitale. Il disait à ses camarades de chasse que le Roi (Louis XIV) l'avait toujours traité avec une distinction sans pareille, et qu'en le voyant accourir de Paris à Versailles, en nage et couvert de poussière, il avait toujours la bonté de le recevoir à bras ouvert. — Eh! bonjour, mon ami Gaudreville, il y a tantôt mille ans qu'on ne vous a vu; comment vous portez-vous? — Mais, Sire, cela n'en va pas plus mal, et si ce n'était la fatigue du chemin... . — Vous ne seriez peut-être pas fâché de vous rafraîchir avec une bouteille de mon vin de Mâcon? — Par ma foi, ça n'est pas de refus!..... Ici, le hobereau fut interrompu par un Écuyer du

gentilhomme, entendez-vous! que j'accorderai des lettres de grace pleine et entière à celui qui vous tuera.

(Note de l'Auteur.)

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN

Maréchal de Tessé qui se trouvait de la partie de chasse et qui ne put retenir un éclat de rire. — Eh bien! reprit un gentilhomme campagnard, auditeur bénévole, est-ce que le vin du Roi n'est pas des meilleurs?..... — Mais, répliqua le Gaudreville en regardant du côté de l'Écuyer avec un air déconcerté..... — Je n'en ai pas bu. — Pourquoi donc point? — C'est, voyez-vous, poursuivit-il, en sacrifiant quelque chose de son histoire pour en sauver le reste, et en reprenant courage, c'est qu'on est toujours venu dire au Roi que la Reine était à Vêpres et qu'elle avait emporté les clefs de la cave.

Le Coadjuteur se prit à dire avec un air futé: — Quel imbécile! il aurait bien dû s'apercevoir que c'était une défaite de la Reine qui ne voulait pas donner de son vin!

J'estime qu'il ne pourra jamais sortir de la bouche d'un grand seigneur aucune bêtise aussi bien conditionnée que celle-ci.

Digitized by Google

CHAPITRE VI.

Première ambassade du père de l'auteur. — Motif apparent de cette mission diplomatique à Venise. Son motif secret à Rome. — La cour à Modène. — Le Duc Renaud III. — Son fils. — La Princesse héréditaire. — Les robes de Perse. — Le Cardinal de la Mirandole. — Le télescope de Ferraccino. — La Princesse des Ursins, marraine de l'auteur. — Abrégé de son histoire biographique. — Le Chevalier d'Aubigny. — Le Prince de Mansfeld et la Comtesse Fagnani. — Le défunt Pape Clément XI. — Son humilité, sa charité, ses autres vertus. Les Cardinaux des deux partis. — Les *Zelanti* et les *Politichi*. — Les Cardinaux des deux divisions. — Les *Papabili* et les *Papegianti*. — Les Cardinaux des quatre factions. — Les *Romani*, les *Italiani*, les *Gallicani* et les *Tedeschi*. — La cour des Stuarts au palais Borgia. — La Reine Marie Sobieska. — Son héritage du Roi Jean III. — La Duchesse de Bedford et Lady Tavistock. — La chanson française. — Le conclave. — L'abbé de Beaumont, alors Conclaviste et depuis Archevêque de Paris. — Son aventure dans la campagne de Rome. — Le mort et l'amoureux. — Anecdotes romaines, etc.

Mon père n'avait voulu accepter en Italie qu'une ambassade extraordinaire, et quelque talent qu'il se sentît pour les négociations, il aimait toujours mieux la vie de Paris qu'un séjour habituel en aucun pays étranger. On avait imaginé depuis la mort du Roi qu'il était dans l'intérêt de la France de faire cause commune avec l'Angleterre, ce que mon père ne pouvait adopter en principe,

Digitized by Google

mais ce qu'il approuva temporairement à propos de l'établissement de la banque d'Ostende, où l'empereur Charles VI avait entrepris d'attirer à lui tous les bénéfices commerciaux des autres états et des puissances maritimes en particulier. On avait besoin de se concerter avec la République de Venise, où M. de Frémont, Résidant ordinaire de France, était soupçonné de quelque propension favorable aux Impériaux. Tel était le motif apparent de cette ambassade du Comte de Froulay; mais comme la santé du Pape allait toujours déclinant et qu'il était aisé de prévoir un prochain conclave, mon père avait alors mission d'aller jusqu'à Rome, afin d'y ménager les intérêts de la France, en y faisant porter l'exclusion de cette couronne et de celle d'Espagne sur les Cardinaux Charles Colonne, Pic de la Mirandole et Zondodari, lesquels étaient des prétoriens sous la pourpre, des Césariens, de véritables Gibelins du XIIIme siècle.

En arrivant à Milan dans les premiers jours du mois de mars, nous y apprîmes la mort du Pape et le départ du Comte de Froulay pour Rome, où nous arrivâmes après nous être arrêtés pendant huit jours à la cour de Modène. M. de Créquy avait absolument voulu faire cette politesse à l'aîné de la maison d'Est, son parent, qui nous donna des fêtes à l'église, des festins à la cour, des bals au théâtre et des parties de plaisir en campagne, à profusion.

M. le duc de Modène (Renaud d'Est, IIIme du nom) avait été cardinal avant d'épouser la sœur du premier Duc de Hanovre, dont il était veuf de-

Digitized by Google

puis quelques années, et laquelle princesse avait été sœur aînée de l'impératrice Amelie de Brunswick, femme de Joseph premier. C'était une sorte de colosse érudit, discuteur et didactique, ayant deux yeux immenses avec un regard innocent et l'air doctoral; infiniment courtois, du reste, et connaissant parfaitement bien la cour de France, au point de m'en avoir appris certaines particularités relatives à MM. de Dangeau, de Noailles et de Maulévrier, dont le nom de famille était Langeron, me dit-il, et non pas Damas, comme je l'avais supposé mal à propos.

Monsieur son fils, le Prince héréditaire, avait l'air intérieur, affecté, langoureux, ce qui ne l'empêchait pas d'être enthousiaste et frondeur; il avait la figure et l'encolure d'un enfant malade; mais pour se donner plus belle apparence, il avait de la poudre d'or sur sur les cheveux, avec du blanc, du rouge, et des habits si ridiculement chamarrés de rubanneries en aiguillettes, en bouffettes et nœuds flottans, qu'on aurait dit un petit Mascarille. Il avait épousé, comme je vous l'ai déjà fait savoir, une fille de M. le Régent, qui nous reçut d'assez mauvaise grace, en disant qu'elle ne m'avait jamais vue chez son père; ce que je ne fis pas mine d'entendre et ce que M. de Modène eut l'air de trouver tout naturel, attendu que les honnêtes femmes n'allaient guère au Palais-Royal et qu'il en savait la raison. Comme elle se rabâchait et se ruminait souvent dans la même phrase, en répétant « la Marquise de Créquy ne venait pas chez mon père, » le Duc Renaud finit par s'en impatienter. — N'ou-

Digitized by Google

bliez pas que vous êtes chez votre beau-père, lui dit-il avec une sécheresse admirable, et Dieu merci nous ne la revîmes plus, sinon pour en aller prendre congé, ce qui se passa très-poliment.

Le Prince François de Modène était fort choqué que de ce que sa femme s'habillait quelquefois en toile de Perse, et il me demanda s'il était possible et s'il était vrai que ce fût devenu l'usage à Paris ?

Je fus obligée de convenir que plusieurs jeunes femmes avaient adopté cette sorte d'étoffe pour des robes négligées, en troisième saison, mais nullement pour des habits de printemps, jamais pour des robes du soir, et encore moins pour des habits de cour.

La Princesse de Modène était la première femme de qualité à qui j'eusse vu porter de ces robes de toile peinte, ce qui m'a toujours paru misérablement chétif, ainsi que les habits de mousseline et de linon.

Nous apprîmes là, sur cette Princesse héréditaire, des choses impossibles à réciter. Tout ce que je vous en puis dire en restant dans la bienséance, c'est que la feue Duchesse de Berry et la Reine d'Espagne auraient paru des Sainte-Nitouche à côté de leur sœur de Modène. C'était au point que M. le Duc d'Orléans se mit à sangloter en lisant la dépêche où mon père en avait cru devoir rendre compte à M. de Torcy. M. Le Régent n'avait certainement ni moralité ni dignité, et s'il vous paraît extraordinairement susceptible, ayez donc patience ! Le Régent n'était qu'au deuxième degré de Louis XIV ; il fallait bien que le germe d'Orléans eût le temps de fermen-

Digitized by Google

ter pour se développer et pour éclater dans tout son lustre à la génération de Philippe-Egalité.

On ne parlait alors dans toute la Haute-Italie que de Ferraccino, le célèbre Ferraccino, qui ne savait pas lire et qui pourtant venait d'ajuster un télescope de son invention sur la tour de la Mirandole. Il est bon d'observer en passant que l'Empereur Charles VI avait dépouillé les Picci de leur droit héréditaire à la souveraineté de cette petite province, dont il avait gratifié son beau-frère, le Duc de Modène et de Reggio, ce qui n'empêchait pas le Cardinal Pico de rester gibelin moyennant une pension de quarante-cinq mille écus que lui payait l'Empereur; ce dont il n'aurait jamais eu le profit si le Duché de la Mirandole était resté dans sa famille.

C'était là tout le secret du dévouement du Cardinal de la Mirandole à la *cesarea corona.* — Erano Cesari tedeschi chi noi avevano fatti sovrani Principi del imperio, disait-il à mon père, avec un faux air de résignation douloureuse. — Eh bien ! mon Prince, Dominus dedit, Dominus abstulit; sit nomen Domini benedictum ! Il paraît que vous suivez le précepte évangélique à la lettre, lui dit mon père, et c'est une excellente disposition pour entrer en conclave. Malheureusement pour le César germanique et ses protégés, il se trouve que notre conseil royal de régence ne montrera pas cette abnégation généreuse et cette mansuétude archangélique dont vous donnez à tous les princes de la terre un si mémorable exemple; aussi bien dois-je avertir votre Altesse Éminentissime que s'il était question de choisir un Pape entre les Cardinaux de la faction

Digitized by Google

d'Autriche, les Couronnes de France et d'Espagne y mettraient certainement leur véto négatif.

La déclaration fut suffisante, et tous les efforts de l'Autriche se concentrèrent et se dirigèrent uniquement contre l'élection du Cardinal Ottoboni, bénéficier français; mais retournons au télescope de Bartholoméo Ferraccino.

C'était un merveilleux instrument dont les proportions étaient calculées de manière à pouvoir observer, non pas des taches au soleil ou ce qui survient dans la lune (je n'ai jamais pu m'intéresser à ces révolutions du Promontoire d'Herschel, de la Mer de Nectar et du Cap-des Songes); mais à pouvoir distinguer tout ce qui se passait à quatre ou cinq lieues de la Mirandole, et avec une lucidité parfaite. Je l'ai vu braqué (c'est le télescope et ne l'oubliez pas) sur une maison du petit village de Strolla; c'était une hôtellerie dont on pouvait aisément aisément distinguer l'enseigne, qui représentait une figure de Nonne avec l'inscription suivante, *Alla Beata Giulia Falconieri*. Il y avait pour ce moment là, sur un banc de pierre auprès de la porte de l'auberge, un soldat vétéran qui récitait son chapelet, en compagnie d'un enfant qui tressait une corbeille de joncs, et l'on voyait par le mouvement alternatif de leurs lèvres que le petit garçon répondait le rosaire à cet invalide qui était habillé d'un reste d'uniforme jaune et qui avait une jambe de bois; je le vois d'ici. Il y avait, à vol d'oiseau, de la Mirandole à Strolla, nous fut-il également dit par les *Dotti* de l'observatoire et les *Contadini* de la basse ville, à peu près quatre lieues géographiques de 25 au degré.

Digitized by Google

Environ trois semaines avant notre arrivée dans l'état de Modène, il s'était trouvé que deux novices du couvent des capucins étaient montés à l'observatoire afin d'y voir le même télescope, et que l'un d'eux s'était mis à diriger l'instrument sur un petit bois de chênes verts au milieu duquel était située, bien loin dans la campagne, une autre capucinière où ce novice avait fait ses premières études et pour laquelle il avait toute sorte de prédilection. A peine a-t-il regardé dans la lunette qu'il fait un cri terrible ; ensuite il dit quelques mots à l'oreille de son compagnon qui regarde sans rien dire, et puis les deux jeunes religieux descendent précipitamment, après avoir eu soin de détourner le télescope, en disant à Ferraccino que s'il avait la témérité de regarder ce qu'ils avaient eu le malheur de voir, il se trouverait en péché mortel et cas réservé. Ferraccino n'en tint compte, mais tout ce qu'il aperçut, c'était un grand capucin qui sortait de sous les chênes verts et qui s'acheminait du côté de la Mirandole, en suivant la grande route de la Secchia.

Cependant les deux novices étaient allés faire au Père Gardien de leur communauté la révélation de ce qu'ils avaient vu par le télescope, et voici le Père Gardien qui arrive au Palais Ducal et qui force la consigne, en disant qu'il veut parler à Son Altesse et le plus tôt possible ! On lui répond que S. A. fait la siesta, et voilà ce capucin qui s'arrache la barbe en s'écriant qu'il y va de l'honneur de Saint François ; ce fut le Duc de Modène qui nous raconta tout ceci. — Mais voyez donc ce que peut vouloir

Digitized by Google

me dire ce gardien des Franciscains, dit-il à ses gentilshommes de la chambre, et ceux-ci rentrèrent en disant qu'il ne voulait s'en expliquer qu'avec le Duc.

Ce que les deux novices avaient aperçu, et ce qui ne pouvait avoir été vu qu'au moyen du télescope ou par les oiseaux du ciel, c'était l'assassinat d'un capucin que le meurtrier dépouilla de sa robe et dont il traîna le cadavre dans un ravin. Il se revêtit ensuite de la robe du mort, et sortit du bois en se dirigeant du côté de la ville, où le Duc de Modène était arrivé depuis deux jours afin d'assister aux solennités de je ne sais quelle fête patronale.

Ce que désirait le Père Gardien, c'était que le Duc de Modène envoyât dans son couvent quelques soldats, gens de cœur et de résolution, et non pas des pleutres comme les sbires, qui d'ailleurs et presque toujours sont en connivence avec les brigands. C'était afin de se pouvoir saisir du meurtrier, qui ne manquerait pas de venir demander un asile aux religieux de Saint-François à l'abri de sa robe de franciscain, et d'autant plus certainement que d'après la coutume italienne, il ne pouvait aller s'héberger dans aucune autre maison de la ville.

Les deux novices avaient observé toute chose avec une attention singulière. On ne pouvait s'y tromper, attendu que la robe du moine était de beaucoup trop courte pour le voleur, attendu qu'il était sans barbe, et qu'en faisant tomber le capuchon dont il avait couvert sa tête, on trouverait qu'il avait de longs cheveux, noirs et crépus; enfin

Digitized by Google

comme il n'avait pu faire entrer ses pieds dans les sandales du mort, il arriverait infailliblement avec des souliers, si ce n'était les pieds nus, et tout ceci se trouva d'une exactitude parfaite.

Le Duc écrivit en conséquence de ce rapport des novices et de la supplique de leur supérieur, au Commandeur Hercule d'Est, qui était Gouverneur de la Mirandole et frère naturel de Son Altesse. On aposta des soldats dans l'intérieur du cloître, où l'on captura ce meurtrier, qui était un chef de brigands piémontais. C'était deux jours avant notre arrivée qu'il avait été pendu la tête en bas, après avoir eu les poings coupés.

On aurait dit que j'étais condamnée, depuis six mois, à me trouver continuellement pourchassée par des récits et des images de supplices.

En arrivant à Rome, je désirais aller, avant toute chose, à la Basilique de Saint-Pierre, pour y faire mes dévotions au saint tombeau des apôtres Pierre et Paul, ce que M. de Créquy ne désapprouva point. Nous nous fîmes descendre à l'entrée de cette grande colonnade qui forme la place, et nous allâmes à pied jusqu'à l'église, où je vis passer mon père qui se rendait processionnellement à la chapelle Sixtine au milieu d'une foule de Cardinaux, de Gentilshommes romains et de Prélats Mentellone ou Mentelletta, car c'est uniquement à la longueur de l'habit qu'on peut distinguer ces deux sortes de Monsignori. Je fis ma prière avec autant de componction qu'il me fut possible, ce qui ne veut pas dire que ce fut tout-à-fait sans distractions, et puis nous nous fîmes conduire au palais de Sicile, où le

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIG.

Cardinal Pamfili, Grand-Prieur de Rome, avait eu l'obligeance de nous réserver un appartement, que Mme des Ursins, tante de Son Eminence, avait pris la peine de faire ajuster le mieux du monde.

Je n'ai pas besoin de vous dire, et vous trouverez partout ailleurs qu'ici, comment la Princesse des Ursins avait été précipitée du faîte de la puissance et de la domination qu'elle exerçait sur les Espagnes; et comment, en allant au-devant de la Reine Elisabeth Farnèse dont elle venait d'arranger le mariage avec le Roi Philippe V, ces deux nouveaux mariés la firent saisir et conduire inopinément en grand habit de cour, en carrosse doré, sans linge et sans argent, sans femme de chambre, et qui pis est sans mantille, jusqu'à la frontière de France, où ses valets espagnols avaient reçu l'ordre de la déposer sur le pavé, avec son fard coulé, sa robe de brocard et les pierreries dont elle était couverte; ce qui fut exécuté fidèlement et aussi respectueusement que possible. C'était assurément la plus singulière mesure de précaution qu'on eût jamais délibérée dans le conseil suprême de Castille. Mme des Ursins s'alla réfugier d'abord en son château de Chanteloup, qu'elle avait fait édifier auprès d'Amboise en Touraine, avec l'intention d'en faire le chef-lieu d'une petite souveraineté qu'elle avait rêvé d'établir à son profit, au milieu de la France; mais elle ne manqua pas de s'y trouver trop à l'étroit et de s'y déplaire à mourir : Louis XIV et Mme de Maintenon n'avaient conservé pour elle aucune illusion fovorable, et force lui fut d'aller se réfugier à Rome, où du moins elle était certaine de se retrouver et pouvoir main-

Digitized by Google

tenir sur un pied d'importance et de considération qu'on n'y pourrait dénier à la sœur du Cardinal de la Trémoille et la veuve du Prince degli Orsini, Duchesse douairière de Bracciano. Elle avait profité de sa faveur et de son crédit en Espagne pour y faire accorder la grandesse au neveu de son premier mari, M. de Chalais, ce qui fut la première assise de la première fortune des Talleyrand, comme je vous l'ai dit plus tôt. Elle accordait encore l'honneur de sa confiance et de ses bonnes graces au sieur d'Aubigny, gentilhomme poitevin, qu'elle appelait Don Louis, parce qu'il avait été son commensal et confident favori pendant son usurpation d'Espagne. C'était un grand dégingandé, vaniteux, loquace et le plus familier du monde. Le Cardinal de Mailly disait qu'il devait parfaitement ressembler à Conchino-Conchini, le maréchal d'Ancre. Il s'avisa de venir un jour m'assaillir de propos galans auprès de la Reine d'Angleterre, Marie Sobieska, chez qui Mme des Ursins, qui cherchait à le faufiler partout (pour honorer sa prédilection), l'avait envoyé faire un message. Il m'avait abordé si cavalièrement que j'en fus outrée et que je lui demandai comment il s'appelait?... — Mais, Madame, je suis le Chevalier d'Aubigny, dit-il en se mordant les lèvres. Je lui répondis : — C'est bon, Monsieur, je m'en souviendrai.

Vous savez déjà que la Princesse des Ursins était ma proche parente et ma marraine. Elle était glorieuse autant qu'on peut l'être quand on s'est appelé pendant quinze ou seize ans Mademoiselle de la Trémoille. Vous pouvez bien penser que le nom de

Digitized by Google

Créquy sonnait assez haut dans toute l'Europe, et particulièrement à Rome, en mémoire du Cardinal, du Maréchal et du Duc de Créquy, Ambassadeurs de France sous le règne du feu Roi : aussi Mme des Ursins nous y reçut-elle en perfection. C'était plaisir de l'entendre parler de MM. de Créquy, dont la première aïeule était fille de Charlemagne. Mais comme ensuite elle avait toujours grand soin de m'appeler sa nièce, la reconnaissance de votre grand-père en était un peu diminuée.

Je vous dirai que ma marraine me parut une personne artificieuse et insidieuse, dominante, exigeante, et souverainement déplaisante. On soutenait qu'elle avait un reste de beauté, mais je trouvais qu'il n'y paraissait pas. Ce qu'elle avait conservé sans la moindre altération, c'étaient les plus grands airs du monde, avec l'habitude de se mêler de ce qui ne la regardait point. Elle faisait des toilettes prodigieuses avec sa poitrine et ses vieilles épaules à découvert. — Mais puisque vous êtes de la famille, me disait un jour le Prince de Mansfeld, dites-moi donc si vous savez pourquoi la Princesse des Ursins nous fait un pareil étalage? et pour faire plaisir à qui, s'il vous plaît? — C'est pour faire plaisir à nous autres jeunes femmes, et notamment à la Comtesse Fagnani, lui répondis-je en lui montrant ma voisine qui avait la plus belle poitrine et les plus belles épaules. Voilà que Madame Fagnani, qui avait, indépendamment de ses belles épaules, une belle passion pour ce Prince de l'Empire, et des inquiétudes à son sujet apparemment, s'avisa de se fâcher contre lui parce que nous avions causé d'un air d'intelli-

Digitized by Google

gence, et dans une langue dont elle ne comprenait pas un mot. Je ne sais comment il répondit à ses reproches, mais toujours est-il qu'il en reçut un coup de poignard dont il faillit rendre l'ame, et dont il alla se faire guérir à Venise où mon père était encore Ambassadeur. C'est un accident que je n'ai pas eu sur la conscience.

La mémoire du Pape Clément XI est à jamais vénérable (1). Sa mort était restée pour les Romains un sujet de regret général et d'affliction. Il n'avait accepté le souverain pontificat qu'au bout de quatre jours après son élection dans le conclave, où l'on eut grand'peine à triompher de sa résistance. Il avait rempli la chaire apostolique à l'édification de l'univers chrétien pendant vingt et un ans. Il avait rigoureusement exécuté la déclaration de son prédécesseur, Innocent XII, contre le népotisme. Ses mains sacrées et paternelles étaient ouvertes à tous les malheureux dans tous les pays, et tout le monde a su qu'il avait envoyé des bâtimens chargés de grains et d'argent pour le soulagement des pauvres Marseillais pendant l'hiver de 1720. Docte, modeste et courageux pontife, c'est à lui qu'on doit rapporter le bienfait des constitutions *Unigenitus*, *Augustinus* et *Vineam Domini*. Il a paci-

(1) Jean-François Albani, fils de Don C. Albani, Sénateur Romain, né le 22 juillet 1649, créé Cardinal du titre de Saint-Silvestre en 1690; élu souverain Pontife après 45 jours de conclave, en 1700. Il avait pris le nom de Clément en mémoire de ce que son exaltation pontificale avait eu lieu le jour où l'église célèbre la fête de Saint-Clément, Pape et Martyr. Il était mort le 19 mars 1721, âgé de 72 ans. *(Note de l'Auteur.)*

Digitized by Google

fié l'église en démasquant le jansénisme et les quiétistes : que son nom saint soit éternellement béni !

Je vous dirai que les membres du sacré collége se trouvaient partagés, comme de coutume, en deux factions capitales, les *Zelanti* et les *Politichi ;* ce qui ne signifiait pas que les Zélés fussent des fanatiques, ni que les Politiques fussent des gens sans scrupules ; on n'appliquait ces dénominations qu'à la manière d'envisager la direction qu'il fallait donner aux affaires du Saint-Siége, et le caractère ou les habitudes personnelles des Cardinaux ne s'y trouvaient pour rien. Ces deux grands partis étaient divisés en quatre factions ; la Romaine, l'Italienne, la Gallicane et la Tudesque. Le but de la faction Romaine était d'élire un sujet romain, grand seigneur, et ceci pour le profit et l'agrément de la noblesse suburbicaire. Les Italiens travaillaient pour empêcher ce monopole, les Germains intriguaient pour faire élire un pensionnaire de l'Empereur, et les Français manœuvraient pour contrarier les Impériaux, en inclinant vers les *Politichi* des trois autres factions. Le grand Roi n'existait plus, le fils aîné de l'Église était mineur, et c'était là où se bornait toute l'ambition de notre conseil de régence.

Les Cardinaux de la nation française étaient alors Nosseigneurs de Rohan, de Noailles, de Gèvres, de Polignac et de Bissy ; et le chef de la faction gallicane en Italie n'était rien moins que le neveu du Pape Alexandre VIII, le Cardinal Ottoboni, Évêque de Sabine et Abbé de Saint-Paul de Verdun. (Prenez garde à cette qualification fran-

Digitized by Google

çaise.) Nous avions aussi dans notre parti les Cardinaux espagnols au nombre de quatre ; c'est à savoir d'Arias, Archevêque de Séville ; Borgia, Patriarche des Indes ; Moncade, Évêque de Carthagène ; et Cienfuegos de Transtamare y la Cerda, qui passa tout le temps qu'il fut en conclave à dessiner ses armoiries sur de petits papiers. On s'appuyait également sur le suffrage et la voix du Cardinal Évêque des Algarves, autant qu'il est permis de compter sur un Portugais. Enfin notre parti s'était renforcé du Cardinal Évêque de Javarin, le Prince Auguste de Saxe, ainsi que des Cardinaux d'Aquaviva, Carraccioli et Thomas Ruffo, l'Archevêque de Nicée (tous les trois Napolitains), ce qui nous assurait treize ou quatorze voix dans le sacré collége.

La faction germanique était composée de Romains *Politichi*, lesquels étaient dirigés par le Cardinal Colonne, Archevêque de Ravenne et Majordome du Sacré-Palais. Il avait pour adjudans principaux le Cardinal de la Mirandole dont je vous ai parlé, Zondodari, Siennois et sujet romain ; de Strattenbach, Évêque d'Olmutz, de Schœnborn, Évêque de Spire et Chancelier d'Autriche ; de Czacki, Métropolitain d'Hongrie, et finalement du Cardinal d'Hénin, à qui l'Empereur avait eu soin d'accorder l'investiture de l'Archevêché de Malines aux Pays-Bas, ce qui ne l'empêcha point de voter avec les cardinaux français.

Dans la faction des Romains, proprement dits, il se trouvait une subdivision de *Zelanti* qui négociait contre les Tudesques, en soumission pour la cou-

Digitized by Google

ronne de France et sous la direction du Cardinal Pamfili, neveu du Pape Innocent X et Prince romain. Les Cardinaux Origo, Sagripanti et Tanara, étaient les agens les plus actifs et les plus expérimentés de cette demi-faction qui finit par l'emporter dans le conclave, en y faisant élire un Romain, grand seigneur et *Zelante Gallicano;* (sous toutes réserves de la déclaration du clergé de France touchant le temporel des Princes et l'infaillibité des Papes, car on n'a jamais pu rien comprendre à Rome et nulle autre part à ces quatre propositions de Bossuet, dont la première est annulée par les trois autres.) Enfin c'était le Cardinal del Giudice, Archevêque de Montréal en Sicile et Doyen du Sacré-Collége, que les Cardinaux de la faction italienne avaient élu pour leur régulateur. C'étaient des nobles Vénitiens, Milanais et Génois; des Cornaro, Barbarigo, Priuli, Spinola, Caprara, de Fiesque, *e tutti quanti nobilissimi porporati.*

Il me reste à vous dire à présent que tous ces Cardinaux romains, italiens, français, germains et castillans, zélés ou politiques, se trouvaient encore partagés, non pas en factions, ni par fractions pour cette fois-ci, mais par une autre division toute naturelle et toute chrétienne, en Cardinaux *Papabili* et *Papegianti,* c'est-à-dire *papables* et *papifians.* Les sujets les mieux connus alors pour être dignes de la tiare étaient les cardinaux romains Paulucci, Gualterio, Piazza, Conti, Légat du Pape à Ferrare, et Corradini, Préfet de la signature aux conciles. Le Cardinal Papegiante par éminence et non par excellence, attendu que la justice et la

Digitized by Google

sincérité n'étaient pas ses vertus principales (1).

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

et mon père avait su qu'il avait entrepris de négocier en faveur du Cardinal Zondodari. L'opinion de cette Éminence était aussi qu'en agissant de concert avec les intentions électorales des Cardinaux *Papegianti et Zelanti* pour opérer l'élection d'un Cardinal *Papabile* de leur faction, on était assuré d'agir en sûreté de conscience et conformément aux inspirations du Saint-Esprit qui procède à l'élection des Papes, en définitive, et qui n'y veut procéder qu'en employant les moyens humains. Le Cardinal de Fiesque était devenu son pis-aller. Monsignor Passionei se portait caution de sa bienveillance et de sa bonne volonté pour les deux couronnes de France et d'Espagne : enfin, le Cardinal Zondodari devait être indubitablement un grand et saint Pape, et le Roi d'Angleterre en était persuadé non moins que la Reine et Monseigneur Passionei ; ce qui ne fit pas changer d'avis à l'ambassade de France, et qui n'influa nullement sur les résolutions et la conduite de nos Cardinaux.

Le Chevalier de Saint-Georges, à qui le saint Père avait accordé les honneurs royaux dans les États de l'Église, et qui s'était marié depuis son

(1) Tout donne à penser que les ratures auxquelles on doit attribuer cette lacune auront encore été déterminées par scrupule de conscience et par esprit de charité. *(Note de l'Editeur.)*

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN

voyage en France avec la petite-fille du Roi de Pologne, Jean Sobieski, vivait noblement et paisiblement à Rome, où tous les jacobites affluaient pour entretenir ses espérances, et tout au moins pour y rendre hommage à ce noble exilé, leur souverain légitime, et leur unique souverain, suivant la conscience et les lois de leur pays.

La Reine Marie-Clémentine était belle, aimable et polie; elle avait du goût, un esprit fort aimable et beaucoup d'attrait pour la noblesse de France, où sa sœur avait trouvé de riches partis; car, après la mort du Duc de Créquy-Blanchefort, avec qui le contrat de mariage de cette Princesse était déjà signé, elle avait épousé successivement, c'est le mot propre, le Duc de Bouillon-Turenne et le Prince de Turenne, héritier de son frère. Votre oncle de Créquy-Canaples avait très-mal accueilli la proposition d'épouser Marie-Casimire Sobieska : je vous ai déjà dit comment il avait reconnu sa bonne intention pour lui. Quand la Reine eut appris par moi combien M. de Canaples était souverainement déraisonnable, et lorsque je lui dis que la Princesse Charlotte de Rohan, sa première femme, en était morte d'affliction : — Vous me soulagez agréablement, dit-elle, car j'étais blessée de ce qu'une personne de votre famille eût montré de l'inconsidération pour la nôtre.

J'avais bien compté sur le bon effet de mes contasseries. Dans la soirée du lendemain, la Reine eut l'extrême bonté de vouloir me faire une visite que je m'empressai d'aller recevoir dans son carrosse, à la porte de notre palais; et depuis notre

Digitized by Google

explication sur M. Canaples, il ne m'est jamais arrivé, pendant mon séjour à Rome, de rester une seule journée sans lui faire ma cour. — Oh ! l'équivoque et l'amphibologie ! je n'ai jamais fait ma cour à M. de Canaples, et n'allez pas vous y tromper.

La cour d'Angleterre était fort bien établie dans le palais Borgia que la Reine douairière, Marie de Modène, avait acheté pour son fils, du Cardinal Hovard de Norfolk, et sur la porte duquel on n'avait pas manqué de placer les armes d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande, avec celles de France au premier quartier. Je ne pouvais m'en taire, et je ne sais comment les Rois très-chétiens ont bien voulu tolérer cette absurdité-là (1) ?

La devise de l'écu britannique est en français, ainsi, m'a-t-on dit, que les inscriptions qui marquent les noms et les titres des chevaliers de la Jarretière et du Bain dans les chapelles de Windsor et de Westminster ; et comme il en est ainsi du serment, des statuts de ces ordres et des principales formules de la couronne envers le parlement britannique, il paraît qu'on ne peut ni regarder, ni rien écouter à la cour d'Angleterre sans y trouver partout le sceau profondément appliqué des Nor-

(1) Le gouvernement et les Princes anglais ont retranché les fleurs-de-lys de l'écu britannique sous le règne de Georges III, en exécution d'un article dont Bonaparte avait fait la stipulation secrète à l'occasion du traité d'Amiens. C'est encore à dater du même traité que les rois d'Angleterre ne prennent plus le titre de Roi de France, qu'ils s'obstinaient à porter depuis l'usurpation de la couronne de France par Henri VI.

(Note de l'Éditeur.)

Digitized by Google

mands et des Angevins, avec la trace gauloise et la marque ineffaçable de la conquête, et ses meurtrissures, on pourrait dire.

Il est assez digne d'observation que les Français abandonnent toujours leurs anciennes coutumes, tandis que toutes les coutumes auliques de l'Europe ont eu pour origine un ancien usage français. Une ordonnance de Henry III enjoint aux gentilshommes de sa chambre « de ne plus négliger dores-en-avant « de porter *leurs clefs d'or* au dossier de leur pour- « point, suivant les ordonnances et *l'ordinaire* de la Cour; » et nous voyons aujourd'hui porter des clefs d'or à tous les gentilhommes de la chambre et tous les chambellans du monde, excepté ceux du Roi de France. Le cérémonial du saint Empire, le règlement de la cour d'Autriche et l'étiquette du palais de Madrid sont évidemment établis sur la *loy des honneurs de la cour de Bourgogne*, mais en aucun pays et chez aucun peuple, l'origine et l'imitation ne sont aussi visibles et plus méconnues qu'en Angleterre. Tous les antiquaires anglais s'accordent pour le nier, et l'opiniâtreté qu'ils y mettent est prodigieusement ridicule, en ce qu'ils ne sauraient empêcher que le serment, les statuts et les inscriptions des ordres royaux, comme aussi toutes les principales formules de la couronne et de la chancellerie d'Angleterre ne soient purement et simplement des phrases françaises. Le Chancelier de la Grande-Bretagne est encore obligé, deux fois par an, de proférer judiciairement, si ce n'est judicieusement : *Le Roi remercie son bon peuple de son bénévolence.* Enfin tous les monumens numismatiques

Digitized by Google

et lapidaires, les temples et les palais des Rois anglais, leurs tombeaux, l'écu britannique et jusqu'à la monnaie du pays, tout est couvert d'insignes, de cris gaulois et de légendes françaises. Les sujets anglais ne peuvent pas même adresser la parole à leur souverain sans lui parler français et sans l'appeler SIR; ils disent MADAM à leur Reine et non pas *Milady*. Voilà qui me paraît mortifiant pour la jactance anglicane; mais ce que je trouve admirablement curieux, c'est que le Roi d'Angleterre touche encore les écrouelles en sa qualité de *Roi de France!* Je passe condamnation sur son titre de *défenseur de la foi*. LILIA NON LABORANT NEQUE NENT; les lys ne travaillent ni ne filent et sont plus superbement vêtus que Salomon dans toute sa gloire. MM. les Anglais ont eu beau faire, la pourpre des autres Rois ne saurait égaler l'éclat des lys.

Pour sa part de la succession des Sobieski, la Reine Marie-Clémentine avait eu, sans compter de belles terres en Pologne et trois millions d'écus romains, un lit de parade et trois rubis inestimables. Ce lit superbe était un trophée de la bataille de Vienne, et l'étoffe en était provenue de la courtine où l'on abritait l'étendard de Mahomet avec l'alcoran. C'était un brocard de Smyrne à fond d'or avec des versets islamites écrits en turquoises et perles fines. Les cadres de la tenture et de la couche, qui valaient sept cent mille livres tournois, étaient en vermeil admirablement ciselé, sans parler de leurs dessins à l'émail avec des pierres de couleur à profusion, comme on en voit dans les contes arabes. Cette riche monture était un présent de la noblesse im-

Digitized by Google

médiate de l'Empire au Roi Jean III, en rémunération de la délivrance de Vienne. (Vous saurez que l'Empereur Léopold ne voulut pas recevoir chez lui le grand Sobieski, son libérateur, à raison d'un embarras pour l'étiquette, attendu qu'un roi de Pologne n'est pas un monarque héréditaire. On dirait que l'Empereur d'Allemagne ne serait pas un monarque électif, lui-même?)

Les trois rubis de S. M. Britannique avaient été trouvés dans la tente où le grand-visir Amurat avait parqué ses femmes, à la très-illustre bataille de Choczim. Ce sont des pierres orientales de la plus vieille roche. La plus grande est circulaire, et les deux autres en forme de pendeloque. C'est d'après mon avis qu'on les a fait garnir en feuillage d'émeraude et monter comme une rose avec deux boutons (1).

On a remarqué que les trois quarts des Anglaises sont timbrées, et particulièrement celles qui voyagent. Je me souviendrai toujours d'une certaine Duchesse de Bedford, qui ne pouvait porter que le titre de Comtesse en présence des Majestés du palais Borgia, et qui, bien que son mari fût hanovrien fanatique, avait sollicité la permission de faire sa

(1) Ces belles pierres ont été léguées à la sacristie du Vatican par le fils de Marie-Clémentine Sobieska, le Cardinal-Duc d'York, mort à Rome en 1807. Mme la Comtesse d'Albany, veuve du dernier Prétendant et belle-sœur de ce Cardinal, a vendu le lit de la Reine sa belle-mère à un juif de Florence; mais ce n'était pas la première et ce n'est pas la dernière ou la plus forte preuve d'indélicatesse dont elle a scandalisé d'Italie.

(Note de l'Éditeur.)

Digitized by Google

cour aux Stuarts exilés, par la raison qu'elle était *non dépendante !* — Votre Majesté, dit-elle un jour à la Reine, en français, mais avec un accent anglais et des mouvemens de figure inconcevables : voici la femme de mon fils, Miladi Marquionesse de Tavistock, que j'ai l'honneur de produire à vous, Madame, et qui parle français très-bien ; très-bien chante, et souvent la chanson charmante que lui apprit la parisienne gouvernante. — Marquionesse, ayez la bonté pour la chanter à la Reine et la Marquionesse de Créquy. — Oh ! non, répondit sa belle-fille. — Allons, Marquionesse, ayez donc la bonté ! Si vous chantez la française chanson, vous aurez pour vous ma robe à caros flambés que vous admirez tant ! (Tout ceci se passait dans le grand salon de la Reine avant que nous fussions assises.) La belle-mère ajoute quelques mots en anglais, et voilà Miladi Marquise de Tavistock qui se met à nous chanter dans le fond de sa gorge :

Ah ! qu'il est donc bon
Le poil de mouton,
Quand il est tondu dans sa saison !
On en fait des mitaines,
Des Capuchons aux moines,
On en fait des aumusses,
Des manteaux aux pique-puces ;
Ah ! qu'il est donc bon
Le poil de mouton,
Quand il est tondu dans sa saison !

Cette agréable et spirituelle composition n'avait pas moins de sept à huit couplets ; et comme je craignais d'éclater de rire, en m'impatientant de

Digitized by Google

me tenir sur mes jambes pour écouter de pareilles bêtises, j'interrompis la chanteuse en demandant au Cardinal Pamfili des nouvelles de sa santé! La Duchesse de Bedford alla disant partout que les françaises Marquionesses n'étaient pas polies.

On procédait cependant aux dispositions intérieures du Vatican pour la tenue du Conclave, et la Reine d'Angleterre eut la bonté de me prendre avec elle, afin d'en aller voir les préparatifs. Il ne fallait pas moins qu'un privilége de tête couronnée pour obtenir pareille faveur, car une autre femme, et si qualifiée qu'elle soit, ne passe jamais le seuil du Vatican, et les audiences que le Saint-Père accorde aux plus grandes Dames étrangères aussi bien qu'aux Princesses Romaines, ont toujours lieu dans la sacristie d'un couvent de filles. Je ne vous parlerai pas de la porte murée, ni du tour, ni de la chapelle du Saint-Esprit, et je vous renvoie aux lettres de M. de Coulanges pour tous ces détails ordinaires à l'intérieur d'un Conclave; je vous dirai seulement que ce qui m'y parut le plus remarquable était l'uniforme solennité de ces 72 appartemens dont la principale pièce était tendue, parois, voûte et plancher, en damas violet et sans autres meubles qu'un crucifix doré, deux torchères dorées avec des cierges en cire jaune, un fauteuil couvert de même étoffe, et finalement un prie-Dieu garni de sa draperie et de son coussin, le tout en velours violet, ajusté de crépines et de glands d'or. Les chambres à coucher des Cardinaux électeurs ne sont que des alcôves adhérentes à la cellule de leur Conclaviste.

Digitized by Google

A propos de Conclaviste, je vous dirai que le Cardinal de Gèvres en avait un qui s'appelait l'Abbé de Beaumont; j'aurai l'occasion de vous en parler souvent et pendant long-temps, car il est mort Archevêque de Paris en 1781. C'était alors un joli garçon de 18 à 20 ans, qui était modeste comme un ange et qui mangeait comme un diable. Il était curieux d'antiquités et courait perpétuellement dans la ville et la campagne de Rome.

Le Cardinal avait pour Caudataire un autre abbé français avec qui le petit de Beaumont faisait parfois ses excursions d'archéologiste ou ses pèlerinages extrà-muros, et voilà qu'un soir ils se trouvèrent obligés de rester à coucher dans une auberge à cause d'un violent orage. Le Caudataire alla se coucher sans vouloir souper, ce qui n'aurait pas accommodé le Conclaviste, et quand il eut fini sa réfection, voici qu'on lui donne une petite lampe en lui disant de s'aller coucher à côté de son camarade (on n'avait pas d'autre lit à leur donner); — La petite porte à droite au fond du grand corridor à gauche, au rez-de-chaussée; vous monterez deux marches; il était impossible de s'y tromper, et le voilà qui s'établit à côté de son compagnon.

Il faut vous dire que cette chambre avait autrefois servi de cuisine, et qu'on entretenait dans l'âtre un feu de racines et branches de genièvre, afin d'y faire sécher et fumer des quartiers de porc. Cinq à six minutes après s'être mis au lit, l'Abbé de Beaumont voit ouvrir la porte et voit entrer une jolie fille avec un grand garçon qui vont s'agenouiller modestement aux deux angles de la cheminée et

Digitized by Google

qui se mettent à réciter les litanies des saints. Le garçon s'était insensiblement rapproché de la jeune fille en marchant avec ses genoux, et quand il fut tout auprès d'elle, il entreprit de l'embrasser, ce qui la fit bondir jusqu'à l'autre bout de la chambre, en s'écriant : — Impie! — Mécréant! — Devant un mort!.... L'Abbé de Beaumont s'aperçoit alors qu'il y a tout à côté de sa jambe une autre jambe toute froide; il fait un mouvement pour se retourner, et ceci lui fait envisager la figure inconnue d'un horrible défunt!.... Pensez comment il sortit de ce lit brusquement, et jugez la frayeur de cette honnête fille!

Digitized by Google

CHAPITRE VIII.

Intrigues à Rome en faveur de Dubois. — Le Comte de Froulay refuse d'y participer. — Il se retire à Venise. — Son rappel en France. — Le Pape Innocent XIII. — Sa famille et les Princes romains du nom de Conti. — Mort du Pape Michel Conti. — Présomption sur la cause de sa mort. — Un brigand romagnol. — Absolution donnée par le Pape *in caso particolare*. — Le Cardinal grand-pénitencier. — Les cas de conscience. — Opinion du Saint-Office en désaccord avec celle du Clergé français. — Présentation au Saint-Père. — Souvenir du Duc de Créquy. — Il avait été insulté par la garde corse. — Réparation de la cour de Rome. — La pyramide du Vatican. — Lettre de Louis XIV au Pape Alexandre VIII. — Mot du Pape Innocent XIII a propos du même Duc de Créquy. — Le Doge de Gênes. — Le Prélat brocanteur. — L'amour et la peste. — L'Abbé de Tencin. — Son procès avec des Jansénistes. — Libelles contre lui. — Ses charités dans son diocèse de Lyon. — Calomnies contre sa sœur la Comtesse de Tencin. — Jean le Rond, surnommé d'Alembert. — Moqueries de Voltaire au sujet d'une illusion de ce philosophe.

. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . et tout aussitôt qu'on sut la mèche éventée, on rappela précipitamment le Père Laffitau qui fut désavoué, ce qui va sans dire, et qui laissa tous les papiers de notre Ambas-

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN

sade au Prince Armand-Gaston de Rohan. Celui-ci ne pouvait accepter la qualité d'Ambassadeur à cause de sa dignité de Cardinal, qui prime d'honneur sur l'autre, mais il prit le singulier titre de chef de la mission chargée des affaires du Roi de France à Rome.

Telle avait été la condescendance et la faiblesse de ce pauvre moine ; mais quand il fallut mettre en délibération d'avoir à satisfaire l'amour-propre et l'ambition de M. l'Abbé Dubois, mon père alla déclarer qu'il se retirait de la négociation. Ce fut en vain qu'on entreprit de l'y faire intervenir, ne fût-ce au moins qu'à titre d'assistance et de conseil ; il persévéra jusqu'à la fin dans l'inaction, la froideur, et, je puis ajouter, le juste mépris qu'il avait manifesté pour cette manœuvre (1). Il alla jusqu'à dire à M. de Sisteron que ses instructions, à lui Comte de Froulay, ne portaient rien d'analogue à l'objet de cette lettre, ce qui lui paraissait plus sensé qu'à M. Dubois n'appartenait, attendu qu'il n'aurait jamais voulu se charger de pareille mission. Il en fut conférer prudemment avec les autres Cardinaux français qui n'étaient certainement pas d'humeur à vendre le Saint-Esprit, sans compter qu'ils n'avaient nulle envie de se déshonorer aux yeux du Sacré-Collége à titre de Simoniaques, et voilà ce qui fit que M. le Régent et M. Dubois furent obligés d'en res-

(1) Il n'était pas encore question de solliciter le chapeau rouge pour l'Abbé Dubois, et c'était seulement un titre d'Archevêque *in partibus* qu'on voulait obtenir pour lui.

(Note de l'Auteur.)

Digitized by Google

ter là pour cette fois-ci. Je vous ai déjà dit que mon père était parti pour Venise avant la fin du Conclave, et comme il avait rempli la mission d'un gentilhomme et d'un chrétien, au lieu de remplir l'office d'un commissionnaire de M. le Duc d'Orléans et d'un mandataire de l'Abbé Dubois, il y trouva (c'est à Venise) ses lettres de rappel et de récréance que le favori du Régent avait eu la précaution de faire anti-dater, car il y avait toujours de la fourberie, de la faiblesse et de la lâcheté dans tous leurs actes de *rouerie*. Mon père alla tout aussitôt signifier son rappel à son bon ami le Duc de Venise, Jean-Marie Cornaro, qui nous avait fait inscrire au livre d'or, et qui avait été long-temps Ambassadeur en France; enfin, mon père arriva joyeusement à Paris, où vous pouvez bien penser qu'il n'a jamais voulu remettre les pieds chez M. le Duc d'Orléans.

Il est douteux que l'ancien chargé d'affaires de France eût pu trouver dans tout le Sacré-Collége une seule oreille ouverte aux insinuations du Régent et de son protégé; mais dans tous les cas, l'élection du Pape Innocent XIII aurait pleinement démontré l'inutilité de leurs intrigues.

Michele-Archangelo Conti, Prince des États Romains et du Saint-Empire, était issu de ces im-
menses et fameux Princes de Conti, Ducs d
nelle et de Pola, lesquels avaient déjà fo
Papes et vingt-trois Cardinaux à l'égli
Il était le quatrième enfa- Prin
Conti, Duc de Guadagno
ditaire du Palais-Apostol

UNIVERSITY OF MICHIGAN

du Duc de Muti d'Acqua-Sparta, sa sœur avait épousé le fils aîné du Connétable Colonne; enfin toutes les alliances de leur famille étaient les plus illustres de la Ville et du Patrimoine de Saint-Pierre. Vous pouvez juger s'il était de la faction romaine *in toto corde, vicieris et medulat*, comme disait l'Abbé Phélippeaux d'Herbaut, qui parlait quelquefois latin *comme vous voyez*. Avant d'atteindre à la barette, il avait été Nonce apostolique en Portugal et à Madrid. Il était un des *porporati zelanti* les plus papables et les moins papifians, car il se maintenait dans une réserve impénétrable et continuelle. C'est justement là pourquoi la France ou l'Autriche n'auraient jamais eu l'idée d'entraver son exaltation, qui se trouva déterminée par un compromis fractionnaire après quarante-quatre jours de conclave. Il avait choisi le même nom que le Pape Innocent III, le plus illustre des Conti qui fût monté sur le Saint-Siége (en 1198). Il était profondément religieux, conciliant, affable, humble devant Dieu, bien qu'il eût conservé devant les hommes un grand air de haute noblesse, avec certains mouvemens de physionomie, qui dénotaient les traditions du laticlave et l'hérédité du patriciat romain. Il était d'une austérité rigoureuse envers lui-même; il était pour les autres indulgent et doux comme un *agnus Dei*. Il aimait l'architecture et les arts libéraux. Enfin c'était un choix infiniment préférable à la majorité des Cardinaux, et c'était, du [illegible], *uno Papa di tempo*, valétudinaire et septuagénaire.

[illegible] déjà dit comment tous les efforts de la faction

Digitized by Google

d'Autriche avaient été réunis et dirigés contre l'élection du Cardinal Ottoboni, grand ami des Français. Je ne sais véritablement ce qu'il aurait pu faire de plus et de mieux pour complaire à M. le Régent, que ne fit le Cardinal Michel Conti, qui fut exalté Souverain Pontife à la satisfaction de l'Autriche, en dépit de la France, et qui mourut, dix-neuf mois après, de chagrin, pour avoir eu la faiblesse d'accorder la pourpre romaine à l'Abbé Dubois.

Ne craignez pas que j'abuse de la circonstance où nous nous trouvons pour vous parler des palais et des ruines de Rome. J'aimerais cent fois mieux vous parler des buffles et des pigeons romains ! J'aurais du moins la chance et l'espérance de vous dire certaines choses nouvelles, et je suis tellement excédée du faux savoir, du faux enthousiasme et des répétitions continuelles de nos voyageurs, que j'en ai pris l'Aurore du Guide et l'Aurore du Guerchin dans une égale animadversion ! J'aimerais mieux vous conter une histoire de voleur, mon petit Prince ; et si vous voulez entendre la belle histoire du brigand Marto, dont tout le monde parlait à Rome en 1721, approchez-vous pour écouter votre grand'mère.

Il y avait une fois, dans une ville de la Romagne, appelée Palestrine, un armurier qui s'appelait Domenico Marto. Il se promenait solitairement tous les soirs, après le coucher du soleil, sur la grande place de la cathédrale, avec une épée de longueur et des pistolets à sa ceinture : il était le beau-frère du barrigel, et tous les sbires de la principauté Colonna le saluaient avec un air d'intelligence.

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN

On savait qu'un riche bourgeois de la ville était venu lui dire un soir : — Domenico, voici cent onces d'argent que je vous donne. Dans une demi-heure d'ici, vous allez voir passer deux jeunes gens qui seront en habit d'écarlate; vous vous approcherez d'eux avec un air de mystère, et vous leur direz à demi voix : — N'êtes-vous pas le Chevalier Feltri? Celui-ci vous dira : — C'est moi. Vous lui donnerez un coup de poignard, et dans le cœur, si vous pouvez; l'autre jeune homme est un poltron qui ne manquera pas de s'enfuir, et vous achèverez Feltri, s'il en est besoin. Il est inutile que vous alliez vous réfugier dans une église; retournez tranquillement chez vous où je ne manquerai pas d'aller vous retrouver.

Dominique exécuta ponctuellement les instructions du mari jaloux; et sitôt qu'il fut rentré dans sa boutique, il y vit arriver ce riche bourgeois dont il avait servi le ressentiment. — Je suis très-content de ce que vous avez fait pour moi, dit-il à Dominique; et voici encore une bourse de cent onces que vous allez partager avec le premier officier de justice qui viendra chez vous. Le chef des sbires entra bientôt dans la boutique de l'armurier, sous prétexte d'y marchander une espingole, et sans autre explication Marto lui mit dans la main les cinquante onces destinées à la justice de Palestrine; après quoi, le chef des sbires invita l'armurier à venir chez lui pour y faire un souper d'amis. Ils se rendirent à son logement, qui touche à la prison publique, et ils y trouvèrent pour convives le barrigel avec le geôlier de la carcera principata.

Digitized by Google

— Signor Marto, lui dit-on, les messes de la cathédrale ne sont qu'à douze taris la pièce. On dit que le chevalier Feltri a été poignardé ; faites-en dire une vingtaine pour le repos de son ame et n'en parlons plus. Le reste de la soirée fut assez gai.

On disait aussi qu'un autre jour, un domestique inconnu était venu lui proposer de le suivre à la porte de la ville, et qu'il y trouva un homme âgé, très-bien mis et accompagné par quatre valets à cheval. Le même seigneur lui dit : — Maestro Marto, voici deux bourses de cent scudi : je vous prie de venir avec moi jusqu'à mon château, mais ne vous refusez pas à ce que je vous fasse bander les yeux. — Volontiers, répondit l'autre, et après une heure de marche, ils arrivèrent au vieux château du Duc d'Andria, comme on l'a su quelque temps après.

On détacha le bandeau qui couvrait les yeux du bravo, lequel se vit dans une chambre superbe, où se trouvait une jeune femme attachée sur un fauteuil, et baillonnée par une poire d'angoisse, de manière à ne pouvoir pousser que des cris inarticulés.

Le vieux Seigneur lui dit : — Mio bravo, je vous dirai que mes valets ne sont que des poules mouillées! et vous saurez que je n'ai plus le poignet assez vigoureux pour porter un coup assuré. En conséquence, ayez la complaisance de poignarder ma femme.

Domenico lui répondit : — Excellence, on vous a trompé sur mon compte. J'attends des gens (qui

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN

peuvent se défendre) au coin d'une rue, ou je les attaque résolument dans un bois ; mais je ne veux pas mettre à mort une signora qui est garottée dans un fauteuil de velours, et baillonnée par une figue de Venise : c'est un office de bourreau qui ne saurait convenir à un homme d'honneur. Et voilà Domenico qui jette les deux bourses aux pieds de cet époux vindicatif.

Celui-ci n'osa pas insister avec une indiscrétion mal séante. Il pria l'armurier de se laisser encore une fois bander les yeux, et puis il le fit reconduire jusqu'à la porte de la ville. Cette action délicate et noble avait fait beaucoup d'honneur et d'amis à Domenico Marto, mais il en est une autre qui fut encore approuvée plus généralement (1).

Il y avait dans les deux cités de Palestrine et de Gallicano deux familles rivales et deux hommes de qualité qui ne se pouvaient pas souffrir. C'étaient les Cirulli, qui provenaient d'un Échanson du Connétable Pompée Colonna, Prince de Palestrine, et les Serra d'Ognano, qui descendaient d'un Thuriféraire du pape Martin V (Othon Colonna). Le Comte Cirulli fit appeler Dominique et lui proposa mille écus s'il voulait assassiner le Marquis d'Ognano;

(1) On allait jusqu'à nommer ces personnages indiqués par la clameur populaire ; ce mari jaloux devait être Tiberio Caraffa, Duc d'Andria, Comte de Montecalvo et Prince de l'Académie des *Otiosi* de Naples; le nom de sa malheureuse femme était Aureliane Imperiali de Francavilla, et dans tous les cas, le Duc d'Andria ne pouvait plus sortir de ses fiefs de Sicile, attendu que les tribunaux romains et napolitains l'avaient condamné à mort en 1718. *(Note de l'Auteur.)*

Digitized by Google

le digne armurier s'en chargea; mais il demanda du temps, parce qu'il avait su que le marquis se tenait sur ses gardes.

Deux jours après, celui-ci fit appeler Domenico Marto dans un lieu très-solitaire et très-écarté : — Mon ami, lui dit-il, voici une bourse de cinq cents sequins d'or, à l'effigie de Saint Marc de Venise : elle est à vous si vous me promettez de poignarder Cirulli.

Domenico prit la bourse et lui répondit : — Seigneur Marquis, je vous donne ma parole d'honneur de tuer Don Fabio Cirulli, n'importe avec quoi, ni comment; mais il faut que je vous dise une chose, c'est que je lui avais déjà donné ma parole de faire mourir Votre Excellence.

Le Marquis lui répondit en souriant : — J'espère que vous n'en ferez rien, désormais? Mais Marto lui répliqua sérieusement : — Pardonnez-moi, Excellence, je l'ai promis et je vais m'en acquitter.

Le Marquis d'Ognano voulut tirer son épée, mais l'armurier prit un pistolet à sa ceinture et fit sauter la cervelle au Marquis; ensuite il se rendit chez M. le Comte auquel il annonça que son ennemi n'existait plus.

Cet honorable gentilhomme en fut bien aise, il embrassa Marto sur les deux joues, il lui fit boire de son vin de Syracuse et du Lacryma-Christi de la meilleure année; il lui fit donner une superbe lame en acier de Damas, et finalement il acquitta son obligation des mille écus romains.

Dominique alors se prit à lui dire, avec un air embarrassé, que le Marquis d'Ognano lui avait également promis, pour l'assassiner, cinq cents

Digitized by Google

sequins qui lui avaient été payés d'avance. Le Cirulli dit à l'armurier qu'il était charmé d'avoir prévenu son ennemi... — Seigneur Comte, lui répliqua cet homme de conscience, cela ne vous servira de rien, car j'avais donné ma parole d'honneur... et ce disant, il applique à Cirulli deux coups de stylet qui lui percent le cœur. Les domestiques du Comte étaient accourus au cri qu'il avait fait en tombant; mais Marto se débarrassa d'eux à coups de poignard, et s'enfuit dans les monts bénéventins, où tous les brigands d'Italie vinrent se rallier autour de lui. C'est un acte de probité qui se trouvait alors dans toutes les bouches plébéiennes; les bandits sont les héros du peuple dans tout le midi de l'Italie; et je pense que dans la Romagne Emiliane et Flaminienne, on parlera long-temps *del bravo Domenico Marto* (1).

Au moment où le pape Innocent XIII faisait son entrée dans la Basilique de Saint-Jean de Latran qui est l'église cathédrale de Rome, car celle de Saint-Pierre n'est, à proprement parler, qu'un grand oratoire et que la chapelle palatine du Vatican, ceci dans la hiérarchie sacerdotale, au moins, et suivant les traditions presbytérales de la ville sainte, je vous dirai que je m'y trouvais placée

(1) Un anonyme a fait imprimer une partie de cette anecdote en 1819, sans nom d'auteur et sans autre embarras que celui d'y changer les noms des personnages et celui de la ville.

Il est assez connu que les deux opuscules attribués à cet anonyme ont été copiés dans un manuscrit intitulé *Mémoires inédits du Comte de Cagliostro*. L'éditeur des *Souvenirs de Mme de Créquy* a déjà réclamé dans les journaux contre cet abus de confiance. *(Note de l'Éditeur.)*

Digitized by Google

dans une tribune, à côté de la Duchesse d'Anticoli, belle-sœur du Pape, et qu'on y vit s'exécuter subitement, au milieu de la nef et du cortége, un temps d'arrêt, précédé par une sorte de mouvement tumultueux dont il était impossible de s'expliquer la cause. Nous vîmes ensuite que toute cette foule empourprée, solennelle et surdorée des Princes de l'Eglise et des Princes *du Soglio*, s'éloigna du Saint-Père en laissant un grand cercle vide autour de lui. Les douze caudataires du Pape avaient laissé tomber son immense robe de moire blanche qui couvrait, derrière lui, peut-être bien soixante palmes de ce beau pavé de Saint-Jean de Latran. (Je me rappelle que ces caudataires étaient revêtus de vastes simarres en étoffe d'or avec des bordures en velours cramoisi.) Cependant, le Pape était resté debout, tout seul au milieu de la nef, la tiare en tête et sa crosse d'or à la main. — *Chi sa? Chi non sa? Che sarà dunque?* — C'était un transtevère, un villanelle, un soldat peut-être, et c'était dans tous les cas un homme du peuple avec un air sauvage et la figure d'un bandit, qui avait demandé à se confesser au Souverain Pontife, afin d'en obtenir l'absolution d'un *caso particolar e pericoloso*. Le Saint Père n'avait pas voulu se refuser à cette demande, qu'il aurait pu trouver téméraire, en bonne conscience, et sans manquer à la charité pontificale; il se fit *spontanément*, comme on a dit pour la première fois à l'assembée nationale, un profond silence, et pendant cette confession, qui dura huit ou dix minutes, notre Saint Père eut constamment son oreille inclinée jusqu'à la bouche de ce villa-

Digitized by Google

geois qui était agenouillé à ses pieds. Je remarquai que tout de suite après avoir entendu les premiers mots de cet aveu, la figure du Pape était devenue d'une pâleur extrême : il avait eu l'air d'éprouver un saisissement douloureux, un sentiment d'effroi compatissant et de consternation. Après avoir proféré quelques paroles à voix très-basse, il imposa une de ses mains sur la tête du pénitent auquel il fit baiser l'anneau du Pêcheur, et Sa Sainteté (c'est un mot qui n'est pas ici de simple formule) éleva pour lors sa tête et ses yeux vers le ciel, avec un air de simplicité, de miséricorde et de majesté surhumaine ! — Les Cardinaux-chefs d'ordres, les Princes romains, les Patriarches latins et grecs, avec les autres Assistans du Soglio, reprirent leurs places auprès du Souverain Pontife : la magnifique procession se remit en marche, et cet homme alla se perdre dans la foule.

Le peuple imagina que c'était Domenico Marto, mais le Cardinal Grand-Pénitencier nous dit qu'il n'en croyait rien.

Le Cardinal Paulucci, Archevêque-Évêque d'Ostie et Vicaire-Général du Pape, était Grand-Pénitencier Catholique et Préfet de l'inquisition romaine et universelle. Il avait été confesseur du Pape Innocent XI; c'était le plus docte entre les docteurs et les directeurs prudens; c'était le miroir des trois vertus théologales et des vertus cardinales, au nombre de sept, y compris la Sagesse et la Mansuétude, avec l'esprit de Discernement et de Soulagement, que les casuistes ont toujours classés parmi les dons les plus précieux du Paraclet.

Digitized by Google

Nous avons eu souvent des conférences ou plutôt des conversations théologiques ensemble, et je ne manquai pas de lui soumettre certains cas de conscience sur lesquels il m'avait semblé que nos directeurs et nos casuistes gallicans ne décidaient pas et n'agissaient point avec assez d'uniformité. Il m'avait donné ses réponses écrites en français qu'il savait et parlait à merveille (il avait été nonce à Paris, pendant sept ans), et vous allez juger par ces réponses quels étaient les points litigieux sur lesquels j'avais consulté son Éminence.

« Le rouge sur les joues me paraît à peu près comme « la poudre sur les cheveux. Chose de coutume et de cos- « tume. Il est bon d'en mettre assez, quand on en doit « mettre, pour ne pouvoir pas être suspectée d'intentions « décevantes ou d'affectation juvénile, ce qui risquerait « de troubler les uns ou scandaliser les autres. »

« L'usage du masque n'a rien d'irreligieux en lui- « même. Nos grands'mères en portaient en guise de « voiles, et même ne le détachaient dans les églises que « pour y recevoir le sacrement, comme on ôte encore « aujourd'hui son chapeau et ses gants dans certains cas, « en signe de respect. Le péché ne saurait être et n'est « point dans l'application du masque sur le visage. Le « cas de conscience ne saurait être que dans les inten- « tions ou les résultats de la mascarade, dont on n'est « obligé à s'abstenir que lorsqu'on y peut trouver et pré- « voir une occasion prochaine de pécher. C'est à la « conscience à prémunir contre ce danger. »

Digitized by Google

« Que si l'on habite un pays où les comédies ne soient « pas ou soient mal censurées, et que, par suite et « conséquence, aller aux théâtres y soit sujet de trou- « bles intérieurs ou de scandale pour le prochain, on « s'en doit abstenir.

« Que si l'on est en pays où lesdites représentations « soient prudemment châtrées et que les séculiers bien « vivans ne s'en abstiennent point, j'estime qu'on y « peut aller en sûreté de conscience. »

« Quant à l'abstinence de boire afin de ne point « rompre son jeûne, on n'y saurait être obligé que pour « le jeûne sacramentel en bonne santé, pourvu néan- « moins que le malaise enduré par suite de l'altération « puisse occasionner une préoccupation qui gêne consé- « cutivement durant plus de dix minutes. C'est à cette « règle d'hygiène à déterminer cette relâche péniten- « tielle. Il n'est permis d'user alors que de boissons pu- « rement désaltérantes et nullement nourrissantes, à « raison de ce qu'il ne s'agit que de se préserver d'une « inflammation d'intérieur. L'emploi du sucre ou du « miel est tolérable pour cet effet, mais non pas celui « du lait ou du vin, de la cervoise et autres boissons « fermentées; sinon dans tous les cas d'incommodité « sérieuse, où nulle abstinence n'est de précepte, ainsi « qu'il est assez connu. »

« Pour les alimens dont il est permis d'user au repas « de collation, les jours de jeûne, il y a si grande di-

Digitized by Google

« versité dans les coutumes, et de plus, les climats et « les habitudes y doivent influer tellement sur les or- « donnances de l'autorité diocésaine, qu'on n'est point « obligé de s'en tenir à l'une ou l'autre de ces coutumes « en changeant de lieu, vu qu'on a changé d'Évêque. « Ce qu'il est bon de suivre et d'observer, c'est l'usage « des personnes les plus régulières du diocèse où l'on se « trouve. C'est la seule prescription qu'on vous puisse « et doive indiquer à ce même sujet, prudemment et « justement. »

« Que si vous manquez à ouïr la sainte messe en votre « église paroissiale, de trois dimanches l'un, suivant « une prescription disciplinaire qui n'est pas exigée « dans la ville capitale du monde chrétien, non plus que « dans les évêchés suburbicaires, et non plus que dans « tout le reste de l'Italie, où l'on s'en tient simplement « au commandement de l'église, lequel commandement « n'astreint en nulle sorte à ladite prescription gallicane « d'assister, à la messe de sa paroisse, de trois diman- « ches l'un, vous n'en devrez avoir aucun scrupule; et « que si vous manquez à vous en accuser en confession, « nous estimons que vous ne pécherez point. »

Je ne vous en dirai pas davantage au sujet de mes cas de conscience, attendu que les autres décisions du Grand-Pénitencier portaient sur des choses qui ne sont nullement applicables à une personne de votre âge et qui ne serait pas mariée. Je vous dirai que j'aurais cru pécher mortellement en allant en-

Digitized by Google

courager et voir applaudir les comédiens de Paris; tout le monde pourra vous témoigner qu'on ne m'a jamais vue dans aucune salle de spectacle en France, mais toujours est-il vrai que j'ai laissé dire et prêcher les Abbés jansénistes ou gallicans, pour le surplus, sans m'en embarrasser non plus que du Prêtre-Jean d'Éthiopie. Nous étions à Paris sept ou huit dévotes pour lesquelles ces explications du Cardinal-Vicaire ont été d'un grand soulagement. Cette pauvre Abbesse de Panthemont avait toujours étranglé de soif en carême et les jours de jeûne, jusque là que je lui fisse voir ce document dont nous prîmes autorisation pour boire de l'eau d'orange ou de l'eau d'épine-vinette autant qu'il en faudrait.—*Liquidum jejunium non frangit.*—Je vous en crois, me disait-elle, en s'en donnant à cœur-joie! La petite de Richelieu nous demanda la traduction de cette phrase latine; c'était au parloir de sa tante, et ma cousine du Châtelet lui répondit agréablement que cela voulait dire : « Mme de Créquy m'a tiré une fière épine du pied. » Voilà ce que Mme du Châtelet a jamais dit, *véritablement* de plus ingénieux. Cette agréable répartie avait toujours le plus grand succès dans son salon géométrique, où l'on a répété pendant vingt-cinq ou trente ans que c'était la plus bonne plaisanterie du monde. Voltaire en étouffait de rire et Mairan s'en pâmait. Il n'y avait là que Fontenelle et Mme de Boccage qui se possédassent raisonnablement, ce qui faisait dire à Mme du Châtelet qu'ils *étaient insensibles à l'esprit des autres.*

Nous avions rencontré plusieurs fois le Cardinal-

Digitized by Google

Prince Conti chez les Cardinaux de notre nation, où cette Éminence romaine avait toujours montré pour nous beaucoup de prévenance. Il n'en fallut pas moins se faire présenter au Pape Innocent XIII, et Sa Sainteté voulut bien nous faire prévenir qu'elle nous admettrait *con ogni piacere*. M. de Créquy s'empressa de se rendre au Vatican, et pendant toute l'audience, qui dura trois quarts-d'heure, il ne fut question que du Cardinal de Créquy, du Duc de Créquy, Charles II, et du Maréchal de Créquy, Charles III, dont la mémoire était restée présente à tous les anciens du Sacré-Collége.

Montaigne a dit avant moi combien il est fastidieux de « ramentavoir et longuement destailler les » choses cognües et contenues ez livres d'histoire;» aussi ne vous *ramentavoirai*-je en aucune façon les démêlés du Pape Alexandre VIII avec Louis XIV, non plus que cette audacieuse entreprise d'insulte contre le Duc de Créquy, son ambassadeur, par des soldats de la garde pontificale, en plein jour et dans la rue du Corso. Je vous dirai seulement qu'un des pages de l'Ambassadrice, appelé M. de Polignac, avait été tué derrière son carrosse, et que ces misérables soldats avaient assailli de coups de pierre la Marquise de Créquy, belle-sœur du Duc, à sa sortie de l'église de Saint-Louis-des-Français (1). L'Ambassadeur de France se retira d'a-

(1) Catherine de Rougé du Plessis-Bellière. Elle nous a laissé des manuscrits dont je vous recommande la lecture. Cette relation de son voyage à Rome est écrite avec un esprit et un agrément infinis. *(Note de l'Auteur.)*

Digitized by Google

bord sur les terres de Naples, au pas de ses chevaux, escorté par ses gentilshommes et sa livrée, comme aussi par tous les sujets du Roi qui se trouvaient dans l'État romain; mais la Duchesse et la Marquise de Créquy restèrent, avec seulement une vingtaine de domestiques, dans Rome et dans leur palais Farnèse, dont on ouvrit, pour lors, toutes les grilles et toutes les portes majeures, avec un air de fière indifférence et de sécurité méprisante, parce que le représentant, ou pour mieux dire l'envoyé du Roi très-chrétien ne s'y trouvait plus (1).

L'inflexible et résolu Pontife en fut altéré. Le gouvernement romain en était paralysé de terreur. Le Duc de Créquy ne voulut écouter aucune explication, recevoir aucune excuse, aucune satisfaction personnelle.

Certains détails de cette étrange affaire n'ont pas

(1) Je ne puis jamais laisser dire qu'un Ambassadeur soit le *représentant* du Souverain qui l'accrédite, à moins que ce ne soit par hyperbole emphatique et manière de parler. Un Ambassadeur représente si peu le Roi son maître, à l'étranger, que ni les rois, ni les ministres, ni les particuliers d'aucun pays, n'ont jamais traité un Ambassadeur comme un Souverain. J'ai ouï dire au Chevalier de Folard que le Maréchal de Créquy avait fait arrêter et s'était fait amener un plénipotentiaire de l'Electeur de Mayence, dont on suspectait la conduite et qu'on avait trouvé dans une salle d'auberge à Strasbourg. Le plénipotentiaire se démenait comme un diable, et s'écriait qu'il était le *représentant* de son Altesse Électorale. — Vous représentez si mal un Archevêque, lui dit ce Maréchal à coups de boutoir, qu'on vous a trouvé dans une tabagie, et vous représentez si peu l'Electeur-Archi-Chanchelier du Saint-Empire, que je vais vous faire appliquer cent coups de bâton, si vous dites un mot de plus. *(Note de l'Auteur.)*

Digitized by Google

été bien rendus, ni peut-être bien connus par nos historiographes de France, car notre Ambassadeur avait commencé, comme je vous l'ai dit, par se transporter à Campoli, sous la domination du Roi d'Espagne et des Deux-Siciles; et voici la copie de la première lettre qui fut écrite au Pape Alexandre, par le Roi notre maître, à l'occasion de cet événement. L'original en est aux archives pontificales, d'où Monseigneur Falconnieri voulut bien m'en faire avoir une transcription que je vais copier avec une attention scrupuleuse. (Les inscriptions qui précèdent la lettre du Roi sont du fait de la chancellerie romaine, et sont écrites à l'encre violette.)

Alla Santità del Beatissimo Padre
il Papa Alessandro VIIIo, Pontefice Massimo,
NOSTRO SIGNORE.
in Roma la santa.

Settima lettera di sua Maestà, il Re cristianissimo Ludovico XIVo.

Trento d'agosto. 1662. RISP. 149. XXV.

« Très Sainct Père, nostre Cousin le Duc de « Créquy nous ayant fait connoistre l'attentat com- « mis sur sa personne, le vingt aoust dernier, dans « les rües de Rome par les gardes corses de vostre « Saincteté, nous avons tout aussitost mandé à « nostre dit Cousin qu'il eust à sortir de vos estats, « à fin que sa personne et nostre dignité n'y res- « tent pas exposées à des actes innouïs mesme chez

Digitized by Google

» les barbares. Nous avons égallement ordonné au
» Sieur Abbé de Bourlemont, Auditeur de Rote,
» qu'il ait à savoir de vostre Beatitude si elle a
» dessein de nous en proposer une satisfaction pro-
» portionnée à la grandeur de l'offense, laquelle a
» non seullement attaqué, mais indignement ren-
» versé et violé le droit des gens. Nous ne deman-
» derons rien à vostre Saincteté en cette remontre.
» Elle a pris une si longue habitude de nous refu-
» ser toute chose, et témoigné jusqu'icy tant d'ad-
» version pour nostre personne et nostre couronne,
« que nous voulons laisser à sa seule prudence le
« soin de lui fournir une résollution sur laquelle la
« nostre se reglera : souhaitant seullement de pou-
« voir rester de vostre Beatitude, le très devot et
« révérend fils aisné,

« LOUIS. »

A Versailles, ce 30 aoust 1662.

Il est assez connu que le Souverain-Pontife envoya son neveu (de son nom), le Cardinal Fabio Chigi, avec le titre de Légat *à latere*, pour en demander publiquement excuse au Roi, séant sur son trône, à Versailles. On avait décimé les Corses pour la galère, et la garde corse fut licenciée à perpétuité. Enfin, pour attester la réparation d'un pareil outrage, la cour de Rome érigea dans la grande cour du Vatican une pyramide en marbre noir avec une inscription satisfaisante. Ni M. de Créquy, ni moi, lorsque j'allai dans ce palais avant le conclave, ne voulûmes jeter les yeux du côté de cette pyramide,

Digitized by Google

ce qui fut équitablement apprécié par les Romains, et fort approuvé du Cardinal de Rohan. Nous savons pourtant que les Corses ne sont pas traités charitablement dans l'inscription de cette pyramide, qui les qualifie de nation toujours infâme, odieuse aux peuples, et désormais indigne de servir les Rois. Pour les Corses, avait dit Tacite, *primo vindicta, secundo mentiri, tertio negare Deos.*

Quelques jours après cette entrevue du Pape avec M. de Créquy, j'obtins mon audience personnelle dans la sacristie du couvent des Chanoinesses du Saint-Esprit, où je fus admise à baiser les pieds du Saint Père et recevoir sa bénédiction. M. de Créquy voulut m'y faire l'honneur de son escorte, et le Saint Père ne pouvait se lasser de converser avec lui. Voici les dernières paroles qu'il nous ait dites avec un air de dignité modeste et d'enjouement rempli d'urbanité. — « Nous n'oserions vous dire « que nous vous aimons infiniment, les personnes « de votre maison sont trop fières avec les Papes. « Nous ne saurions vous dire, non plus, que nous « serions bien aise de vous avoir ici pour Ambas- « sadeur et pour Ambassadrice, à cause de ce ter- « rible nom que vous portez, mais nous serions « bien heureux et fort honoré de vous avoir pour « sujets du Saint-Siége; † Benedicat vos omnipo- « tens Deus! »

Je me souviens qu'il y avait à Rome, en qualité d'Ambassadeur du Roi catholique, un original de Grand d'Espagne en expectative, appelé le Comte-Duc de Luna. Sa mère était une infante de Montézuma, ce qui lui faisait bien de la peine, et malgré

Digitized by Google

qu'il en eût recueilli des trésors au Mexique avec la titulature des Ducs de Montézuma, c'était toujours un crève-cœur pour lui. Il abhorrait la France, et je crois bien qu'il était contraire à Philippe V et favorable à l'Archiduc au fond de son cœur; mais toujours est-il qu'il ne parlait jamais que du feu Roi Philippe IV. On nous rapporta qu'il nous trouvait trop prévenans pour lui, et qu'il avait dit un jour, avec un air orgueilleux, que le Roi Don Philippe IV n'ôtait jamais son chapeau que pour le Saint-Sacrement. — *Y de muy mala gana*, répondit le Cardinal d'Arias, ami des Français et fort homme d'esprit, ce qui veut dire également en espagnol : *à contre-cœur* et *de mauvaise grâce*. Il était surtout pour le Marquis et pour moi d'une froideur persistante et d'une sécheresse inexplicable, ce qui n'alla cependant jamais jusqu'à l'incivilité, parce que votre grand-père était là. M. le Comte-Duc a pourtant fini par ouvrir son cœur ulcéré contre nous au Cardinal d'Hénin (l'Archevêque de Malines), et voici le motif de son aversion pour votre grand-père. Étant bien jeune et servant sous les ordres du dernier Maréchal de Créquy, lequel était, comme on sait, infiniment brusque et morose, il avait été lui demander congé pour aller voir son père de Mendoce et sa mère de Montézuma qui venaient de tomber malades en Catalogne, et qui, disait-on, le demandaient à cor et à cri, et notez bien que c'était la veille d'une bataille. Le Maréchal de Créquy lui répondit avec son air sombre et fier : — Allez, Monsieur ; *père et mère honoreras, afin de vivre longuement* ; ce qui fut répété dans toute l'armée, et d'où

Digitized by Google

venait que ce vieux Castillan de la vieille roche en avait conservé l'horreur des Créquy. Les paroles d'un supérieur à ses inférieurs ne sauraient jamais être assez mesurées, et surtout dans l'état militaire. Vous ne sauriez imaginer combien les duretés et les amertumes du Maréchal de Créquy avaient fait d'ennemis à votre maison ; vous en verrez encore un exemple dont j'ai fait l'épreuve. C'était encore le temps du point d'honneur : on était plus susceptible et plus mémoratif qu'aujourd'hui.

Ce même Comte-Duc avait pour unique espoir de postérité masculine un mauvais garnement de fils, dont on avait long-temps parlé sous le nom de Marquis de Sa, et qui s'appelait alors Osmand-Charry-Bey, sans que l'ambassadeur, son père, en fût déconcerté le moins du monde. Toutes les capitales de l'Europe avaient retenti de ses déportemens, et le vice-roi de Naples avait fini par le faire condamner aux galères, à propos du meurtre d'un chanoine. Ce Marquis de Sa trouva moyen de s'enfuir en Barbarie, où il s'était fait Mahométan chez l'Empereur de Maroc dont il avait épousé les deux filles, *e sempre bene!* Le père en était parfaitement quitte à ses propres yeux pour avoir renié son renégat de fils, et quand il avait à parler de sa maison, c'était pour dire qu'elle allait s'éteindre, attendu qu'il était octogénaire, et qu'il était le dernier des Urtado de Mendoça qui avaient droit de chaudière à la cour du Roi Pélage. Et puis c'était des rengorgemens aragonais, des airs de tête andaloux et autres folies d'Espagne à lui faire rire au nez.

J'ai remarqué que l'infamie du père s'étend tou-

Digitized by Google

jours sur le fils, tandis que la mauvaise conduite du fils n'influe presque jamais sur la considération du père ; et pourtant celui-ci devrait rester sous la responsabilité de son exemple à l'intérieur, et des soins qu'il a dû prendre, et de ceux qu'il a fait donner à l'éducation de ses enfans; mais il n'importe, et comme la gloire qu'on tire de ses ancêtres est la plus incontestable, le monde en aura sûrement conclu qu'il fallait hériter des charges avec le bénéfice.

Parmi les étrangers qui figuraient à Rome, il se trouvait encore un singulier personnage, Andréa Grimaldi, Noble Génois et proche parent de ma grand'mère de Froulay, qui nous avait dit assez souvent que leur maison marchait en avant des Doria, des Fiesque et des Spinola, ce qui la plaçait à la sommité de la haute et superbe aristocratie génoise, et ce qu'on accordait aux Grimaldi-Monaco dans toute l'Italie, sans difficulté.

Celui-ci avait été Doge de Gênes, mais il ne s'embarrassait pas beaucoup des affaires de la République, et lorsque le secrétaire du Sénat vint lui dire le *come vostra Serenità* (1), il ne prit que le temps de se dépouiller de la *Stolla Dogarescale* pour monter en chaise de poste et s'aller promener sur la Corniche. Il aurait bien voulu s'avancer jusqu'à Paris, mais le Sénat ne permettait guère aux Patrices

(1) « *Come vostra Serenità ha fornito suo tempo, vostra Excellenza sene vadi a casa.* »

Comme votre SÉRÉNITÉ a fini son temps, votre EXCELLENCE peut s'en aller chez elle.

Digitized by Google

génois de sortir de l'Italie, et les poteaux armoriés du Duc de Savoie étaient pour eux les colonnes d'Hercule. Le Duc André s'en fut toucher barre au pont de Beauvoisin ; ensuite il s'en alla sans débrider jusqu'à Otrante (à la pointe de la botte) ; il était allé successivement de tous les côtés, jusqu'aux extrêmes frontières d'Italie qu'il ne pouvait franchir, et c'était pour attacher des regards amoureux et passionnés sur les mers du littoral ou sur les terres ultramontaines. Enfin, ce pauvre captif en plein air était venu s'emprisonner dans Rome la Sainte.

C'était bien le personnage le plus naturellement original de ce grand pays où tout le monde est naturel et par trop naturel quelquefois; et c'était du reste un beau grand jeune homme à pleine-peau d'un beau blanc mat avec une forêt de cheveux bouclés, de sourcils noirs et de barbe fine. On aurait dit une plante vivace et touffue.

Il était le neveu d'un avare et triste Cardinal Grimaldi, qui n'osait pas manger de peur de boire, et qui était Patriarche d'Antioche *in partibus infidelium*. Le Cardinal était de ces gens qui font d'une cerise trois morceaux et qui gardent les arêtes quand ils mangent du poisson. Le Père Laffitau, Évêque de Sisteron, qui n'était pas moins avare que lui, avait eu pourtant la générosité de lui faire présent de quatre bouteilles de vin de Champagne. Huit jours se passent, et voyant qu'il n'en obtenait aucune promesse en faveur de l'Abbé Dubois, il écrivit à son Éminence pour le prier de lui renvoyer les bouteilles vides, ou tout au moins leurs

Digitized by Google

bouchons. — Vous m'en aimerez peut-être un peu moins, Monseigneur, mais vous m'en estimerez davantage, disait-il en terminant sa lettre. Comme il avait une écriture très-difficile à lire, et surtout pour un Patriarche d'Orient qui ne savait que l'italien, le Cardinal empocha l'épître du moine et l'emporta à la *conversation* de la Princesse de Sainte-Croix, afin de se la faire lire et traduire avec fidélité par quelque Français de considération qui fût digne de confiance et dont la discrétion ne fût pas douteuse. Arrive un Abbé français docte et prudent, et c'était le Conclaviste du Cardinal de Rohan, l'Abbé de Tencin, qui se mord les lèvres après lecture faite, et qui répond sérieusement que c'est une écriture impossible à déchiffrer. Ni le Cardinal de Tencin, ni moi, n'avons jamais dit un mot sur tout ceci devant ma grand'mère : elle aurait été surprise et désolée qu'on eût pu se moquer d'un Grimaldi ; mais pour un Spinola, pour un Fiesque, ou pour un Doria-Pamfili, je ne dis pas.

André Grimaldi avait à Rome encore un autre oncle, et comme disait toujours M. de Buffon, *c'était une autre paire de manches!* C'était un diable de Prélat-Familier qui était enragé pour faire la contrebande, et qui faisait toujours du commerce et du brocantage au mépris de ses bas violets et des *fiocchi d'oro* qu'il avait à son chapeau, d'où vint qu'immédiatement après la mort du Pape, le Cardinal interrégnant fit publier à son de trompe et afficher dans toutes les rues de Rome qu'il était interdit de rien vendre à Monseigneur Imperiali, Chanoine de Sainte-Marie-sur-la-Minerve, et qu'il

Digitized by Google

était défendu de rien acheter de sa Révérence Illustrissime, sous peines d'interdiction canonique pour les prêtres et de huit écus d'amende pour les nobles, avec huit jours de prison par-dessus le marché pour les simples citoyens romains. Marforio se mit à dialoguer là-dessus avec Pasquin, et le neveu du prélat brocanteur en faisait des rires inextinguibles.

Le Duc André Grimaldi n'avait pas manqué d'avoir des aventures en parcourant toute l'Italie de long en large (et c'est un bon pays pour les aventures). Je me suis toujours souvenue de celle-ci qu'il avait racontée à votre grand-père, et qui venait de lui arriver il y avait sept ou huit jours.

En se promenant dans les alentours de Fermo, tout auprès de la grande route et non loin du bord de la mer, il aperçut un bois épais et sombre, ce n'est pas commun dans la Marche d'Ancône, et l'envie lui prit d'aller s'y reposer et dormir au frais. Son équipage était resté sur la grande route avec ses gens qui s'abritèrent comme ils purent, et ce bosquet lui parut si charmant qu'il oublia de faire sa méridienne et qu'il se mit à s'y promener.

Ces lieux enchantés étaient ornés de belles statues, de grands vases, de balustrades et de bancs circulaires en marbre blanc, ainsi que de jolies volières à grillages dorés, sans compter qu'ils étaient rafraîchis par des fontaines jaillissantes et des filets d'eau vive au bord des allées. Le Duc André, toujours cheminant, finit par se trouver en face d'un pavillon de l'architecture la plus élégante; il entre et n'y voit personne; il s'assied dans une première salle,

Digitized by Google

et comme il était accablé de fatigue, il s'endort. Il ajouta que les stores étaient baissés et qu'il avait été s'établir, par une sorte d'instinct, dans la partie la plus reculée, la plus obscure et la plus fraîche de l'appartement.

Il avait le sommeil léger comme tous les Méridionaux; à peine était-il assoupi qu'il fut réveillé par un bruit de petites clochettes et qu'il aperçut un vieux moine blanc qui se traînait sur le pavé de la salle en s'appuyant sur une béquille, et qui traînait derrière lui, au moyen d'un crochet de fer emmanché d'une gaule énorme, un tout petit panier qui était surmonté d'une croix et d'une sonnette. (Le Duc André croyait rêver.) Il entendit ouvrir plusieurs portes, et quand le vieux moine eut fini sa messagerie, il ressortit du pavillon comme il était entré. C'était un religieux de l'ordre des Mathurins, et le Duc André paraissait vouloir en rester là.

— Il est impossible que ce soit la fin de votre histoire, lui dit M. de Créquy? — Je n'ose pas vous dire... — Allons donc! — Vous n'en parlerez pas à mon oncle d'Antioche? — Je vous promettrai, si vous voulez, de ne lui parler de ma vie. — Je vous dirai donc, poursuivit André Grimaldi, que la curiosité m'aiguillonnait comme un diable et que j'entrai dans l'appartement d'où sortait le moine, afin de regarder ce qu'il avait fait de son petit panier. Je traversai cinq ou six pièces admirablement bien décorées, et je parvins jusqu'à une chambre à coucher au fond de laquelle il y avait une alcôve; dans cette alcôve, un lit de repos, et

Digitized by Google

sur ce lit, une jeune beauté..... Je n'ai jamais rien vu de plus ravissant !..... Comme on était dans la saison, dans le climat et à l'heure de la plus forte chaleur, elle avait pour tout vêtement ses longs cheveux épars, ses mains et quelques roses effeuillées, peut-être. Elle me regarda de la tête aux pieds avec un air surpris, et puis de la manière la plus aimable. Je lui dis certaines choses que vous pouvez bien imaginer ; elle y répondit avec une bienveillance et une ingénuité remplies d'attaits ; enfin nous restâmes quatre ou cinq heures ensemble, après quoi cette petite personne me dit qu'elle était la fille aînée d'un Comte-à-baldaquin, et me demanda qui j'étais? — Je suis né sujet de la Sérénissime République de Gênes, lui répondis-je, et j'éprouve un appétit dévorant! Qu'est-ce donc qu'il y avait dans votre petit panier de ce matin?...

— C'était ma panaccia et ma cioccolata que m'apportait Fra Pio, mais je les ai mangées tout de suite et je n'ai rien à vous donner jusqu'à mon souper; c'est à dix-sept heures que va revenir Fra Pio : il faudra vous cacher! vous saurez bien vous cacher, n'est-ce pas?

— Mais pourquoi donc cette petite clochette avec la croix, et comment se fait-il que vous soyez ici toute seule?...

— C'est, répondit-elle avec un ton dégagé, parce qu'on a su que j'avais été me promener sur le bord de la mer avec un Capitaine algérien qui débarque assez souvent dans le pays, et c'est qu'on a peur que j'aie gagné la peste...

Je tirai ma révérence à cette aimable Comtesse-à-

Digitized by Google

baldaquin et je m'enfuis de son pavillon dans la frayeur d'y voir arriver le vieux Mathurin, qui n'aurait pas manqué de sonner toutes ses clochettes et qui m'aurait fait conduire au lazaret. N'en parlez pas au Cardinal-Patriarche, qui me ferait mettre en quarantaine.

Je ne vous ai rien dit encore de Messire Pierre-Paul de Guérin de Tencin, Prieur et Docteur de Sorbonne, lequel était alors Abbé commandataire de Vezelay, ce qui lui valut un procès suscité par les jansénistes et gagné par miracle, car tous ces ennemis de nos PP. étaient acharnés à sa condamnation, dont ils se faisaient une affaire de vengeance contre les molinistes. L'Abbé de Tencin, qu'on avait accusé de simonie, n'eut aucune peine à prouver son innocence. C'était lui qui avait reçu l'abjuration du fameux John Law qui venait de se réfugier à Venise, où, du reste, il a persévéré dans les sentimens les plus catholiques jusqu'à la fin de sa vie, en 1729. Le Cardinal de Rohan-Soubise avait élu M. de Tencin pour son premier Conclaviste; ce fut lui qui resta Ministre de France à Rome après le départ de son Éminence, et ce fut N. S. P. le Pape qui voulut le sacrer lui-même, à titre d'Archevêque d'Embrun. Il est devenu Cardinal du titre de Saint-Georges-au-Voile-d'Or, Archevêque de Lyon et Ministre d'état du Roi Louis XV; il a courageusement et continuellement lutté contre le jansénisme et le philosophisme; aussi vous puis-je assurer que les jansénistes, les calvinistes et autres sophistes, ont débité contre lui plus d'atrocités diffamatoires et publié sur le frère et la

Digitized by Google

sœur plus de libelles enragés et de pamphlets calomnieux qu'il ne vous serait possible d'en lire en six mois. Le Cardinal de Tencin touchait annuellement 566 mille livres en qualité d'Archevêque de Lyon et par ses autres bénéfices ecclésiastiques ; le bordereau de ses aumônes était de 200 mille livres par an ; c'est tout ce que je vous dirai pour aujourd'hui, me réservant de vous produire une ample dissertation sur le Cardinal et la Comtesse de Tencin, qui ont été bien assurément les deux personnages les plus étrangement calomniés du dernier siècle. Ce n'est pas que cette Comtesse Alexandrine n'eût bien mérité quelques épigrammes, et surtout quand elle avait abandonné son couvent régulier des Augustines de Montfleury pour entrer au Chapitre séculier des Chanoinesses de Neuville ; mais il ne s'ensuit pas qu'elle ait été la mère du philosophe Jean-le-Rond, surnommé Dalembert ; il est de toute fausseté qu'elle ait jamais eu la pensée de chercher à lui faire croire une indignité pareille ! Aussi verrez-vous que ce fut une invention des encyclopédistes, qui voulurent faire d'une pierre trois coups, en diffamant la sœur de leur antagoniste, en exhaussant leur bâtard de géomètre jusqu'à cette famille noble, et en accrochant ce Dalembert à la soutane d'un Cardinal qui tonnait et fulminait contre le jansénisme, le philosophisme et l'impiété dans tous ses mandemens. Ce qu'il y eut de plus étrange en tout ceci, c'est que M. Dalembert avait été pendant deux ou trois ans la dupe de ses confrères en philosophie ; il ne doutait pas que cette pauvre Madame de Tencin ne fût sa mère naturelle, et l'on avait été jusqu'à lui persuader

Digitized by Google

que son père devait être un certain *Chevalier de la Touche* qui n'a jamais été qu'un être de raison, disait Fontenelle, et que la Comtesse de Tencin n'avait jamais, dans tous les cas, ni vu ni connu. C'était au point que Dalembert finissait par se fâcher tout rouge et vouloir montrer les dents, quand on parlait avec trop d'inconsidération devant lui, non-seulement de la Comtesse Alexandrine de Tencin, mais encore du Cardinal Archevêque de Lyon, qu'il avait adopté pour son oncle avec tout l'empressement possible.

Les philosophes avaient commencé par débiter que leur ami Dalembert était fils de la Comtesse et du Cardinal Tencin ; mais en voyant que la pudeur publique et le bon sens public se montraient également révoltés d'une supposition pareille, ils se mirent à dire que le père et la mère de ce géomètre étaient le Chevalier de la Touche et Mme de Tencin, ce qui n'était ni moins faux, ni moins facile à démontrer pour calomnieux. Je vous assure que Voltaire en faisait souvent de bonnes moqueries et de beaux rires chez ma cousine du Châtelet. Je reviendrai sur ce chapitre-là.

Digitized by Google

CHAPITRE VIII.

Retour en France. — M. de Belsunce. — La Peste de Marseille. — Lettre pastorale de cet Évêque. — Dévouement de son Clergé. — Charité parfaite et désintéressement de ce Prélat. — Hostilité des Jansénistes à son égard. — Motif de plusieurs libelles contre lui. — Le Jansénisme et les Oratoriens. — Fouché de Nantes. — Les Dames de Forbin. — Locutions provençales. — Le Cardinal Giraud. — Sa naissance et son extraction. — La famille Giraud. — Ses relations avec celle de l'auteur. — Le Duc de Richelieu. — Epitaphe de la mère du Régent. — Désappointement de Voltaire. — Projet d'une dédicace au Roi. — Refus du Cardinal de Fleury. — Voltaire dédie la Henriade à la Reine Anne d'Angleterre.

A notre passage en Provence, nous n'avions pu voir M. de Marseille qui ne sortait guère de sa ville épiscopale, et qui nous avait fait conseiller de n'y pas séjourner avant qu'elle ne fût tout-à-fait purgée de l'air de la peste (1). M. de Créquy voulut rentrer en France par la Provence, où il avait tenu garnison

(1) Henri-François-Xavier de Belsunce de Castelmoron, Évêque de Marseille, Abbé de Montmorel, de Saint-Arnould de Metz, etc., mort en 1755, âgé de soixante-quinze ans. Sa mère était la fille du dernier Maréchal de La Force, et sa sœur était la vieille Duchesse de Biron. Leur père avait été tué dans la guerre de Flandre, en 1712, et l'on avait remarqué que le Marquis de Belsunce était le neuvième officier-général de sa famille et de sa filiation qui fût mort sur un champ de bataille. *(Note de l'Auteur.)*

Digitized by Google

dans sa première jeunesse, et où il avait commandé depuis ce temps-là. Il voulut revoir encore une fois sa chère Provence et ce digne M. de Marseille, qui nous reçut avec une cordialité paternelle. Son pauvre palais était resté dans un état de délabrement et de nudité qui me parut attendrissant; nous y mangeâmes sur de la faïence. « Je n'ai conservé que ma « croix d'or et ma crosse d'argent doré, » nous dit-il un jour, avec une simplicité qui me fit venir des larmes aux yeux : « Personne n'a voulu me les « acheter; mais tous les orfèvres en ont payé cent « fois la valeur, et à plus de vingt reprises. Quand « je n'avais plus rien, je renvoyais ma crosse et « ma croix se promener dans toutes les rues de « Marseille, afin d'y trouver un acheteur de porte « en porte; on me les a toujours rapportées quant et « quant des boisseaux d'écus. C'était comme un « talisman chrétien. »

Cinquante mille individus avaient péri dans Marseille, c'est-à-dire environ moitié des habitans de cette grande ville; presque tous les prêtres et les religieux qui soignaient les pestiférés avaient succombé, soit à l'excès de la fatigue, soit aux atteintes de la contagion; il n'en était resté debout autour de leur Évêque que trois ou quatre, en y comprenant un jeune sous-diacre appelé M. de Bournazel et digne neveu de ce grand Prélat. C'était un ange de bonté, de douceur et de beauté parfaite. Ce jeune Abbé m'a donné la liste de ces victimes de la charité chrétienne et sacerdotale, au nombre de 240 ecclésiastiques; savoir : soixante-six prêtres séculiers, quarante-deux Capucins, trente-deux

Digitized by Google

frères de l'Observance, vingt-huit franciscains Récollets, trente-trois Augustins, vingt-et-un Jésuites et pas un Oratorien. A propos des RR. PP. jésuites, il est à noter que leur communauté de Marseille était peu nombreuse, et qu'il n'en avait survécu que deux sur vingt-trois. Mais écoutons parler l'Évêque de Marseille à ses malheureux diocésains :

« La mort a fauché jusque sous nos pieds, O « Nos très chers Frères; la peste a gagné le toit « du pasteur, où tous nos officiers et domestiques « en sont frappés. N'allez plus nous chercher dans « un palais; notre seule place est dans les églises « et les voies publiques, à la porte de notre cathé- « drale, au milieu des rues de cette ville affligée, « partout où nous pourrons trouver des malades à « soulager et des infortunés à bénir. Sans entrer « ici dans le secret de tant de familles et de tant de « maisons désolées par les horreurs de la peste et « de la faim, où l'on n'entendait autre chose que « cris d'angoisses, où des corps morts pourrissaient « à côté des malades, et souvent sur une même « couche; sans parler de toutes les horreurs qui « n'ont pas été publiques et dont notre cœur de « père est resté navré, de quels spectacles affreux « n'avons-nous pas été, pendant quatre mois, Nos « très chers Frères, et ne sommes-nous pas encore « les témoins! Nous avons vu toutes les rues de « cette ville bordées des deux côtés par des ca- « davres à demi corrompus, et si remplies de har- « des, de meubles et autres effets pestiférés jetés « par les fenêtres, que nous ne savions où mettre « les pieds, ni comment y trouver place pour soi-

Digitized by Google

« gner les pauvres malades, administrer les sa-
« cremens de l'église et consoler les mourans. Nous
« avons vu toutes les places publiques et toutes les
« portes des églises traversées par des entasse-
« mens de cadavres, en plus d'un endroit dévorés
« par des chiens. Nous avons vu tous ces mori-
« bonds tendre vers nous leurs mains suppliantes,
« en nous témoignant une sainte joie de ce qu'ils
« nous revoyaient auprès d'eux, encore une fois,
« avant que de mourir, et pour nous demander
« notre absolution pastorale. Ah! Nos très chers
« Frères! allons nous réfugier dans les plaies sa-
« crées du cœur de Jésus. »

Je ne sais comment il a pu se faire que M. de Belsunce ait trouvé grâce et miséricorde auprès des philosophes encyclopédistes? Mais toujours est-il qu'ils n'ont jamais voulu faire cause commune avec les Jansénistes contre lui. J'ai vu des libelles écrits par les Jansénistes contre M. de Belsunce, moi qui vous parle; mais Voltaire en était resté malgré lui sous les impressions de sa jeunesse, et jamais il n'aurait parlé de M. de Marseille autrement que pour exalter la charité, la simplicité parfaite et la générosité de cet intrépide Évêque. Il est bon d'ajouter ici que M. de Belsunce avait été désigné par le Roi pour l'Évêché Duché-Pairie de Laon, qu'il avait refusé très modestement, sans en rien dire à personne, et pour ne pas quitter son premier diocèse. Il refusa quelque temps après l'Archevêché de Toulouse, et puis celui de Bordeaux, ce qui fait que le Duc de Saint-Simon s'est cru dans l'obligation de nous avouer que M. de Belsunce était un prélat

Digitized by Google

désintéressé. C'est un bel effort de justice et de générosité pour un janséniste, et surtout pour un janséniste aussi déchaîné contre M. de Belsunce! Ce Duc de Saint-Simon ne lui pardonnait pas d'avoir soutenu le Père Girard contre la demoiselle Cadière et messieurs les Oratoriens, qui faisaient manœuvrer cette malheureuse et voulaient s'en faire un instrument d'hostilité contre les Jésuites. La constitution civile du clergé nous a montré ce que c'était que le jansénisme, et le citoyen Fouché nous a fait voir où le jansénisme devait amener les Oratoriens.

Nous allâmes nous promener et collationner chez le grand-père de Mme votre mère, le Marquis du Muy, dans votre charmante habitation de la Reynarde, auprès de Marseille, et nous trouvâmes là des Castellane et des Simiane avec des Glandevès et des Pontevès en belle quantité, si ce n'est en belle qualité. Ce qui foisonnait surtout dans la Provence, était les dames de Forbin de Janson, des Issarts, de Labarbin, d'Oppède; c'était à n'en pas finir avec les dames de Forbin, qui parlaient toutes à la fois et qui provincialisaient avec un air d'assurance et de sécurité merveilleuse : — J'avais *sorti* ma bourse ou j'avais *tombé* mon mouchoir (*de poche*). On discuta long-temps sur une certaine dame qui *s'était changée* de maison parce qu'elle *espérait* la fièvre, et l'on convint assez généralement qu'elle *risquait* d'en guérir à sa bastide; mais quant au jeune officier qui lui courait *après*, on *doutait* bien qu'il était capable *pour* lui marcher *dessus*. — Je vous embrasse *à tous*; c'était la formule d'adieu parmi ces dames.

Digitized by Google

Nous nous arrêtâmes à Lyon chez M. Giraud, Banquier de la Cour de Rome en France, et beau-frère du Prévôt des marchands, qui, comme à Paris, est le premier officier municipal de cette grande cité, et qui reçoit, comme à Paris, des lettres de noblesse en entrant en charge. Il m'a toujours semblé que cette élection des maires dans les bonnes villes était la meilleure manière d'acquérir la noblesse, et je fais un tout autre état de ces bonnes familles de la haute bourgeoisie qui nous sont agrégées par l'élection de leurs pairs, en vertu de l'estime et de la considération qu'on leur porte et comme un libre aveu de leur primauté dans leur pays, que non pas de ces promotions vénales, ou de ces concessions accordées par la faveur et arrachées par l'intrigue. On ne saurait nombrer les annoblissemens indignes obtenus sous la régence. L'Abbé Dubois en a fait un trafic honteux, et c'est une chose à jamais déplorable!

M. Giraud descendait d'un intendant de mon grand-père, qu'il regardait comme le premier auteur de sa fortune, et nos deux familles en gardaient un souvenir bienveillant. Mme Giraud s'apprêtait à faire ses couches et j'acceptai bien volontiers le poupon qu'elle attendait pour mon filleul. C'est un enfant à qui l'on a vu jouer dans le monde un très grand et malheureusement un trop grand rôle. J'aurai l'occasion de vous reparler de Monseigneur Giraud, Nonce apostolique à Paris, et puis Cardinal-Secrétaire-d'État sous le règne de Pie VI. Souvenez-vous donc qu'il était mon filleul; je pourrais bien oublier que je vous ai déjà parlé de lui, et je

Digitized by Google

pourrais bien vous annoncer, comme si de rien n'était, que j'étais sa marraine, car en vérité, je ne vous promets pas d'avoir la patience de relire et de corriger tous ces cahiers que j'écris à votre intention.

Mon suisse de l'hôtel de Créquy nous fit prévenir tout de suite après notre arrivée que M. le Duc de Richelieu envoyait journellement pour s'enquérir de notre retour, et qu'il demandait à me parler le plus promptement possible. Nous en étions à discuter et nous interroger sur ce, votre grand-père et moi, maritalement, quand on nous vint annoncer M. de Richelieu que M. de Créquy voulut absolument laisser entrer. — Explique-moi donc ce que tu peux avoir à dire à ma femme. — Ah! le fâcheux, le curieux impertinent! Tu ne le sauras point, je te le jure! et je demande à Mme de Créquy la permission de lui en parler en particulier. — Le voulez-vous bien? me dit votre grand-père. — Eh! pourquoi donc pas? Supposeriez-vous que j'eusse peur de M. de Richelieu? Vous ne me connaîtriez guère et lui non plus. Il est d'une finesse et d'une sagacité parfaites; il sait très bien les personnes auxquelles il s'adresse, et pourvu que je n'accepte pas un laquais de son choix ou d'après sa recommandation, je vous puis assurer que je n'ai rien à craindre de lui. — Pouvez-vous rabâcher de la sorte, à votre âge, et n'en avez-vous pas honte? ajouta-t-il en me faisant la moue. — Mais, monsieur de Créquy, repris-je alors, vous avez des papiers que vous voulez arranger le plus tôt possible, et les voilà précisément sur cette table; ainsi restez

Digitized by Google

à les mettre en ordre, tandis que je vais écouter M. de Richelieu, dans cette même chambre. — Saurez-vous parler tout bas? demandai-je à M. de Richelieu.

Le Marquis n'était pas tellement préoccupé de ses papiers qu'il ne regardât souvent de notre côté, et tout de suite après les premières paroles de la conférence, il aperçut que j'avais eu l'air d'éprouver une satisfaction très vive. — *Otium?* disait M. de Richelieu. *Otium! Otium!* lui répétais-je.—Écrivez-moi donc ce mot-là pour que je n'y fasse pas de faute, et surtout gardez-moi le secret!....

Je m'étais approchée de la table où votre grand-père épluchait ses lettres et j'écrivis sur un morceau d'enveloppe HIC JACET OTIUM; mais celui-ci m'arracha le papier des mains, avec un air moitié jovial et moitié colérique. — Eh bien! dit-il, *Otium?* c'est l'oisiveté!

— Oui, Monsieur, c'est la mère de tous les vices.

— CI-GIT L'OISIVETÉ : A qui donc comptez-vous appliquer cette épitaphe ou plutôt cette épigramme-là?

— C'est à la mère du Régent, si vous permettez; du Régent, père de la Duchesse de Berry, de Mme de Modène, de la Reine Louise, de Mme de Chelles.....

— Et de Mlle de Beaujolais, ajouta M. de Créquy, — n'est-il pas vrai, Richelieu?

— C'est une idée, reprit M. de Richelieu sans répondre à mon mari, c'est une idée qui m'est venue tout de suite après la mort de Madame; mais j'ai mis bonne garde à ne pas la dire en français, de peur que son fils ne me renvoie à la Bastille, au

Digitized by Google

lieu qu'en la donnant en latin, dont je ne sais pas un mot, personne ne la pourra croire de moi ; sinon pourtant la Marquise et vous qui êtes les plus honnêtes personnes du monde. Aussi vous pouvez compter que je vous attendais impatiemment pour déguiser mon savoir-faire et faire circuler ma belle épitaphe.

Ce fut encore le pauvre Massillon qui fut de corvée pour l'oraison funèbre de cette Duchesse d'Orléans, dont il se tira le mieux possible, en se rabattant sur la simplicité de ses dispositions naturelles et la rigidité de sa franchise. Il est vrai qu'elle avait toujours été ridiculement laide et mal tournée, et qu'elle avait dit, pendant cinquante ans de séjour à Versailles, les vérités les plus impertinemment dures à tout le monde et sur tout le monde. Parlez-moi d'une camarade, pour avoir un petit nez !

Avant mon mariage et celui de Mademoiselle de Guise, on avait été forcé de ne plus nous conduire aux sermons de la chapelle royale, à cause du Maréchal de Villeroy qui nous y donnait toujours des distractions insupportables ; et je me souviens d'un édifiant et très beau discours de M. Massillon qui fut interrompu par un fou rire de la Duchesse de Boufflers. Le texte en était *Bienheureux les peuples dont les Rois sont d'ancienne race.* Il n'y avait certainement rien là qui fût de nature à provoquer des éclats de rire, mais à chaque fois que le texte sacré revenait à la bouche de l'orateur, il arrivait que M. de Villeroy, Gouverneur de S. M., se mettait à pleurer d'attendrissement, à sangloter d'un air obséquieux en regardant le Roi, et à grimacer si

Digitized by Google

sensiblement que la pauvre jeune femme ne pouvait y résister, ce qui fut un scandale étrange. — Ne sauriez-vous point qui ma petite-fille de Boufflers avait en face d'elle au sermon? nous demanda le maréchal : il m'a paru que c'était justement cette Landgrave de Hesse qui n'était point en grand deuil, et qui m'a toujours semblé ridicule.

A peu près à la même époque où Massillon prêchait devant le jeune Roi cette admirable suite de sermons qu'on appelle aujourd'hui le Petit-Carême, le jeune Arouet, qui s'appelait déjà M. de Voltaire, et qui commençait à faire le gentilhomme de lettres, avait entrepris d'assister le Roi de ses bons conseils. Il avait fait un poème assez médiocre à son origine, et qu'on nomme à présent la Henriade; il aurait désiré que S. M. voulût en agréer la dédicace, et voici venir encore une autre négociation de M. de Richelieu.

Mme Arouet, la mère du poète, avait été fort de ses amies. M. de Richelieu vint me recommander M. de Voltaire, que je recommandai à Mme de Froulay, en la priant de le recommander à l'Évêque de Fréjus (1), qui devait le recommander au Roi; mais M. de Fréjus répondit à ma grand'mère que la dédicace n'était pas moins malséante que le poème, et de plus il ajouta que le poète ne méritait pas autrement l'honneur qu'il ambitionnait et qu'on

(1) André-Hercule de Fleury de Pérignan, Cardinal, Évêque et Seigneur de Fréjus, Grand Aumônier de la Reine et premier Ministre du Roi Louis XV, mort en 1743, âgé de 89 ans.

Digitized by Google

sollicitait pour lui, par la raison que c'était un vaurien. On apprit qu'en désespoir de cause, Voltaire avait dédié la première édition de son poème à la Reine d'Angleterre, et du reste voici son projet de dédicace au Roi Louis XV, ainsi qu'il me fut rendu par M. de Fréjus. Je n'en ai jamais donné de copie qu'au Chevalier de Pougens, et je ne crois pas qu'on l'ait jamais imprimée dans aucune collection des œuvres de Voltaire.

« Sire,

« Tout ouvrage où il est parlé des grandes actions « de Henri IV doit être offert à Votre Majesté.

« C'est le sang de ce héros qui coule dans vos « veines ; vous n'êtes Roi que parce qu'il a été un « grand homme, et la France, qui vous souhaite « autant de vertus et plus de bonheur qu'à lui, se « flatte que le jour et le trône que vous lui devez « vous engageront à l'imiter.

« Henri IV était, de l'aveu de toutes les nations, « le meilleur Prince, le maître le plus doux, le plus « intrépide capitaine, le plus sage politique de son « siècle.

« Il conquit son royaume à force de vaincre et de « pardonner ; après plus de cent combats sanglans « et plus de deux cents siéges, il se vit enfin maître « de la France, mais de la France épuisée d'hommes « et d'argent ; les campagnes étaient incultes, les « villes désertes, les peuples misérables. Henri IV « en peu d'années répara tant de ruines ; et parce « qu'il était juste et qu'il savait choisir de bons mi-

Digitized by Google

« nistres, il rétablit l'ordre dans l'État et dans les « finances ; il sut en même temps enrichir son épar- « gne et son peuple.

« Heureux d'avoir connu l'adversité, il compa- « tissait au malheur des hommes et il modérait les « rigueurs du commandement que lui-même avait « ressenties.

« Les autres rois ont des courtisans, il avait des « amis ; son cœur était plein de tendresse pour ses « vrais serviteurs. Il écrivit au fameux Du Plessix- « Mornay, qui avait reçu un outrage : Comme votre « roi je vous ferai justice, et comme votre ami je vous « offre mon épée. Plusieurs Français gardent avec « un respect religieux quelques lettres écrites de sa « main, monument de sa justice et de sa bonté. Une « à M. de Caumartin, depuis Garde-des-Sceaux, qui « commence par ces mots : *Euge, serve bone et fide- « lis ; quia supra pauca fuisti fidelis, supra multa te « constituam.* Courage, bon et fidèle serviteur ; puis- « que vous m'avez bien servi dans les petites choses, « je vous en confierai de plus importantes.

« Ce Roi, qui aimait véritablement ses sujets, ne « regarda jamais leurs plaintes comme des séditions, « ni les remontrances des Magistrats comme des at- « tentats à l'autorité souveraine. Quelquefois son « conseil prit des moyens odieux pour rétablir les « finances. On créa des impôts qui firent soulever « les peuples. Henri IV repoussa doucement les sé- « ditions, il rétablit les impôts pour marquer son au- « torité, et les révoqua presque en même temps pour « signaler sa bonté. Les députés des villes où les sé- « ditions s'étaient allumées vinrent se jeter aux pieds

Digitized by Google

« du Roi, dans la crainte que l'on ne bâtit des ci-
« tadelles dans leurs villes : — Je n'en veux point
« d'autres, répondit-il, que le cœur de mes sujets.

« Ce fut à peu près dans une pareille occur-
« rence que l'un des plus sages et des plus ver-
« tueux magistrats que la France ait jamais eus,
« *Miron*, Lieutenant civil de Paris et Prévôt des
« marchands, fit au Roi des remontrances hardies
« au sujet des rentes de l'Hôtel-de-Ville, dont on
« voulait faire une recherche préjudiciable à l'in-
« térêt et au repos des familles ; les paroles de *Miron*,
« qui n'étaient que fortes, parurent séditieuses aux
« courtisans. Plusieurs conseillèrent au roi de le
« faire enfermer à la Bastille. Au premier bruit de
« ces conseils violens, le peuple, qui idolâtrait *Mi-*
« *ron*, et qui n'avait pas encore perdu cette audace
« et cette impétuosité que donnent les guerres civi-
« les, accourut en foule à la porte de ce magistrat.
« Il fit retirer la populace avec sagesse, et vint se
« présenter à Henri IV, plein d'une confiance que
« lui donnaient sa vertu et celle de son maître.
« Quand il parut devant le Roi, il n'en reçut que
« des éloges. Le Prince approuva sa fidélité et la
« hardiesse de son zèle. *Vous avez voulu,* dit-il, *être*
« *le martyr du bien public ; mais je ne veux point en*
« *être le persécuteur*. Il fit plus, il révoqua son édit,
« et apprit aux rois, par cet exemple, qu'ils ne sont
« jamais si grands que lorsqu'ils avouent qu'ils se
« sont trompés. Le dirai-je, Sire? oui, la vérité
« me l'ordonne; c'est une chose bien honteuse pour
« les rois que cet étonnement où nous sommes
« quand ils aiment sincèrement le bonheur de leurs

Digitized by Google

« peuples. Puissiez-vous un jour nous accoutumer « à regarder en vous cette vertu comme un apanage « inséparable de votre couronne ! Ce fut cet amour « véritable de Henri IV pour la France qui le fit « enfin adorer de ses sujets.

« Les cœurs que l'esprit de la Ligue avait endurcis « s'attendrirent ; ceux qui s'étaient le plus opposés « à sa grandeur n'en désiraient plus que l'affermis- « sement et la durée. Dans ce haut degré de gloire, « il allait changer la face de l'Europe ; il partait à la « tête d'une armée formidable ; on allait voir éclore « un dessein inouï, que seul il avait pu concevoir et « qu'il était seul capable d'exécuter, lorsqu'au mi- « lieu de ces préparatifs et sous les arcs de triomphe « préparés pour son épouse, il fut assassiné !

« A ces paroles qui furent en un moment portées « dans tout Paris : *Le Roi est mort !* la consternation « saisit tous les cœurs, on n'entendit que des cris « et des gémissemens, on s'embrassait dans les rues « en versant des larmes. Les vieillards disaient à « leurs enfans : — *Vous avez perdu votre père.* Ce « ne sont point là des exagérations, Sire, c'est « l'exacte peinture de la douleur que sa mort fit « ressentir à la France.

« Vous êtes né, Sire, ce que Henri-le-Grand « devint par son courage. Ce trône qu'il conquit à « quarante ans, dont il trouva les fondemens ébran- « lés et teints du sang des Français, la nature vous « l'a donné dans votre enfance, glorieux et paisible. « Les cœurs des Français que ces vertus forcèrent « si tard à l'aimer, vous les possédez dès votre « berceau. Vos yeux ne se sont ouverts que pour

Digitized by Google

« voir autour de vous des hommes pénétrés d'une « tendresse respectueuse ; que dis-je? la France vous « adore, etc. »

Cet ouvrage de la jeunesse de Voltaire est un monument assez curieux, en ce qu'il peut servir à l'histoire du philosophisme. Il y règne un ton didactique et régulateur, au moins déplacé de la part d'un homme de lettres, et surtout lorsqu'il adresse la parole au Roi son souverain, fût-il mineur, et l'on y pressent déjà l'arrogance et l'irritation qui, vingt ans plus tard, ont fait dresser la tête à tous ces mauvais dragons de l'encyclopédie. L'autorité d'un Évêque est une autre autorité que celle d'un poète; et cependant Massillon parle au jeune Roi, dans son *Petit Carême,* avec un respect d'autant plus touchant qu'il paraît plus profond. On voit dans ces égards d'un Pontife pour un enfant la religion, la royauté, la loi de l'État, la manifestation de l'ordre, et l'âme y puise de la joie dans la sécurité. La voix de Massillon s'élève avec une gravité respectueuse et pleine de douceur; le ton du philosophe est impérieux, hostile, et la franchise en est suspecte. Le grand Roi n'existait plus, le grand siècle était écoulé; la confusion, la familiarité dans les rapports étaient arrivées à la suite de la Régence et de ses déréglemens.

Il est à remarquer que tous ceux qui méditent la chute des trônes ont toujours soin de préconiser le pardon, l'oubli, la compassion miséricordieuse, et l'on dirait véritablement que la fermeté, la résolution, l'esprit de science, de justice et de force, ne seraient pas des qualités aussi recommanda-

Digitized by Google

bles aux bons rois que l'indulgence et la bénignité.

Quand les gouvernans font ce qu'ils doivent, les gouvernés ne font pas ce qu'ils veulent, disait Alexis Comnène au Sénat de Constantinople, et l'on aurait pu répliquer à Voltaire, au nom de Louis XV, à propos de la clémence des Rois, par ces paroles du même Henri IV : « Trop de miséricorde est iniquité « jointe à faiblesse; la clémence ne sied qu'aux *bar-* « *bes grises* et aux *victorieux*. »

Digitized by Google

CHAPITRE IX.

Mort de Dubois et du Régent.—Renvoi de l'Infante. —La Reine Marie Leczinska. — La Comtesse de Saint-Florentin. — M. de Moncrif, lecteur de la Reine. — Scrupule de cette Princesse à l'égard des Princes lorrains. — La Comtesse de Marsan. — Un Pèlerinage au dix-huitième siècle. — Mme du Deffand et M. de Pont-de-Vesle. — Le cocher Girard. — Le Comte de Créquy-Canaples. — Lettre de Voltaire à propos de sainte Geneviève. — L'officialité de Paris. — M. de Beaumont. — La Maréchale de Noailles. — Elle écrit à la Saint-Vierge. — Elle vole des reliques. — Elle entre dans la loge des lions. — On lui interdit l'usage des Sacremens. — L'Abbaye-aux-Bois. — Le Vicomte de Chabrillan. — Un Tableau de Boucher.

Le ciel avait permis qu'un homme sans foi, sans probité, sans consistance et sans autre habileté que celle de la fourberie, se fût élevé subitement au faîte de la puissance et des honneurs, afin de nous y montrer l'abjection sous la pourpre et pour nous inspirer le mépris des grandeurs humaines. Mais à peine avait-il pu toucher à ces objets de son ambition, que son bras fut paralysé par un coup de foudre. La Providence avait attaché la peine temporelle à la suite du crime, et la punition fut précipitée sur le scandale avec tant de rapidité qu'on eut à peine le temps d'en avoir gémi pour l'Église et rougi pour l'état de France. Le Régent descendit quelques

Digitized by Google

mois après dans la tombe, à la suite de son indigne favori. Il n'était âgé que de quarante-neuf ans, et Dubois, qui ne disait jamais son âge, ne paraissait pas en avoir plus de soixante. On aurait supposé qu'ils devaient encore exploiter l'autorité royale pendant longues années; mais la justice de Dieu les surveillait, et *irridebit eos*.

Je n'aurai pas grand'chose à vous dire sur M. le Duc de Bourbon ni son ministère, attendu que nous nous en fûmes passer trois ans, votre grand-père et moi, dans nos terres d'Artois, de Picardie, du Maine et d'Anjou, pour y faire ajuster nos châteaux, établir de nouveaux intendans (qui nous ont volés tout comme les autres), et surtout pour y faire mes couches en pleine tranquillité. Le Roi Louis XV et sa fiancée, l'Infante Marie-Anne-Victoire, avaient bien voulu donner leurs noms de baptême à mon fils aîné, qui fut leur filleul. On renvoya l'Infante à ses parens, comme vous savez, et pour lors ce fut la Reine Marie de Pologne qui voulut bien être marraine de mon second fils, lequel est devenu votre père.

Cette bonne Marie Leczinska m'en voulut d'abord un peu de ce que je n'allais pas assez souvent à Versailles, et surtout de ce que j'avais refusé d'entrer chez elle en qualité de Dame du Palais; mais elle était du reste la plus indulgente et la plus vertueuse, la plus digne et la plus modeste, la plus bienveillante et la plus aimable Princesse de la terre. Après la Comtesse de Saint-Florentin, noble et douce Allemande de la maison de Platen, je crois que j'étais devenue la favorite de la Reine, et tant il y a qu'elle m'avait donné sa décoration de Saint-Jean

Digitized by Google

Népomucène, ainsi qu'à Mme de Saint-Florentin (1). Dieu m'est témoin que je n'ai jamais obtenu d'elle aucune autre chose et que je n'ai jamais rien sollicité de Sa Majesté. Le seul privilége de faveur dont Mme de Saint-Florentin fût en jouissance était de se faire amener en chaise à porteurs jusqu'à l'entrée du grand cabinet, quand elle ne pouvait marcher, parce qu'elle avait des engelures; et la Reine me dit un jour : — Comprenez-vous et ne blâmez-vous point qu'elle ne m'ait jamais demandé nulle autre chose que cela?

—Le plus bel éloge du Prince est la modestie du favori, lui répondis-je.

La Reine Marie de Pologne avait appris le français dans son enfance, et Dieu sait comment, par une gouvernante bourgeoise, ou peut-être bien par une Suissesse? de sorte qu'elle en avait pris une foule de locutions vulgaires à surprendre; et par exemple, elle nous disait alors *éduquer* pour *élever*, *flattée* pour *satisfaite*, *osé* pour *hardi*, etc. Moncrif, son lecteur, en était contrarié comme bon serviteur de la Reine, désolé comme académicien et désespéré comme puriste. Il en disait respectueusement son avis à Sa

(1) Amélie-Ernestine, Comtesse de Platën, fille d'Ernest-Auguste, Comte de Platën et du Saint-Empire, Souverain Seigneur et libre Baron de Hallermemden, premier Ministre et Grand-Chambellan héréditaire du Roi de la Grande-Bretagne en Hanovre, etc. Mariée en 1724 à Louis Phélippaux Comte de Saint-Florentin et depuis Duc de la Vrillière, Ministre et Secrétaire d'état aux départemens de la maison du Roi, du clergé de France, de Paris et des pays d'états, morte à Versailles en 1752, âgée de 49 ans. (*Note de l'Auteur.*)

Digitized by Google

Majesté, qui prenait toujours la chose en très bonne part et qui travaillait assidûment pour s'en corriger.

A la fin d'un billet qu'elle avait fait écrire à M. de Moncrif par un autre secrétaire de ses commandemens et pour une chose de son service, elle ajouta de sa propre main : *Devinez...* et Moncrif y répondit par le quatrain suivant :

Ce mot tracé par une main divine
Ne m'a causé que trouble et qu'embarras.
C'est être *osé* si mon cœur le devine ;
C'est être ingrat s'il ne devine pas !

Le Roi blâma cet emploi du mot *osé :* mais c'est une épigramme contre moi, répondit cette bonne Princesse ; et depuis ce temps-là je n'ai pas vu qu'elle ait mal appliqué cette même expression.

— Je ressens beaucoup d'estime et beaucoup d'attrait pour Mme de Marsan, me disait un jour la Reine, et si ce n'était une sorte d'embarras que j'éprouve toujours avec les personnes de cette maison, j'aimerais à la voir souvent. Pensez-vous donc que le Roi mon père se puisse trouver en parfaite sûreté de conscience, étant devenu Duc de Lorraine et de Bar, tandis qu'il y a tant de Princes lorrains qui devaient hériter de ces deux provinces?...

— Ah ! juste Dieu ! mécriai-je, l'héritage des Ducs de Lorraine, y comprît-on leur royaume de Jérusalem, ne pourra jamais nous dédommager de tous les maux que leur famille a faits à la France et de

Digitized by Google

tout ce que nous a coûté la maison de Guise ! Ce sont les petits-enfants du Roi Stanislas, et, par conséquent, c'est la couronne de France qui doivent hériter du Duché de Lorraine ; ainsi, j'estime que la Reine ne devrait en conserver aucun scrupule.

Puisque je vous ai nommé Mme de Marsan, je vais profiter de mes réserves, en empiétant d'une quinzaine d'années sur le temps futur, et je vais commencer par cette bonne Princesse une petite galerie de portraits, qui vous puisse représenter les personnes que j'ai le mieux aimées ou le plus connues.

Il paraît qu'il était dans ma destinée de me trouver calomniée dans l'esprit du *peuple français*. Longtemps avant qu'il fût question de l'*assemblée nationale* et de mon procès contre le citoyen Bézuchet, j'avais été soupçonnée d'un autre forfait abominable : on m'avait accusée d'avoir commis un vol sacrilége, et voici comment nous en fîmes la découverte.

Mme de Marsan (1), avec qui je faisais souvent de petites dévotions en parties fines, s'en vint un jour me chercher pour aller boire de l'eau du puits de sainte Geneviève, à Nanterre, pendant la neuvaine de sa fête patronale, car elle avait nom Geneviève ; et nous voilà parties dans son vis-à-vis doré, moitié disant nos patenôtres, et moitié nous diver-

(1) Marie-Louise-Geneviève de Rohan-Soubise, veuve de Gaston de Lorraine de Guise et d'Armagnac, Sire de Pons et Comte de Marsan. Elle avait été Gouvernante des Enfans de France, et l'extrémité septentrionale du château des Tuileries, qu'elle habitait, en a pris le nom de *Pavillon Marsan*. Ses contemporains avaient trouvé que le couplet suivant peignait assez bien ses habitudes aristocratiques et son horreur pour les *mésal-*

Digitized by Google

tissant sur notre pèlerinage ; car il ne fallait pas, disait-elle, essuyer le godet de fer dans lequel on buvait de l'eau de sainte Geneviève : il était enchaîné à la fontaine ; et, sur toute chose, il ne fallait pas en laisser une seule goutte au fond du godet, qui tenait pour le moins un quart de pinte. Je me révoltais contre ces deux prescriptions ; mais la bonne Princesse objectait qu'il ne fallait pas scandaliser les simples, et je lui promis enfin de m'en rapporter à son expérience et sa direction. Elle était passée maître en fait de pèlerinages et de *dévotionnettes,* comme disait le Cardinal de Fleury.

Il faut vous dire que c'était une eau souveraine pour les yeux, où nous n'avions aucun mal, et lorsque nous fûmes arrivées en vue de la fontaine, elle était entourée d'une si grande quantité de paysannes et de campagnards qu'il était impossible d'en approcher, ce qui fit que nous descendîmes de carrosse et nous tinmes à l'écart avec une modestie charmante.

Nous y vîmes arriver, pour faire ses dévotions,

liances. On voit dans les notes de Mme de Créquy que ce même couplet avait été ajouté par le Comte de Maurepas aux *Noëls de la Cour,* et l'on ne croit pas qu'il ait jamais été imprimé.

« Je suis, sans être vaine,
« Dit la prude Marsan,
» Princesse de Lorraine,
« Et (qui plus est) Rohan !
« J'amène prudemment
« A Joseph et Marie
« Une fille de ma maison,
« De peur que le divin poupon
« Un jour se mésallie. »

Digitized by Google

devinez qui? Mme du Deffand, qui ne croyait à rien, et qui se fit ouvrir un passage par le Chevalier de Pont-de-Vesle, assisté de plusieurs laquais. Elle était déjà presque aveugle, et son cavalier n'y voyait guère mieux qu'elle ; ainsi, ce breuvage *oculi-pharmaque,* comme disait le vieux Sénac, n'était pas pour eux, comme il était pour nous, une simple médecine de précaution. Nous eûmes la satisfaction de les voir avaler exactement chacun un plein godet de cette eau bénite. Nous imaginâmes bien qu'ils n'iraient pas s'en vanter dans leur société philosophique, mais nous résolûmes de n'en rien dire non plus, afin de ne donner sujet à aucune plaisanterie sur une pratique de dévotion, et surtout pour éviter, sur ces deux étranges pèlerins, certaines réflexions dont la charité de la Comtesse de Marsan s'alarmait outre mesure.

J'avais beau lui dire que cette Marquise du Deffand n'avait pas grand'chose à perdre en fait d'estime publique et de considération personnelle, en ajoutant que l'intimité dans laquelle elle vivait avec M. de Pont-de-Vesle était depuis long-temps un sujet de propos scandaleux..... — Ce serait capable de les empêcher de retourner en pèlerinage et de remettre jamais les pieds dans une église, me répondait-elle; et toujours est-il que nous en gardâmes un secret absolu, si ce n'est pour M. le Duc de Penthièvre, à qui nous disions toujours toute chose, attendu qu'il était la sûreté même. Il se divertit beaucoup de ce pèlerinage entrepris par ces deux amans philosophes encyclopédistes afin d'obtenir la conservation des beaux yeux de Mme du

Digitized by Google

Deffand par le suffrage et l'intercession de la Bienheureuse Geneviève de Nanterre. Si leurs amis Dalembert et d'Holbach avaient appris ceci ? jugez quel déboire !

Je me lamentais continuellement de ce qu'on m'avait ôté la liberté de mettre en circulation cette aimable histoire, et Mme de Marsan finit par s'en inquiéter au point d'en aller parler à M. de Paris (1), qui m'imposa, sous peine de *cas réservé*, l'obligation du silence. Je n'avais jamais été plus contrariée par ce Prélat, qui m'a pourtant contrariée souvent et péniblement, ainsi que vous le verrez dans notre affaire avec les Hospitalières du faubourg Saint-Marcel.

Il faut vous dire que les valets de Mme de Marsan, qui portaient les couleurs de Lorraine et de Jérusalem, étaient confondus de notre humilité, et qu'ils se trouvèrent choqués de nous voir primées, et, supposaient-ils, opprimées par Mme du Deffand. Le premier laquais de la Princesse vint nous proposer d'écarter aussi les concurrens, à celle fin de nous faire arriver plus vite à portée du godet ; mais nous répondîmes que nous n'avions rien à faire dans notre ménage ou dans nos vignes, ainsi que tous ces braves gens, et nous ordonnâmes qu'on les laissât tranquilles.

Voilà qui blessa profondément l'amour-propre

(1) Christophe de Beaumont du Repayre, Archevêque de Paris, Duc et Pair de France, etc. Il avait été, comme je vous l'ai dit, conclaviste du Cardinal de Gèvres pendant l'élection du Pape Innocent XIII. Il est mort à Paris en 1781.

(Note de l'Auteur.)

Digitized by Google

de nos valets et qui faillit les mettre en révolution contre nous. Comme je risquerais de l'oublier, et comme il est bien convenu que je ne me refuserai jamais la commodité des épisodes, j'ajoute ici que le cocher de Mme de Marsan, qui nous menait à Nanterre, avait l'âme ulcérée contre moi, tellement qu'il avait refusé d'être à mes gages, et voici pourquoi. — De chez qui sortez-vous? lui dis-je (assez naturellement) quand il se présenta pour entrer à mon service. — Madame, j'étais chez Monseigneur l'Abbé-Duc de Biron, mais il est allé devant le bon Dieu! — Si celui-là est allé devant le bon Dieu, il n'y sera pas resté long-temps, dis-je à part moi, et voilà ce cocher qui prend un air courroucé. Il me dit qu'il était gentilhomme, ainsi que presque tous les valets de l'hôtel de Biron. Je lui répondis que la livrée de Créquy ne faisait pas plus déroger que celle de Gontaut, et je lui dis de monter chez mon intendant pour y faire régler ses gages.

— Mais, reprit-il, avant d'aller m'engager, je voudrais bien savoir de Madame à qui Madame cède le pas? — A tout le monde! je cède le pas à tout le monde, excepté dans les rues et les cours de Versailles. — Comment donc! Madame ordonnerait à son premier cocher de céder le pas, dans les rues de Paris, à des Présidentes? — Eh! mais, sans doute; et c'est avec d'autant plus de raison que je vais souper tous les jeudis dans leur quartier du Marais. Mais enfin, Madame ne doit pas céder à des Financières, et Madame sent bien que si les gens d'un Financier voulaient disputer le pas à son cocher, ce serait à leur couper la figure à coups de fouet. —

Digitized by Google

Oh ! les Financiers doivent se connaître en livrées, et du reste, monsieur le cocher, je n'entends pas que sur le pavé de Paris, et pour tenir tête à des personnages absolument sans conséquence, on aille culbuter mes équipages et faire écraser mes gens, ou tout au moins estropier mes chevaux. — Il est vrai que Madame n'a que douze chevaux; et d'ailleurs j'ai l'habitude de ne jamais céder qu'à des Princes du sang; ainsi je ne saurais convenir à Madame.

Il était parti furieux. Mme de Marsan l'avait pris à son service à la pleine satisfaction des deux parties contractantes; et c'était lui qui poussait nos laquais à la révolte, en disant que nous étions *déshonorantes*, et que nous avions sûrement comploté d'avilir et mortifier tous les gens de livrée dont les maîtres avaient les honneurs du Louvre... On n'a jamais vu scène de comédie pareille! et si ce n'avait été la crainte que nous les fissions mettre au Fort-l'Évêque, ils nous auraient certainement abandonnées là, c'est-à-dire sur le grand chemin.

Leur exaspération provenait particulièrement de ce qu'ils avaient eu l'humiliation de voir passer avant eux les domestiques de M. de Pont-de-Vesle, lequel était un bourgeois, disaient-ils avec un air méprisant. Cet orgueilleux cocher, qui s'appelait M. Girard, en avait fait le sujet d'une lettre qu'il écrivit à mon fils en forme de réquisitoire, où j'étais prévenue d'avoir compromis l'honneur de la famille. Au milieu de quatre pages de récriminations et de représentations saugrenues, il y disait notamment que le cimier des armes de Créquy ayant la prérogative d'être une *couronne à fermoirs*, un si beau privi-

Digitized by Google

lége aurait naturellement dû m'imposer plus d'exigence et m'inspirer plus de noblesse dans les sentimens. Enfin, c'était une dissertation sur l'héraldique, où Wulson de la Colombière et le père Ménétrier n'auraient fait œuvre. Voilà Monsieur votre père qui s'avise de prendre la chose au sérieux; mais comme il était encore au collége et que cette belle dénonciation l'avait mis en défiance contre sa mère, il envoya cette lettre au vieux Canaples, son curateur, lequel envisagea l'affaire avec son esprit de sagesse habituel et m'en écrivit de la manière la plus sévère et la plus hautaine. Je lui répondis : « Mon Cousin, « puisque vous êtes devenu si susceptible et si zélé « pour la gloire et la dignité de votre maison, dont « vous n'ignorez pas que la couronne est fermée par « trois cols de cygne, vous devriez bien vous con- « duire autrement que vous ne faites, et, par exem- « ple, ne vous pas habiller comme si vous étiez « M. Rousseau de Genève ou le Grand-Turc, avec « une barbe de Mahométan, des fourrures au cœur « d'août, des babouches, un poignard à la ceinture « et tout ce qui s'ensuit. Vous devriez bien aussi ne « pas attirer vos chanoines de Saint-Émilien dans « dans votre château, sous prétexte de vous y faire « chanter l'office un Vendredi-Saint, mais, en effet, « pour les contraindre à manger de la vache enra- « gée, des loups, des chauve-souris et autres comes- « tibles de votre invention. On sait aussi que vous « leur avez fait boire du jus d'oseille avec des eaux « minérales, et le pistolet sur la gorge, ce qui fait « que vous êtes exilé de Versailles à tout jamais et « que vous êtes excommunié par votre neveu, l'É-

Digitized by Google

« vêque de Tournay, qui n'est guère plus sage que « vous. Ayez la bonté de ne jamais intervenir dans « les choses de mon service, et soyez assuré que je « ne vous laisserai pas plus vous mêler de la tutelle « de mon fils que des affaires de mon écurie. M. le « Chancelier vient d'écrire à l'intendant de votre « province, à propos des assignations que vous « m'envoyez, et j'espère que vous allez avoir la com- « plaisance de me laisser tranquille (1). »

Ce qu'il y a de curieux dans tout ceci, c'est que ce même cocher, prétendu gentilhomme et professeur en héraldique, lequel était si passionné pour le maintien des *Honneurs du Louvre,* et si pointilleux sur les prérogatives des *Couronnes fermées,* a fini par devenir un des plus enthousiastes révolutionnaires et des plus fameux orateurs de la section des Droits de l'Homme. *Le citoyen Girard* avait débuté dans le gouvernement républicain par être administrateur des *subsistances*, ensuite il devint président du comité des *recherches,* et finalement il était *accusateur public* au tribunal révolutionnaire en 93. J'ai vu dans les journaux qu'il avait été guillotiné comme *orléaniste* ou *fédéraliste*, je ne sais plus lequel des deux (2).

(1) Après la mort de M. de Canaples, on nous renvoya ses papiers de famille, où j'ai trouvé cette lettre, dont je n'aurais certainement pas eu l'intention ni l'attention de garder copie.

(*Note de l'Auteur.*)

(2) Sulpice Girard, ancien commissaire aux subsistances de la commune de Paris, et Président du Comité révolutionnaire de Franciade, ci-devant Saint Denys. Guillotiné le 7 mars 1794.

Digitized by Google

Pendant qu'il préludait sur le pavé de Nanterre à ses destinées administratives et politiques, en tenant les rênes d'un vis-à-vis à sept glaces et en excitant nos laquais à l'insurrection, nous étions parvenues au bord du puits où j'avalai ma ration d'eau bénite avec une docilité parfaite. Ensuite il était question d'aller rendre graces à Dieu dans l'église paroissiale de Nanterre, auprès des reliques de la Sainte, et c'est ici que la chose commençait à devenir sérieuse; car on doit bien penser que c'était là le véritable et raisonnable motif de notre voyage? Aussi bien, nous acheminâmes-nous du côté de l'église avec un recueillement profond, avec cette impression de confiance et d'attendrissement que j'éprouve toujours pour la sainte et vénérable Patronne de Paris.

Il y a, suivant moi, dans la dévotion des habitans de Paris pour sainte Geneviève, quelque chose de particulièrement touchant, de local, et de notoirement vrai. C'est comme un enfant de la paroisse; on dirait qu'elle est morte hier. Ensuite, c'était une humble fille, une simple villageoise; on n'a pas dû la flatter pendant sa vie, ni l'exalter injustement après sa mort. Il y a tant de simplicité d'intention, de droiture et d'ingénuité dans cette chronique! On voit qu'il y a de l'authentique et de l'incontestable au fond de cette légende! Et de plus, ce tombeau gaulois devant qui tous les chefs sicambres et les

Son jugement porte qu'il touchait une pension sur les biens de la famille de Lorraine dont il avait été le cocher.

(*Note de l'Éditeur.*)

Digitized by Google

Rois chevelus se sont agenouillés ; ces couronnes de pierreries et tous ces dons royaux ; ces reliques enchâssées dans l'or et la soie ; ces ossemens vénérés, sur qui les magistrats, les peuples et les princes français ont toujours eu les yeux fixés depuis quatorze siècles ! — Enfin toutes ces traditions de notre vieux Paris, tous ces actes d'une charité mémorable et ces faits miraculeux qui sont enregistrés jusque dans l'histoire profane, ont eu cela de particulier, du moins, qu'ils n'ont jamais été ni démentis ni contestés par aucun sectaire, et l'on dirait véritablement que la douceur et l'humilité de sainte Geneviève auraient désarmé les ennemis de la foi. « Ayez « donc la justice et la bonté de ne pas m'attaquer « sur les prodiges opérés par cette bonne Gauloise « (m'écrivait un jour Voltaire, et je garde sa lettre). « Celui *des Ardens*, par exemple, m'est aussi bien « démontré que la mort de Tibère ou la brutalité « de Calvin. J'éprouve une émotion d'enfant sitôt « qu'il est question de Geneviève ! C'est ma bergère, « et c'est ma bonne vierge, à moi ! N'en parlons « plus, Madame, à moins que vous n'ayez juré de « me persécuter. »

L'Église de Nanterre était si remplie de toute sorte de gens, que nous fîmes appeler les sacristains pour leur demander s'ils ne pourraient pas nous placer dans l'enceinte à côté du reliquaire. — Ah ! Mesdames, on n'entre plus dans le sanctuaire ! M. le Doyen nous a défendu de laisser les Dames de la Cour approcher des reliques, et vous n'ignorez sûrement pas que Mme de Créquy nous a volé l'année dernière un morceau de la vraie Croix ! — Mme de

Digitized by Google

Créquy, dites-vous? — Ah! mon Dieu ! oui, Mesdames, elle a volé sur l'autel un morceau de la vraie Croix ! J'en étais partie d'un éclat de rire, et Mme de Marsan leur demanda comment ils avaient pu supposer que la voleuse de reliques était Mme de Créquy? — Mon Dieu, c'est bien sûr, Madame. Elle est arrivée dans son carrosse à six chevaux qui avait une couverture rouge (1); elle avait ses domestiques en habits jaunes avec des galons rouges, et il y avait là deux autres domestiques de Paris qui nous ont dit que c'était Mme de Créquy. Elle avait pour le moins le double de votre taille... — Vous verrez, me dit la comtesse à voix basse et d'un air consterné, que ce sera la Maréchale de Noailles; la malheureuse n'en fait jamais d'autres! (2)

Je me souviens qu'effectivement on avait accusé la Maréchale de Noailles de plusieurs délits de la même nature, et notamment d'avoir *filouté*, comme dirait le peuple, une parcelle du bras de la Bienheureuse Jeanne de Chantal. Elle avait emprunté cette

(1) *L'impériale* en velours cramoisi, insigne extérieur des *honneurs du Louvre*, ainsi que le Dais, érigé dans une pièce de l'appartement; le Manteau doublé d'hermine, étalé sous les armoiries, etc. *(Note de l'Éditeur.)*

(2) Catherine-Françoise-Bénédicte-Marie de Cossé-Brissac, fille unique et seule héritière de Timoléon de Cossé, Duc de Brissac, Pair et grand Pannetier de France, née en 1724, mariée en 1737 à Louis, Duc de Noailles et d'Ayen, Marquis de Monetlar et de Maintenon, Comte, Vicomte et Baron de Noaillac et de Nogent-le-Roy, de Saint-Julien, Calvignac, Arazac, et autres lieux, Pair et Maréchal de France, grand d'Espagne de première classe, et chevalier des ordres du Roi. La Maréchale de Noailles a péri sur l'échafaud révolutionnaire en 1793. *(Note de l'Aut.)*

Digitized by Google

relique aux sœurs de la Visitation, qui ne purent jamais se la faire restituer ; ensuite on découvrit que *la malheureuse* en avait disposé pour opérer la guérison de monsieur son fils, le Duc d'Ayen, qui avait la rougeole, et que la relique avait été délayée dans une médecine après avoir été pilée dans un mortier sous les yeux de la Maréchale. On avait même ajouté que l'administration qu'elle en fit n'avait pas été si respectueuse, et qu'elle ne se contenta pas de la faire employer dans un *breuvage*. Quoi qu'il en fût de cette profanation, nos couleurs et nos honneurs étaient les mêmes ; ainsi des valets qui béyaient à la porte d'une église et des cochers moins érudits que M. Girard avaient bien pu se tromper entre son équipage et le mien. On a su quelque temps après que ce vol de Nanterre avait été véritablement commis par la Maréchale de Noailles, qui voulait absolument, coûte que coûte, avoir une *relique dérobée* en sa possession. C'était pour satisfaire à je ne sais quelle imagination superstitieuse et procéder à je ne sais quelle opération suivant sa lubie du moment. M. l'Archevêque envoya son Promoteur à l'hôtel de Noailles, et la Maréchale répondit pour ses raisons qu'elle avait eu besoin d'une *relique dérobée*, et qu'elle avait préféré se trouver chargée de la responsabilité du délit plutôt que d'exposer toute autre personne à la pénalité d'un vol sacrilége.

Ce fut à cette occasion-là que l'Archevêque de Paris et l'Évêque de Chartres eurent la précaution de lui interdire l'usage de la Communion, ce qui fut généralement désapprouvé, parce qu'ils ne voulurent pas en faire connaître le véritable motif. Je me

Digitized by Google

trouvai, sans m'en douter, partie nécessaire au procès qu'on poursuivit à l'Officialité Métropolitaine, et j'y comparus avec la Comtesse de Marsan, en vertu d'un Monitoire épiscopal et sous le secret de la confession. Je n'ai jamais rien vu de plus grandiose et de plus sévèrement imposant que toute cette procédure mystérieuse au pied d'un tribunal ecclésiastique!

Les parens de la Maréchale étaient mécontens de la sentence et surtout de l'interdiction sacramentelle; mais s'ils avaient connu la vérité, ils auraient certainement rendu grâce à la charité pastorale, à la délicatesse, à la sollicitude attentive de ces deux Prélats. Ceux-ci n'opposèrent à l'improbation de la Cour et aux criailleries du philosophisme que le silence et la résignation la plus angélique.

Si l'on n'avait pas vécu familièrement avec la Maréchale de Noailles, on ne se serait jamais douté que c'était une folle, et qu'elle entretenait une correspondance épistolaire avec la Sainte-Vierge et les Patriarches. Elle allait déposer ses épîtres dans le haut d'un pigeonnier, à l'hôtel de Noailles; et comme elle y trouvait toujours des réponses à toutes ses lettres, on a supposé que c'était son aumônier qui les écrivait. L'aumônier de la Maréchale était le fameux abbé Griselet.

Elle était quelquefois un peu choquée du ton de familiarité que la Vierge Marie prenait avec elle: — *Ma chère Maréchale, et à la troisième ligne,* disait-elle avec un air aigre-doux; il faut convenir que le formulaire est un peu familier de la part d'une petite bourgeoise de Nazareth; mais il ne faut pas être exi-

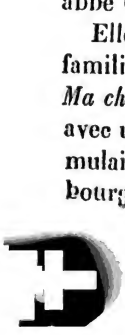

Digitized by Google

geante avec la mère de notre Sauveur, reprenait-elle en inclinant sa tête ainsi qu'on fait au sermon quand un prédicateur y prononce le saint nom de Jésus ; et, du reste, ajoutait la Maréchale, il est à considérer que le mari de la Vierge était de la race royale de David. — J'ai toujours pensé, disait-elle à la Duchesse de Lesparre, j'ai toujours pensé que saint Joseph était issu d'une branche cadette que l'infortune ou l'injustice avait fait tomber dans la roture. C'était absolument comme dans ces anciennes parades mysticoquentieuses où l'on voit figurer l'Abbé Jésus qui s'entretient pieusement avec Mademoiselle de Capharnaüm, ou qui fait des lectures édifiantes à Mme la Marquise de Samarie.

La Maréchale de Noailles était toujours en quête de toutes les idées superstitieuses et saugrenues dont elle pouvait faire la découverte, dont elle absorbait la substance et dont elle s'appropriait toutes les folles pratiques. Elle avait découvert ou cru découvrir, par exemple, qu'elle avait une aïeule de cette grande maison des Loups de Gascogne dont on a vu, depuis ce temps-là, tant de gentillâtres avoir la prétention d'être issus, à commencer par les Montesquiou, et la Maréchale était persuadée que par conséquent, la fée Mellusine apparaissait et ne pouvait manquer d'apparaître au pied de son lit toutes les fois qu'il devait mourir un descendant de ladite Mellusine et du Comte Geoffroy *à la Grand'dent*, qui était son mari. Ce qu'il y a de véritablement curieux, c'est que la Maréchale de Noailles a justement prophétisé la mort de quarante à cinquante personnes, dont elle avait eu l'avertissement et la

Digitized by Google

prévision par ce moyen-là, disait-elle. On expliquera ceci comme on voudra, mais c'est un fait avéré.

Par suite de sa parenté avec Messieurs de Lévis, qui n'étaient parens de la Vierge Marie que par alliance et par suite du mariage qu'elle avait eu l'honneur de contracter avec saint Joseph, avait soin d'observer la Maréchale, voilà qu'elle arrive un soir à la ménagerie de Versailles, et qu'elle se fait ouvrir d'autorité la loge des lions. Ces animaux restent confondus en voyant arriver auprès d'eux cette grande femme avec un grand habit sur un si grand panier! Apparemment que leur instinct les avertit qu'ils ne pourraient pas tirer grand profit d'une vieille femme si sèche et si bien préservée par vingt-cinq ou trente aunes de soiries épaisses, étalées sur des cerceaux et renforcées par des matelassures *insapides*, comme diraient les physiciens, mais toujours est-il que les lions se mirent à bâiller en la regardant, et qu'ils la laissèrent ressortir de leur loge comme elle y était entrée. L'Évêque diocésain de la Maréchale et de la Ménagerie, qui était M. de Chartres, entreprit de lui en faire un cas de conscience, en disant qu'elle avait *tenté Dieu!* Mais elle le rabroua de la belle manière en lui répliquant qu'il n'avait pas bien lu la Bible ou qu'il était un homme de peu de foi, attendu que *les lions ne peuvent rien contre la race de Lévy*. Si l'on avait voulu déterminer la Duchesse de Ventadour et surtout le Maréchal de Mirepoix à tenter l'essai de ce beau privilége, on aurait eu de la peine à les y décider (1).

(1) Charlotte de la Mothe-Houdancour, veuve de Louis de

Digitized by Google

L'Abbesse de l'Abbaye-aux-Bois, qui était une sainte fille et qui était une fille d'esprit, avait une histoire charmante sur la Maréchale de Noailles (1). Elle avait appris qu'elle venait souvent dans son église à l'heure où tout le monde est à dîner : on observa la pèlerine et l'on découvrit qu'elle allait adresser des discours interminables à la statue de la Sainte-Vierge, avec laquelle elle avait l'air d'entrer en contestation et même de se disputer, quelquefois.

Elle arrive un jour à l'autel de Notre-Dame, en lui faisant des révérences avec toutes sortes de prévenances et des politesses à n'en pas finir. La prière du jour avait pour objet de faire obtenir à M. le Maréchal-Duc de Noailles, époux de la solliciteuse, une somme de dix-huit cent mille livres dont il avait besoin pour le moment ; ensuite l'ordre de la Jarretière dont il avait bonne envie, parce que c'était la seule illustration capitale qui ne fût pas entrée dans sa famille ; et finalement, un diplôme de Prince du Saint-Empire Romain, parce que cette

Lévis Lautrec, Duc de Ventadour, et Gouvernante du Roi Louis XV. Elle avait peur de toute espèce d'animaux, et ce n'était pas sans motif de prévision, car elle est morte d'un coup d'apoplexie qui lui provint d'une piqûre de guêpe à la tempe.

Gaston de Lévis, *Maréchal héréditaire de la Foi*, Duc et Marquis de Mirepoix, etc., mort en 1757. On avait dit de lui qu'il n'avait pas d'autre *valeur* que celle de ses *beaux habits*, et qu'il avait pour toute *bravoure* une *gloutonnerie formidable*.

(Note de l'Auteur.)

(1) Madeleine de Créquy-Canaples, ensuite Abbesse du Paraclet et de Saint-Waltrude. Elle a péri sur l'échafaud révolutionnaire en 1793. *(Note de l'Auteur.)*

Digitized by Google

qualification *principale* était le seul titre héréditaire dont il ne fût pas en possession.

On entendit subitement une petite voix flûtée qui se prit à dire : « Madame la Maréchale, vous « n'aurez pas les dix-huit cent mille francs que « vous demandez pour votre mari; il a déjà cent « mille écus de rente, et c'est bien honnête ! il est « déjà Duc et Pair, et Grand d'Espagne, et Maré- « chal de France; il a déjà le collier du Saint-Es- « prit et celui de la Toison-d'Or; votre famille est « accablée sous les bienfaits de la cour; si vous « n'en êtes pas satisfaite, c'est qu'il est impossible « de vous contenter, et je vous conseille de renon- « cer à devenir Princesse de l'Empire. Votre mari « n'aura pas non plus la jarretière de Saint Geor- « ges! »

Cette extravagante Maréchale ne s'en trouva pas autrement surprise ou désorientée. Elle imagina que c'était l'Enfant-Jésus qui avait pris la parole, et la voilà qui se met à crier : — *Taisez-vous, petit sot, et laissez parler votre mère.* Alors on entendit l'explosion d'un rire éclatant..... C'était le petit de Chabrillan, qui était un espiègle et qui s'était caché derrière l'autel (1).

Ce que la Maréchale avait imaginé de plus surprenant, c'était d'avoir fait peindre par Boucher, et

(1) Henri de Moreton, Vicomte de Chabrillan, premier Page de la Reine, et Mousquetaire de la garde. Il était neveu de la Coadjutrice abbatiale de Marc de Canaples, ce qui doit expliquer l'intimité de ses relations avec ce monastère, où toute chose était d'une régularité parfaite. (*Note de l'Auteur.*)

Digitized by Google

dans un même tableau, tous ses petits-neveux en Amours et complétement nus, ce qui va sans dire, avec des bandeaux, des flambeaux, des carquois, des ailes, enfin tout le surplus de leur attirail mythologique et de leurs affiquets érotiques ; mais comme il n'aurait pas été juste et bienséant de représenter des enfants de la maison de Noailles comme des divinités vulgaires, des Amours du peuple ou des Cupidons bourgeois, on leur avait mis le *plastron de Malte* sur la poitrine, entre cuir et chair, afin de montrer qu'ils étaient nés *Grand'Croix* de l'ordre. On voyait écrit sur une exergue d'architecture, au fond du tableau, que la mère de tous ces Amours était une Vénus et qu'elle était LA DERNIÈRE DE LA MAISON D'ARPAJON. Il y avait encore un de ces Cupidons Grands Baillis qui portait à la pointe de son *trait vainqueur* une banderolle où l'on avait inscrit les initiales de la devise de l'ordre F. E. R. T. *Fortitudo ejus Rhodum tenuit* (leur valeur a sauvé Rhodes). Je ne sache pas qu'on ait jamais rien vu de plus hétéroclite, et tous les Noailles en riaient à se tenir les côtés. Il est à noter que tous les Noailles étaient gens d'esprit et du meilleur goût, mais c'était néanmoins et pour tout dire, à la restriction du Prince de Poix qui n'a jamais eu ni l'un ni l'autre.

Digitized by Google

CHAPITRE X.

La Comtesse d'Egmont. — Son Portrait. — Le Maréchal de Richelieu. — Sa Famille et sa Généalogie. — Anecdote sur Fléchier. — L'Oraison funèbre. — Le Comte de Gisors. — Le Maréchal de Bellisle. — Le Vidame de Poitiers. — L'Hôtel de Lusignan. — Pressentiment de Mme d'Egmont. — L'Abbé Cochin. — Scène étrange à l'Hôtel-de-Ville. — Faux miracle. — Le Comte d'Egmont. — Son Portrait. — Pressentimens de la Duchesse de Bourbon. — Pressentimens de l'auteur. — Singuliers pressentimens d'une Dame polonaise. — Le jeune Séverin. — Le Testament. — Le Catafalque et Mme de Parabère. — Voltaire et Mme de Créquy. — Mlle Clairon. — Le grand Couvert. — Lettre du Cardinal de Fleury. — Le Curé de Saint-Jean-en-Grève. — Le vieux Comte d'Aubigné. — L'office du Saint-Esprit. — Restitution d'une serviette.

Malgré la distance entre les dates et malgré la différence des âges et des caractères, après vous avoir fait entrevoir ma plus ancienne et ma meilleure amie, Mme de Marsan, je voudrais aujourd'hui vous faire connaître ma dernière et ma plus chère amie, Mme d'Egmont. On n'a jamais été plus parfaitement raisonnable et plus justement considérée que ne l'était Mme de Marsan ; on n'a jamais été plus étrangement déraisonnable et plus injustement calomniée que ne l'a été Mme d'Egmont ; mais on est forcé de convenir qu'elle y donnait sujet par un air de préoccupation romanesque, et surtout par un air d'ennui

Digitized by Google

dédaigneux et mortifiant qu'elle avait toujours trouvé les ennuyeux. Vous me sauvez, lui répétait-elle, le silence et l'air ennuyé de cette charmante femme avaient créé à [illegible] contre elle. De tous les labeurs, le plus pénible est celui du [illegible] l'ennui qu'on nous cause, et voilà pourquoi les personnes nerveuses se font toujours [illegible] ennemis.

Sophie-Septimanie de Richelieu était la fille [illegible] que du Maréchal de Richelieu et de la Princesse Elisabeth de Lorraine, héritière des Guises. Elle était beaucoup plus sensible à l'[illegible] de sa dévotion maternelle qu'à l'illustration de son [illegible] tres paternels, et comme elle n'avait pas [illegible] précaution de le dissimuler devant [illegible] recevait quelquefois de [illegible] M. de Richelieu avait toujours [illegible] et de confiance pour [illegible] toujours nous Compère et [illegible] eussent [illegible] quand on [illegible] chelieu [illegible] l'exemple de [illegible] sérieusement.

« Comme [illegible]

« [illegible] les [illegible] valent [illegible] marcaine, [illegible] si [illegible] qui [illegible] est toujours [illegible]

la seule personne avec qui le Maréchal de Richelieu eût l'habitude de parler à cœur ouvert.

— Vous croyez peut-être aussi, lui disait-il un jour, que nous sommes des gens de rien?

— Mais qu'est-ce qu'il vous prend de me demander pareille chose? lui répondit ma grand'mère; je ne vous répondrai pas!

— J'en suis bien fâché, lui répliqua le Maréchal, parce que je vous aurais confondue!

— Allez toujours, mon Compère, allez toujours, et débattez-vous comme si je vous avais dit des indignités! Je serai bien aise de vous savoir encore plus grand seigneur que je ne le croyais.

De fil en aiguille, il en vint à lui conter une anecdote où figurait le célèbre Fléchier. Je vous la rapporterai parce qu'elle me paraît curieuse et tout-à-fait dans les mœurs de notre grand siècle.

Le Maréchal Duc de Richelieu, qui ne se laissait molester sur aucun sujet, et qui ne se serait pas laissé entreprendre sur un tel chapitre que celui de son extraction nobiliaire, car c'était la base et le fondement de toute considération solide en ce temps-là, ce qui prouve que les temps sont bien changés! le Maréchal de Richelieu, vous disais-je, eut pourtant la bonhomie d'avouer à ma grand'mère qu'il éprouvait une inquiétude perpétuelle au sujet de l'opinion qu'on pouvait avoir sur le plus ou moins d'ancienneté de sa noblesse, en ajoutant qu'en dépit de la comédie qu'il avait jouée par un calcul de vanité facile à comprendre, le plus beau jour de sa vie avait été celui où il avait épousé Mlle de Guise, dont il était principalement amoureux pour ses

Digitized by Google

croix de Lorraine et ses alérions d'or. Il est assez connu que son duel avec un prince lorrain n'avait eu lieu qu'à la suite d'un propos tenu par celui-ci contre la maison de Richelieu, à laquelle il trouvait que la sienne avait fait, par cette alliance, un honneur inespérable ; mais revenons à l'anecdote que je vous ai promise et que je n'ai vue citée nulle part.

Vous savez que le Cardinal de Richelieu, qui n'avait aucun parent de son nom, avait fait substituer son immense fortune, avec son nom, ses armes et ses titres, aux enfans de sa sœur qui avait épousé un gentilhomme poitevin du nom de Vignerot? Les Richelieu d'aujourd'hui sont donc Vignerot par origine et par extraction primitive, et l'on a toujours débité que l'origine de leur famille paternelle était obscure. Lorsque la fameuse Duchesse d'Aiguillon, qui était la nièce du Cardinal et qui s'appelait Marie de Vignerot, mourut à Versailles, Bossuet n'en pouvait plus, et le Roi décida que ce serait Fléchier qui ferait l'oraison funèbre de l'illustre défunte. On voit que Louis XIV se mêlait de toutes choses, et l'on est obligé de convenir que toutes choses, n'en allaient pas plus mal.

Avant d'obtempérer aux ordres du Grand Roi, l'Evêque de Nîmes alla faire une visite au Duc de Richelieu, neveu de Madame d'Aiguillon, afin de s'informer si l'intention de ce Seigneur était d'obliger le panégyriste funéraire à parler de la noblesse de leur famille... — M. de Richelieu répondit modestement que c'était l'usage, et qu'il ne voyait aucun motif pour s'en dispenser. Fléchier lui déclara, le

Digitized by Google

plus honnêtement possible, que sa conscience ne lui permettrait peut-être pas d'obéir au Roi, parce qu'il ne devait et ne pouvait composer avec des vanités humaines ou des illusions fabuleuses, et surtout dans la chaire de vérité. Le Duc de Richelieu tombait des nues! Il affirma que la maison de Vignerot, ou plutôt de Wignerod, était d'origine anglaise, et l'une des plus anciennement établies dans le duché d'Aquitaine. L'orateur funèbre n'en démordit pas, et tout ce qu'on put obtenir de lui, ce fut d'examiner les parchemins qui devaient justifier les prétentions du Duc de Richelieu. Fléchier les emporta dans son carrosse, ensuite il fit scrupuleusement examiner et vérifier tous les titres de la maison de Vignerot par les Bénédictins et les Minimes, ce dont il résulta toutes les belles choses que nous voyons dans l'oraison funèbre de cette sainte personne (1). Le Maréchal de Richelieu avait en sa

(1) .... «Elle n'a été grande que pour servir Dieu plus humblement; riche, que pour assister plus libéralement les pauvres de Jésus-Christ; vivante, que pour se disposer continuellement à bien mourir. Seigneur! posez sur mes lèvres cette garde de circonspection et de prudence que vous demandait autrefois le Roi-Prophète, et ne permettez pas qu'il se glisse aucun sentiment profane dans un éloge que je vais prononcer en face de vos autels, et que je dois régler sur la vérité de la parole évangélique!

« La noble maison de Wignerod, originaire d'Angleterre, établie en France sous le règne de Charles VII, s'est élevée au rang qu'elle y tient par une succession de vertus, et a mérité, par de signalées victoires remportées sur terre et sur mer, un perpétuel accroissement d'honneur et de gloire, etc. »

(ORAISON FUNÈBRE DE TRÈS HAUTE ET TRÈS PUIS-

Digitized by Google

possession la lettre de Fléchier à son grand-père, où ce prélat faisait une sorte d'amende honorable à la gloire et à l'antiquité de la maison de Vignerot : il ne manqua pas de la montrer à sa commère ; mais les envieux ne se sont pas piqués du même scrupule de conscience que l'équitable Fléchier.

Quel siècle c'était pourtant, que celui où un simple Évêque osait exercer un pareil contrôle sur les prétentions d'un aussi grand Seigneur que le Duc de Richelieu, héritier du Cardinal, en osant décliner un mandement, un ordre formel, un commandement exprès d'un si grand monarque ! un siècle où la livrée de Paris s'en allait porter plainte à M. le Prévôt des marchands, parce qu'on n'avait pas compris les gens de livrée dans la capitation que les autres Parisiens étaient obligés de payer pour les frais de la guerre ! Allez donc chercher aujourd'hui une pareille marque de patriotisme, je ne dirai pas chez les valets, mais parmi les bourgeois de ce temps-ci. Ce n'était pas qu'on traitât ses domesti-

SANTE DAME, MADAME MARIE-MADELEINE DE WIGNEROD DE PONT-DE-COURLAY, DUCHESSE D'AIGUILLON, COMTESSE D'AGÉNOIS ET DE CONDOMOIS, PAIR DE FRANCE, ET DAME D'ATOURS DE LA REINE-MÈRE, veuve de Haut et Puissant Seigneur, Messire Anthoine de Beauvoir de Grimoard du Roure, Chevalier, Marquis de Comballet, etc., *par Illustrissime et Révérendissime Seigneur, Messire Esprit Fléchier, Évesque et Comte de Nismes, Abbé commandataire et Seigneur de Saint-Savarin, Prieur et Châtelain de Saint-Jean de Villemort, Conseiller du Roi en tous ses conseils et l'un des Quarante de l'Académie française*). Opuscule du temps, en cinquante-trois pages d'impression, avec les armes de Vignerot-d'Aiguillon sur le titre.

Digitized by Google

ques avec plus de considération qu'à présent, car j'avais une tante (1) qui envoyait toujours ses laquais en grande livrée sur la place de Grève, quand on y devait pendre quelque malfaiteur, en leur disant qu'ils allassent à l'école. Mais voilà que je vous ai mené bien loin de Mlle de Richelieu.

Je n'entreprendrai pas de vous décrire exactement cette charmante personne, parce qu'elle était pourvue d'une grâce indéfinissable. C'était un composé de charme d'esprit, de politesse noble, de traditions parfaites et d'originalité piquante, avec des manières exquises et comme une élégance parée sous laquelle on entrevoyait un germe de mort prochaine. C'était, pour ainsi dire, une image, une représentation de la noblesse et de la cour de France en 1782. Mme d'Egmont m'a laissé le souvenir d'une sylphide insaisissable, et son idée m'est toujours restée une impression prestigieuse, comme la suite d'un rêve enchanteur. Elle était grande et svelte ; elle avait des yeux bruns, noirs ou gris, dont la couleur était assortie à son impression du moment. On n'a jamais revu des yeux pareils à ceux-là pour les variétés de leur expression ni pour leur effet magique.

Ma bonne grand'mère avait mis dans sa tête de lui faire épouser le fils du Maréchal de Bellisle, le Comte de Gisors, qui était le jeune seigneur le plus beau, le plus brave et le plus aimable de son temps. — Grand merci ! lui répondait le Maréchal de Richelieu ; je n'ai pas envie de donner ma fille au petit-fils du surintendant Fouquet ! Je ne dis pas, si j'étais

(1) La Comtesse d'Esclots.

Digitized by Google

de la maison d'Auvergne ou de celle de Créquy ! Mais nous sommes trop sottement chicanés sur la noblesse pour aller nous allier à des gens de robe. — Mais je vous dis qu'ils s'aiment, ils s'adorent ! — Eh ! jarni, ma commère ! ils se trouveront dans le monde, et je n'ai pas l'envie de faire de Mademoiselle de Richelieu une religieuse du Paraclet. On n'y put rien gagner, et Septimanie fut mariée, malgré qu'elle en eût, avec le plus grand seigneur et le plus gros gentilhomme des Pays-bas (1).

L'aimable Comte de Gisors fut tué à l'armée, ce qui fit que le Roi Louis XV alla faire une visite de condoléance au Maréchal-Duc de Bellisle, son père, et c'était, disait celui-ci, la seule consolation qui pût triompher de son affliction paternelle. Ensuite il obtint la Grandesse d'Espagne avec un diplôme de Prince du Saint-Empire, et vous pouvez compter qu'il n'y paraissait plus. Ce Maréchal de Bellisle était certainement le plus égoïste et le plus vaniteux des humains (2) !

(1) Casimir-Auguste d'Egmont-Pignatelli, mort en 1786. Il avait eu pour première femme Blanche-Alphonsine de Saint-Séverin d'Aragon-Borgia-Guzman-Tolède et Cordoue, dont il n'avait eu que trois filles, mortes en bas âge. Ensuite il épousa Sophie-Louise-Armande-Septimanie de Vignerot du Plessis-Richelieu, dont il n'a jamais eu d'enfans. C'était assurément le plus révérencieux, le plus silencieux et le plus ennuyeux mari de la terre. *(Note de l'Auteur.)*

(2) Charles-Louis-Auguste Fouquet de Bellisle, Duc de Gisors, Marquis de Bellisle-en-Mer, Comte des Andelys et de Vernon, Vicomte de Melun, Baron de Vaux, etc., lequel était en outre Pair et Maréchal de France, Prince du Saint-Empire, Chevalier des ordres, et l'un des quarante de l'Académie française.

Digitized by Google

Mme d'Egmont était idolâtrée par son père, à moins pourtant qu'elle eût l'air de s'appuyer sur les Alérions de Lorraine, car alors elle était accablée de reproches épigrammatiques et soumise au régime de la Déclaration de Fléchier, que son père lui administrait assidûment pendant sept ou huit jours. Du reste, M. de Richelieu aimait encore moins son fils unique que le Maréchal de Bellisle n'avait regretté le sien, qui était cependant un autre personnage que le Duc de Fronsac. Je me souviens qu'ayant demandé de ses nouvelles à son père le Maréchal de Richelieu, celui-ci répondit : — M. de Fronsac ? je n'ai pas eu l'honneur de le voir depuis long-temps. Je ne sais pas si nous sommes parens, mais nous ne sommes pas amis !....

On a beaucoup parlé de l'ignorance affectée du Maréchal de Richelieu, qui se divertissait à paraître ne pas savoir les choses les plus simples. Il est vrai qu'il ne savait pas grand'chose en fait de géographie ni d'orthographe ; mais il était très habile en fait d'histoire ecclésiastique et passablement instruit en astronomie, ce qui me faisait dire qu'on ne lui avait pas fourni de chemises, et qu'il avait acheté des manchettes ; mais, du reste, on aurait dit que la justesse et la vivacité de son esprit sup-

Il est mort en 1761, âgé de 77 ans. De sa seconde femme, Marie-Casimire de Béthune, il avait eu pour unique enfant Louis-Marie, Comte de Gisors, qui fut tué en 1758 à l'armée du Rhin, à l'âge de 26 ans, et qui n'a pas laissé d'enfans de son mariage avec Hélène-Julie-Diane de Mancini-Mazarini, ce qui fait que la postérité du surintendant Fouquet se trouve éteinte.

(Note de l'Auteur.)

Digitized by Google

pléaient magnifiquement à ce qu'il ne savait pas. Le Chevalier de Montbarrey m'a conté que le Maréchal, se promenant un jour dans le parc de Versailles à la suite de Madame la Dauphine (1), cette princesse lui demanda, je ne sais pourquoi, quelle différence il y avait entre les Dryades et les Hamadryades. — Mais, Madame, lui répondit le Maréchal, qui n'en savait pas un mot, il m'est avis que c'est comme qui dirait entre l'Archevêque de Sens et l'Évêque d'Auxerre que voilà : j'ai vu qu'il s'était rangé pour laisser passer l'Archevêque, qui est son Métropolitain. Le Duc de Nivernais, savant mythologiste, ne se serait pas tiré d'affaire avec plus de sagacité.

Une des bonnes histoires du Maréchal de Richelieu, c'est celle d'une leçon qu'il avait été donner à son petit-fils, pendant qu'il était au collége, et voici comment. C'était un 30 décembre, et par une assez belle journée d'hiver ; on vient avertir le principal du Plessis que le carrosse de M. le Maréchal de Richelieu vient d'arrêter à la porte de ce collége, et qu'il demande à voir M. le Comte de Chinon, son petit-fils, âgé pour lors de seize à dix-sept ans (2). On s'aheurte, on s'empresse, et

(1) Marie-Joséphine de Saxe, femme du Dauphin, père et mère des Rois Louis XVI, Louis XVIII et Charles X.

(2) Armand-Emmanuel-Sophie-Septimanie de Vignerot du Plessis, alors Comte de Chinon et de Pontcourlay, depuis Duc de Richelieu et de Fronsac, Pair et grand-Veneur de France, ex-Président du conseil des Ministres, etc., mort en 1822. La date de cette anecdote, qui n'est pas précisément indiquée, paraît être de 1785 à 1786.

Digitized by Google

toutes les autorités collégiales viennent se ranger autour des portières dorées et blasonnées du vieux Seigneur, qui s'opiniâtre à laisser les deux glaces baissées par civilité. On a fait sortir M. le Comte de Chinon de sa classe de rhétorique, et quand on a fait établir dans sa petite chambre un grand fauteuil en point de Bergamme, avec un bout de vieux tapis pour mettre sous les pieds du Maréchal, on conduit processionnellement le vainqueur de Mahon jusqu'à la porte de cette chambre, où l'on n'avait pas eu la précaution de faire allumer du feu, et puis chacun se retire avec une discrétion respectueuse. Le jeune homme a rapporté qu'après cinq ou six minutes de conversation, son grand-père lui avait demandé, avec un air de sollicitude et de bonhomie prévoyante : *Est-ce que vous avez encore de l'argent?* — Ah! certainement, Monsieur le Maréchal, lui répondit le rhétoricien d'un air de triomphe et avec tout l'amour-propre qui peut résulter, pour un écolier soigneux et rangé, d'une sobriété parfaite et d'un amour de l'économie pleinement satisfait. Il ajouta qu'il n'avait pas encore eu besoin de toucher à une bourse de cinquante louis que le Maréchal lui avait envoyée le jour de sa fête, il y avait de cela cinq ou six mois! *Voyons donc ça, s'il vous plaît?* lui répliqua son grand-père, et tout aussitôt qu'il eut les cinquante louis entre les mains, le vieux Maréchal se lève, il ouvre une fenêtre, il regarde et se met à crier : — *Ditt'-donc, m'sieux, m'sieux l'balayeux!* (vous saurez que le Maréchal de Richelieu parlait toujours comme un faubourgeois de Paris, suivant

Digitized by Google

la mode qu'il en avait prise et gardée du temps de la Régence, dont il avait conservé d'autres habitudes moins excusables que cette affectation de mauvais langage et de prononciation vicieuse). *V'nez donc par ici... V'la quéques louis que m'sieux l'Comte de Chinon m'a chargé de vous donner pour vos étrennes,* et il jette la bourse par la fenêtre. — *Monsieur,* dit-il en se retournant, *à votre âge, et quand on est destiné à porter le nom de Richelieu, faut pas mettre son argent dans son secrétaire, et faut jamais garder cinquante louis dans sa poche à ne rien faire...*

On a fait beaucoup d'histoires de galanterie sur la Comtesse d'Egmont, et notamment on avait beaucoup parlé de Rhullières (1); mais la vérité certaine est qu'après la mort de M. de Gisors elle n'a jamais eu qu'un seul attachement qui n'a cessé de remplir son cœur et sa tête, et qui l'a suivie jusqu'au tombeau, où le chagrin l'a fait descendre prématurément. C'est une histoire tellement romanesque et si bien prouvée que la moitié du monde a refusé d'y croire, tandis qu'une autre partie du public ne pouvait en douter, malgré son invraisemblance, et c'est de cette dernière *partie du monde* que je me suis trouvée par suite de nos relations intimes avec l'hôtel de Richelieu. Ce n'est jamais d'un *courtaud de boutique* qu'il a été question, et les mauvais romanciers ont confondu l'aventure de Mme d'Egmont avec une des histoires de la Du-

(1) Claude-Henry-Carloman de Rhullières, auteur de l'histoire de l'*Anarchie de Pologne*, etc., né en 1735, mort en 1791.

Digitized by Google

chesse d'Orléans (1). C'était un jeune et séduisant gentilhomme que la mauvaise fortune avait forcé d'entrer dans les gardes-françaises en qualité de simple soldat, et comme il ressemblait inconcevablement au Comte de Gisors, avec plus de jeunesse et plus d'agrément encore, s'il est possible, on pourrait dire, à la défense de cette malheureuse Comtesse d'Egmont, que ce dernier attachement fut une preuve de la solidité de son caractère, et la marque de sa fidélité pour le premier objet de son affection. Cet aimable jeune homme ayant donc une ressemblance extraordinaire avec M. de Gisors pour la figure et la physionomie, pour la taille et la démarche et jusque pour le son de la voix, on supposa qu'ils pouvaient être fils du même père; et du reste, voici l'anecdote avec tous ses détails.

Mademoiselle de Richelieu était donc devenue Comtesse d'Egmont et tout ce qui s'ensuit, c'est-à-dire une des *sommités aristocratiques* les plus élevées de l'Europe, ainsi qu'on a la bonne grâce et la simplicité de s'exprimer aujourd'hui ; c'est-à-dire Princesse de Clèves et de l'Empire, Duchesse de Gueldres, de Julliers, d'Agrigente et de Bisacia, enfin Grande d'Espagne à la création de l'Empereur Charles-Quint, côte à côte avec les Duchesses d'Albe et de Medina-Celi, qui sont les deux plus grandes dames de l'Europe. On remplirait quatre pages avec la titulature et la liste des majorats de cette grande et puissante maison d'Egmont, qui descendait en ligne directe des Souverains-Ducs de Gueldres, et

(1) Mère de Louis-Philippe-Égalité.

Digitized by Google

que la haute noblesse de tous les pays a eu la contrariété de voir s'éteindre. On a toujours dit que c'était à Mademoiselle de Richelieu qu'on avait à le reprocher.....

La Comtesse d'Egmont vivait donc poliment avec son mari, mais voilà tout. Pendant qu'on la mariait à son Marquis de Carabas, on avait fait épouser Mlle de Nivernais à M. de Gisors, qui fut tué quelques mois après son mariage : ainsi nos deux amoureux n'eurent pas le temps de se *rencontrer dans le monde,* où ils ne s'étaient jamais parlé que le langage des yeux ; mais le souvenir du Comte de Gisors était resté tellement présent et sensible à Mme d'Egmont qu'on l'aurait fait s'évanouir si l'on avait prononcé son nom devant elle. Le Prince-Abbé de Salm s'avisa de vouloir en faire un jour l'expérience à l'hôtel de Richelieu : la pauvre jeune femme en fut prise de convulsions abominables, et tous les honnêtes gens firent défendre leur porte à ce méchant bossu. Le Maréchal de Richelieu s'en fut quelques jours après lui faire une visite en grand équipage, comme si de rien n'était et pour le bon air de ne se douter de nulle chose, ce qui fut bien compris et trouvé du meilleur goût.

Il y avait par le monde, ou plutôt hors du monde, un vieux seigneur de la vénérable maison de Lusignan, qui s'appelait le Vidame de Poitiers (1). On savait qu'il était à végéter dans une

(1) Henri-Léon de Lusignan des Rois de Jérusalem, de Chypre et d'Arménie, Comte de Mauvillars, Vidame et Vicomte de Poitiers, Brigadier des armées du Roi, Chevalier de l'ordre

Digitized by Google

grande maison du Marais, mais personne ne le voyait, parce qu'il était d'une sauvagerie et d'une bizarrerie singulières. On racontait sur lui des choses étranges, et l'on disait notamment que, s'il ne sortait jamais de son hôtel, c'était à raison d'une lettre de cachet. On ajoutait que, s'il avait le malheur de sortir, on le remettrait à la Bastille, où il avait déjà passé plusieurs années, et l'on prétendait que le Lieutenant de Police entretenait chez lui deux ou trois surveillans... Les ministres et les magistrats faisaient toujours la sourde oreille et ne se laissaient jamais entamer sur le chapitre de ce Vidame, qui était pour les gens du monde à peu près comme la Supérieure des Carmélites ou (sans comparaison) comme le bourreau, qu'on sait exister, mais que les gens du monde n'ont jamais vu. (Pendant que j'y pense, et de peur de l'oublier, laissez-moi vous faire une parenthèse au sujet du bourreau de Paris, ainsi qu'à l'occasion de cet étrange Vidame dont je n'aurai peut-être jamais celle de vous reparler.) Le charitable Abbé Cochin, Curé de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, et fondateur de l'hospice qui porte son nom, était certainement un personnage de la véracité la plus parfaite. Dans sa jeunesse, en hiver, un jour qu'il sortait à cinq heures du matin de chez son père, qui était un vieux Conseiller d'état, domicilié dans le Marais, il voulut traverser la place de Grève, dont il trouva

royal de l'Aigle blanc de Pologne, etc., mort à Paris le 22 avril 1770. Sa branche était l'aînée de celle du Marquis de Lusignan d'aujourd'hui. *(Note de l'Auteur.)*

Digitized by Google

tous les abords obstrués et barrés par des soldats aux gardes-françaises ; on vit qu'il était ecclésiastique, et le sous-officier le laissa passer en lui faisant un signe d'intelligence auquel il ne comprenait rien. Arrivé près de l'Hôtel-de-Ville, dont la grand'porte était ouverte, il entrevoit du mouvement et des flambeaux ; la curiosité l'excite, et, comme il avait des habitudes à l'Hôtel-de-Ville, où tous ses grands-pères et ses grands-oncles avaient toujours été Conseillers, Échevins et Quartiniers de père en fils, il monte ; et jugez quel est son étonnement en apercevant au milieu de la cour tous les préparatifs d'une exécution capitale ! Il s'y trouvait sept à huit figures sinistres, dont un exécuteur avec son damas, à côté d'un billot couvert d'un drap noir et d'un autre billot non drapé. Il y régnait un profond silence, mais bientôt l'on vit arriver deux beaux jeunes gens qu'on fit agenouiller chacun à portée de son billot, en ayant soin de les faire reculer ou avancer plus ou moins, suivant les prescriptions de l'exécuteur.

L'Abbé Cochin, qui tremblait de tous ses membres et qui s'était reculé derrière un pilier des arcades qui font de cette petite cour une espèce de cloître, vit ensuite que ces deux malheureux jeunes gens laissèrent tomber leurs têtes plutôt qu'ils ne les posèrent sur les billots, et puis le bourreau tira son coutelas dont il essaya le tranchant avec son doigt ; mais voilà qu'au lieu de couper la tête à ces deux gentilshommes, il se contenta de leur passer le dos du sabre sur le col, avec un air de grande importance ; après laquelle manœuvre il essuya soigneusement son grand damas, qu'il remit dans le

Digitized by Google

fourreau, et il se tint tranquille. Les deux patiens restèrent sept à huit minutes avant de pouvoir s'imaginer qu'ils fussent en liberté de relever la tête ; et pour lors un vieux magistrat se mit à leur lire des lettres de grâce, où l'Abbé Cochin entendit très distinctement qu'il était question du Prince de Conti et du Vidame de Poitiers. L'Abbé Cochin s'esquiva comme il put de l'Hôtel-de-Ville ; il raconta l'aventure à ses jeunes confrères en Sorbonne, et c'est ainsi qu'elle se trouva répandue parmi ses contemporains. Ils disaient aussi que M. Cochin, le père, avait été mandé le lendemain matin par le Cardinal de Fleury, pour qu'il eût à commander à M. son fils de garder le silence, attendu que la correction dont il avait été témoin touchait à l'honneur de la maison royale, et qu'elle était par conséquent un secret de l'état. On connaît la sévérité du Cardinal et l'horreur de Louis XV à l'égard de certain vice. (Autre parenthèse entre parenthèses. Madame d'Egmont voudra bien attendre, et je ne vous tiens pas quitte de l'Abbé Cochin , dont il me reste à vous conter un miracle).

In illo tempore, l'Abbé Cochin demeurait au séminaire de Saint-Sulpice , où ses parens lui donnaient tous les mois, pour ses menus plaisirs, un double-louis qu'il dépensait en aumônes. Au nombre de ses pensionnaires, il y avait une pauvre mère de famille que l'Abbé trouva un jour de congé devant la porte du séminaire, où elle attendait sa sortie pour se recommander à sa charité, à propos de je ne sais quel surcroît de misère et d'affliction. On était à la fin du mois, et l'Abbé Cochin lui

Digitized by Google

répondit qu'il fallait attendre encore quelques jours par la raison qu'il n'avait plus d'argent. Voilà cette femme qui lui soutient que la chose est impossible, et que, si peu qu'il lui donne, il lui rendra la vie. L'Abbé proteste en baissant les yeux qu'il ne possède pas même un denier. Enfin la pauvre femme a l'air d'extravaguer; elle s'écrie qu'il est un saint, qu'il est dans le cas d'opérer des miracles, et que s'il veut prendre seulement la peine de fouiller dans sa poche, elle est bien assurée qu'il y trouvera quelque chose à laquelle il ne s'attend pas, et qui suffira pour ses besoins du moment. Pour en avoir la paix, le saint Abbé s'apprête à lui montrer le fonds de sa poche; mais en y fouillant pour la retourner, voilà qu'il y trouve, à sa grande surprise, trois pièces de six francs... L'Abbé les donna tout de suite à cette malheureuse femme et courut s'agenouiller, avec une joie remplie d'humilité, dans la chapelle de la Bonne-Vierge à Saint-Sulpice, où il passa le reste de la journée en actions de grâce pour la vertu miraculeuse que Dieu avait eu la gratuité de mettre en lui, et dans le trouble d'un saint effroi pour cette portion de la puissance divine dont il était devenu le dépositaire.

En rentrant au séminaire, il entend crier : Le voilà ! le voilà ! — Humilions-nous, se dit-il, humilions-nous !... — Par ma foi ! Cochin, tu m'as joliment impatienté, lui cria son camarade de cellule qui l'attendait à la porte; tu m'as laissé ta culotte au lieu de la mienne où j'avais dix-huit francs... Jugez du désappointement du jeune Thaumaturge ! Le bon Curé de Saint-Jacques contait cette histoire

Digitized by Google

de la manière la plus charmante. Il était le confesseur de tous mes grands parens. La parenthèse a été longue ; mais je m'engage à ne plus vous reparler de l'Abbé Cochin.

La Comtesse d'Egmont reçut un jour une lettre du Vidame de Poitiers, qui la suppliait de vouloir bien prendre la peine de passer chez lui, parce qu'il avait à l'entretenir d'une affaire importante, et qu'il n'était pas *transportable ;* c'est le mot dont il se servait, et sur lequel on ne manqua pas d'épiloguer à l'hôtel de Richelieu. — Irai-je? — Allons donc! — Il est devenu fou! — N'allez pas chez un pareil sorcier! — Ne manquez pas d'aller à son rendez-vous, dit le Maréchal à sa fille.

Il avait été question d'envoyer chez le Vidame, à la place de Mme d'Egmont, une grosse demoiselle assez ridicule pour une chanoinesse à trente-deux quartiers, car elle parlait français comme une servante de Maubeuge, et c'était une Comtesse de Sainte-Aldegonde ; mais le Maréchal y mit un air d'autorité si résolu que la Comtesse d'Egmont fut obligée d'en prendre son parti. Elle a souvent répété qu'elle avait éprouvé sur cette entrevue des pressentimens extraordinaires ; enfin la voilà partie pour l'hôtel de Lusignan, que personne ne savait comment trouver, parce que les gens du monde n'y allaient plus et n'y envoyaient jamais.

Sans avoir aucun air de magnificence à l'extérieur, c'était un véritable palais de fée que cette maison, et toute habituée qu'était Mme d'Egmont à la délicieuse élégance de l'hôtel de Richelieu comme à la splendeur du château de son grand-oncle, qui

Digitized by Google

est sans égale, elle en fut émerveillée. Le vestibule et les escaliers de marbre étaient garnis de statues et de grands arbres verts ; les antichambres étaient remplies de valets en grande livrée qui étaient rangés sur deux files ; enfin toutes les pièces de l'appartement étaient d'une richesse et d'une recherche nompareilles. Tout cela venait aboutir à une longue et haute galerie, en jardin d'hiver, qui conduisait sous une voûte d'orangers, entre des buissons de myrtes et de rosiers fleuris, et sur un tapis de gazon frais et fin, jusqu'à une sorte de petit degré rustique, dont les marches étaient des troncs de baliveaux entrecalfatés avec de la mousse, et dont la rampe était formée de raboteux branchages tortus, rabougris, bifourchus, tricornus et recouverts de leur charmante écorce galeuse. C'était pastoral et bocager à faire pâmer de satisfaction ; c'était la folie du temps.

Le gentilhomme du Vidame, qui était venu recevoir et qui conduisait Mme d'Egmont, lui demanda beaucoup de pardons de la part de son maître ; Mme d'Egmont se mit à grimper le petit escalier silvestre, qui, du reste, n'avait rien d'incommode, et voilà qu'elle se trouve sur une espèce de soupente, édifiée dans une étable, à 12 ou 15 pieds du sol, et qu'elle aperçoit sur une couchette un vieux monsieur, en bonnet de nuit, qui dormait profondément. Le gentilhomme-servant s'était retiré sans entrer sur la soupente où Mme d'Egmont resta fort embarrassée!... En attendant le réveil de M. le Vidame, elle observa curieusement que l'ajustement de cette espèce de tribune était comme l'escalier, dans le style le plus rustique. Les parois ainsi que

Digitized by Google

les murs de l'étable étaient badigeonnés à la chaux vive, et l'on voyait quatre ou cinq belles vaches flandrines au râtelier. Le mobilier de la soupente ne consistait que dans la couchette, qui était sans rideaux, avec une couverture de laine verte et des draps de toile écrue; deux chaises de paille aussi communes que celles des églises ou des chaumières, un tablette de sapin sur laquelle il y avait une serviette bise, avec quelques ustensiles de poterie rougeâtre et grossière, mais tout cela d'une propreté parfaite; et, de plus, on voyait, sur les murs éclatans de blancheur, une suite d'images villageoises attachées par de gros clous dont on avait eu la précaution de garnir la tête avec des morceaux de cartes à jouer (afin de ménager et préserver le papier des images, et suivant la coutume des paysans). Cette recherche et cette affectation de simplicité champêtre, au milieu de Paris et dans un palais, divertissaient beaucoup la Comtesse d'Egmont qui prit le parti de s'asseoir et d'attendre paisiblement (1). Au bout d'un quart d'heure, elle se mit à tousser avec discrétion, et puis elle se mit à tousser plus fort, et puis elle se mit à tousser de toutes ses forces, au point d'en avoir craché du sang. Enfin, voyant qu'il n'en résultait rien, elle trouva divertissant de s'en aller sans en rien dire au gentilhomme du Vidame, qui l'attendait au

(1) Je ne sais pourquoi les médecins ne conseillent plus aux personnes qui souffrent de la poitrine de séjourner dans une étable, et surtout d'y coucher aussitôt que la température est devenue rigoureuse. C'était une prescription très salutaire, et dont j'ai vu des effets miraculeux. (*Note de l'Auteur.*)

Digitized by Google

bas de l'escalier champêtre et qui la reconduisit jusqu'à son carrosse. Imaginez la surprise et les éclats de rire à l'hôtel de Richelieu, où nous attendions curieusement le retour de Mme d'Egmont!

Le Maréchal survint inopinément chez sa fille, et voilà qu'il se mit à ratatiner sa petite bouche en fermant ses petits yeux, ce qui était chez lui le signe pathologique du mécontentement.

— *Comtesse d'Egmont*, dit-il de sa voix la plus creuse et la plus enrouillée, ce qui n'est pas peu dire! *vous n'auriez pas dû, ce me semble, en agir de la sorte à l'égard d'un homme de cette naissance et de cet âge-là, sans compter qu'il est très malade; et je vous conseille de retourner à l'hôtel de Lusignan, pas plus tard que demain matin.*

—Hélas! Monsieur, répondit-elle en adoucissant encore sa voix si douce, et en tournant vers lui ses yeux enchanteurs, qui étaient moitié supplians et moitié malicieux, comment voulez-vous que je puisse le réveiller?

— *Vous pourrez vous adresser à son gentilhomme!*

— Mais que supposez-vous donc qu'il ait à me dire?

— *Pour le savoir, il faudra que vous preniez la peine de retourner chez lui demain matin, et j'ose espérer que vous n'y manquerez pas!*

Le Maréchal essaya de nous parler d'autre chose, mais il ne put jamais se dérider. Il nous quitta pour aller à Versailles, où il devait faire une semaine de service pour un des premiers gentilshommes de la chambre qui était malade; et plût à Dieu que sa pauvre fille ne fût jamais retournée à l'hôtel de Lusignan!

Digitized by Google

Mme d'Egmont se trouvait mortellement contrariée par cette nouvelle injonction du Maréchal, et sitôt qu'il fut sorti pour s'en aller à Versailles, elle nous dit impatiemment que c'était une exigence inconcevable, et qu'elle en éprouvait toutes sortes d'ennui, d'abord à cause de la peine qu'elle aurait à s'empêcher de rire au nez de ce Vidame, auprès duquel elle allait se trouver dans la sotte position d'une grande Dame qui lui serait allée faire une espièglerie de petite fille, et surtout parce qu'elle ne pouvait se délivrer d'un pressentiment funeste, et qu'elle éprouvait une sorte d'effroi, de saisissement et d'appréhension lugubre, en pensant qu'elle allait être obligée de rentrer dans cet hôtel de Lusignan. Il me semble, disait-elle, que si je pouvais parler à ce malencontreux Vidame autre part que chez lui, je n'aurais pas la même inquiétude; et vous savez que je n'ai jamais été trompée par mes pressentimens! Enfin elle se monta si bien la tête et se trouva si bien pénétrée de cette contrariété qu'elle se mit à pleurer à chaudes larmes, et que je m'en fus trouver son mari qui était dans sa bibliothèque à feuilleter ses recueils de brefs et ses collections de bulles, avec ses dissertations sur les Décrétales et ses histoires des Conciles; car c'était là son occupation continuelle.

J'aurais été la Gouvernante Marguerite d'Autriche, l'Infante Isabelle-Claire-Eugénie, Stathouderesse générale des Pays-Bas, et j'aurais même été Marie de Bourgogne, que M. d'Egmont n'appelait jamais autrement que *Magna Maria,* ce qu'il faisait en s'inclinant profondément (comme faisaient tou-

Digitized by Google

jours le Président de Kuillé et son frère, l'Évêque de Quimper, quand ils nous parlaient à Versailles de la *Redoutable et Miséricordieuse Anne de Bretagne,* leur *Souveraine,* qui, comme on sait, était morte en l'année 1514, ce qui vous prouvera que rien n'était plus mémoratif et plus curieusement suranné qu'un gentilhomme de Basse-Bretagne, il y a cinquante ans); je vous disais donc que si j'avais été l'héritière de Bourgogne et des dix-sept provinces appelées, je ne sais pourquoi, les Pays-Bas, le Comte d'Egmont n'aurait pu me recevoir en visite avec plus de cérémonies et des embarras plus obséquieux.

D'abord, il ne voulut jamais souffrir que je restasse avec lui dans sa bibliothèque, attendu qu'il ne s'y trouvait que des chaises à dossier. Il sonna de toutes ses sonnettes pour faire ouvrir les deux battans de toutes ses portes; il était malheureusement sans gants, le formaliste gentilhomme! mais il eut soin de me présenter la main par-dessous la basque de son juste-au-corps, et nous traversâmes ainsi je ne sais combien de salles avant d'arriver jusqu'à celle de son dais, où je fus obligée, bon gré mal gré, de m'établir sur le fauteuil, tandis qu'il ne voulut jamais s'asseoir que sur un pliant, sur la seconde marche de l'estrade, à la place de son chancelier de Clèves ou de son majordome de Saragosse-la-Royale. Nous avions l'air de jouer *à la Grande-d'Espagne,* comme diraient des pensionnaires, et j'eus bien de la peine à garder mon sérieux pendant cette visite, où je me trouvais sous l'apparence d'une bourgeoise qu'on aurait fait trôner pour la divertir. Je

Digitized by Google

frémissais qu'il ne survînt quelqu'un, ce qui m'aurait fait rire aux éclats. Imaginez le scandale, et jugez de ma frayeur !

Je lui dis pourtant que sa femme était désespérée d'avoir à retourner chez le Vidame de Poitiers ; que le Maréchal de Richelieu n'aurait pas le courage de l'exiger s'il la voyait dans l'état où je l'avais laissée, et que lui, M. d'Egmont, devrait bien intervenir contre l'exécution de cette ordonnance du Maréchal, afin de retarder cette inexplicable visite à l'hôtel de Lusignan jusqu'au retour de son beau-père, avec qui l'on serait toujours à temps pour s'en expliquer.

— Madame la Marquise, me répondit le Comte d'Egmont avec une gravité sententieuse et périodique, en s'écoutant parler comme aurait fait un Drossard au conseil suprême de Brabant, je suis sensiblement touché de votre extrême bonté pour Madame la Comtesse d'Egmont, et je ne suis pas moins sensible à la peine que vous avez bien voulu prendre en venant ici pour nous en donner ce nouveau témoignage. Il est sûrement fort à désirer que Madame la Comtesse d'Egmont n'éprouve aucune contrariété relativement à cette visite à l'hôtel de Lusignan, dont je ne saurais imaginer, pas plus que vous, Madame la Marquise, et pas plus que Madame la Comtesse d'Egmont, quels peuvent être le motif et l'utilité ; mais il me paraît non moins à désirer que Monsieur le Maréchal de Richelieu n'ait point à nous reprocher de n'avoir pas suivi les intentions qu'il a manifestées en votre présence à Madame sa fille, et je ne vois pas comment on pourrait concilier

Digitized by Google

cette prescription qu'il a cru devoir lui faire, avec l'attente de son retour à Paris ; car cette attente de son retour à Paris nécessiterait infailliblement un retard d'une semaine, à peu près, pendant laquelle semaine on aurait à redouter que M. le Vidame de Poitiers ne vînt à mourir sans avoir pu parler à Madame la Comtesse d'Egmont...

Je ne pus rien gagner sur cet homme aux inconvéniens, et nous apprîmes le lendemain qu'il était parti pour aller passer huit jours à l'Ile-Adam, chez M. le Prince de Conty. On voit qu'il était pour le moins aussi fin politique qu'habile orateur.

Mon Dieu, que de pressentimens j'ai vus se réaliser ! Si vous avez des pressentimens obstinés, ne les méprisez pas et ne les négligez point, mon Enfant ! ce serait une folie dangereuse et peut-être coupable ; car enfin que savons-nous et pouvons-nous savoir qui ne doive céder à l'expérience ? Il est à remarquer qu'on n'a jamais eu de pressentiment qui tendît à nous éloigner d'une obligation de conscience ou de l'acquit d'un devoir religieux ; et comme ces sortes de prévisions-là ne portent jamais que sur des actions qui sont en dehors des préceptes, je ne vois pas pourquoi l'on ne céderait point à leur avertissement. Croyez-en d'autant mieux l'avis que je vous donne ici qu'il est produit par une suite d'observations les plus attentives, et remarquez bien que je n'ai jamais eu de pressentimens que je ne me sois raidie contre eux et que je ne m'en sois mal trouvée.

Mme la Duchesse de Bourbon m'a souvent entretenue des pressentimens qui la tourmentent et de sa

Digitized by Google

malheureuse aptitude pour les prévisions sinistres. Elle a des données qui prennent le caractère de la révélation et dont elle ne saurait se délivrer. Elle est, par exemple, indubitablement convaincue qu'elle mourra de mort subite, et tout ce qu'elle demande à Dieu, c'est de mourir dans une église au pied de la croix!... C'est afin de réparer le scandale qu'elle croit avoir donné par sa négligence à remplir ses devoirs religieux pendant quelques années, où son jugement dogmatique avait été troublé par les rêveries du Martinisme et les folies des Swedenborgiens (1). Elle avait eu des pressentimens si douloureux et si précis relativement à son indigne frère (2), qu'elle envoya près de lui, du fond de son exil, en 1792, un gentilhomme de confiance, afin de lui révéler ce qu'elle croyait avoir appris et ce qui s'est rigoureusement vérifié.

En fait de pressentimens et de fatalité prédestinée qui serait capable de faire tomber dans le jansénisme, il faut que je vous raconte une histoire dont je ne saurais douter, et dont tous les émigrés français en Autriche pourront vous attester la réalité, l'enchaînement inévitable et le singulier résultat.

Le Prince et la Princesse de Radziwil avaient recueilli chez eux une de leurs nièces appelée la Comtesse Agnès Lanskoronska, qui se trouvait

(1) Le pressentiment dont il est question s'est pleinement réalisé. Mme la Duchesse de Bourbon est tombée morte en faisant sa prière dans l'église et auprès des reliques de sainte Geneviève, en 1822.

(2) Louis-Philippe-Égalité.

Digitized by Google

orpheline et qu'ils faisaient élever avec leurs enfans dans leur château de Newiemsko en Gallicie. Pour communiquer de la partie du château où logeaient les enfans avec les grands appartemens habités par le Prince et la Princesse, il était indispensablement nécessaire de traverser une salle immense qui partageait et coupait le centre du bâtiment dans toute sa profondeur et toute sa hauteur. La Comtesse Agnès, agée pour lors de cinq à six ans, faisait toujours des cris déchirans quand on la faisait passer sous la porte de cette grande salle qui s'ouvrait sur le salon de compagnie où se tenaient ses parens. Aussitôt qu'elle fut en âge de parler et de s'expliquer sur cette étrange habitude, elle indiqua, toute tremblante et paralysée de terreur, un grand tableau qui se trouvait sur la dite porte, et qui représentait, disait-on, la sibylle de Cumes. C'est en vain qu'on essaya de la familiariser avec cette peinture, horrible pour elle, et qui pourtant n'avait rien qui dût effrayer un enfant; elle entrait en convulsions dès qu'elle entrait dans la salle, et comme son oncle ne voulait pas céder à ce qu'il appelait une manie, en faisant mettre au grenier sa sybylle de Cumes (qui du reste était un magnifique tableau du Titien), la Princesse de Radziwil, étant plus compatissante, avait fini par ordonner qu'on fît arriver Agnès par l'extérieur du château, soit par la grande cour ou par la terrasse du jardin, mais toujours de manière à parvenir à l'autre extrémité du logis sans avoir à traverser la grande salle. S'il pleuvait ou s'il tombait de la neige, on la portait en chaise; c'est ainsi qu'elle arrivait dans l'appartement de sa tante, et

Digitized by Google

c'est ainsi qu'elle en est sortie régulièrement deux ou trois fois par jour pendant douze ou treize ans. Tous les amis de la famille et tous les hôtes du château de Newiemsko ont été les témoins de ce que je vous rapporte ici.

Cette jeune personne était devenue de la figure la plus ravissante : elle était grande, élancée; elle avait les cheveux et les sourcils d'un noir de jais, avec les yeux d'un bleu sombre et doux. Elle était d'une telle blancheur qu'on aurait dit un marbre de Carrare, et l'on n'a jamais vu un col avec des épaules et des bras si parfaitement admirables. Le surplus se trouvait encore un peu dans les futurs contingens; mais, à tout prendre, c'était la plus charmante et la plus aimable jeune fille qu'on puisse imaginer.

Voici la fin de son histoire, ainsi que je la tiens du Prince d'Hohenlohe. En 1797, il se trouvait au château de Newiemsko, pendant les fêtes de Noël, dans une réunion de cinquante à soixante Magnats et Dames du voisinage, y compris les Demoiselles et les jeunes Seigneurs que leurs parens avaient amenés avec eux, suivant l'usage du pays; et tous ces jeunes gens voulurent se livrer, après l'office du soir, à une espèce de divertissement qui est originaire de France, où il est passé de mode, et qu'on appelle en Gallicie *la Course du Roi*. Il est question d'aller s'établir dans la grande salle du château; et, pour la première fois de sa vie, la Comtesse Agnès n'en montre aucune frayeur. Son oncle observe tout bas qu'elle est devenue bien raisonnable, et la Princesse ajoute que sa résolution provient sûrement

Digitized by Google

de ce qu'elle va se marier dans trois jours, et qu'elle aura craint de mécontenter son oncle en refusant d'entrer dans la grande salle, où le bal de sa noce devait naturellement avoir lieu. Enfin la bonne et douce Agnès se décide à triompher de sa répugnance; on a soin de la faire passer la première (parce qu'elle était fiancée avec un Prince Wisnowiski, qui est un Jagellon). Mais quand elle arrive au seuil de la porte, le cœur lui faillit, elle n'ose entrer; son oncle la sermonne, ses jeunes amies, ses cousins et son fiancé se moquent d'elle; elle s'accroche aux battans de la porte, on la pousse en avant, on referme les battans sur elle, afin de l'empêcher de sortir; ensuite on l'entend gémir et supplier de rouvrir la porte, en disant qu'elle est en danger de mort, qu'elle va mourir, et qu'elle en est certaine! Ensuite on entendit une espèce de bruit formidable, et puis on écouta curieusement, mais on n'entendit plus rien.

Par suite de l'ébranlement qu'on venait de causer à la boiserie de cette porte, le maudit tableau s'était détaché de l'imposte avec son parquet et son cadre massif; un des fleurons de la couronne des armes de Radziwill, qui était en fer doré, lui était entré dans la tête, et la malheureuse était tombée raide morte.

Vous verrez plus loin quels ont été mes pressentimens et ma résistance pour ne pas assister aux fêtes de la ville de Paris à l'occasion du mariage de Louis XVI, où je fus entraînée par obéissance, et où je manquai d'être écrasée sur la place Louis XV, après avoir été versée sur le Pont-au-Change, en

Digitized by Google

revenant du banquet de l'Hôtel-de-Ville; mais revenons à Mme d'Egmont.

Son père arriva de Versailles, et lui dit, entre autres choses, que le Vidame lui avait rendu jadis, et du temps de sa première jeunesse, un service tellement signalé qu'il pourrait dire que le Vidame lui avait sauvé l'honneur et la vie. Il ajouta que si M. de Poitiers avait demandé à le voir lui-même, il n'aurait pas manqué de se rendre chez lui avec empressement; mais que c'était sans doute par délicatesse et par discrétion qu'il ne voulait pas s'adresser à lui plus directement, afin de ne pas le discréditer. Le Maréchal ne doutait pas que son ancien ami n'eût quelque chose à lui faire dire, et peut-être quelque service à lui demander. — Retournez donc chez lui, dit-il à sa fille avec douceur, mais avec persistance; il a sûrement une recommandation quelconque à me faire parvenir : c'était un courageux et généreux homme ! c'était, il y a cinquante ans, la plus aimable créature du monde, et je ne saurais, encore aujourd'hui, penser à cette preuve de dévouement qu'il m'a donnée sans en éprouver un juste ressentiment.

La Comtesse d'Egmont prit son parti de retourner chez le Vidame de Poitiers, qu'elle retrouva dans son étable. Il avait l'air d'être à l'agonie, mais il retrouva des forces en la voyant paraître; il ne sembla nullement embarrassé de ce qu'il avait à lui dire, et voici comment il y procéda méthodiquement.

Après les premiers complimens d'excuse et les remercimens les plus respectueux, mais sans parler

Digitized by Google

en aucune façon de la première visite que Mme d'Egmont avait pris la peine de lui faire pendant qu'il dormait et sans l'avoir fait réveiller, il se fit apporter une cassette dont il tira des papiers en la suppliant d'en prendre lecture. C'étaient des lettres du feu Comte de Gisors, adressées au Vidame, et qui témoignaient assez de leur amitié réciproque, ainsi que de la pleine confiance et de l'estime que cet honorable jeune homme accordait audit M. de Poitiers. Il était continuellement question de Mme d'Egmont dans toutes ses lettres, et c'était si tendrement qu'il en parlait, que la pauvre jeune femme en avait le cœur serré comme à l'écrou. Il s'y plaignait de l'inhumanité de son père, le Maréchal de Bellisle, à l'égard d'un pauvre enfant qu'il abandonnait à son malheureux sort, et que son fils recommandait au Vidame avec la plus tendre sollicitude. — Je ne reviendrai pas de cette campagne où je veux me faire tuer, disait-il dans sa dernière lettre, je n'en reviendrai pas, j'en ai la conviction, mais je vous recommande Séverin, et de ce côté-là, je vais mourir tranquille.

Lorsque la Comtesse eut bien lu toutes ces lettres et qu'elle en eut assez pleuré, ce qui dura près d'une heure, elle essuya ses yeux, et le vieux seigneur ouvrit les siens, qu'il avait tenus fermés pendant tout ce temps-là, sans proférer une seule parole. — Madame, lui dit-il alors, celui que nous regrettons et que vous pleurez n'avait point de secrets pour moi, et j'avais pour lui des entrailles de mère. Il nous a laissé un autre lui-même; c'est un jeune

Digitized by Google

homme à peu près de son âge et pour lequel il avait un attachement fraternel ; il est sans fortune, et je ne possède que du viager, car j'ai vendu toutes mes terres il y a long-temps, et cette maison-ci ne m'appartient plus. Toutefois, j'aurai soin qu'il ait une part de ma succession mobilière, et je lui destine ma vaisselle et mes bijoux, qui valent, pour le moins, septante mille écus ; mais, par un motif que je ne saurais vous faire connaître et sur lequel il me paraît inutile d'attirer votre attention, je voudrais bien que ce jeune homme ne fût pas connu pour avoir été dans mes relations intimes et pour être devenu mon légataire. Ainsi j'oserai vous prier d'accepter, en fidéi-commis, un legs de vingt mille pistoles que je voudrais lui faire, et pour lequel je vous demanderai la permission de vous nommer dans mon testament. Il ajouta que, depuis la mort du Comte de Gisors, ce jeune homme, appelé M. de Guys, se trouvait absolument délaissé par le Maréchal de Bellisle, dont on le croyait fils naturel ; qu'il en était tombé dans le désespoir le plus sombre, et qu'en dépit de tout ce que M. de Poitiers avait pu dire et faire pour le tranquilliser, il était allé s'engager dans les gardes-françaises, où, du reste, on était parfaitement satisfait de sa bonne conduite. — Il est censé le fils légitime d'un gentilhomme appelé le Chevalier de Guys, qui mourut l'année dernière, étant Capitaine des gardes-côtes à Bellisle-en-Mer, poursuivit le moribond : avec les septante mille écus que je vais lui laisser, il ne saurait être à charge à personne, et tout ce que je vous demande

Digitized by Google

est l'honneur de votre protection pour lui. Il ne fut pas question de celle du Maréchal de Richelieu, que M. de Poitiers eut la discrétion de laisser dans les sous-entendus. Il ne dit rien qui pût faire entendre qu'ils se fussent connus autrefois.

Mme d'Egmont, qui jusque-là n'avait encore péché que par omission, et par pensée, peut-être? éprouva l'inquiétude d'avoir à se reprocher une action que le monde pourrait blâmer. Elle éprouvait, à l'égard de la Comtesse de Gisors, un sentiment d'inquiétude respectueuse et de contrainte embarrassante (1) : elle avait à ménager la susceptibilité de son père et la *méticulosité* de son mari (c'est un mot du diable, et c'est pourquoi je l'emprunte à Voltaire); elle avait sur toute chose à laisser dormir en paix l'orgueil ombrageux et la vanité féroce du Maréchal de Bellisle, qui était ministre de la guerre, et de qui dépendait particulièrement la situation présente et l'avenir du jeune soldat; aussi, tout en acceptant pour lui le fidéi-commis du Vidame, eut-elle attention de stipuler précisément :

1° Que le testament ne mentionnerait pas son nom de Comtesse d'Egmont comme étant légataire du testateur, mais celui du Curé de Saint-Jean-en-

(1) Cette jeune femme était la douceur et la vertu mêmes, et la mort de son mari, qu'elle avait à peine connu, l'avait fait entrer dans une telle dévotion qu'elle passait toute sa vie dans les couvens, les oratoires et les hôpitaux. Elle était remplie d'intelligence et d'esprit, ce dont elle ne montrait presque rien dans la conversation, par excès d'humilité chrétienne. C'était une véritable sainte, et nous l'appelions *Sœur Gisors*.

(*Note de l'Auteur.*)

Digitized by Google

Grève, qui était son confesseur, et qui lui remettrait la valeur des 200 mille livres en rentes sur l'Hôtel-de-Ville ou sur le clergé, comme on voudrait;

2° Que le jeune homme en question n'aurait aucune connaissance de son entremise ou son intervention dans cette affaire du fidéi-commis, non plus que dans la délivrance du legs;

3° Qu'elle consentait à lui remettre les titres de rente *en main propre*, après la mort de M. le Vidame et de sa part, ainsi qu'il le désirait, mais à condition que ce serait en présence du Curé, soit au presbytère de Saint-Jean, soit dans tout autre lieu dont on conviendrait et où elle aurait soin de le faire mander, sans qu'il pût savoir qu'elle était Mme d'Egmont.

On voit que cette pauvre Comtesse ne négligea aulle précaution pour n'avoir aucunes relations superflues avec le jeune Séverin, et s'il en arriva tout autrement, on pourra dire au moins que ce ne fut pas de sa faute.

Le Vidame de Poitiers mourut cinq ou six jours après, et la Reine de Portugal était morte cinq à six semaines auparavant, ce qui fait qu'il y eut pour elle un catafalque à Notre-Dame. Je me trouvai dans l'obligation d'y fonctionner à la suite de Mesdames, Filles du Roi, bien qu'assurément je n'eusse aucune espèce de charge à la cour de Louis XV, et, soit dit sans trop de fierté, Dieu merci!

Comme il était question de fiancer Madame Adélaïde avec le Prince du Brésil, héritier de la petite couronne de Portugal, ce qui ne plaisait guère à cette fille de France, on avait trouvé con-

Digitized by Google

venable que Mesdames assistassent aux obsèques de la Reine Très-Fidèle, et comme leurs maisons n'avaient pas encore été formées, on avait choisi plusieurs femmes de qualité pour leur faire cortége, et c'est moi qui fus désignée par le Roi pour remplir l'office de Dame d'honneur auprès de Madame Louise de France, laquelle est aujourd'hui Carmélite au couvent de Saint-Denis (1). C'était donc moi qui portais la queue de la mante ou plutôt la pointe du voile de cette Princesse, qui la couvrait de la tête aux pieds, et qui traîna de quatorze aunes lorsque j'en laissai tomber la pointe en entrant dans le sanctuaire, ainsi qu'il m'avait été prescrit. C'était ma tante de Parabère qui portait la queue du mien, mais celui-ci n'avait en longueur que trente-six pieds-de-roi, ni plus ni moins et bien exactement, suivant l'aunage et le compas de l'étiquette du Louvre.

La Marquise de Parabère était une assez grande Dame, et certes! elle était fille de qualité; mais il paraît qu'on avait pourtant combiné la chose à dessein de maintenir et manifester la différence qui se trouvait entre les deux noms que nous avions *l'honneur* de porter (soit dit poliment pour elle). Le

(1) Louise-Marie de France, Duchesse de Vendôme et Comtesse de Blois, fille de Louis XV et de la Reine Marie de Pologne, née à Versailles le 15 juillet 1737, Religieuse Carmélite au couvent de Saint-Denys en France, en 1771, élue Prieure de ce monastère en 1775, et morte à Saint-Denys le 23 décembre 1787. Elle était sœur puînée de Marie-Adélaïde de France, Princesse de Béarn et Duchesse de Foix, née le 22 mars 1732. Madame Adélaïde est morte à Trieste pendant son émigration, ainsi que sa malheureuse sœur, Madame Victoire de France, Comtesse de Nantes. (*Note de l'Éditeur.*)

Digitized by Google

degré d'ascendance en parenté n'a rien à faire en ces choses-là; c'est le rang qui décide, et j'ai vu, dans une autre cérémonie, la Marquise douairière d'Hautefort porter la robe de la femme de son petit-fils, parce que cette dernière était née Grande d'Espagne, et qu'elle avait droit aux honneurs du Louvre, en vertu du *pacte de famille*. Peut-être aussi m'avait-on jointe à Mme de Parabère afin d'être bien assuré qu'elle ne recevrait de son acolyte et sa parente aucune marque d'inconsidération fâcheuse et désagréable pour elle. Il y avait long-temps que personne ne la voyait plus, à cause de ses vilaines histoires du temps de la régence; mais je ne saurais dire que personne ait pu la voir ou l'entrevoir ce jour-là, à cause de toutes les étamines et tous les crêpes noirs dont nous étions affublées.

Pendant que les femmes des Atours de Mesdames étaient à nous ajuster nos voiles, à l'Archevêché, lieu du rendez-vous pour le départ du cortége, nous y vîmes arriver Mme de Parabère, toute voilée, et je suppose que c'était par embarras de s'y montrer différemment. Les jeunes Princesses la reçurent avec une indulgence parfaite, une bonté charmante, et cette malheureuse femme en fut tellement émue que la voix lui manqua pour répondre à Mesdames. Quant à moi (la phrase est ici pour le mieux), je lui fis une salutation cérémonieuse, sans aucune autre sorte de politesse; je m'en serais fait un cas de conscience, et, du reste, la chose avait été réglée par M. de Créquy, lequel avait gardé pour cette indigne parente un dégoût rhubarbatif.

Les honnêtes femmes de mon temps se seraient

Digitized by Google

fait scrupule d'encourager une autre femme dans la mauvaise conduite et le scandale, en usant d'un faux semblant de considération pour elle, et en simulant une apparence d'égards ou d'empressement qu'on aurait pu traduire en faux air d'approbation. Quoi qu'il en fût de ce procédé général, on nous dit au château que c'était le Roi qui lui avait voulu donner cette marque de bienveillance ou de commisération, qu'elle ne méritait guère; on disait aussi que c'était par la raison que le Roi se rappelait toujours avec bonté que Mme de Parabère lui donnait à manger, pendant sa minorité, des gaufrelettes et des grimblettes à Bichon, qu'il allait grignoter en arrière de l'Évêque de Fréjus, et surtout bien en cachette du Maréchal de Villeroy, qui disait continuellement que les familiers du Régent voulaient empoisonner Sa Majesté. Il ne serait pas impossible que ce fussent les criailleries du vieux Gouverneur qui eussent garanti la vie du jeune Roi. La Providence emploie tout le monde à ses fins, jusqu'aux imbéciles, et le Maréchal en avait tant et tant dit que, si le Roi fût mort, on n'aurait pas douté que ce ne fût par le poison! On aurait infailliblement lapidé Maître Dubois et consorts; les parlemens auraient instrumenté, les provinces se seraient mises en révolte, et le Roi d'Espagne aurait trouvé bien des auxiliaires au cœur de la France. On a toujours pensé que la vie de cet enfant royal n'avait tenu qu'à ces craintes-là, et c'était l'opinion du Cardinal de Fleury, du moins (1).

(1) A propos de ce bon Cardinal et du Maréchal de Villeroy,

Digitized by Google

Pour en revenir aux obsèques de la Reine de Portugal, qui venait de mourir empoisonnée véritablement et bien évidemment, je vous dirai que j'avais eu chez moi, la veille, une furieuse dispute avec Voltaire, à propos du luthéranisme, et parce qu'il avait entrepris de me soutenir qu'on pouvait être parfaitement bon chrétien tout en restant hors de l'unité catholique. Tout en portant le manteau de Madame Louise de France, qui devait mourir

lequel était devenu tout-à-fait insupportable et qu'on avait fini par exiler honorablement dans son gouvernement du Lyonnais, je vous dirai, de peur de l'oublier, qu'un jour ledit Maréchal s'avisa de griffonner, suivant son usage, et d'adresser de Lyon à l'ancien Évêque de Fréjus, ci-devant précepteur du Roi, devenu son premier Ministre et Cardinal de la Sainte Église Romaine, une lettre des plus altières et des plus impertinentes, au sujet de je ne sais quelle recommandation qu'il avait faite en pure perte à son Éminence; et voici comment lui répondit le Cardinal :

« J'ai reçu, Monsieur le Maréchal, une lettre que je n'ai « pu lire et que je n'ai pu me faire déchiffrer, mais dont la « signature m'a paru ressembler à la vôtre. Si vous prenez la « peine de m'écrire une autre fois, et si vous désirez que j'aie « l'honneur de vous répondre, ayez soin de vous y prendre « différemment. Il ne faut pas qu'on puisse dire que le roi « avait un gouverneur qui ne savait pas écrire et un précepteur « qui ne savait pas lire. Recevez avec bonté l'assurance des « sentimens que je vous conserve et qui sont bien particuliers, « étant et voulant rester à jamais, Monsieur le Maréchal, votre « affectionné serviteur.

« LE CARDINAL DE FLEURY. »

La copie de cette lettre, que vous trouverez dans mes papiers, est de la propre main du Cardinal, à l'âge de 89 ans. Il me l'a copiée et donnée lui-même à Issy, le 28 décembre 1742, un mois avant sa mort. (*Note de l'Auteur.*)

Digitized by Google

sous le manteau de sainte Thérèse et sous la bure du Carmel, et malgré les crêpes qui m'aveuglaient, j'aperçus Mons de Voltaire qui se trouvait au premier rang sur notre passage, et qui babillait avec une espèce d'évêque anglican, nommé Davidson, en s'appuyant sur son épaule. — Monsieur, lui dis-je en passant, vous ne nierez plus que l'hérésie soutienne l'impiété! Il a toujours cité cela comme un à-propos miraculeux.

La Comtesse d'Egmont m'avait dit qu'elle était obligée, pour complaire à son mari, d'assister à ce beau catafalque, où sa dignité de Grande d'Espagne lui donnait le droit de prendre séance au premier rang avec nous autres et les femmes de nos Ducs et Pairs, mais le banc réservé pour les Duchesses était presque vide; il ne s'y trouvait qu'un gros paquet informe et mal assujetti qu'on supposa devoir contenir Mme de Mazarin, ensuite une manière de grand piquet raide et immobile, qui devait être la Duchesse de Brissac, et de plus une petite chauve-souris qui s'agitait continuellement et trépigna pendant tout l'office, ce qui nous fit juger que c'était la Comtesse de Tessé. Rien dans tout cela ne ressemblait à Mme d'Egmont que j'avais annoncée d'avance à ma princesse, en lui disant qu'elle ne pourrait s'y tromper en la voyant faire ses gracieuses et nobles salutations au milieu de la nef et du cœur de Notre-Dame. Ce fut une véritable contrariété pour Madame Louise et pour nous. Mme d'Egmont, faisant la révérence en grand habit, était une sorte de curiosité merveilleuse : j'aurais voulu qu'on pût faire son portrait dans l'action de saluer

Digitized by Google

l'autel ou la tribune royale à la chapelle de Versailles, et je n'ai jamais vu que deux femmes qui saluassent *à la Fontanges* aussi bien qu'elle. C'était la Reine Marie-Antoinette, et (sauf le respect qu'on doit porter à la Reine de France) Mlle Clairon de la Comédie-Française. Bien entendu que je n'ai jamais vu celle-ci faire la révérence à la cour ou dans une chapelle; c'était seulement chez le Maréchal de Richelieu, qui la traitait favorablement et qui la faisait venir deux ou trois fois l'an pour déclamer devant sa fille. On lui donnait vingt-cinq louis pour sa peine, et jamais elle ne manquait de donner dix louis de pour-boire au cocher qui la ramenait dans un équipage du Maréchal (1).

(1) A propos des salutations d'étiquette, je n'ai pas besoin de vous avertir de ne jamais traverser la salle du Trône sans vous incliner devant le Trône de France; mais je vous dirai qu'on ne passe jamais devant le Cadenat du Roi sans saluer ce Cadenat. En voyant le Cardinal de la Rochefoucauld se conformer à cette ancienne coutume, l'innocent et célèbre M. Francklin demanda si ce grand vaisseau doré contenait des reliques? On lui répondit que c'était des ustensiles de table, et il s'écria :—*Prodigious!*... Je me souviens aussi qu'un certain dimanche de Pâques, la Maréchale de Noailles avait rencontré ce vieux appareil qu'on apportait solennellement pour le dîner du Roi; mais elle avait oublié de s'acquitter de cette obligation d'étiquette, et la voilà qui (de l'autre bout du château) revient sur ses pas, entre dans la salle du couvert, et fait une révérence profonde et consciencieuse à tous ces couteaux d'or et toutes ces fourchettes qu'on avait retirés du Cadenat. — « C'était pour l'édification des officiers de la Bouche et « du Gobelet, me dit Louis XV; il n'y avait encore à mon couvert « que mes gens de service. Vous voyez qu'il n'est plus question « de voler des reliques et de faire des profanations; il paraît que « depuis votre affaire avec l'officialité de Paris, la Maréchale « est devenue joliment scrupuleuse! » (*Note de l'Auteur.*)

Digitized by Google

Après les cérémonies de l'absoute, où les Princesses et les femmes titrées n'assistent jamais, on nous apprit en rentrant à l'archevêché que Mme d'Egmont s'était trouvée mal en arrivant au milieu de l'église, et qu'elle avait fait un cri terrible en s'évanouissant.

Je la trouvai chez moi qui m'attendait. Elle était pâle comme un suaire et n'était pas encore débarrassée de son attirail funéraire. Elle ne pouvait parler qu'à peine, et tout ce que j'en pus tirer, c'est qu'en approchant du catafalque pour le saluer avant d'aller s'asseoir au chœur, elle avait cru voir le Comte de Gisors en habit d'uniforme et sous les armes. — On m'a porté sans connaissance à la sacristie, me dit-elle, on m'a fait revenir en m'aspergeant d'eau bénite, et me voilà. Ne vous moquez pas de moi ; je l'ai vu, j'en suis certaine, et j'en suis plus morte que vive !

Je lui répondis que M. de Nivernais m'avait déjà parlé d'un jeune soldat aux gardes qui ressemblait à feu M. de Gisors à s'y tromper, et que c'était sans doute le même soldat qui se trouvait en sentinelle auprès du catafalque? — Hélas ! dit-elle en étouffant de sanglots, ne voyez-vous pas que ce sera le jeune Séverin, son frère, auquel il faudra que je remette ce legs de M. de Poitiers! Je l'ai promis : il faudra que je le revoie encore une fois ; je m'en effraie, et je suis bien malheureuse. Nous pleurâmes ensemble avec amertume, ce qui ne manquait jamais d'arriver quand je la voyais en affliction; mais voilà qu'on vint m'annoncer la Maréchale de Maillebois, avec la Comtesse de Gisors

Digitized by Google

et le Duc de Nivernais, son père..... Nous eumes à peine le temps d'essuyer nos yeux, et nous dévorâmes nos larmes du mieux qu'il nous fut possible. Heureusement que nous n'avions pas mis de rouge, à cause de la cérémonie du matin, car nous en aurions été risiblement barbouillées, comme il arrive aux jeunes mariées qu'on mène à la tragédie.

Il fallait choisir son heure et les momens pour s'attendrir sans qu'il y parût, dans ce temps-là. Les galans soupçonneux et les maris jaloux ne savaient pas toutes les graces qu'ils avaient à rendre à l'usage du rouge, à la poudre, à la coiffure étagée de leurs belles et surtout à leurs paniers de quatre aunes et demie d'envergure ! Quand une femme de bonne compagnie n'était pas vieille et qu'elle recevait la visite d'un homme, on ne fermait jamais la porte de la chambre où ils se trouvaient. Aucun visiteur ne s'asseyait devant nous qu'*à distance respectueuse* (l'idiotisme en est dérivé de l'usage), et jamais on n'aurait vu des hommes aller s'installer et s'étaler à côté d'une femme sur un canapé. Pour qu'une femme de qualité se conduisît mal, il fallait absolument qu'elle en eût la décision bien prise, et c'était *l'occasion* qui manquait si *l'herbe tendre* ne manquait pas. Mais il est temps d'en revenir à cette pauvre Septimanie, qui était dans une agitation cruelle, et dont la charmante figure avait pris, en voyant entrer Mme de Gisors, quelque chose de sinistre et de calamiteux. Nous nous séparâmes bien tristement, et je reçus le lendemain la visite du Curé de Saint-Jean-en-Grève, qui demandait à me

Digitized by Google

parler pour une affaire indispensable. J'étais en colloque avec tous les Sully, les Charost et les Montmorency du pays, pour un conseil de famille, et j'ordonnai qu'on le fît entrer dans mon oratoire, où je le trouvai qui disait l'office du Saint-Esprit dans un bréviaire de l'ordre, qu'il avait découvert sur mon prie-Dieu. Il me fit signe de ne pas l'interrompre.... J'ai su depuis que cette pratique, dont il était venu s'acquitter dans mon oratoire, était la suite d'un arrangement qu'il avait fait avec le frère de Mme de Maintenon, le vieux Comte d'Aubigné, qu'il assistait à la mort et qui se tourmentait beaucoup de n'avoir pas dit son office du Saint-Esprit depuis je ne sais combien d'années, quoiqu'il eût fait le serment de le réciter chaque jour, en exécution des statuts de l'ordre, et quand il avait reçu le collier, à la fameuse promotion de 1688. C'était donc pour le soulagement de sa conscience et la paix de ses derniers momens que le bon Curé lui avait promis de dire à son intention l'office du Saint-Esprit jusqu'à la fin de ses jours ; et vous voyez qu'il y procédait charitablement sitôt qu'il en trouvait l'occasion. Les curés et les notaires de Paris sont, comme chacun sait, les deux corporations les plus estimables du royaume; mais ce Curé de Saint-Jean, qui s'appelait l'Abbé Duhesme, était la fleur des saints. La quantité des aumônes et des restitutions qu'il faisait opérer et qui lui passaient par les mains était prodigieuse. Je ne doutais pas qu'il ne voulût me parler du fidéi-commis de sa pénitente et du légataire de M. de Poitiers ;

Digitized by Google

mais il se trouva qu'il avait tout simplement à me faire une restitution de cinquante-quatre livres, avec une serviette ouvrée des armes de Créquy, ce dont il me laissa toute désorientée.

FIN DU SECOND VOLUME.

Digitized by Google

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE SECOND VOLUME.

Pages

CHAPITRE I. Le jeune Arouet. — Le Régent l'exile. — Mme Arouet, sa mère. — Elle voudrait le faire officier de justice. — Le Duc de Richelieu se moque d'elle. — Les bals masqués du Régent. — Ses orgies. — Scandale qu'il donne par un sacrilége. — Mme de Coulanges. — Mme de Simiane. — Invention du Maréchal de Richelieu relativement à Mme de Sévigné. — La Duchesse de Chaulnes et le Vidame d'Amiens. — Le Czar Pierre et sa cour. — Sa visite à Saint-Cyr. — L'auteur dément une assertion de Saint-Simon. — Le Grand-Prieur d'Aquitaine. — La Duchesse d'Angoulême, belle-fille de Charles IX et morte en 1713. — Son mari accusé d'être incendiaire et faux monnayeur. — La Marquise douairière de Créquy. — Son aventure avec un neveu du Pape. — Poursuite judiciaire contre M. de Richelieu. — Sa lettre au Duc d'Aumont, père de Mme de Créquy. — Son duel avec le Marquis d'Aumont. — Résultat de leur querelle. 1

CHAP. II La Duchesse de Berry, fille du Régent. — Sa vie déréglée. — Sa maladie. — Refus des sacremens par son curé. — Approbation de la conduite du curé par l'Archevêque de Paris. — Violences et fureurs de cette Princesse. — Acte d'hypocrisie ridicule. — Faiblesse du Régent. — Mort de sa fille. — Ignorance de la Duchesse d'Orléans sur sa conduite scandaleuse. — Ses obsèques à Saint-Denis. — La Duchesse de Modène. — La Reine Louise. — L'Abbesse de Chelles et Mademoiselle de

Digitized by Google

Pages

Beaujolais. — Mme de Parabère. — Comment elle est traitée par sa famille. — Le Comte Antoine de Horn. — Origine et principale cause de l'animosité que lui portait le Régent. 19

CHAP. III. La maison, le Prince et les deux Comtes de Horn. — Leurs caractères. — Folie héréditaire dans leur famille depuis deux générations. — Jean de Wert, *bâtard* de Horn. — Son petit-fils, gouverneur de Wert. — Incarcération du Comte de Horn dans ce château. — Sa fuite et sa folie. — Le Grand-Forestier de Flandre. — Le Comte de Horn à Paris. — On cherche à l'y capturer. — Son procès. — Démarche de la haute noblesse auprès des juges. — La salutation magistrale. — Requête de la noblesse au Régent. — Liste des signataires. — Conférence avec le Régent. — Ses argumens. — Ses promesses. — Sa parole d'honneur. — Lettre du Duc de Saint-Simon au Duc d'Havré. — Supplice du Comte de Horn. — Billet du Duc d'Havré au Duc de Saint-Simon. — Proposition du Régent au Prince Emmanuel de Horn. — Sa réponse. — Condamnation à mort de 25 gentilshommes bretons. — Noms des suppliciés et des contumaces. 29

CHAP. IV. Mme de Parabère. — Tous ses galans périssent malheureusement. — Mort du Chevalier de Breteuil et autres. — La Maréchale de Luxembourg, alors Duchesse de Boufflers. — La Maréchale de Mirepoix, alors Princesse de Lixin. — Sa passion pour le jeu. — Magnificence de l'hôtel de Luxembourg. — Éloge de Mme de Flahaut. — Mlle Quinaut, Chevalier de l'ordre de Saint-Michel. — La Comtesse de Vertus. — Le Marquis de la Grange et ses procès. — M. de Vaudreuil et M. de Chassé. — Mme du Deffant, alors Mlle de Vichy. — Son étrange aventure au couvent. — Conduite admirable de M. d'Argenson. — Mariage de Mlle de Vichy. — La Comtesse de Bourbon-Busset chez Mme du Deffant. — M. Lyonnais, le médecin de chiens. — Il doit prendre le nom de Courtenay. — Les Motier de Lafayette. — Mot de Louis XV à propos de leur généalogie. — Extinction de l'ancienne maison de Lafayette dans celle de la Trémoille. 55

Digitized by Google

Pages

CHAP. V. L'incendie. — Maladie de Louis XV. — Fête aux Tuileries pour sa guérison. — Passe-droit du Régent. — Démission du Marquis de Créquy. — Mort de Cartouche. — Départ de l'auteur pour l'Italie. — Rencontre d'un faux monnayeur qu'on mène au supplice. — Sa déclaration prétendue. — Le Marquis de Créquy obtient sa grace. — L'héritière de Monaco. — Le Duc de Savoie. — Les seigneurs de Blacas. — La maison de Chabannes et M. de la Palice. — Mademoiselle Anjorrant. — Les Anges-Orants. — Les Cousins du Roi. — Distinction entre les parens de la maison royale et les grands officiers de la couronne à qui l'on donne ce titre. — L'Évêque de Lisieux. — Matignoniana. 78

CHAP. VI. Première ambassade du père de l'auteur. — Motif apparent de cette mission diplomatique à Venise. Son motif secret à Rome. — La cour de Modène. — Le Duc Renaud III. — Son fils. — La Princesse héréditaire. — Les robes de Perse. — Le Cardinal de la Mirandole. — Le télescope de Ferraccino. — La Princesse des Ursins, marraine de l'auteur. — Abrégé de son histoire biographique. — Le Chevalier d'Aubigny. — Le Prince de Mansfeld et la Comtesse Fagnani. — Le défunt Pape Clément XI. — Son humilité, sa charité, ses autres vertus. Les Cardinaux des deux partis. — Les *Zelanti* et les *Politichi*. — Les Cardinaux des deux divisions. — Les *Papabili* et les *Papegianti*. — Les Cardinaux des quatre factions. — Les *Romani*, les *Italiani*, les *Gallicani*, et les *Tedeschi*. — La cour des Stuarts au palais Borgia. — La Reine Marie Sobieska. — Son héritage du Roi Jean III. — La Duchesse de Bedford et Lady Tavistock. — La chanson française. — Le conclave. — L'abbé de Beaumont, alors Conclaviste et depuis Archevêque de Paris. — Son aventure dans la campagne de Rome. — Le mort et l'amoureux. — Anecdotes romaines, etc. 98

CHAP. VII. Intrigues à Rome en faveur de Dubois. — Le Comte de Froulay refuse d'y participer. — Il se retire à Venise. — Son rappel en France. — Le Pape Innocent XIII. — Sa famille et les Princes romains du nom de

Digitized by Google

Pages

Conti. — Mort du Pape Michel Conti. — Présomption sur la cause de sa mort. — Un brigand romagnol. — Absolution donnée par le Pape *in caso particolare*. — Le Cardinal grand-pénitencier. — Les cas de conscience. — Opinion du Saint-Office en désaccord avec celle du Clergé français. — Présentation au Saint-Père. — Souvenir du Duc de Créquy. — Il avait été insulté par la garde corse. — Réparation de la cour de Rome. — La pyramide du Vatican. — Lettre de Louis XIV au Pape Alexandre VIII. — Mot du Pape Innocent XIII à propos du même Duc de Créquy. — Le Doge de Gênes. — Le Prélat brocanteur. — L'amour et la peste. — L'Abbé de Tencin. — Son procès avec des Jansénistes. — Libelles contre lui. — Ses charités dans son diocèse de Lyon. — Calomnies contre sa sœur la Comtesse de Tencin. — Jean le Rond, surnommé d'Alembert. — Moqueries de Voltaire au sujet d'une illusion de ce philosophe. 124

CHAP. VIII. Retour en France. — M. de Belsunce. — La Peste de Marseille. — Lettre pastorale de cet Évêque. — Dévouement de son Clergé. — Charité parfaite et désintéressement de ce Prélat. — Hostilités des Jansénistes à son égard. — Motif de plusieurs libelles contre lui. — Le Jansénisme et les Oratoriens. — Fouché de Nantes. — Les Dames de Forbin. — Locutions provençales. — Le Cardinal Giraud. — Sa naissance et son extraction. — La famille Giraud. — Ses relations avec celle de l'auteur. — Le Duc de Richelieu. — Épitaphe de la mère du Régent. — Désappointement de Voltaire. — Projet d'une dédicace au Roi. — Refus du Cardinal de Fleury. — Voltaire dédie la Henriade à la Reine Anne d'Angleterre. 156

CHAP. IX. Mort de Dubois et du Régent. — Renvoi de l'Infante. — La Reine Marie Leczinska. — La Comtesse de Saint-Florentin. — M. de Moncrif, lecteur de la Reine. — Scrupule de cette Princesse à l'égard des Princes lorrains. — La Comtesse de Marsan. — Un

Digitized by Google

Pages

pèlerinage au dix-huitième siècle. — Mme du Deffant et M. de Pont-de-Vesle. — Le Cocher Girard. — Le Comte de Créquy-Canaples.—Lettre de Voltaire à propos de Sainte-Geneviève. — L'officialité de Paris. — M. de Beaumont. — La Maréchale de Noailles. — Elle écrit à la Saint-Vierge. — Elle vole des reliques. — Elle entre dans la loge des lions. — On lui interdit l'usage des sacremens. — L'Abbaye-aux-Bois. — Le Vicomte de Chabrillan. — Un Tableau de Boucher. 217

CHAP. X. La Comtesse d'Egmont. — Son Portrait. — Le Maréchal de Richelieu. — Sa Famille et sa Généalogie. Le Comte de Gisors. — Le Maréchal de Bellisle. — — Anecdote sur Fléchier. — L'Oraison funèbre. — Le Vidame de Poitiers. — L'Hôtel de Lusignan.— Pressentiment de Mme d'Egmont. — L'Abbé Cochin. — Scène étrange à l'Hôtel-de-Ville.—Faux miracle. — Le Comte d'Egmont. — Pressentimens de l'auteur. — Singuliers pressentimens d'une Dame polonaise. — Le jeune Séverin. —Le Testament. — Le Catafalque et Mme de Parabère. — Voltaire et Mme de Créquy. — Mlle Clairon. — Le Grand-Couvert. — Lettre du Cardinal de Fleury. — Le Curé de Saint-Jean-en-Grève. — Le vieux Comte d'Aubigné. — L'office du Saint-Esprit. — Restitution d'une Serviette. 194

FIN DE LA TABLE DU TOME SECOND.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

5 vols

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 05847 6600

DC
135
.C9
A3
1840

Cousin
Souvenirs de la
marquise de Créquy...

v.12

88572

E. E. Rovillain

Digitized by Google